C

D

PRIX: 25 cts.

GRAND

Cinquantenaire de la St-Jean-Baptiste

DISCOURS

Des Canadiens éminents, faits tant au Congrès National qu'au Banquet

SUIVIS D'UNE

DESCRIPTION COMPLETE DE TOUTES LES FETES

COMPILÉ D'APRÈS LES RAPPORTS DE "L'ETENDARD."

1834—50ième—1884

PRÉSENTÉ PAR H. GIROUX.

Des Presses à Vapeur de L'ETENDARD, 37 rue St-Jacques, Montréal.

TEES & CIE.

300 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Pupitres pour Bureaux

Pupitres pour Ecoles

MANUFACTURIERS DE PUPITRES.---170 GENRES DIFFERENTS

PUPITRES

POUR

ECOLES

DEMANDEZ

LE

CATALOGUE

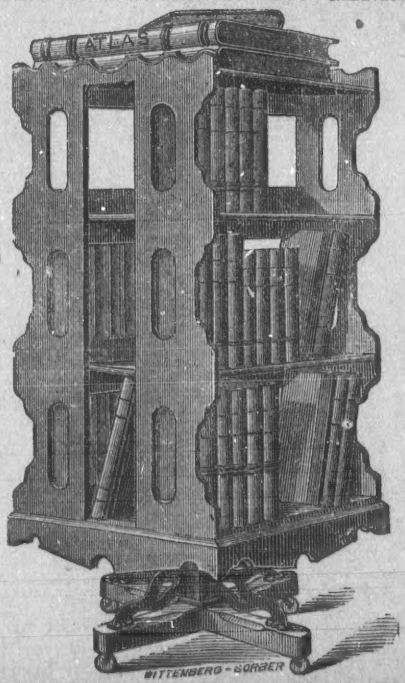

PETITES

BIBLIOTHEQUES

SUR PIVOT

VENEZ VOIR

NOS

ECHANTILLONS

30 Patrons de PETITES BIBLIOTHEQUES sur Pivot, $5.50 a $50.

GRAND

Cinquantenaire de la St-Jean-Baptiste

DISCOURS

DES

CANADIENS EMINENTS

FAITS TANT AU

CONGRES NATIONAL

QU'AU

BANQUET

SUIVI D'UNE

DESCRIPTION COMPLETE DE TOUTES LES FETES

PAR H. GIROUX

1834—50ième—1884

FC2911
.7
G7

Clifford Renaud 1943.

CINQUANTENAIRE

DE LA

ST. JEAN - BAPTISTE

24 JUIN 1884.

PREMIER JOUR—MARDI

LA MESSE—LE SERMON

La série de nos belles fêtes nationales a été inaugurée dès mardi, le 24 juin, par une basse-messe solennelle, dite sur le Terrain de l'exposition (Avenue Mont-Royal, Mile-End). Cette messe avait été annoncée pour huit heures précises, mais un peu de pluie et les sombres apparences de la température la firent retarder jusqu'à 11 heures.

L'atmosphère donnant des pronostics plus favorables, la foule réunie dans l'église Notre-Dame ayant été avertie que la messe nationale aurait lieu sur le terrain mentionné plus haut, se rendit vers ce dernier endroit.

A onze heures et demie précises, fut lancée dans l'espace une bombe à détonation répétée, et ce fut là le signal du commencement de la messe.

Vers 11½ heures, il y avait de 5 à 6,000 personnes sur le terrain de l'exposition.

Nous y remarquâmes en passant Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Robitaille, Son Honneur le maire Beaudry, M. le juge Loranger, président de la société St-Jean-Baptiste, les hons. MM. Chapleau, Trudel, Thibaudeau, Lacoste, Beaubien, Chauveau, J Royal, MM. M P, J Tassé M P, J Robillard, M P P, J C Coursol, M P, M. Chauveau, président de la société St Jean-Baptiste de Québec, et un grand nombre d'autres citoyens marquants.

On comptait un nombre considérable de messieurs du clergé.

Mgr Fabre officia assisté de MM. les abbés Tranchemontagne et Leclerc.

La partie musicale a été exécutée par un chœur de 450 voix sous la direction de M. l'abbé C. Desrochers et avec le concours de l'Harmonie de Montréal.

Après la messe, M. l'abbé Rouleau, curé de St-Charles, prononça le magnifique sermon que nous reproduisons ci-après :

SERMON.

Et clanges buccina... in universâ terrâ vestrâ, sanctificabisque annum, quinquagesimum..... Revertatur homo ad possessionem suam et unusquisque rediat ad familiam pristinam.
Lévitique, chap. XXV.

Monseigneur,
Mes frères,

La patrie demande aujourd'hui à la Religion d'inaugurer ce jubilé de la fête nationale. Cet acte remet en ma mémoire les pages du Lévitique où il est dit : " Le Seigneur parla encore à Moïse sur le mont de Sinai. " Après lui avoir enjoint de célébrer avec le peuple d'Israël l'année sabbatique, il ajoute : " Vous compterez aussi sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font en tout quarante-neuf ans, et au dixième jour du septième mois, vous ferez son-

ner du cor dans toute votre terre, vous sanctifierez la cinquantième année. Tout homme rentrera dans le bien qu'il possédait et chacun retournera à sa première famille, parce que c'est l'année du jubilé, l'année cinquantième.

La section Saint-Jean-Baptiste qui représente la nation Canadienne-Française a voulu solenniser le cinquantième anniversaire de sa fondation. Obéissant en quelque manière à l'ordre donné aux législateurs hébreux, elle a élevé la voix, et retentissante comme la trompette, sa parole portée au loin sur les rives de nos fleuves, répercutée par les échos de nos montagnes, a été entendue de toute la terre de l'Amérique septentrionale. De l'Orient, de l'Occident, du Midi, du Septentrion sont accourus les descendants des Français pour prendre part à nos pompes et à nos réjouissances. Il me semble qu'ils cherchent à rentrer en possession du bien possédé par leurs pères, mais certainement tous ont désiré au moins pour un instant revenir à leur première famille.

Peuple croyant, les Canadiens veulent que ce jubilé soit sanctifié par le sacrifice divin : comme les anciens patriarches ils ont dressé un autel à la face du ciel ; le Pontife a prononcé les sublimes et puissantes oraisons et le sang de l'Auguste victime a coulé au pied de cette montagne qui rappelle les premiers souvenirs de la colonie.

En effet, d'ici, notre œil aperçoit le rapide Sainte-Marie et le site sur lequel jadis s'élevait l'humble bourgade d'Hochelaga où abordait le premier français, Jacques-Cartier. Ici, peut-être, s'est reposé le navigateur Malouin avant de gravir cette montagne sur laquelle il planta la croix, prenant aussi possession de ce pays qu'il trouva si beau, qu'il le nomma royal. C'est un acte de foi qui remplit la première page de notre histoire, c'est encore un acte de foi qui commencera ce chapitre qui n'en sera point l'un des moins émouvants de nos annales. La religion a répondu avec bonheur à cet appel, sans doute le peuple canadien le méritait, et en se plaçant sous la protection du ciel, il obtiendra les secours dont il a besoin pour rester fort et vigoureux. Telles sont les idées que je développerai succinctement.

Pour donner plus d'autorité à mon discours, j'emprunte les paroles d'un illustre écrivain : Lacordaire. "C'est Dieu qui a "fait les peuples et leur a partagé la terre, "et c'est aussi lui qui a fondé au milieu "d'eux une société universelle et indivisi- "ble ; c'est lui qui a fait le Canada et qui "a fondé l'Eglise. De telle sorte que nous "appartenons tous à deux cités, que nous "sommes soumis à deux puissances, et que "nous avons deux patries ; la cité éter- "nelle et la cité terrestre, la puissance spi- "rituelle et la puissance temporelle ; la "patrie du sang, et la patrie de la foi. Et "ces deux patries, quoique distinctes, ne "sont pas ennemies l'une de l'autre ; bien "loin de là elles fraternisent, comme l'âme "et le corps fraternisent ; elles sont unies "comme l'âme et le corps sont unis ; et "de même que l'âme aime le corps bien "que le corps se révolte souvent contre "elle, de même la patrie de l'éternité "aime la patrie du temps et prend soin "de sa conservation, bien que celle-ci ne "réponde pas constamment à son amour. "Mais il peut arriver que la cité humai- "ne se dévoue à la cité divine, qu'un "peuple s'honore d'une alliance particu- "lière avec l'Eglise ; alors l'amour de "l'Eglise et l'amour de la patrie semblent "n'avoir plus qu'un même objet ; le pre- "mier élève et sanctifie le second, et il se "forme de tous deux une escorte de pa- "triotisme surnaturel dont saint Paul "nous a donné l'exemple et l'expression "dans ces sublimes paroles de son épi- "tre aux Romains, où il demande d'être "séparé du Christ par l'anathème en fa- "veur de ses frères." Tous les prophètes sont remplis de ces élans patriotiques, depuis David demandant au Seigneur de se lever et d'avoir pitié de Sion jusqu'à Jésus-Christ pleurant à la vue de Jérusalem et disant avec une pieuse douleur : "Ah ! si "tu avais connu, même en ce jour qui "est encore le tien, ce qui peut te donner "la paix."

Voilà pourquoi l'Eglise ici-bas est heureuse de s'unir à la patrie et dans ses joies et dans ses douleurs. Si l'épidémie décime les citoyens, si la voix du canon annonce l'invasion par l'ennemi, en un mot, dans toutes les catastrophes publiques, l'Eglise s'alarme avec la patrie, avec la patrie elle souffre, avec la patrie elle s'empresse de secourir ses enfants qui périssent sous les coups du fléau, ou tombent frappés par les balles à la défense des frontières. Qu'un citoyen illustre soit ravi, le deuil de la nation est partagé par l'Eglise ; avec la patrie, l'Eglise pleure sur la tombe du grand homme. Mais aussi qu'une joie s'annonce pour le pays, qu'une fête patriotique vienne réveiller dans l'âme des citoyens des souvenirs et promettre des espérances ; lorsque le peuple revêtu de ses beaux habits quitte le travail et laisse briller sur sa figure ce je ne sais quoi annonçant le bonheur et dans l'enfant et dans le vieillard, l'Eglise alors

dilate ses entrailles et invite à l'allégresse universelle. Le ministre du Seigneur, l'organe de l'Eglise, est fier de prendre la parole pour chanter les gloires de la nation. Mais son ministère doit aussi lui rappeler de tourner les joies de la patrie terreste vers les joies du ciel. Ce devoir est facile à remplir, car le prêtre canadien peut, en toute vérité, rendre à ses compatriotes ce beau témoignage qu'ils se sont toujours montrés les dignes enfants de l'Eglise ; que vous tous, mes frères, si vous ne pouvez vous vanter, comme vos pères, d'avoir vu le feu des batailles, vous pouvez dire que vous soutenez les combats du ciel et vous intituler du nom glorieux de soldats du Très-Haut. Le peuple canadien s'est toujours considéré comme l'enfant du Seigneur, son humble servant.

Chaque nation dans l'humanité, dit le comte de Maistre, comme chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation a reçu une mission spéciale qu'elle doit remplir, un but déterminé qu'il lui faut atteindre. Voilà une vérité incontestable. Dans les œuvres de ce grand architecte, il n'y a point de lacune et rien n'est laissé au hasard. Tout est coordonné dans l'idée divine d'un plan infiniment sage où doit éclater la gloire de Dieu dans la manifestation de ses divins attributs, surtout de sa puissance et de sa bonté, de sa miséricorde et de sa justice, et l'humanité toute entière concourt à la réalisation de ce plan.

L'histoire vient témoigner de cette grande vérité. Ainsi, on voit le peuple Juif chargé de conserver intactes et de transmettre à travers quarante siècles, au milieu des bouleversements des empires qui l'environnent, les idées de Dieu et d'un rédempteur futur. Le peuple Grec et le peuple Romain préparent les voies au christianisme.

Il en est de même pour toutes les autres nations. L'Ecriture Sainte confirme ces promesses. Il y a longtemps, mes frères, que Dieu a disposé des nations. Le jour même, ce jour éternel, où il disait à son fils : "Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui," il ajoutait immédiatement : "Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage." Ainsi le fils de Dieu recevait en même temps de son père la substance divine et le domaine des choses créées, la filiation et l'hérédité.

"Les nations étant de toute éternité le "patrimoine du fils de Dieu, qu'en fera-t-"il ! De même qu'un bon maître cultive "et féconde sa terre avant de lui rien de-"mander, le fils de Dieu fait homme et "venu dans le monde pour visiter les na-"tions de son patrimoine, leur a donné "avant de rien leur demander. Et voici "les dons qu'il leur a faits en tant que "nations : premièrement, le don du "pouvoir temporel, en retenant pour lui "le pouvoir spirituel ; secondement, Jésus-"Christ a réglé et adouci la souveraineté "en ôtant au pouvoir son caractère de do-"mination pour l'élever à l'état de service "public.

"A côté du bénéfice se placent ordinai-"rement les charges. Il avait servi les na-"tions, il avait droit de leur demander ser-"vice à son tour. Ce service, c'était d'ac-"cepter la loi de Dieu, de l'aimer, de la "défendre, de la propager, d'en faire le "fond de leurs mœurs et de leurs institu-"tions." Un peuple n'était plus appelé "à faire la guerre, à étendre ses frontières : "la vocation des races chrétiennes, c'était "de répandre la vérité, d'éclairer les na-"tions moins avancées vers Dieu, de leur "porter, au prix du travail et au hasard de "la mort, les biens éternels, la foi, la jus-"tice, la civilisation, but digne du Ciel et "de la terre, de l'intervention de Dieu et "de l'activité du genre humain."

Eh bien ! le peuple canadien, dont la patrie est la belle vallée du Saint-Laurent, a lui aussi une mission : c'est la véritable mission des races chrétiennes, des races baptisées ; ç'a été d'implanter sur ce sol vierge d'Amérique l'étendard du catholicisme, de convertir les tribus infidèles, et sa mission encore c'est de travailler à l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nation avant tout française et catholique. Ceux qui pourraient douter de cette mission n'ont qu'à ouvrir les pages de l'histoire, assister à la fondation de la colonie, suivre ses progrès ; ils n'ont qu'à parcourir les diverses parties du pays et ils verront cette mission tracée en lettres de sang depuis l'embouchure du St Laurent jusqu'au fond de nos lacs géants où il va prendre ses eaux. Dans leurs courses audacieuses à la conquête de nouvelles terres, les Portugais cherchaient la gloire des découvertes ; les Espagnols, de l'or ; les Hollandais, des comptoirs pour vendre leurs riches étoffes, les Anglais, la liberté ; les Français, nos pères, avaient l'ambition de répandre le nom et l'amour de Jésus-Christ. Nous voyons les rois de France se proposant, avant tout, lorsqu'ils jettent sur nos bords d'intrépides colons, de convertir les malheureux indigènes ; Jacques-Cartier, en posant le pied sur ce sol, plantera de suite la croix, l'étendard de l'Eglise ; il prendra possession de ces contrées au nom de son

Seigneur et Maître François 1er sans doute, mais d'abord au nom de la religion.

C'est en vain qu'on voudra s'éloigner de ce noble but, la Providence ne le permettra point. Elle engloutira dans l'océan les vaisseaux d'un Robertval, d'un marquis de la Roche, parce que les repris de la justice, qu'on voulait donner comme premiers habitants à la colonie, étaient indignes de la mission réservée à la nation française en Amérique. La Providence fera échouer de même les efforts d'un Chauvin parce que ce dernier n'est point catholique, mais elle bénira les travaux d'un Champlain, d'un Laviolette, d'un Maisonneuve venant comme de célestes envoyés procurer aux hommes les plus abandonnés les biens véritables qui seuls pouvaient les rendre heureux même en cette vie. Telle a été notre vocation, y avons-nous répondu? Car il ne suffit pas d'être appelé, il faut répondre à sa vocation. C'est demander ce que notre patrie a fait pour Jésus-Christ et son Eglise.

L'Eglise canadienne a couru deux grands périls, périls suprêmes : elle eut à combattre le paganisme et le protestantisme ; elle dût lutter contre l'Indien féroce, aveuglé par la superstition, et contre les Anglais devenus nos maîtres : trop longtemps despotiques, après avoir été pendant cinquante ans les rivaux de nos ancêtres et leurs ennemis dans une guerre continuelle.

Le sauvage, l'Eglise canadienne le convertira ; l'Angleterre devra céder devant la fermeté du Canadien catholique réclamant de justes droits.

" Foi et honneur ! s'écrie le pieux et regretté abbé Ferland ; portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des peuplades plongées dans la nuit de l'infidélité." Quelles luttes, quels travaux, quelles souffrances! Mais aussi, quelles conquêtes et quelle gloire ! Le martyre, la mort attend le pionnier, le missionnaire ; mais le sang répandu pour la foi est fécond et produit au centuple les conversions et appelle sur ses traces d'autres missionnaires, d'autres martyrs. Qu'importe, ils sont fidèles à leur mission, ils étendent le règne du Christ.

Les Canadiens succomberont dans ce duel de cent cinquante ans contre la puissante Angleterre, mais ils auront lutté vaillamment contre le protestantisme dont la domination les faisait trembler ; ils tomberont après avoir subi de ces défaites qui sont glorieuses à l'envie des victoires, et après avoir vengé dans un suprême effort leur drapeau malheureux aux journées de Montcalm et de Wolfe. Ils seront abandonnés de la mère-patrie ; la France, alors dans les bras de la volupté, n'a pas trop à faire que de satisfaire aux plaisirs de son maître. Délaissés de leurs chefs, les Canadiens s'uniront à leurs prêtres, et loin de se décourager en face de leurs vainqueurs ils réclameront leurs droits ; ils souffriront, mais ils sauveront leur nationalité, leur religion.

Longtemps l'Angleterre restera sourde, ses préjugés lui faisant regarder comme suspect tout sujet qui ne reconnait pas la suprématie spirituelle de ses souverains. Mais enfin éclairée, surtout édifiée par les paroles et les actes du grand évêque canadien, Mgr Plessis, désarmée par la loyauté et la fidélité de ses nouveaux sujets, elle fera taire ses préjugés de sectes, donnera leurs effets aux traités de Paris ; l'Eglise catholique avec toute son organisation sera reconnue devant la loi. Et, un jour, le Canadien dont le cœur était toujours resté attaché à la France, qui ne perdait jamais l'espérance de revoir ceux qu'il appelait " nos gens," le Canadien, dis-je, religieux avant tout, bénira l'Angleterre de l'avoir arraché violemment à la mère-patrie, et par là de l'avoir soustrait aux horreurs de la révolution française, et de l'impiété qui avait préparé cette tourmente et l'a suivie. Aujourd'hui, après un siècle de luttes, le peuple canadien est plus fort que jamais et il marche glorieusement dans la voie que lui a tracée la Providence. Il continue d'évangéliser les nations, c'est lui qui envoie ces légions de sœurs et de missionnaires pour répandre les bienfaits du christianisme depuis l'Atlantique jusqu'aux bords du Pacifique, et vers les glaces du nord jusque sous le cercle polaire où le soleil ne se couche pas en été et ne se lève pas en hiver. Voilà notre mission, pour la résumer cinq noms suffisent : Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, Maisonneuve, Jean de Brebœuf et Mgr de Laval, noms immortels, inscrits dans les fastes de notre histoire, comme synonymes de tous les dévouements, de toutes les vertus religieuses et patriotiques. Puisse notre pays dans l'avenir demeurer fidèle à sa mission ! Car c'est un fait encore constaté par l'histoire que tout peuple comme tout individu ne répondant pas à l'appel de Dieu ne tarde point à sentir les effets de la colère céleste. Le Tout-Puissant frappe le coupable pour le ramener à de meilleurs sentiments, mais si le coupable continue dans ses dérèglements Jéovah le frappe de sa verge et le brise comme un instrument inutile, comme on brise un vase d'argile. Jusqu'ici le peuple canadien a répondu à

sa vocation, il a grandi, prospéré, et bientôt, je l'espère, il marchera à l'égal des grandes nations. Pour atteindre à ces destinées, quelle ligne de conduite doit-il tenir ?

L'un des plus célèbres économistes de notre temps a consacré sa vie entière à l'étude de la question sociale et politique ; après quarante années de méditations, de voyages, d'observations, il est arrivé à la conclusion que le secret de la force, de l'énergie, de la virilité des nations gît dans l'attachement au sol et dans l'accomplissement des principes du décalogue. Je le demande avec orgueil, nos pères ont-ils fait autre chose ? Après cela, faut-il s'étonner de la vitalité de notre peuple ? Qu'il imite donc les ancêtres et il restera vigoureux, puissant en œuvres, et il vivra dans une longue suite de générations.

Comme nos pères, aimons la patrie, ayons un amour sincère, un amour saintement passionné de la patrie et de tout ce qui touche à la patrie. Oui, il faut que le cœur d'un enfant soit attaché au cœur d'une mère ; car, dans un sens vrai, la patrie est une mère et la langue populaire a consacré cette appellation : les enfants de la patrie.

Entretenons dans nos âmes ce feu sacré du patriotisme, ce dévouement à la terre où l'on a vu le jour, cet attachement aux objets de la nature qui ont les premiers frappé nos regards et qui ont été témoins des premiers pas dans la vie ; cet amour de la patrie est inné en nous, c'est le produit le plus naturel et le plus spontané de notre humanité telle que le Créateur l'a faite. Il est dans la nature des êtres vivants, que la vie s'attache aux lieux où elle est née et où, comme l'arbre, elle a poussé ses premières racines ; dans tous les temps et dans tous les lieux, chez le nègre des sables brûlant de l'Afrique comme chez l'esquimau de la mer Glaciale, ce sentiment est aussi fort que la mort. C'est dans la loi de la nature ; développé, perfectionné par le sentiment religieux, il fait les héros et les soutient dans leurs labeurs.

La religion est la plus haute école de patriotisme ! dans l'humanité, elle a toujours été l'inspiratrice du patriotisme, elle est comme l'âme divine de cette grande chose humaine ; " elle en est la sève la " plus vivace et la racine la plus profonde. " Les annales religieuses et patriotiques " des peuples nous montrent partout et " toujours les héros les plus dévoués au culte de la patrie venant puiser aux autels de " leur religion les plus sincères inspirations " de leur patriotisme ; et vous entendez à " travers toute leur histoire ces deux mots " que proclament les soldats de la religion et " de la patrie : *pro aris et focis*, que les chevaliers ont traduit par ces deux paroles : Religion et patrie : c'est le cri de ralliement de la St Jean-Baptiste.

Mes frères, je ne veux pas qu'on prenne mes paroles pour des reproches, qui seraient intempestifs, mais il me semble qu'il ne comprend pas tout-à-fait le patriotisme, le Canadien qui, à moins de très-graves raisons, laisse cette contrée pour aller vivre dans un pays qui n'est plus celui qui l'a vu naître ni la terre qui porta son berceau et recueillit les cendres de ses aieux.

La terre paternelle étant devenue trop petite pour la nombreuse famille, faut-il laisser la paroisse et le clocher de son enfance ! Alors, pour moi, le véritable patriote, c'est le courageux colon qui s'enfonce dans les profondeurs de la forêt, non plus comme nos pères, pour y combattre le farouche Iroquois ou repousser un ennemi envahisseur ; mais pour y lutter pendant des années contre les privations de tout genre, dans l'isolement d'abord et dans l'ennui, se soumettant chaque jour au dur labeur du défrichement. Voilà, dans mon humble idée, l'exemple du patriotisme le plus pur. Honneur à ces courageux pionniers qui ont déjà transformé en belles et prospères paroisses une si grande étendue de nos forêts ! Honneur à ces braves qui, tous les jours encore, se dirigent vers les vallées de l'Ottawa, du St Maurice et du Saguenay, pour donner à la patrie de nouvelles conquêtes, de nouvelles richesses ! Là, ils transmettront à leurs descendants, qui les en béniront, notre sainte religion, la belle langue française, nos mœurs si douces, nos usages et nos coutumes si polis et si bienveillants, juste récompense d'un noble patriotisme.

Comme le satellite de la terre, en tournant sur lui même par le mouvement qui lui est propre, n'en gravite pas moins autour de notre globe, ainsi l'amour de la patrie emporte avec lui l'amour pour tout ce qui touche et tient à la patrie. Avec l'amour de la patrie, mes frères, conservez et transmettez à vos enfants le respect et l'amour des ancêtres. Le passé pour tous les hommes a quelque chose de majestueux et de sacré qui commande la vénération. Lorsque le passé est glorieux, il doit devenir comme le pain quotidien qui entretiendra la vie d'un peuple. Oui, Canadiens, mes compatriotes, aimez et admirez vos pères, ils furent une race robuste, parce qu'ils ont été les observateurs constants du décalogue ; imitez-les, ils furent des citoyens, amis de la justice, fiers de la parole donnée, soumis à leurs souverains, quels que soient les

torts dont ils aient eu à se plaindre. C'est le commandement du supérieur : "Soyez soumis aux princes, même aux princes indignes, car ils sont toujours les dépositaires de l'autorité.

Le serment était pour nos ancêtres ce qu'il est réellement, la chose la plus sacrée, la base, le seul maintien des sociétés ; au contraire, le parjure, une infamie qui souille, rabaisse au dernier degré celui qui s'en rend coupable, et sa honte rejaillit sur sa famille, sur ses concitoyens.

Imitons nos pères, ils surent la vaillance en partage ; sous le drapeau français comme sous le drapeau anglais, leur valeur fût appréciée. Si la France a pu enregistrer dans ses fastes les journées de Carillon, de Monongahela, des plaines d'Abraham, l'Angleterre [illegible] pas moins fière de ses campagnes co[illegible] colonies américaines lors de la g[illegible] l'indépendance en 1812.

Conservons cette ardeur guerrière ; si la patrie et la religion le demandent, soyons prêts à offrir nos bras comme ces intrépides soldats du Pape, ces zouaves qui, au dix-neuvième siècle, ont renouvelé les expéditions saintes du moyen âge.

Imitons nos ancêtres, ils furent des hommes de fermeté ; c'est dans les luttes qu'ils ont grandi et obtenu justice.

J'ignore ce que l'avenir nous réserve, cependant, sans être prophète, je puis affirmer que des combats nous attendent. Mais il ne faut point craindre la lutte, quand elle est [illegible]te ; car c'est la lutte qui amène la vic[illegible] et la victoire donne les palmes et les [illegible]ers.

Comme nos pères, soyons fixés inébranlablement à notre foi ; défendons-la envers et contre tous. La foi catholique, le plus beau, le plus riche présent fait aux hommes, ah ! puisse-t-elle animer toutes les actions de mes compatriotes ! Qu'aucun d'eux ne fasse l'épreuve de ce grand vide qui s'opère dans le cœur de chaque homme, de chaque peuple perdant ce bienfait du ciel, ce vide est pesant comme un supplice, fatigant comme une agonie.

Avec la foi, vous ferez de grandes choses. Pour la conserver, ne craignez point les peines, ni les combats. Car l'Eglise et la vérité ne peuvent être en repos ici-bas, certainement elles ne sauraient succomber. Lors donc que la lutte commence, nous devons estimer que le triomphe est proche. L'orage grandira peut-être encore autour de nous, la foudre éclatera peut-être, mais, fils des croisés, notre âme ne peut faiblir, le courage ne peut nous manquer, nous ne reculerons jamais.

En agissant ainsi, vous marcherez sur les traces de vos pères, et vous pourrez comme eux, au soir de la vie, vous endormir tranquilles sur vos travaux, comptant que Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom, saura vous rendre au centuple ce que vous aurez fait pour lui dans ces beaux combats de la patrie et de la foi.

En terminant, je demanderai au Pontife de l'Eglise de faire descendre la bénédiction du ciel sur ce peuple empressé au pied des autels. Que cette bénédiction soit féconde comme la bénédiction de Dieu au jour de la création, aux jours d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Qu'à mon pays soit accordée la longueur des jours ; qu'il ait dans la main gauche les richesses et les prospérités, dans sa droite la force corporelle et dans sa volonté la vigueur morale et religieuse, gage de la puissance et de la gloire.

LE CONGRES NATIONAL

LE SOIR — MARDI

1ERE SEANCE

Tandis que ce premier jour de nos fêtes nationales se terminait, d'un côté, par divers feux d'artifice ; d'un autre côté, à la salle Académique du Gesu, rue Bleury, avait lieu, à huit heures précises du soir, l'ouverture solennelle du grand Congrès National.

La vaste enceinte renfermait un auditoire nombreux. L'honorable M. Chauveau, président du congrès, était sur l'estrade, ayant à sa droite et à sa gauche l'honorable juge Loranger, président de l'association Saint-Jean-Baptiste, Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire, le R. P. Turgeon, recteur des Jésuites, M. l'abbé Lévesque et M. C de Lorimier, avocat.

L'honorable M. Chauveau fit le discours d'ouverture suivant :

Mes Seigneurs, Mesdames et Messieurs,

Un écrivain de nos jours a dit : Le patriotisme est plus qu'une passion, plus qu'une vertu, c'est l'ame d'une nation. Quand cette âme est dans toute sa vitalité, la nation grandit. Si elle souffre ou dépérit, la nation est abattue. C'est la mort qui vient, on peut prédire l'heure exacte de son arrivée.

Tout ce qui a eu lieu dans notre pays, depuis sa fondation, démontre le plus glorieusement, qu'il n'y a jamais eu parmi les

premiers colons ou leurs descendants, un besoin, ou même un sérieux affaiblissement de cette force vitale des nations.

Une telle force agit de deux manières différentes ; c'est-à-dire, d'un côté, par un travail restreint et plus ou moins secret, qui est la vie intime du patriotisme et que je pourrais volontairement comparer à l'œuvre de l'organisme humain ; de l'autre côté, par la lutte et, s'il n'y a pas de lutte, par la manifestation paisible, mais brillante de la foi nationale.

Le second de ces modes d'action ; qui n'est pas toujours essentiel, est néanmoins nécessaire et même indispensable à certaines époques. Il encourage, soutient et stimule la vie nationale, et la sauve du découragement dont elle pourrait être atteinte.

Au nombre des affirmations paisibles qui ont remplacé les luttes du passé, nous devons placer des fêtes aussi importantes que celles auxquelles nous prenons part aujourd'hui.

Ayant assisté à la convention de Québec en 1880, je me souviens d'avoir rappelé à la mémoire des personnes présentes les différentes manifestations qui ont eu pour résultat de nous faire grandir dans notre propre estime et dans celle des autres peuples qui habitent ce continent.

" Rappelons-nous, entre autres, ai-je dit alors, les trois commémorations de la bataille de Ste Foye : l'enterrement des restes des victimes, la pose de la première pierre et le couronnement du monument en plaçant sur le sommet la statue donnée par le prince Napoléon ; la célébration successive par l'Université Laval, de plusieurs événements importants de l'histoire ; l'arrivée de Mgr de Laval, la fondation du Séminaire de Québec, la découverte du Mississipi, les noces l'or de Pie IX ; alors, en 1874, les grandes fêtes de la société St Jean-Baptiste de Montréal, et, la même année, la célébration du second centenaire de l'établissement du diocèse de Québec ; le 31 décembre 1875, la commémoration, par la Société littéraire et historique de Québec et par l'Institut canadien, de la défense de Québec contre Arnold et Montgomery; en 1877, la première convention des littérateurs canadiens, à l'occasion de l'inauguration de la bâtisse de l'Institut canadien à Ottawa. enfin, en 1878, le transport des restes de Mgr de Laval de la Basilique à la chapelle du Séminaire de Québec.

Depuis la célébration de 1880, nous avons à enrégistrer la réunion des Acadiens et des Canadiens à Memramcook, l'inauguration de la statue du héros de Chateauguay, à Chambly, et enfin la réunion des Canadiens-Français à Windsor, Ont.

Dans tous ces heureux événements, la plus grande harmonie n'a cesse de régner parmi les fils de la famille franco-américaine, et l'écho de ces fêtes patriotiques s'est répercuté jusqu'à celles que nous célébrons aujourd'hui, avec tant d'enthousiasme.

Je ne parlerai pas des nombreuses conventions tenues dans différentes parties des Etats-Unis, par nos frères émigrés. Celles-ci sont devenues, pour eux, une institution spéciale, dirigée avec méthode et dans un esprit vraiment patriotique. Ce sont ces réunions des Canadiens-Français, aux Etats-Unis, qui ont inspiré l'idée des trois grandes fêtes de 1874, 1880 et 1884, pendant lesquelles on a cherché à réunir en une seule les différentes branches de notre race répandues sur les différentes parties de l'Amérique.

Les deux vieilles villes de Québec et de Montréal sont rivales dans la noble tâche de rappeler au berceau de leur nationalité, même pour un jour seulement, les représentants des diverses colonies canadiennes.

Ces deux villes méritent l'amour et la vénération de tous ceux qui connaissent notre histoire. Si, en 1835, Montréal, la première, a célébré la fête nationale, organisée par M. Duvernay et présidée par M. Jacques Viger ; quelques années plus tard, en 1842, grâce au patriotisme du Dr Bardy et de quelques amis, dont deux, MM. Aubin et Rhéaume, sont actuellement en cette ville, Québec célébrait cette fête, après les événements importants de 1837 et 1838. Ici la naissance, là, la résurrection ! C'était un acte méritoire alors, de lever l'étendard national, et il n'y avait rien de surprenant à ce que Québec, qui avait le moins souffert, prit le devant. La société St Jean-Baptiste de Montréal se réorganisait, l'année suivante.

Les deux villes ont les mêmes souvenirs historiques : leurs noms rappellent à la mémoire les mêmes héros glorieux, les mêmes luttes, le même courage, les mêmes alternatives de bonne et de mauvaise fortune.

Dans les deux, sur l'orgueilleux promontoire qui a été le témoin de centaines de batailles et qui est actuellement couvert des plus anciennes églises, des plus vieux monastères, et de ce grand édifice qui élève si haut le nom de Laval, aussi bien qu'au pied de la montagne où Maisonneuve planta la croix qu'il avait portée lui-même sur ses épaules, en cet endroit comme premier soldat du Christ, cette montagne dont le sommet est couronné par un des plus no-

bles monuments religieux de ce continent, le Canadien-Français de toute l'Amérique trouve sa vieille mère-patrie dans son plus touchant aspect.

Bien plus, messieurs, pour une personne qui a vécu pendant plusieurs années dans la ville de Champlain et dans celle de Maisonneuve, comme la chose m'est arrivée, et pour celui qui a pris, dans ces villes, une part active dans la vie publique et qui, dans les jours de malheur, a laissé dans chacune, des personnes chères à son cœur, une partie de lui-même, il est difficile de dire dans laquelle des deux il trouvera la plus grande force de courage, de charité, de sympathie et de foi religieuse et patriotique. Il n'y a donc rien de surprenant dans le fait que nos compatriotes de toutes les parties de la Confédération et des Etats-Unis répondent avec une hâte égale à l'appel de l'une ou de l'autre de ces villes et que la démonstration actuelle rencontre autant de succès que celles de 1874 et de 1880.

M'est-il nécessaire, messieurs, de vous démontrer ce succès ? Il parle par lui-même et sur un ton que ma faible voix ne pourrait égaler. Ces gens qui sont venus de si loin, mais qui, cependant, nous ressemblent, nous aiment tant, paraissent être des nôtres.

Ces drapeaux, ces arcs de triomphes, qui ajoutent tant à la beauté de notre ville, toutes ces grandes choses que l'on a fait et spécialement la messe au pied du Mont-Royal qui nous rappelle si vivement les plaines d'Abraham, toutes ces choses nous parlent éloquemment. Elles parlent de deux choses, comme l'a si bien dit le prédicateur de ce jour : Religion et Pays.

Nous aurons à traiter ces deux questions, sous leurs diverses formes et dans de plus grands détails, durant ce congrès.

Ayant à indiquer brièvement ce qui devra se faire, laissez-moi féliciter l'honorable et savant président de la société St-Jean-Baptiste et ses zélés collaborateurs, sur le résultat de leurs nobles efforts, et permettez-moi, de même, de vous indiquer une phase de cette fête qui n'est pas nouvelle, mais qui est plus fortement manifestée dans cette occasion que dans les autres.

Nous avons déjà eu occasion, en d'autres circonstances, de citer avec joie les paroles flatteuses des représentants de Sa Majesté, au sujet de notre nationalité. La phase sur laquelle je vais insister n'est pas moins importante C'est la participation généreuse et spontanée à nos fêtes, non-seulement de ceux qui ne parlent pas notre langue, mais encore de ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses, une participation qui nous fait bien augurer de l'avenir.

Et afin d'indiquer ce qu'il y a de charmant et de spontané dans ces sentiments, je vais citer quelques sentences extraites des articles publiés en anglais dans le numéro du *Journal du Dimanche*. Ce sont quelques pensées que j'ai cueillies et réunies comme dans un bouquet patriotique ; car il me faudrait trop de temps pour citer toutes les belles choses que ces écrivains ont dans leurs écrits.

M. Dawson dit :

" Montréal est située non-seulement à la réunion des eaux, mais aussi à la réunion des races, et ici devait être le lien des plus grandes sympathies et il l'est. Ainsi, nous, Canadiens-anglais, considérons avoir une large part dans les œuvres qui ont illustré les pages de l'histoire de notre pays; est-ce que nous ne venons pas tous du même sol ?"

J'extrais ce qui suit de l'écrit de M. John Reade :

" Je considère cette qualité comme de la plus haute importance pour l'établissement d'un état ou d'une nation. Ce n'est que lorsqu'on observe les malheureuses conséquences de son absence, qu'on apprécie réellement sa valeur, et si l'on me demandait ce que je crois être la principale mission du canadien-français sur ce démocratique continent de l'ouest, je dirais : de préserver au milieu de nos ardentes luttes politiques, les conditions en quelque sorte grossières et peu fécondes de la vie américaine, ces traditions d'amabilité, de politesse, de vénération, qui sont le plus précieux héritage venu au monde moderne de l'âge de la chevalerie et de la foi.

En citant M. Lespérance, l'orateur dit qu'il l'avait gardé pour le dernier, non pas parce qu'il était notre compatriote et co-religionnaire, mais parce qu'il nous offrait ses félicitations au nom des américains de toute origine, et spécialement au nom de ceux qui, comme lui, sont les descendants des émigrés canadiens, aux Etats-Unis.

M. Lespérance dit : Je représente plus spécialement encore cette grande classe d'américains, qui descendent des Canadiens, qui ont l'anglais pour langue maternelle, qui sont imbus de littérature anglaise, qui croient et pensent en anglais, mais gardent, en dépit de tout, un petit coin de leur cœur pour le berceau français.

Nous sommes des épaves jetées sur une vaste mer de continent, mais un grand nombre sont venus s'échoir sur les rives du noble St Laurent et se sont identifiés à la terre de nos aïeux.

Le congrès de Québec entendit M. Edmont Mallet, qui occupe une haute position à Washington, et qui parla dans le même sens.

C'est de plus un des résultats de ces nombreuses conventions qui ont eu lieu aux Etats-Unis ; non-seulement elles empêchent la langue française de perdre du terrain, mais elles lui en font même gagner.

Une des séances du congrès sera entièrement consacrée à la discussion des intérêts des Canadiens-français, demeurant en dehors de la province de Québec. Les Acadiens, les Canadiens de toutes les parties des Etats-Unis, du Haut Canada, de Manitoba et du Nord-Ouest auront l'avantage d'une discussion libre. Ce ne sera pas la moins intéressante pour cela, parce que cela introduira de nouveaux problêmes de noms qui ne nous sont pas familiers.

Le seconde séance sera consacrée aux intérêts sociaux et nationaux ; le quatrième à la colonisation, l'immigration, le repatriement et agriculture ; enfin, la dernière séance, aux intérêts littéraires et artistiques.

Cette séance est consacrée à nos intérêts religieux et moraux.

Des voix mieux autorisées que la mienne traiteront ces grandes questions : "La Religion et les Mœurs." Le temps n'est plus, hélas ! où il n'était pas nécessaire que ces choses fussent représentées comme étant le plus ferme soutien d'un peuple. Grâce aux défections de la nature humaine, grâce à l'aveuglement volontaire d'une portion de la société, tout doit être rétabli par des preuves. Mais ce n'est pas dans notre pays qu'une pareille démonstration est nécessaire, et si elle l'était, la meilleure démonstration serait notre histoire nationale. Nous sommes la preuve vivante, irréfutable de la nécessité des bonnes mœurs pour l'existence et même pour le simple développement numérique d'une population, comme aussi de la nécessité du sentiment religieux pour la conservation des mœurs et de cette force vitale que l'on nomme le patriotisme.

A partir de nos premiers missionnaires, les Récollets, les Jésuites, les prêtres de St Sulpice ; à commencer par Mgr de Laval et ses auxiliaires venus de la France, notre nombreux clergé a sans cesse travaillé à renverser tous les obstacles, à maintenir les traditions du passé, à poser l'avenir sur des bases solides, et à remplir le cadre des ordres réligieux supprimés après la conquête.

La science empruntant de la religion son infaillible lumière, a été conservée dans les séminaires de Québec et de Montréal; elle a permis à notre nationalité de vivre, car cette réponse d'Aristote à ceux qui lui demandaient quelle différence il y a entre l'homme instruit et l'ignorant n'est que trop vraie : "La même différence qu'il y a entre l'homme vivant et l'homme mort."

Dès lors, la voie nous fut ouverte, et depuis elle n'a jamais été réellement close ou obstruée.

Les paroles touchantes de Mgr de Pontbriand, dans son mandement publié immédiatement après la capitulation de Québec, et par lesquelles il demande des prières pour l'Eglise et pour le pays, et pour les âmes de Montcalm et de ses braves compagnons d'armes, furent en réalité le testament de l'épiscopat ; elles relient Mgr de Laval à Mgr Brunn ; elles forment cette chaîne qui joint les luttes du passé avec celles de nos jours, et nous rappellent Laval, Talon, Frontenac, Plessis, Bédard, Papineau et Lafontaine.

Maintenant que les champs de notre histoire ont été explorés par les travaux des Garneau, des Ferland et des Faillon ; aujourd'hui que les noms de nos héros, de nos héroïnes, de nos martyrs, des défenseurs de nos libertés politiques se retrouvent sur les lèvres de l'enfant comme dans la mémoire du vieillard ; à présent que nos libertés religieuses et politiques nous sont acquises,—plus que jamais, en face de Dieu et de nos consciences, notre sort est entre nos mains. Sur notre prudence, notre énergie et notre modération ; sur l'union étroite de l'épiscopat, du clergé et du peuple, reposent désormais ces grands intérêts de la religion et des bonnes mœurs, qui doivent occuper notre attention ce soir.

Souvenons-nous que la religion et le patriotisme puisent leur force spéciale dans l'amour, que ce mot de religion renferme l'idée d'un lien unissant les âmes entre elles, que l'amour comporte le respect mutuel et la confiance chez tous ceux qui, prêtres ou laïques, ont assumé la responsabilité de conserver et de développer tout ce que nous avons acquis, de fonder et de protéger toutes les institutions dont nous avons besoin.

Oui, messieurs, lorsque nous comparons le passé au présent ; lorsque, à la place des quelques pauvres écoles qui aidaient à nos deux séminaires et à nos couvents isolés à conserver parmi nous les rudiments des lettres humaines, nous voyons cette grande université, ces nombreux collèges, ces écoles de tous degrés, depuis la simple école primaire jusqu'à l'école normale et technique, ces nombreuses communautés religieuses, tant d'hommes que de femmes, ces enfants de Saint-Ignace qui ont suivi les traces des Brebeuf et des Lallemand et ont

été des émules de Ravignan et de Félix ; ces enfants de St Dominique, disciples et compagnons de Lacordaire et de Montalembert ; lorsque notre commerce, nos industries et notre littérature séduisent l'attention des autres peuples ; lorsque cette petite population, abandonnée sur les rives du St. Laurent, et dont l'on prédisait la décadence par l'ignorance et l'immobilité, a pu surmonter tous les obstacles, rompre toutes les barrières, et se distinguer dans toutes les carrières que la Providence a ouvertes au génie de l'homme ; lorsque nous la voyons se multiplier prodigieusement, et établir des colonies ici et là et les maintenir ; nous nous demandons si c'est bien là un rêve ou une réalité, et si, rêve ou réalité, tout cela n'est pas trop beau pour durer !

Mais cela durera, car c'est dans l'ordre providentiel, et nous avons une mission reconnue par tous, et nous et nos enfants nous devons lui conserver la même fidélité que nos ancêtres lui ont témoignée.

C'est à vous, Messeigneurs et messieurs qui nous avez fait l'honneur de consentir à porter la parole devant ce congrès, qu'il appartient de nous exposer les plus sûres méthodes de remplir cette noble mission.

A vous d'abord, Mgr Fabre, évêque de ce vaste diocèse non-seulement situé au confluent des grandes rivières et des diverses races, comme on l'a dit déjà, mais aussi où l'on voit le plus de mélange des idées et des passions, à vous il appartient de nous entretenir sur les intérêts moraux de notre pays.

Vous êtes né au milieu de nous, vous avez été témoin de plusieurs des événements qui font notre gloire et notre force, et vous continuez noblement la tâche commencée par vos prédécesseurs. N'étiez-vous pas évêque, et ce titre ne fut-il pas au dessus de tous les autres, je vous dirais encore :— "Fils d'un patriote, vous ne pouvez pas être autre chose vous-même qu'un patriote." Et pour toutes ces raisons, j'exprime le désir de toute l'assistance en priant respectueusement Votre Grandeur de nous adresser maintenant la parole. (Applaudissements.)

MONSEIGNEUR FABRE

Des applaudissements prolongés saluent Sa Grandeur, lorsqu'Elle se lève.

"Ma position d'évêque de Montréal m'ayant imposé l'obligation d'accepter l'invitation d'adresser la parole à cet auditoire d'élite, je crains réellement de ne vous dire rien de nouveau, lorsque tant d'excellentes choses viennent déjà de vous être dites. Je puis, néanmoins, constater que cette assemblée représente en quelque sorte la tendance qui prévaut par toute l'Europe à former des unions, mais, grâce au ciel, cette tendance se manifeste ici dans un sens bien différent. Notre réunion de ce soir, loin d'être organisée pour une fin de destruction, l'a été pour le bénéfice général de nos compatriotes. Nous avons appelé nos frères de la terre étrangère, non pour les inciter à la révolte, mais pour les unir et les affermir dans leurs travaux pour la bonne cause. Nous voulons stimuler le sentiment catholique partout où il y a des Canadiens-Français.

Je me rappelle qu'étant à Paris, en 1879, j'ai entendu le vénérable cardinal qui est à la tête de l'église de France, dire aux élèves d'un lycée, en ma présence, et en me désignant comme représentant le Canada : "C'est là que nous devrions aller pour retrouver la France qui n'est plus ici." (Applaudissements prolongés).

Voyageant en Angleterre, à la question plusieurs fois répétée d'où venait notre attachement au drapeau britannique, je répondais invariablement : "Nous sommes des sujets fidèles parce que nous sommes catholiques."

Lorsque je vois les groupes canadiens-français des Etats-Unis demander des prêtres catholiques canadiens-français, je n'ai aucune crainte sur leur prospérité et leur bonheur futur, car lorsque, parmi les Canadiens-Français, le sentiment religieux est vivace, tout va bien.

Nous vivons au milieu d'une population mixte sans, néanmoins, venir en conflit avec nos frères protestants, et pourquoi ? Parce que nous sommes catholiques, et que, comme tels, nous avons appris à aimer tous les hommes.

Le respect que les Canadiens-Français témoignent pour les lois sacrées du mariage est une autre garantie de leur prospérité et de leur bonheur futur, et c'est une grande consolation de voir les nombreux enfants de nos nombreuses familles.

Je suis heureux de saisir l'occasion de remercier ici l'ancien juge Loranger, ici présent, et les honorables juges Papineau et Jetté pour les services rendus aux lois sacrées du mariage par leurs écrits et leurs jugements.

En terminant, permettez-moi d'exprimer l'espoir que nos compatriotes de la terre étrangère perpétueront les saines traditions qu'ils ont reçues de leurs parents canadiens français.

Applaudissements prolongés.

LETTRES D'EXCUSES

L'honorable M. Loranger donne communication de la lettre suivante, de M. Claudio Jannet.

Nous publions aussi, à la suite, les lettres reçues de la part des autres invités français.

Paris, 38 rue de Varennes, 7 juin 1884.

Cher Monsieur,

Je reçois seulement aujourd'hui votre invitation en date du 15 mai, à assister à la convention canadienne à Montréal.

Je regrette vivement d'être retenu par des occupations qui ne me permettent pas de m'y rendre, car je conserve un excellent souvenir de l'accueil que m'a fait en 1880 la *Société St Jean-Baptiste* de Montréal et j'eusse été très heureux de me retrouver cette année au milieu de ses membres.

De toutes les institutions que j'ai admirées, au Canada, la *Société St Jean-Baptiste* est celle qui m'a le plus frappé. Après votre clergé si instruit et si patriote, c'est certainement à elle que le peuple canadien-français doit d'avoir si énergiquement développé sa nationalité et ses remarquables aptitudes. Elle remplit un rôle éminemment utile, en groupant sur le terrain commun de la défense de la nationalité les hommes que séparent les divisions de partis inévitables dans un gouvernement libre. La *Société St Jean-Baptiste* avec ses réunions, où l'âme même de la patrie semble passer pour vous animer tous d'un souffle généreux, tempère toutes ces dissensions et les empêche de devenir préjudiciables à l'avenir du pays.

Vous donnez un grand exemple au monde en plaçant en tête de votre programme comme base de votre nationalité, la reconnaissance des principes catholiques. Vous reprenez ainsi le grand rôle que la Providence avait assigné à votre mère patrie. Tant que la France y a été fidèle, elle a crû en grandeur morale et en puissance matérielle. L'éclipse momentanée, je l'espère, que subissent ses destinées est dû précisément à la déviation que des causes funestes ont imposée à son génie et qui l'ont éloignée de ses traditions.

Honneur à vous, vrais fils de la France, qui continuez ces traditions et reprenez si noblement l'héritage de cette destinée !

Le large sentiment populaire, qui inspire vos hommes publics et qui se manifeste si bien dans les réunions de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, a parfaitement saisi les deux grands objectifs qui s'imposent à votre activité :

Occuper fortement le sol du Canada, rallier et grouper en un faisceau tous les groupes de Canadiens dispersés sur le continent nord-américain !

Mon éminent ami M. Rameau a démontré, dans des ouvrages placés au premier rang dans la science, la supériorité dont avaient fait preuve les Canadiens-Français dans la colonisation de leur territoire. Cette supériorité vous assurera le succès définitif, j'en ai la conviction, et c'est toujours avec le plus vif intérêt que je suis la marche de vos sociétés de colonisation. C'est là l'objet le plus digne d'appeler l'attention de vos hommes d'Etat et de vos législatures.

Quant à grouper les Canadiens dispersés aux Etats-Unis, c'est là l'œuvre propre de la *Société St Jean-Baptiste* s'appliquant, comme vous le dites si bien dans votre programme, à maintenir l'union entre le clergé et le peuple et secondant les efforts de ces prêtres missionnaires, dont j'ai constaté le zèle vraiment apostolique aux Etats-Unis, de ces maîtres d'écoles si dévoués à leur religion et à leur nationalité, de ces religieuses hospitalières, qui sont l'auréole resplendissante de la civilisation chrétienne et qui se multiplient avec une si merveilleuse fécondité dans vos foyers chrétiens.

Avec des populations canadiennes compactes dans toutes les provinces de la Puissance et jouissant du plein développement de l'autonomie politique, vous exercerez une attraction de plus en plus puissante sur les Canadiens des Etats-Unis. Vos excellents collèges catholiques, vos établissements si remarquables d'enseignement supérieur, attireront, je l'espère, de plus en plus leurs enfants et leur assureront cette formation complète de l'intelligence et des facultés de l'âme, qui ne peut être obtenue sûrement que dans un milieu complètement chrétien, comme l'est toujours, grâce à Dieu, la province de Québec avec ses deux nobles cités : la ville de Champlain et la ville Marie !

La providence réserve de hautes destinées au peuple canadien-français, et il sera récompensé sûrement d'avoir pris cette belle devise *aime Dieu et vas ton chemin* ! Dans votre vaste nouveau monde, j'espère que les conflits sanglants de la guerre seront inconnus et que c'est uniquement sur le terrain pacifique des luttes économiques et de l'émulation des différentes races que vous aurez à combattre.

Les hautes vertus de la famille canadienne, la solide base que vous donnez à votre constitution nationale, en la liant indissolublement au Catholicisme, doivent assurer à votre race des succès définitifs. Elle recouvrira et dominera pacifiquement les autres races plus nombreuses et plus riches au début, mais qui ayant moins de vertus morales ont par là même moins de force de conservation et d'expansion. Déjà, l'importance croissante qui est reconnue à l'élé-

ment canadien français dans la république américaine, est du plus heureux présage.

J'ai donc l'espérance que ce vingtième siècle, à l'aurore duquel un certain nombre d'entre nous assisteront, verra de grandes choses accomplies par la race française dans le nouveau monde, et d'avance je salue la France américaine des âges à venir.

Parfois, en faisant des rêves, l'on en fait à tout âge,—je m'imagine que je finirai un jour sur les rives du St-Laurent, dans votre belle et hospitalière cité et que je donnerai un fils aux grandes œuvres qui sont en préparation au milieu de vous. Mais, en attendant, la date de la St-Jean-Baptiste ramène toujours à mon foyer une fête de famille. Nous cueillons les rameaux d'érable et aimons à chanter *Vive la Canadienne !*

Saluez pour moi tous les membres de la *Société de St-Jean-Baptiste* de Montréal. Rappelez-moi tout particulièrement au souvenir de l'honorable M. Chauveau et du juge Loranger qui, il y a quatre ans, présidaient des fêtes semblables, et croyez toujours vous même, cher Monsieur, à mes sentiments de bien affectueuse estime.

CLAUDIO JANNET.

Paris, 8 juin 1884.

A Monsieur Gustave Lamothe, secrétaire du comité d'invitation de l'Association St Jean-Baptiste, à Montréal.

Monsieur,

Je suis très touché et je vous remercie cordialement de l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour la grande convention que les Canadiens-français doivent tenir à Montréal, le 24 de ce mois, ainsi que pour les fêtes destinées à célébrer le 50me anniversaire de la société St Jean-Baptiste.

Vous savez, monsieur, de quelle profonde sympathie je suis animé envers les Canadiens-Français. Je n'ai jamais laissé échapper l'occasion de la manifester, soit personnellement, soit dans les journaux que je dirige, et je serais heureux de pouvoir l'affirmer une fois de plus, en allant assister à la démonstration solennelle qui se prépare à Montréal.

Mais je suis irrévocablement retenu à Paris par les exigences du devoir professionnel, plus impérieuses encore à cette époque de l'année, où la session parlementaire impose à la presse politique un redoublement de travail et d'activité.

En vous exprimant mes sincères regrets, ai-je besoin d'ajouter que, du moins, je m'unirai par le cœur et par la pensée aux membres de votre grande société, et que je me ferai un honneur et un plaisir de leur prêter le concours du *Moniteur Universel*, du *Monde Illustré*, etc, etc, pour mettre en lumière, aux yeux du public de la mère-patrie, l'œuvre qui intéresse à un si haut degré la famille canadienne-française.

C'est vous dire, Monsieur, que j'accueillerai avec empressement toutes les communications, soit pour articles, soit pour gravures, relatives à la convention et aux fêtes qui vont s'ouvrir le 24 juin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de haute considération.

PAUL DALLOZ.

Paris, le 9 juin 1884.

Monsieur,

Je reçois à l'instant l'invitation que vous me faites l'honneur de m'adresser. J'ai un très-vif regret de ne pouvoir m'y rendre. Notre session législative n'est pas terminée, et de plus, des affaires personnelles exigent impérieusement ma présence ici, précisément à la fin du mois. Un de mes plus vifs désirs est de visiter le Canada et de porter aux Canadiens-Français le témoignage de l'ardente sympathie des catholiques de la Vieille France. J'aurais été très-heureux, je vous assure, de pouvoir saisir cette occasion de réaliser ce projet. Dieu, je l'espère, m'en offrira une autre.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et de mon cordial dévouement.

LUCIEN BRUN.

Paris, le 9 juin, 1884.

Monsieur,

Je vous suis bien profondément reconnaissant de votre bonne lettre du 19 mai et de votre gracieuse invitation à la fête du 24 juin prochain.

Le Canada, si près de la France par le cœur, est malheureusement trop éloigné géographiquement, pour me permettre d'entreprendre à nouveau une excursion parmi vous.

Ai-je besoin de vous en exprimer tous mes regrets ? Ai-je besoin de vous dire avec quel plaisir je serais retourné sur les bords du St Laurent, j'aurais revu votre magnifique pays et entendu par delà les mers l'éloquente expression des sentitiments si élevés de vos compatriotes ?

La fête de Québec m'a laissé des souvenirs trop vibrants pour que je ne déplore pas amèrement de me trouver dans l'impossibilité d'assister à celle de Montréal ; et Montréal lui-même m'a accordé une trop chaleureuse hospitalité pour que mon désir

de revoir votre bonne et belle ville ne soit pas décuplé par la nouvelle des grands et imposants préparatifs que vous faites pour la solennité de la St Jean-Baptiste.

Je vous remercie de bien grand cœur, monsieur, d'avoir pensé que je ne pourrais rester indifférent à cette touchante démonstration religieuse et patriotique.

Pourquoi faut-il que je ne puisse vous exprimer ma gratitude autrement que par lettre ! J'espère au moins que vous pourrez lire entre ces lignes l'attachement profond et sincère que j'ai conservé et que je conserverai toujours pour le cher Canada.

Mon plus vif désir est de retourner un jour vous rendre visite. Quand on a connu Montréal, Québec et les Canadiens on ne peut que souhaiter de les revoir.

Veuillez bien être l'interprête de mes sentiments les plus cordiaux auprès des membres de votre comité, et agréez, monsieur, l'assurance de mon dévouement bien réellement et sincèrement reconnaissant et confraternel.

CTE DE FOUCAULT,

Paris, 8 juin 1884.

Monsieur,

Je suis très touché et très reconnaissant de l'honneur que vous voulez bien me faire. Ce serait pour moi une grande joie, si je pouvais me rendre à votre gracieuse invitation.

Par malheur, la raison de santé qui, l'an dernier, m'a empêché de partir au mois de mai pour le cher Canada, ne me permet pas, cette année encore, d'entreprendre ce voyage.

Il faut que je reste au logis avec tous mes regrets.

Mais au 24 juin, en vos jours de nobles fêtes, par la pensée, de tout cœur, je serai avec vous et avec tous ceux qui, en cette circonstance, donneront un témoignage d'affection au Canada.

Veuillez, Monsieur, me garder un bienveillant souvenir et agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

XAVIER MARMIER.

Paris, le 11 juin, 1884.

Monsieur,

Vous m'avez fait un grand honneur, en me conviant aux fêtes et réunions dont le cinquantième anniversaire de la St Jean-Bte va être l'occasion à Montréal. Les liens d'affection qui m'unissent au Canada et la sympathie que m'inspirent particulièrement vos travaux m'auraient fait vivement désirer répondre à votre appel et si je n'avais écouté que mon cœur je me serais bien gardé d'y manquer. Mais sans compter les travaux parlementaires qui sont, en ce moment, en pleine activité, une foule d'occupations me retiennent à Paris, et bien à regret, je suis forcé de m'unir seulement de cœur à votre grande convention.

Veuillez agréer, monsieur, avec l'assurance du profond chagrin que me cause cette détermination, l'hommage de ma haute considération.

A. DE MUN.

MGR LAFLECHE

Véritable ovation, lorsque se lève le vénérable prélat. L'on dirait que la salle va crouler sous le tonnerre des applaudissements plus que prolongés. Voici le résumé de son discours improvisé :

Une force a réuni cette assemblée : c'est le patriotisme. Quels sont les éléments constitutifs de cette force ?

Comme toutes les forces, le patriotisme doit être dirigé intelligemment si l'on veut qu'il produise de bons résultats. La vapeur opère des merveilles à l'avantage de l'homme lorsqu'elle est bien dirigée, mais par une mauvaise direction elle devient un effrayant engin de destruction. Et de même le patriotisme mal guidé enfante les plus grands désastres.

Le patriotisme est l'une des plus grandes forces morales, car il a ses racines dans les plus nobles sentiments du cœur humain.

Il faut, avant de poursuivre, noter qu'il y a une différence entre la nationalité et le patriotisme, aussi grande qu'entre une racine et une fleur.

Que doit-on entendre par nationalité ? Ce mot vient du verbe *naître*. Il y a des nations qui vivent sous un gouvernement étranger, et parmi des races étrangères. Ainsi les Juifs. Ce n'est donc que par la naissance que nous avons une nationalité. Par la naissance, nous devenons les enfants du péché et notre premier langage est celui de la douleur. Cela s'explique par la chûte originelle.

Ce qui fait une nationalité, c'est l'éducation. Prenez l'enfant d'une mère civilisée et faites-le élever dans la hutte d'un sauvage. Il apprendra le langage du sauvage. Placez l'enfant d'un sauvage sous les soins d'une mère civilisée, et il aura le langage, les idées et les mœurs de la civilisation.

Le langage est donc le premier élément de la nationalité. Avant que Dieu eut confondu le langage des constructeurs de Babel, il n'y avait pas de nationalité. Dans la Sainte Ecriture, nous ne trouvons la

trace d'aucune nationalité avant le déluge. La seule distinction qui existait était celle d'enfants de Dieu et d'enfants des hommes.

Après le déluge, nous ne voyons pas non plus de nationalité. Les peuples demeurèrent divisés en familles sous le gouvernement des patriarches, jusqu'à ce que la divine Providence jugea à propos de les diviser par groupes.

S'il y a une chose qui tient au cœur d'un homme, c'est le langage qu'il a appris de sa mère ; ceux qui ont vécu longtemps sur la terre étrangère sont très-puissamment émus par le son de la langue de leur enfance.

Les Canadiens doivent bénir Dieu pour la belle langue qu'il leur a donnée. C'est un héritage précieux ; gardons-le-bien, et ne le perdons jamais.

Les Canadiens sont un peuple greffé sur une plante étrangère, et c'est à cela qu'ils doivent en partie leur conservation nationale. Ils ont échappé aux horreurs de la révolution française.

L'on se demande souvent pourquoi ils sont si loyaux ; la raison est dans la gratitude pour la protection reçue.

Ils sont Français du fond de leurs cœurs mais Français de la Nouvelle-France. Nous trouvons chez nous la langue et les coutumes de la France de Louis XIV ; les mœurs policées de cette antique France subsistent sous nos toits.

Ne parlons donc pas anglais sans nécessité, et si nous le parlons, ne le parlons pas trop bien. Il n'y a rien que j'aime comme un Canadien-Français parlant mal l'anglais. Ne permettons jamais à la langue étrangère de s'asseoir à nos foyers.

Mais il y a un autre élément plus puissant, dans la nationalité. L'enfant commence à un certain temps, à retenir des idées, à former des conceptions, et si celles-ci sont vraies, elles s'infusent en lui. Si le père est un catholique sincère, l'enfant sera un catholique. La foi est le second élément dans la nationalité ; c'est le lien le plus fort et le plus puissant pour unir les hommes. Ils ont reçu toutes les lumières de la foi de leurs ancêtres.

Les enfants ont généralement la foi de leurs parents, il cite les juifs comme exemple. Pourquoi l'Angleterre a-t-elle fait de si grands efforts pour nous enlever notre foi catholique et pourquoi leurs efforts ont-ils eu si peu de succès ? Parce que cette foi de notre enfance est le lien national.

Si aujourd'hui, les Canadiens se rendent dans les plaines lointaines de l'Ouest, cela est dû à l'établissement dans cet endroit d'églises catholiques. Il y a 66 ans que l'Eglise a planté là l'étendard de la religion. C'est ce qui assure l'avenir. Grâce aux travail de M. Provencher et de Mgr Taché, l'Eglise fondée dans l'Ouest est aujourd'hui prospère. Le séminaire, les couvents et les écoles, en sont la preuve. Le langage et la foi sont les vraies sources du patriotisme. Ce fut pour ces deux grandes choses, qu'autrefois les paysans canadiens se battirent. Souvenons-nous toujours que nous sommes canadiens et catholiques.

Un troisième élément entre dans la nationalité ; c'est l'amour des objets qui ont d'abord frappé la vue de l'enfant, le sol qui a porté son berceau et la tombe de ses ancêtres, tout ce qu'ils peuvent désigner par ces mots : la patrie.

C'est en cela que l'on trouve le secret de la force du patriotisme.

Sa Grandeur termine en disant qu'on reconnait le vrai Canadien en celui qui aime sa langue, sa foi et le lieu de sa naissance.

M. l'abbé Colin et M. de Lorimier adressent ensuite la parole et la première séance du Congrès est close.

Grande Procession Nationale

MERCREDI, 24 JUIN.

A 8 heures précises devait partir la procession ; déjà (depuis cinq heures du matin) une foule de gens, avides de voir, s'étaient réunis autour du Champ de Mars ; mais pour des causes incontrôlables le signal du départ n'a été donné qu'à 9.30 heures.

Au coup de la bombe la procession se mit à défiler.

Il était 2.30 heures quand la procession se termina ; elle vint briser ses rangs sur le Champs de Mars et aux abords de la place. Immédiatement après, eut lieu la bénédiction de la première pierre du monument national.

Les orateurs dont les noms suivent ont adressé la parole : le Révérend M. Levesque, MM. L O David, A E Poirier, l'hon M. Beaubien ; M. Rhéaume, président de la société St Jean-Baptiste de Québec, M. Benjamin Sulte, M. L Allard, l'hon M. Mercier, l'hon M. Lacoste et quelques autres.

Les recettes ont été nombreuses ; chacun est venu verser son obole sur l'autel de la patrie. Il était près de sept heures quand cette partie du programme de la journée se termina.

A huit heures du soir, au terrain de l'Exposition, commencèrent les exercices du caroussél. Rien de plus beau, de plus brillant, de plus précis que ces évolutions de nos vaillants cavaliers.

Le roi, entouré de sa cour, a assisté à ces brillants exercices.

La musique du 65e bataillon et plusieurs autres firent entendre leurs joyeux accords et il était dix heures, lorsque les exercices se terminèrent.

LE CONGRES NATIONAL

TROISIÈME JOUR—JEUDI.

(Le discours de M. le Supérieur de St. Sulpice est reproduit *in extenso* à la suite des travaux du troisième jour.)

DEUXIEME SÉANCE.

La deuxième séance de ce Congrès a eu lieu le matin, et a duré de 8½ heures à 1 heure, au lieu ordinaire.

L'assistance, moins nombreuse que la première fois, était cependant encore considérable.

La séance s'est ouverte par quelques mots de l'hon. M. Chauveau, regrettant que des personnes appelées à porter la parole ne fussent pas inscrites surle programme, et aussi qu'à la dernière séance M l'abbé Levesque et le Rév. P. Turgeon n'aient pas pu être entendus, et ajoutant que le Rév. P. Turgeon avait été inscrit, sur sa propre demande, le dernier sur la liste des orateurs qui devaient alors être entendus.

Il lit ensuite les lettres des messieurs suivants, qui s'excusent de ne pouvoir assister au Congrès : M. l'abbé Bruchési, Québec, M. Alph Leroy, Belgique, M. le juge-en-chef Bermudez, de la Louisiane, et M. Jansen, consul de Belgique.

L'hon. M. Trudel est alors appelé.

NOS DROITS ET NOS DEVOIRS

DISCOURS DE L'HON. M. TRUDEL

Jusqu'à présent, la Société Saint-Jean-Baptiste a limité son action à un quadruple objet :

Avant aujourd'hui, la célébration annuelle de notre grande fête nationale a été une expression de notre patriotisme, une manifestation de notre force numérique, une affirmation de nos droits nationaux et enfin un jour de ralliement où, oubliant nos dissensions, nous nous rappelions que nous sommes tous frères, et échangions entre nous de cordiales poignées de mains. Tel n'était pourtant pas le but unique que les fondateurs de la St-Jean-Baptiste lui avaient assigné ; et la devise gravée sur ses armes : "rendre le peuple meilleur" témoigne de la haute portée morale qu'ils avaient voulu donner à leur fondation. Rendre le peuple meilleur, sauvegarder notre religion, notre langue et nos lois, c'était le double but de ses fondateurs, but, certes, bien louable, qui à lui seul était bien digne assurément de leurs efforts et qui eût suffi à leur gloire.

Mais voici qu'un nouvel avenir beaucoup plus important, se dessine à nos yeux et impose à notre St Jean-Baptiste des devoirs plus étendus et un développement plus vaste.

Depuis une vingtaine d'années, voilà que nos compatriotes, autrefois isolés au sein de la grande république américaine, se sont groupés partout en paroisses, en villages et en sociétés régulières ; voilà que ces groupes renferment tous les éléments constitutifs d'une société parfaite. L'organisation paroissiale qui jadis a fait la province de Québec est en train de faire à notre nationalité, au sein de la grande république, une existence régulière, forte, indépendante, la plaçant au-dessus des vicissitudes et des événements qui pourraient porter atteinte à sa prospérité.

Et ce fait n'est pas accidentel ; il ne se borne pas à quelques lieux isolés. Ces groupes canadiens se comptent maintenant par centaines et, non-seulement, constituent des villages entiers, mais forment même la majorité dans plusieurs villes importantes de la Nouvelle Angleterre.

Oui, dans certaines villes américaines, les Canadiens-français peuvent élire le maire de la localité et le choisir s'ils le veulent parmi les nôtres. Et dans plusieurs villes où ils sont encore en minorité, on apprécie tellement leur influence, on est si fier de leur alliance, que les premiers magistats de la ville et les principaux personnages de l'Etat se font un honneur d'assister à leurs fêtes nationales.

Si à ce fait important l'on joint celui que, dans les provinces maritimes, se révèlent partout des groupes solidement constitués d'Acadiens ; si en outre l'on songe que, dans notre nord-ouest, d'autres groupes non moins importants s'échelonnent presque sans interruption jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses ; si enfin l'on songe que, par la force d'expansion extraordinaire de notre race, ces groupes de Canadiens-français placés de proche en proche vont bientôt se réunir, l'on voit que la marche continue de l'élément français depuis les rives de l'Atlantique jusqu'au Pacifique finira bientôt par compléter son évolution et occupera une vaste zône de pays d'un océan à l'autre ; les nombreux jalons qui ne sont aujourd'hui que des groupes disséminés çà et là devant

finir par former l'une des plus puissantes nations du globe, s'appuyant au nord à la baie d'Hudson, et à l'ouest et à l'est aux deux Océans.

Ce sera alors que notre nation canadienne-française accomplira dans sa plénitude, sur le continent d'Amérique, l'admirable mission que sa mère-patrie a remplie au sein de la vieille Europe.

Déjà notre rôle de peuple apôtre et de pionniers de la civilisation est dans une très grande mesure accompli.

Nous ne sommes demeurés que soixante dix mille et déjà notre église de Québec compte par soixantaines les églises américaines, les diocèses de ce continent dont elle est la mère.

Nos missionnaires remplissent l'Amérique et ont promené en tous sens la croix de Jésus-Christ qui est l'étendard de la vraie civilisation.

Nos sœurs de charité, non contentes de fonder partout sur tous les points du Canada, des Etats-Unis et de l'extrême Nord-Ouest, tant canadien qu'américain, des couvents, des hospices, des hôpitaux, etc; non contentes de s'établir dans les montagnes Rocheuses, sur les points les plus reculés de la Rivière McKenzie et jusque dans l'Alaska, sont allées implanter leurs œuvres fécondes et régénératrices au sein même du Chili, du Pérou, du Brésil et de divers autres états de l'Amérique Méridionale.

Voilà donc ce qu'est aujourd'hui la nationalité canadienne-française. Or, cette extension extraordinaire, le développement grandiose de son action et l'avenir que prédisent ses œuvres actuelles, imposent à la société St Jean-Baptiste des devoirs nouveaux.

C'est à elle qu'incombe la gigantesque tâche d'organiser toutes ces forces, de coordonner ce mouvement général vers les quatre points cardinaux, de régulariser davantage cette action.

Or, c'est pour se préparer à ce travail qu'elle vous a tous réunis, messieurs, vous tous venus de tous les points du continent pour représenter tous les groupes canadiens de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire toutes nos forces. C'est, si je le comprends bien, l'objet principal de ce Congrès National. La séance d'aujourd'hui (26 juin au matin) a pour sujets à traiter, tous ceux qui tombent sous le titre général "d'Intérêts nationaux et sociaux."

L'on m'a assigné, dans cet immense travail, le sujet de "Nos droits et nos devoirs."

Pour traiter convenablement un tel sujet, il ne suffirait pas d'un simple entretien d'une demi-heure : il faudrait un livre.

Nos droits et nos devoirs ! Ces deux mots résument en quelque sorte toute la vie religieuse et sociale d'un peuple.

Nos droits et nos devoirs : voilà la synthèse de notre existence nationale.

Or, je m'empresse de le dire : bien que, abstractivement, je considère la question de nos droits aussi importante, au point de vue des intérêts nationaux, que la question de nos devoirs ; bien que, vis-à-vis notre patrie, le principal de nos devoirs religieux et sociaux consiste à sauvegarder les droits de notre culte et ceux de notre nationalité, j'avoue que nos droits me causent infiniment moins d'anxiété que nos devoirs. La raison en est que Dieu semble avoir fait de nos droits l'objet d'une sollicitude particulière, que leur conservation me paraît un fait de l'ordre Providentiel, tandis que l'exécution de nos devoirs dépend entièrement de nous ; elle ne repose que sur notre volonté.

Dieu protège visiblement nos droits ; notre histoire en est une preuve manifeste.

Or, *ce que Dieu garde est bien gardé* ! tandis que nous pouvons, d'un moment à l'autre, par notre faute nous rendre tout-à-fait indignes de la mission qui nous est assignée. Alors, le peuple canadien ne faillirait pas à sa mission par la perte de ses droits ; il y faillirait en se rendant indigne et incapable de l'accomplir.

Nos droits les plus précieux et que, pour cette raison, il nous importe surtout de sauvegarder sont :

1o Nos droits religieux : Droit, à l'exercice de notre religion catholique, telle qu'elle est, c'est-à-dire dans toute sa plénitude et avec une liberté absolue.

2o Droit à l'usage et à l'emploi de notre belle langue française, droit à l'éducation telle que nous devons la vouloir et telle que nous la voulons, droit à nos coutumes, à la conservation de nos lois, droit à notre territoire comme premiers occupants, comme enfants du sol.

Voilà les droits qui me paraissent les plus importants, les plus essentiels. Il est bien vrai qu'à un autre point de vue, je devrais mettre sur la ligne de nos devoirs les plus importants, nos droits politiques en ce sens qu'ils sont notre meilleure sauvegarde et que l'exercice que nous en avons est le moyen le plus efficace de sauver les autres droits et de les maintenir dans leur intégrité ; mais il me parait que, considérés en eux-mêmes et dans leur importance intrinsèque, les premiers sont les plus importants.

Or, je dis que nous avons la plénitude de ces droits. Ils nous sont garantis solennellement, non-seulement par les articles

de la capitulation de Montréal et le traité de Paris ; ils le sont par une possession actuelle, non interrompue de plus de cent ans, avec l'assentiment favorable du Souverain.

Les droits de notre culte, qui sont les principaux, sont formellement reconnus à l'Eglise catholique et à sa hiérarchie toute entière.

Par exemple, quand il est dit aux documents que je viens de mentionner : " Il sera permis à l'Evêque catholique romain d'user de ses dûs et droits accoutumés," il ne s'agit pas de tel ou tel évêque personnellement ; il s'agit de l'Evêque en titre. Par là, le gouvernement britannique a reconnu tous les droits de la hiérarchie telle qu'elle existe en vertu de l'institution canonique. Car l'Evêque n'est Evêque que par l'investiture de sa haute autorité par Notre-Saint-Père le Pape lui-même.

Celui-là seul que le gouvernement impérial reconnait comme Evêque est celui qu'a nommé le Pape et nul autre : Voilà pour les droits du clergé. Ils ont pour origine reconnue, l'institution papale.

Quant aux droits de la religion en elle-même, ils sont également clairs : ce qui nous est garanti, c'est le *libre exercice de la religion catholique*. Or, la religion catholique n'est telle qu'à la condition d'être tout ce qu'elle est, d'être reconnue dans toute son intégrité. Et l'Eglise Catholique est telle qu'elle n'existe et par conséquent, l'on ne peut en avoir l'exercice, qu'à la condition qu'on n'y retranche pas la moindre parcelle de ses dogmes,

L'un de ces dogmes, c'est l'infaillibilité doctrinale du souverain Pontife, c'est la liberté de l'Eglise, c'est sa complète et absolue indépendance de tout pouvoir humain. Une église qui ne serait pas " une société parfaite et pleinement libre " ne serait pas l'Eglise catholique ; la religion pratiquée par une église non société parfaite et pleinement libre, ne serait pas la religion catholique. Par conséquent, nous donner le libre exercice d'une telle religion ne serait pas exécuter les clauses du traité.

De là, suit nécessairement que des restrictions apportées par l'Etat à l'éducation, de façon à la soustraire au contrôle que l'enseignement dogmatique donne à l'Eglise, seraient une violation formelle du traité.

J'ai le libre exercice de ma religion. Or, l'un des exercices de cette religion est l'accomplissement de l'obligation de soumettre au contrôle de l'Eglise l'éducation donnée dans le pays. Donc, toute mesure de l'Etat me privant du bénéfice de ce contrôle est une violation du traité. J'ai droit à des lois soumettant l'éducation au contrôle de l'Eglise ; j'ai le droit à des lois me permettant l'exercice du devoir de soumettre l'éducation de mes enfants au contrôle de l'Eglise.

Or, tous ces droits : Droits du culte, droit de notre langue, droit au territoire, droit au sol, la Providence nous les a non pas seulement conservés, mais elle nous en a doublé, je dirai même sous quelques rapports décuplé l'exercice, de telle façon que les droits dont nous avons aujourd'hui la plénitude sont tels que, jamais, nos ancêtres n'eussent osé en ambitionner la possession. Il y a plus : il y a tels de ces droits que l'on ne songerait pas à nous disputer et qui cependant, il y a 25 ans à peine, étaient l'objet de notre plus anxieuse sollicitude.

Par exemple, nos pères ont lutté en héros pour conserver dans la vallée du St-Laurent un pied à terre au Catholicisme.

Cette capitulation de Montréal, scellée du pommeau de leurs épées, avec combien d'anxiété ne stipule-t-elle pas le libre exercice de la religion catholique dans le Canada?

Eussent-ils pu croire raisonnablement qu'après la conquête, en moins d'un siècle, le modeste Evêché, de Québec dont ils ont voulu assurer le maintien aurait, comme un arbre gigantesque, couvert toute l'Amérique, non seulement l'Amérique découverte par les découvreurs français ; non seulement l'Amérique établie par les colons Anglais, mais même toute l'Amérique septentrionale appartenant aux Hollandais, aux Portuguais et aux Espagnols ! Même, toute l'Amérique découverte par les Russes !

Vers 1866, il n'y a que 18 ans, nous luttions laborieusement pour assurer les droits de la langue française et de notre nationalité dans les limites de la Province de Québec. Et ce succès de conservation de nos droits nationaux dans Québec paraissait incertain aux plus ardents patriotes. Il y avait même alors des Canadiens français de haute position qui regardaient cette conservation comme une chimère et qui, dans la certitude où ils étaient que notre anglification et la perte de notre langue n'était qu'une affaire de temps, anticipaient sur notre anglification et bannissaient en quelque sorte le français de leur foyer domestique.

Eh bien! maintenant, la parfaite conservation de notre langue dans Québec, même sa prépondérance absolue ne fait plus de doute pour personne.

Or, ce n'est pas tout : aujourd'hui, l'Acadien du littoral de l'Atlantique, tout comme le colon canadien rendu au pied des Montagnes rocheuses, ont droit à l'usage de leur langue ; et la langue française est,

tout comme là langue anglaise l'une des deux langues officielles parlées de droit de l'Atlantique au Pacifique.

Il en est de même de nos droits au territoire : l'Acadien, indignement chassé du sol qui l'a vu naître, il y a cent cinquante ans, ne peut-il pas, tout aussi bien que l'Anglais ou l'Ecossais se tailler pour ses enfants de larges patrimoines sur n'importe quel point du territoire canadien ? Le Canadien-français ne peut-il pas aujourd'hui aller fonder des villages français à des centaines de lieu au delà du point où s'est arrêté notre immortel découvreur Varenne de La-Verandrye ?

Au point de vue du territoire, donc, de même qu'au point de vue de la langue et de la religion, la Providence nous a conservé ou restitué dix fois plus de droits que nous n'eussions osé en espérer, même dans nos rêves les plus exagérés.

Et ne dirait-on pas aujourd'hui que ces migrations au-delà de la ligne 45ième, que jusqu'à il y a 20 ans, nous avons considérées comme une calamité, comme un désastre national, ne dirait-on pas qu'elles ont été des corps expéditionnaires lancés par la Providence à la conquête de tout l'ancien territoire découvert par nos pères et arrosé par le sang de nos martyrs ?

Combien Dieu ne se joue-t-il pas des plus habiles conceptions du génie humain ! Avec quelle astucieuse habileté la diplomatie américaine ne taillait-elle pas dans notre territoire au siècle dernier, de façon à ne nous laisser qu'une langue de terre bien étroite au sud du St. Laurent ! Eh bien ! aujourd'hui, nos Canadiens envahissent tellement les Etats de la nouvelle Angleterre ; leur puissance de reproduction est telle que, d'après des calculs très-modérés, on arrive à la conclusion qu'avant cent ans, peut-être même avant 50 ans, ils formeront une majorité dans cette partie des Etats-Unis, et auront ses destinées entre leurs mains.

Je ne voudrais pas exprimer des vues trop optimistes ; mais j'avoue que j'ai foi dans le mérite de nos colons apôtres et dans le sang de nos missionnaires martyrs.

Je crois que tout le territoire qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang, ou l'équivalent de ce territoire, reviendra à leur nation, si toutefois elle ne s'en rend pas indigne.

Ce que nous anticipons au delà de la ligne 45e s'est réalisé depuis 25 ans, dans les cantons de l'Est.

Qui ne se rappelle la prépondérance anglaise qui existait là, il n'y a que quelques 15 à 20 ans, et pourtant 20 ans ont suffi pour rendre nos compatriotes maîtres d'une région où, il y a 20 ans, ils n'exerçaient pas même la plus petite influence municipale.

Mes espérances ne vont pourtant pas jusqu'à espérer que la race française ne reprenne la belle vallée du Mississipi, découverte par Joliette, Marquette et Lassalle ; mais je crois que l'équivalent nous sera donné vers l'ouest, en terres que n'ont pas explorées les anciens découvreurs français.

Je le répète donc : quant à nos droits, la Providence les sauvegarde et nous en réserve un exercice dix fois plus considérable que celui que nous anticipions, même dans nos espérances les plus invraisemblables.

J'avais donc raison de dire que nos droits ne doivent nous inspirer aucune appréhension.

Il me reste à parler maintenant de nos devoirs. C'était la partie sur laquelle je me proposais surtout d'insister ; c'était celle qui, à mes yeux, était la plus importante de mes observations ; et, pourtant, je ne l'aborderai même pas. J'ai déjà, depuis plusieurs minutes, dépassé le temps qui m'avait été assigné.

Une simple réflexion, pourtant, pour mettre sous vos yeux, d'une manière plus saisissante, cette vérité : qu'il nous faut être beaucoup plus anxieux à l'article de nos devoirs qu'à celui de nos droits.

De nos jours, on ne cesse de rappeler au peuple quels sont ses droits. Mais très rarement lui parle-t-on de ses devoirs.

Et, pourtant, ces termes de droits et de devoirs sont corrélatifs. Les droits imposent l'accomplissement du devoir que fait naître l'exercice du droit.

Je choisis un exemple qui est de tous les jours. En pays constitutionnel, c'est le peuple, c'est l'électeur qui gouverne. Chacun, d'une façon bien différente : et le simple électeur qui choisit le député, et le député qui met le ministre au pouvoir et l'y maintient, chacun, disons-nous, met à sa façon, la main au gouvernail de l'Etat. C'est le droit incontestable de chacun. Mais quel devoir l'exercice de ce droit suppose-t-il ?

O peuple ! tu es souverain, c'est toi qui gouvernes par ton vote, ne cesse-t-on de dire à l'électeur. Voilà bien le droit. Et ce droit, il n'est pas en péril. Mais le devoir ?

N'est-il pas vrai que, si l'électeur a ainsi le droit de choisir son député et indirectement ses gouvernants, ministres, juges, etc, puisque tous sont choisis par ceux constitués en autorité par son vote, il découle de l'exercice de ce droit un devoir sérieux, une responsabilité terrible ? S'il a le droit de gouverner à sa façon, n'a-t-il pas le devoir d'agir de manière à ce que le pays soit

parfaitement gouverné ? N'est-il pas responsable de tous les abus, de tout le mal que font ceux qu'il a ainsi constitués en autorité par son vote ? Et ce devoir, comment l'exerce-t-il ?

Je ne veux pas faire ici le tableau lugubre et décourageant de l'électeur exerçant la franchise sous l'impulsion de l'ivrognerie, de la corruption et de motifs pires encore. Je me demande seulement si ce devoir de voter, il l'exerce avec connaissance de cause et après avoir sérieusement étudié et examiné comment il doit s'y prendre pour remplir ce devoir.

Et de fait, le peut-il ? Dix-neuf fois sur vingt, le vote n'est-il pas pour lui un simple jeu de hasard où il ne peut ni de près, ni de loin, se rendre compte de l'effet de son vote ?

Et n'est-il pas vrai que, plus souvent encore, l'électeur est dans l'impossibilité absolue de savoir comment voter pour servir la cause du bien. Et en parlant ainsi, je ne parle pas des illettrés. Combien parmi les classes instruites vont déposer leur vote, sans connaître rien du mérite des questions politiques pour ou contre lesquelles ils votent ! Même les hommes experts dans la politique, que les devoirs de leur état mettent durant six mois dans l'impossibilité de suivre au jour le jour les questions, ont-ils des idées justes et une connaissance bien précise touchant le mérite des mesures qui sont l'objet du débat ?

J'irai plus loin. Je vois ici plusieurs juges qui sont d'anciens hommes d'état ; je vois nombre de députés comptant parmi l'élite de nos hommes d'état actuels les plus intelligents et les plus instruits.

Eh bien, je leur demanderai combien de fois sur environ cent cinquante votes qu'ils ont donnés par session, combien de fois ils ont donné un vote parfaitement raisonné et en parfaite connaissance de cause ; par conséquent, combien de fois ils ont accompli parfaitement cet impérieux devoir que leur imposait leur droit incontestable et si précieux de voter ?

Et si le devoir est si difficile à accomplir pour les hommes qui ont fait de la politique une étude spéciale l'objet spécial de leur existence, combien ne doit-il pas l'être pour la grande majorité des simples électeurs ?

Et pourtant, sur le vote nous jouons presque continuellement les destinées de notre patrie, de notre nationalité !

Le devoir à accomplir est donc pour nous, Canadiens-français, incomparablement plus digne de notre sollicitude que la revendication de nos droits.

Après l'hon. M. Trudel, l'honorable juge A. B. Routhier est invité, et salué par des applaudissements prolongés.

DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER

M. le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il me semble qu'il m'appartient, à titre de Québecquois, de féliciter cordialement et chaleureusement la grande et belle ville de Montréal pour les grandes et belles manifestations dont elle nous donne le spectacle.

Le premier rang qu'elle occupe déjà sous tant de rapports parmi les autres villes du Canada, elle va le prendre dans les annales des fêtes de la nation, et ses sœurs n'en seront pas jalouses, grâce à l'accueil fraternel qu'elles reçoivent dans ces jours mémorables.

Une seule restriction est permise en ce qui concerne ce Congrès, qui ne réunit pas d'auditoire assez nombreux. Si j'en devais juger par le nombre de nos auditeurs, je devrais croire que Montréal est une ville bien plus petite que Québec.

Mais quel beau spectacle a été la procession d'hier ! Jamais, peut-être, notre race ne s'est affirmée dans un pareil déploiement de jeunesse, de force et de beauté. Toute la nation semblait marcher à l'accomplissement de ses destinées, tête haute, libre, ne s'inclinant que devant la Croix, fière du passé, contente du présent, pleine de confiance en l'avenir.

Une chose, pourtant, m'a tout particulièment frappé dans ce spectacle heureux, paisible et triomphant ; c'est le contraste qu'il présente avec la situation pleine d'anxiétés, d'incertitudes et de terreurs de la société européenne.

Vous le savez, je viens de visiter encore une fois le vieux monde, et il me semble convenable et intéressant, en un jour comme celui-ci, de faire ressortir ce contraste et d'en tirer une leçon utile aux intérêts nationaux et sociaux du Canada français. Tel est l'objet que je me propose dans les quelques mots que je viens vous adresser.

Ce n'est pas dans le vieux monde, messieurs, qu'il faut chercher la sécurité, la stabilité, et la confiance en l'avenir. Le sol de l'Europe tremble et toutes les voix prophétiques les plus autorisées y présagent des catastrophes.

Sans doute, il y a là, comme ailleurs, des optimistes qui voient tout en rose ; mais ils ne se rencontrent guère que parmi les savants, qui, retirés au fond de leurs cabinets, pâmés d'admiration devant leurs découvertes, sont convaincus

que la science suffira à sauver les sociétés en péril.

Écoutez leur enthousiasme puéril :

" Nous avons transformé la terre, s'écrient-ils, et l'âge d'or que la science prépare va bientôt briller sur le monde. Déjà nous en voyons poindre l'aurore.

" Le moyen-âge avait fait de ce monde une vallée de larmes où l'humanité déchue devait pleurer une prétendue faute originelle, et attendre dans les rigueurs de la pénitence une félicité plus que problématique au-delà du tombeau.

" Grâce à la science, nous allons faire de cette vie une merveille de bien-être, de plaisirs, de jouissances et de beauté.

" Grâce à nos découvertes, l'homme parcourt maintenant la terre comme sa maison. Il la porte dans sa main avec plus de vérité que Charlemagne.

" D'abîmes redoutables qu'elles étaient jadis, les mers sont devenues pour lui d'immenses voies de communication, et des palais flottants le transportent d'une rive à l'autre. Des dragons de feu, entraînant d'innombrables convois humains, parcourent les continents avec une rapidité effrayante. Des fils mystérieux sillonnent les airs, courent au fond des océans, et permettent aux antipodes de causer ensemble.

" Où le moyen-âge élevait des cloîtres, nous avons bâti des usines, et des milliers de machines fournissent maintenant du travail à des milliers d'hommes.

" Encore quelques années de progrès, et nous remettrons l'homme en possession de ce paradis terrestre qui lui fut donné au commencement, s'il faut en croire la légende chrétienne."

Telles sont, Messieurs, les illusions que les savants caressent au fond de leurs laboratoires ; et ces rêveurs naïfs n'entendent pas les cris de la rue, où gémissent les déshérités et les souffrants ! Ils ne s'aperçoivent pas que des bas-fonds de la société montent des clameurs formidables qui troublent le sommeil des souverains et de leurs ministres !

Et cependant, messieurs, le grand péril social qui menace aujourd'hui le vieux monde est imminent, et les hommes d'Etat dignes de ce nom ne s'y trompent pas.

Hélas ! messieurs, tout admirables qu'ils soient, les progrès de ce siècle étonnant n'ont pas diminué le nombre des malheureux ; et devant le riant tableau que les optimistes font passer sous leurs yeux, leur désespoir ne fait que grandir.

" Rendez-nous plutôt les cloîtres, s'écrient les uns, afin que nous puissions y pleurer en paix nos illusions perdues, et ne plus voir votre société maudite, édifiée sur vos prospérités insolentes et sur nos infortunes imméritées.

Et trouvant les cloîtres fermés, ils mettent fin par le suicide au rêve de douleur qui fut leur vie.

Les autres, qui forment le grand nombre, organisent dans les ténèbres l'armée des Révoltés, et, parlant de la société comme Caton parlait de Carthage, ils disent : " *delenda est*, il faut qu'elle soit détruite."

Ils sont à l'œuvre, et tout récemment, j'entendais le Père Monsabré s'écrier du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris :

" Messieurs, la masse des pauvres et des prolétaires s'entasse, comme une montagne volcanique, près des riantes collines où vous jouissez. N'entendez-vous pas gronder le feu de ses jalousies et la lave de ses colères ? Ne voyez-vous pas monter au ciel la noire fumée de ses revendications ? Habitants d'Herculanum et de Pompéies, sauvez vous ! Ce Vésuve humain va crever. Demain, les inégalités sociales disparaîtront dans une catastrophe, jusqu'à ce que notre incurable sottise les ait rétablies."

Voilà, messieurs, la grande menace qui plane au dessus des sociétés dans l'ancien monde. C'est la guerre sociale, universelle, implacable, ayant à sa disposition comme moyen d'action la puissante organisation des sociétés secrètes.

II—Mais il y a un autre nuage qui assombrit encore l'horizon du vieux monde. Il y a une autre guerre non moins terrible qui, d'un jour à l'autre, pourra changer en ruines des villes aujourd'hui florissantes : c'est la guerre internationale ou européenne.

Les peuples européens s'y attendent et s'y préparent. Ils fourbissent leurs armes, ils remplissent leurs arsenaux de munitions et d'engins destructeurs, et tous les hommes capables de porter les armes se font soldats.

J'ai traversé l'Allemagne, et son aspect militaire m'a épouvanté. La ruche immense où tant d'abeilles industrieuses distillaient naguère le miel de la science est maintenant remplie de guêpes qui bourdonnent un chant de guerre, et dont l'aiguillon menaçant impose le respect et la crainte.

Partout, même dans les plus petites villes, on voit se mouvoir la nation de fer. Partout, des garnisons et des Champs de Mars. Partout résonnent les fanfares, les cliquetis d'armures, et les pas cadencés des

régiments qui passent. Caserne immense, perpétuellement en travail, et enfantant tous les jours de nouveaux automates d'acier.

Tel est l'aspect de l'Allemagne ; et celui de la France n'est pas plus rassurant, hélas ! Ne vient-elle pas d'adopter encore une nouvelle loi de recrutement ? Et cette nouvelle loi ne fait-elle pas des soldats de tous les Français sans exception, ni distinction, ni privilège ?

C'est en vain qu'on a dit au gouvernement : Mais vous allez ruiner le commerce, vous allez compromettre l'industrie, vous allez mettre fin à des existences nécessaires, vous allez enfin rendre impossible le recrutement du clergé. Le gouvernement n'a voulu rien entendre, et la dernière objection l'a probablement encouragé, au lieu de le détourner de son projet. La loi a été votée à la chambre des députés, et ce vote démontre que l'intérêt militaire prime tous les autres, et que l'on prévoit l'imminence d'une conflagration universelle, et de guerres épouvantables.

Mais, allez-vous me dire peut-être, comment se fait-il que les peuples qui se vantent le plus de leur civilisation et de leurs progrès entretiennent et nourrissent chez eux ce dragon insatiable de la guerre qui dévore leurs enfants ?

Ah ! Messieurs, nous touchons ici à l'un des plus grands problêmes de la vie des peuples, à l'énigme toujours renouvelée des sacrifices sanglants. Je me suis souvent posé cette question : pourquoi Dieu, qui est la bonté, qui est la douceur infinie, pourquoi notre Dieu d'amour semble-t-il avoir soif de sang humain ? Pourquoi permet-il ces douloureuses hécatombes ?

Sans doute il n'en serait pas ainsi si la prévarication originelle de l'homme n'avait pas trahi les desseins primitifs de la création.

Sans doute la chute, et la malédiction qui l'a suivie, ont rendu la terre à jamais inféconde pour les vertus, et ce sont les rosées sanglantes qui lui rendent la fertilité. Mais le problème de la guerre appelle une autre solution : c'est que les crimes des hommes, toujours plus nombreux, appellent toujours de nouveaux châtiments ; c'est que notre Dieu est non-seulement la bonté, mais qu'il est aussi la justice, et le Ciel répond aux révoltes de la terre en lui demandant des sacrifices. Ce n'est pas assez que le Fils de Dieu lui-même ait offert son sang et que le Ciel inexorable l'ait accepté. Il faut que l'homme continue de sacrifier à la Divinité qu'il continue d'offenser ; et comme il refuse de lui offrir les hosties non sanglantes que la religion chrétienne met à sa disposition, Dieu le condamne à payer l'impôt du sang.

Malgré lui, il le paiera, ce tribut douloureux, et la terre deviendra comme un immense autel où fumera le sang des victimes humaines pour satisfaire à la justice divine.

O peuples, que le Christ semble avoir rachetés en vain, quand donc comprendrez-vous que tous vos traités solennellement signés et scellés par vos souverains sont de nulle valeur, et que c'est avec Dieu qu'il faut faire la paix ?

O terre qui méditez constamment de nouvelles révoltes contre Dieu, et vous, cieux, dont la foudre gronde sans cesse, quand donc déposerez-vous les armes et conclurez-vous une alliance durable et définitive.

III—Guerre sociale, guerre internationale, voilà donc, messieurs, quels sont les fléaux terribles qui menacent l'Europe. N'avais-je pas raison de vous dire qu'il y a un contraste saisissant en cette situation et la nôtre ? Grâce à Dieu, nous n'avons pas à redouter ces lamentables calamités ; nous avons la paix sociale, et nul peuple ne songe à nous faire la guerre.

Notre armée permanente n'est qu'une garde d'honneur et nous n'avons pas au milieu de nous ces nouvelles couches sociales qui travaillent ailleurs au renversement de toute autorité et de tout ordre.

Et maintenant, messieurs, quels devoirs nous impose cette situation heureuse et tranquille que la Providence nous donne ?

Il en est deux surtout dont la patrie, il semble, réclame l'accomplissement avec instance.

Le premier, c'est de ne pas troubler la paix sociale que Dieu veut bien nous donner, par de vaines querelles, par de mesquines dissensions, par des tempêtes dans un verre d'eau. Ne voyez dans mes paroles aucune allusion quelconque à personne, ni à aucune querelle particulière. Mais ne pensez-vous pas comme moi que nous sommes nés querelleurs et que nous ne résistons pas assez à ce penchant de notre nature ?

Cessons, Messieurs, de nous déchirer, et de représenter comme des hommes malhonnêtes ou comme de mauvais catholiques tous ceux qui ne pensent pas comme nous.

Combattons l'erreur ; combattons les idées révolutionnaires qui font tant de mal à l'Europe, et qui traversent les mers. Mais n'oublions pas que la charité est une vertu qu'il faut pratiquer avec d'autant plus de perfection qu'on est meilleur catholique, et

mettons fin à ces luttes fratricides qui n'ont souvent pour cause que des divergences d'opinions.

Rappelons-nous que nous sommes les disciples de celui que les anges ont annoncé en chantant : "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !" Or, je vous le demande, Messieurs, est-ce que nos compatriotes ne sont pas en très grande majorité des hommes de bonne volonté ?

Regardons les choses de haut, et les aspérités qui nous semblent aujourd'hui des montagnes ne nous apparaîtront plus que comme des grains de sable.

N'oublions pas qu'un navire peut faire naufrage dans la mer la plus calme, si les ais se disjoignent et font des fissures dans la coque. Or, les divisions intestines dans une nation, ce sont des fissures dans le navire.

Notre second devoir nous est indiqué par Dieu lui-même comme étant un fruit naturel de la paix. L'Ecriture Sainte décrit ainsi le règne de Dieu sur terre.

"Une nation ne lèvera plus le glaive contre une autre nation, et les peuples ne marcheront plus au combat les uns contre les autres. Ils forgeront leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles."

Voilà, messieurs, quels doivent être les fruits merveilleux de la paix. Vous savez de quel rayon de gloire est enveloppée cette arme noble qu'on appelle l'épée ? Eh ! bien, l'écrivain inspiré couronne ici d'une auréole plus belle encore, ces vulgaires instruments qu'on appelle la faucille et la charrue !

O mes compatriotes qui portez l'épée, et qui, assoiffés de gloire militaire, voudriez peut-être avoir l'occasion de tirer votre arme du fourreau, contentez-vous de monter la garde aux frontières de la patrie et livrez-en le sol tout entier aux semences fécondes et lucratives de la paix.

Place aux agriculteurs ! Place aux colonisateurs !

Que le glorieux clairon des batailles reste longtemps muet dans nos fertiles campagnes ! La musique que mon pays préfère, c'est le son des cloches annonçant le baptême de ses nombreux enfants ; ce sont les hymnes sacrés qui remplissent ses églises ; c'est la chanson du laboureur revenant le soir au logis à travers ses champs couverts de riches moissons : c'est le refrain du petit pâtre mêlant sa voix claire aux bêlements de ses troupeaux.

Si donc, Messieurs, vous sentez en vous-mêmes une sève, une activité, des forces et des ressources pécuniaires que vous veuilliez mettre au service de la patrie, employez-les à promouvoir l'agriculture et la colonisation. Et quand vous rencontrerez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a si justement nommés apôtres de la colonisation, saluez, Messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe.

C'est le conquérant pacifique, qui ne verse d'autre sang que le sien. Il ne fait pas la guerre à ses compatriotes ; il la fait aux éléments, à notre climat rigoureux, aux broussailles qui se sont emparées du sol. Les ennemis qu'il abat, ce sont les forêts. Les conquêtes qu'il rêve, ce sont des déserts à fertiliser, des savanes à transformer en villages.

Voilà les combats que je propose à tous ceux qui ont l'humeur belliqueuse. Qu'ils consacrent à coloniser leur budget de la guerre, et la patrie les acclamera comme des bienfaiteurs.

Je termine par deux mots qui résument tout ce que je viens de vous dire : le grand intérêt social du moment, c'est la paix ; et le grand intérêt national, c'est la colonisation.

L'HON. M. ROYAL

En le présentant à l'auditoire, l'hon. M. Chauveau rappelle qu'autrefois il eût occasion de couronner dans cette enceinte même l'hon. M. Royal alors élève du collège du Gésu, et l'on disait alors : "Ce jeune homme ira loin !" Eh bien ! oui ! il a été loin.

L'honorable M. Royal parle en les termes qui suivent :

Parmi les sujets proposés à l'étude par le Congrès national, celui de l'autonomie des provinces me paraît singulièrement digne de fixer l'attention dans les circonstances actuelles.

Nous nous sommes réunis de tous les coins du Canada pour célébrer la patrie, sans doute ; mais c'est encore et plus peut-être pour examiner la situation, énumérer nos forces, adopter un but commun et harmoniser les volontés et les efforts.

L'éclat des fêtes, la splendeur des cérémonies, l'immense concours du peuple, la parole des orateurs, tout cela enivre et fait battre le cœur plus vite dans les poitrines : mais s'il n'en devait rester qu'un simple souvenir, rien d'utile, rien de pratique pour la Religion et la Nationalité, nous nous serions trompés.

Je l'avouerai : c'est le caractère d'utilité pratique donné par le Congrès à cette grande manifestation nationale qui emporte surtout mon suffrage et mon admiration.

Il n'y a pas à en douter, les jours d'é-

preuve sont arrivés pour le régime politique de 1867. Partout l'opinion s'inquiète ; il y a du malaise ; les provinces s'agitent, et l'avenir sans être menaçant n'est pas sans nuages. La constitution de 1867 serait-elle destinée à un échec inévitable ? Je ne le crois pas ; mais l'heure me semble bien choisie pour jeter dans le courant des idées quelques formules courtes, claires, saillantes sur cette question vitale de l'autonomie des provinces.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour en parler qu'aucun des partis politiques n'en a encore fait un article de son programme.

Il y a 17 ans que nous pratiquons la constitution de 1867 ; certes, ce n'est pas moi qui tairai mon admiration des progrès matériels accomplis dans ce court espace de temps. Mais la grandeur morale d'un pays se mesure-t-elle toujours sur le chiffre de la circulation monétaire, sur le mouvement du commerce et de l'industrie d'après les grandes entreprises publiques ? On peut en douter. Ces choses passent et sont soumises aux disputes de l'homme comme aux caprices du temps.

Ce qui intéresse avant tout, c'est la somme de bonheur assurée au peuple, ce sont les institutions qui garantissent ses autels, sa foi, ses foyers et son histoire, s'il en a une.

Messieurs, le rêve d'une république universelle, rêve des loges maçonniques, sera toujours un crime et une abomination sociale parce qu'entr'autres choses il supprime l'idée des nationalités.

Or, qu'est-ce que c'est qu'une nationalité ?

C'est, si je ne me trompe, le triomphe d'un peuple dans ce grand combat pour l'existence, combat qui devient de plus en plus rude. C'est la formation, pénible souvent, lente toujours, d'une société ayant une langue, une civilisation, un caractère, une littérature et une philosophie qui lui sont propres. La Grèce et Rome chez les anciens, la France et l'Angleterre chez les modernes sont des nationalités distinctes ; ces divers peuples ne sauraient être confondus avec aucun autre. Leur autonomie est parfaite.

Ce mot de nationalité se trouve sur toutes les lèvres dans ces fêtes retentissantes dont nous sommes les acteurs empressés et les témoins enthousiastes ; est-ce que nous possédons vraiment une nationalité présentant toutes les marques de celles des pays que je viens de nommer ?

Messieurs, nous ne saurions être confondus avec les populations qui nous entourent ; nous avons presque tous les éléments constitutifs des fortes nationalités, et nous pouvons marcher d'un pas sûr vers l'ordre de choses qui en sera le glorieux couronnement.

Notre foi si vive et si admirable,—notre union intime avec le clergé, notre organisation religieuse, notre langue, notre histoire, notre existence séculaire sur ce continent, nos aptitudes aux choses de l'esprit plutôt qu'aux choses positives,—tout jusqu'à nos défauts— et nous en avons,—empêche que nous soyons noyés par la vague montante de l'immigration de langue anglaise.

Vous le savez ; il manque encore sans doute un trait essentiel à notre nationalité si nous la comparons à celles du vieux monde. Ce trait c'est l'indépendance politique. Nous nous possédons à l'intérieur ; l'Angleterre avec une rare sagesse nous a fait le peuple le plus libre de la terre ; mais nous n'avons pas la plénitude de notre action à l'extérieur. Nous avons un nom, mais nous n'avons pas de drapeau, cet emblème de force et de dignité des peuples arrivés.

N'allez pas croire — Messieurs — que je veuille déplorer cette situation d'infériorité plutôt apparente que réelle, ni que j'appelle de mes vœux, avant son terme, cette suprême évolution des nationalités ; ces choses sont l'œuvre du temps, —et le temps appartient à Dieu qui mène les hommes.

Mais cette situation nous impose des devoirs à remplir, et l'un des plus essentiels est de veiller avec un soin jaloux à la conservation de notre autonomie sous le régime actuel. Sans autonomie, la nationalité est en danger ; sans autonomie que signifierait pour nous l'indépendance politique sinon un changement de régime qui renfermerait plus d'une menace pour l'avenir.

Nous avons acquis par notre long séjour sur ce continent plusieurs des bonnes qualités de la race anglo-saxonne. Notre sang s'est refroidi ; nous avons cessé de croire que parler c'est agir, et nous avons appris que le monde n'appartient pas à l'intelligence seule ; il appartient surtout à l'activité. *Violenti rapiunt illud.*

Ce pays a commencé par être colonie ; il est ensuite devenu province ; sa troisième phase sera celle de l'émancipation définitive. La Confédération a été l'aggroupement de provinces qui ont espéré trouver dans la réalisation d'une combinaison hardie, les garanties d'accord, d'ordre social, de stabilité, de puissance, et de relèvement des esprits qui préparent un peuple à ses destinées finales.

Presque vers le même temps, s'est manifesté un besoin de rapprochement entre

les groupes français que la cession du pays avait dispersés, puis immobilisés çà et là sur tous les points de la Nouvelle-France.

Nous nous sommes recherchés, et à la suite intelligente de M. Rameau, nous avons renoué la chaîne affaiblie de la communauté de notre origine, de notre caractère et de nos tendances. Nous avons trouvé un peu partout, de l'Atlantique au Pacifique, de ces groupes franco-canadiens, glorieux tronçons mutilés par les batailles et les mille vicissitudes des peuples conquis, mais qui avaient poussé de vigoureux rejetons.

Je prends la statistique officielle de 1880 et lui emprunte le dénombrement de la race canadienne-française dans les diverses parties de l'Amérique Britannique du Nord.

En 1880, la population française de Québec est de 1,073,820 âmes, sur un total de [1,357,027] ; celle d'Ontario, 102,743 [1,923,228] ; celle du Nouveau-Brunswick, 56,635 [321,233] ; celle de la Nouvelle-Ecosse, 41,219 [440,572] ; celle de l'Ile du Prince-Edouard 10,751 [108,-891] ; celle de Manitoba 9,919 [65,-954] ; celle des Territoires 2,896 [54,-446] ; celle de la Colombie Britannique 916 [49,459].

Total pour le Canada : 1,298,929 sur un chiffre total de 4,324,810, soit plus du ¼.

C'est donc près de 300,000 compatriotes épars dans les diverses provinces de la Confédération en dehors de Québec ; 300,-000 individus qui comptent sur vous, qui ont les yeux sur vous, qui se rattachent à vous, qui ne font avec vous qu'un cœur et qu'une âme. Votre union les réconforte, vos querelles les désolent, vos œuvres magnifiques les remplissent de fierté et de légitime orgueil.

Cette même statistique officielle nous montre en outre d'une façon bien éclatante l'un des traits particuliers de notre race, race latine, plus portée vers les choses de littérature et de philosophie que vers le commerce et les affaires. C'est notre supériorité.

Sur un total de 85 maisons d'éducation supérieure, collèges et universités, avec un chiffre de 5,943 étudiants, Québec en compte 44, plus de la ½, fréquentés par 4,425 élèves, soit près des 4/5 du chiffre total.

Ontario en compte 17 seulement, fréquentés par 874 élèves.

Poussons plus loin nos recherches.

Il y a, continue la statistique de 1880, dans tout le Canada, 274 pensionnats de jeunes filles, dont 186 dans Québec seulement, c'est-à-dire les ⅔, et 44 seulement dans Ontario. Ces maisons sont fréquentées dans Québec par 10,101 élèves, et dans Ontario, par 1711 seulement. Le total pour tout le Canada est de 13,064 élèves.

Nous venons de voir qu'Ontario est d'un tiers environ plus populeux que Québec; sa population s'élevait à la date précitée à 1,-900,000 et celle de Québec à 1,300,000, en chiffres ronds.

Puisque j'en suis à la statistique qui parle si éloquemment de nos belles communautés enseignantes de femmes, j'ajouterai cet autre fait qui complète l'éloge de la femme canadienne française et nous la présente sous les traits angéliques de la Sœur de charité.

Sur un total de 85 maisons de charité, Hôtels-Dieu, Hospices, Asiles, pour tout le Canada, Québec en possède 32 et Ontario 31, et 22 pour le reste du Canada.

Or, MM. je vous le demande : à quoi nous servira cet ensemble de grandes qualités, à quoi nous servira notre supériorité distincte de race latino-américaine, si le régime de 1867 nous mène tous ensemble et par une pente insensible aux abîmes de l'union législative ?

Toutes les provinces du Canada sont vivement intéressées au maintien du régime actuel à condition qu'il ne s'éloigne jamais des principes organiques adoptés à la conférence de Québec.

Quels sont ces principes ?

Il y en a deux, qui, entre tous, me paraissent les plus essentiels.

Le premier affirme l'indépendance absolue des provinces et du gouvernement fédéral dans l'exercice de leurs attributions respectives. Ces deux grands corps de l'Etat ont chacun leur vie propre, leur sphère d'action séparée et des rouages distincts destinés à prévenir ou à amortir les chocs ou les collisions possibles. De leur harmonie naîtra la grandeur de la patrie : mais aussi de leur confusion sortira la ruine certaine du Canada, ruine morale et ruine matérielle.

Le second principe, qui n'est pas moins fondamental, consacre entre toutes les provinces l'égalité absolue de droits et de devoirs vis-à-vis le gouvernement général. Je trouve ce principe solennellement proclamé par les pères de la Confédération et affirmé d'une manière non moins formelle dans la constitution de chacune des quatre provinces confédérées en 1867. Il découle de la nature même des choses.

Il ne doit pas exister dans le concert fédéral une province qui soit plus favorisée, ou mieux traitée que les autres, par le pouvoir général ; celui-ci doit appliquer à toutes la même règle, sous peine de causer tôt ou tard une explosion de rivalités intes-

tines, de jalousies et de discussions dangereuses.

Des lois claires, justes, sages doivent régler d'avance toutes les relations, tous les rapports entre le gouvernement central et les provinces, et s'appliquer dans tous les cas et dans tous les lieux.

Jusqu'ici, messieurs, nous n'avons entendu parler que des tentatives, involontaires, si vous voulez, du parlement fédéral d'empiéter par sa législation sur les jurisdictions provinciales. Il me semble, —je puis me tromper peut-être,—il me semble, dis-je, qu'on n'a pas assez dénoncé une autre tentative, à mes yeux aussi dangereuse, celle qui vise à la destruction de l'égalité des provinces entre elles.

Ces tentatives ne sont le fruit ni d'un système, ni de théories de parti ; mais elles témoignent de tendances actives, persistantes, inavouées. Elles n'apparaissent que par intermittences, semblables à ces rivières souterraines des grandes prairies de l'Ouest qui surgissent tout-à-coup sous les pas du voyageur surpris, roulent un moment, à pleins bords, leurs eaux tranquilles dans un lit profond, puis disparaissent de même pour aller plus loin, quelquefois bien loin, se perdre dans les lacs ou des marécages sans fond.

Ces deux sortes de tendances aboutiront fatalement à la destruction de l'autonomie des provinces qui est l'idée fondamentale du pacte fédéral de 1867.

Un savant magistrat, un patriote éclairé, un ancien homme d'Etat, l'honorable juge Loranger, président de la société St Jean-Baptiste de Montréal, a dernièrement, dans une série de lettres remarquables, signalé les empiètements du gouvernement général au point de vue légal et constitutionnel ; il n'a pas voulu les envisager sous leur aspect politique.

Messieurs, quelle circonstance fut jamais plus propice que celle de l'heure présente pour attirer l'attention de tous les amis de leur pays sur les résultats désastreux que nous laissent entrevoir les tendances dont je viens de parler ?

Caveant Consules : ministres, députés, journalistes, hommes politiques, voilà le danger ; voilà l'ennemi.

J'ai dit que toutes les provinces sont intéressées au même degré à défendre leur autonomie respective : j'ajouterai que la Province de Québec l'est plus que toute autre.—Pourquoi ? — Parceque l'[illegible]ier et complet épanouissement de la nationalité franco-canadienne est intimement lié au maintien de l'autonomie provinciale. L'union législative qui anéantirait celle-ci porterait un coup presque fatal à notre langue, à nos institutions et à nos lois.

Je m'arrête, messieurs : j'ai essayé dans les considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter, d'indiquer brièvement, à grands traits, où se trouve le danger, où se trouve le salut, heureux si j'ai pu faire passer dans vos âmes patriotiques les espérances et les anxiétés qui agitent la mienne.

L'HON. M. MERCIER

est appelé, et parle du patriotisme en traitant la question de nos devoirs. Il est beau de voir, en ces jours de fête de la patrie, toutes les discussions s'interrompre un moment pour faire place à l'expression de nos sentiments nationaux. L'orateur rend hommage à nos gloires nationales, et confond dans une même admiration les Lafontaine, les Morin, les Papineau, les Cartier et les Dorion. Tout en parlant des principes constitutifs de la patrie, il appuie sur la nécessité de l'instruction, et recommande de la faire pénétrer partout. (Applaudissements prolongés.]

Après quelques considérations de M. Pagnuelo, sur le passé et l'avenir de la race française en Canada, M. le recorder de Montigny est invité à prendre la parole.

M. B. A. TESTAR DE MONTIGNY

M. de Montigny, en parlant des combats livrés pour la défense de nos principes et de nos droits, crut devoir s'associer aux belles paroles de M. le juge Routhier qui avait chanté les délices de la paix si souvent compromise, dit le juge, par notre esprit querelleur de Normand.

M. de Montigny dit que nos ancêtres aimaient bien la paix aussi ; mais ils ont toujours été en guerre, et c'est grâce à leurs combats que nos institutions ont été conservées. Nos aînés et nos contemporains ont beaucoup aimé la paix aussi, et, cependant, ils ont lutté continuellement pour la revendication de nos libertés. Tous, certes, nous aimons les champs fleuris, les prés verts, le murmure des eaux et le chant des oiseaux ; mais quand le clairon sonne, jetons nous dans les combats, et c'est ainsi qu'on sauvegardera nos droits qui ne seront en sûreté que quand nous serons prêts à la guerre. Le Christ, qui a souhaité la *paix aux hommes de bonne volonté*, nous a souvent dit que la vie est un combat continuel et que nous sommes soldats.

Je vois, dit M. de Montigny, des décorations briller sur la poitrine de plusieurs de ces messieurs. Ils ont reçu ces décorations de Rome où l'on ne décore pas sans mérite. Et certes c'est pour avoir combattu, soit

dans la politique, soit dans la littérature ou ailleurs que M. le juge Routhier et les autres ont été ornés de l'insigne des braves. Et j'ose dire, a ajouté M. de Montigny, qu'ils ont soutenu plus de combats que moi, puisqu'ils sont commandeurs de Pie IX ou de St-Sylvestre, tandis qu'hier le général de Charette m'a fait remettre le titre de Chevalier de Pie IX que m'a conféré Sa Sainteté Léon XIII.

A cette nouvelle annoncée si à propos, la salle a éclaté en applaudissements. A ce moment M. le Baron de Verès, qui se trouvait dans la salle, offrit à M. de Montigny, le ruban de chevalier de Pie IX qu'il portait lui-même.

M. LE BARON DE VERES

M. le Baron appelé à prendre la parole exprime l'émotion qu'il ressentait en se trouvant à une fête de famille, puisqu'il est de la Bretagne. Il affirme, avec une profonde conviction, que la masse du peuple français est attachée à la vieille foi de ses pères. Il ne tient qu'à nous, a-t-il dit, d'avoir une saine immigration française, c'est d'ouvrir nos bras aux Bretons qui se tiennent attachés à leurs prêtres et à leur foi. Et c'est parce que, dit le Baron, je trouve ici la foi de ma Bretagne que j'aime le Canada.

Il félicite M. de Montigny de l'insigne honneur qu'il vient de recevoir du Pape et il salue en lui un compagnon d'armes. Lui-même, M. de Verès a été zouave pontifical et l'un des défenseurs du sol envahi. Car chez nous, a-t-il ajouté, tous ceux qui prient savent se battre.

De longs applaudissements ont accueilli les paroles de cet homme de cœur qui arrive ici comme un écho de la catholique Bretagne sur laquelle en effet le gouvernement de la province devrait avoir les regards.

LE SOIR

LE BANQUET

Rien de plus beau, de plus grandiose que la réunion brillante de convives qui étaient venus prendre part au grand banquet national donné, le soir, dans la grande et belle salle à manger de l'hôtel Windsor. De l'aveu de tous, jamais réunion aussi nombreuse, aussi joyeuse n'a eu lieu à Montréal.

Les murs, étincelants de lumière, étaient pavoisés de drapeaux et ornés de décorations variées.

La musique du 65me, toujours douce et suave, mettait le dernier éclat à ce spectacle déjà si beau par le charme de sa belle harmonie.

A la table d'honneur il y avait l'honorable M. T J J Loranger, président de la société St Jean-Baptiste ; il avait à sa droite Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, Sir Hector Langevin, le Révd M Sentenne, curé de Notre-Dame, le Révd M C A Dauray, le Révd M Gaboury, M. J K Ward, président de la société St George, M D Barry, président de la société St Patrice, M. W W O'Gilvie, président de la société St André, M Schwab, l'hon P J O Chauveau, l'hon C J Coursol, M J A Ouimet, M. J G H Bergeron, M P, M. J Amyot, M. L Fréchette, M. J A N Provencher, M. Louis Allard, M. J B Resther, l'hon R Thibaudeau, M. Ed Lareau. M F Benoit, M. P H Roy et M. Wm Rhéaume.

A sa gauche étaient Son Honneur le maire J L Beaudry, les hons. J A Chapleau, Wilfrid Laurier, juge Baby, M. C O Perrault, vice consul de France, M. Stearnes, consul général des Etats Unis, les hons. juges Sicotte et Routhier, M. Jos Tassé, hon. Jos Royal, M Ferdinand Royal, P A Landry, les hons. L O Taillon, J Wurtele, G Ouimet, Frs Langelier, H Mercier, MM. T S Brown, D Duvernay, J I Tarte, P C Casgrain, baron de Verès, et quelques autres.

Les autres tables étaient toutes entourées de convives parmi lesquels nous avons remarqué l'élite de notre société canadienne. Nous avons remarqué aussi avec plaisir la présence, là, de plusieurs de nos principaux concitoyens anglais.

Quelques instants avant qu'on appela les santés, un grand nombre de dames firent leur apparition et vinrent se placer dans l'allée latérale de la salle. C'était le dernier et seul éclat que l'on pouvait ajouter au tableau.

Vers dix heures enfin, on appela les santés.

L'honorable T J J Loranger, président, se leva et annonça la santé de la Reine qui fut bue au chant de "God Save the Queen," celle du Gouverneur Général, et celle du Lieut-Gouverneur de la Province ; l'honorable Robitaille répondit lui-même en quelques mots à cette santé.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

"Je vous remercie tous cordialement de l'accueil bienveillant que vous venez de faire au toast qui vient d'être porté en l'honneur du Lieut-Gouverneur de la Province de Québec. Je n'ai pas l'intention de vous faire un long discours vû le nombre considérable de santés qui va suivre celle à laquelle vous buvez en ce moment. Cepen-

dant, laissez-moi vous remercier tous et féliciter nos compatriotes de Montréal du zèle patriotique, de l'énergie et de la persévérance qu'ils ont si admirablement déployés dans l'organisation de cette fête inouïe dont nous constatons de plus en plus le succès à mesure qu'elle se déroule devant nos yeux ; laissez-moi aussi exprimer mon admiration pour nos frères exilés et nos compatriotes d'Ontario, qui n'ont pas craint de s'imposer de grands sacrifices peut-être pour venir ici, unir leur voix à celle de leurs compatriotes du pays dans cette grande et belle fête de la nation. Messieurs, nous nous reverrons, je l'espère, souvent dans de pareilles circonstances afin d'honorer d'une manière digne nos institutions et notre pays."

La santé de la France fut ensuite proposée par M. L H Fréchette. Ce toast fut accueilli par des applaudissements prolongés.

Voici à peu près en quels termes M. Fréchette s'est exprimé.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

" Proposer la santé de la France est pour moi, une tâche qui me paraît bien facile en cette circonstance si solennelle de cette grande fête des Canadiens-Français.

Je sais que ma proposition va être accueillie avec toute l'ardeur, tout l'enthousiasme et toute la piété filiale dont vos cœurs sont remplis.

Dans la poitrine de tout Canadien-Français le premier sentiment d'amour se porte tout naturellement vers la France. De tout temps, depuis le moment où Jacques Cartier venait planter la croix sur le sommet du Mont Royal jusqu'à ces jours, le sentiment francais a toujours prévalu parmi nous ; il a toujours été vivace et s'est même développé à mesure que nous grandissions. La France même s'étonne de ce sentiment persévérant et inaltérable. Dans mes voyages en France, les célébrités que j'ai rencontrées n'ont pu taire leur étonnement en voyant comme nous étions français dans nos manières, dans nos habitudes et dans nos mœurs et surtout dans nos cœurs.

La France a toujours eu la plus grande part de notre affection ; nous la suivons dans sa marche journalière vers le progrès, nous la suivons dans nos relations avec les nations étrangères, nous l'admirons dans tout ce qu'elle a fait et dans tout ce qu'elle fait encore de grand ; nous nous sommes réjouis lorsque ses armées triomphantes allaient faire respecter loin et proche les droits sanctionnés par les traités que certaines nations osaient violer. Dieu sait aussi si nous avons pleuré et gémi aux jours néfastes de 1870 où la trahison nullifia tout ce que l'héroïsme du cœur pouvait produire pour le salut du pays.

Quelqu'un que je ne suis pas appelé à juger a dit que nous étions des Anglais parlant le français ; eh ! bien, moi, je dis que nous sommes des Français qui parlons l'anglais quand nous le jugeons à propos. Ça n'empêche pas que nous sommes des loyaux sujets de sa Majesté, que nous avons su admirer l'Angleterre, la mère du progrès, et la remercier cordialement de la liberté politique, civile et religieuse qu'elle nous a accordée. Cependant, Messieurs, notre amour et notre affection est pour la France notre glorieuse mère-patrie. (Appl.)

Quand M. Fréchette reprit son siége, M. Maillet chanta d'une manière admirable la chanson inédite "La Fance" composée par M. Fréchette lui-même.

Le président annonça alors avec regret l'absence du comte de Sesmaisons ; alors M. C O Perreault, chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, et vice-consul de France, se leva et prononça le discours suivant :

DISCOURS DE M. C. O. PERRAULT.

M. le Président,
Messieurs,

Pour tout Canadien, répondre à la santé de la France, c'est répondre à la santé de sa famille ; c'est le *toast* d'un fils à sa vieille mère.

Quand les événements et les actes manquent, en des occasions solennelles comme celle-ci, il faut y suppléer par des paroles et demander au prestige de l'éloquence, aux ressources de l'esprit, les effets que le véritable patriotisme tire de lui-même ; telle une source pure l'eau fraîche de ses profondeurs.

Mais aujourd'hui, Messieurs, les yeux encore éblouis des splendeurs d'une fête, qui restera dans nos fastes comme la plus éclatante démonstration de la vitalité de notre race ; les oreilles vibrant encore des vivats et des acclamations de tout un peuple saluant au passage un cortège pittoresque, unique, admirable, les paroles sont inutiles, les faits suffisent, et les brillants ornements de l'éloquence n'égaleront jamais le spectacle merveilleux de cette mémorable journée, car pour être touchés, émus, il s'agit simplement de se souvenir.

Je le répète donc, Messieurs, si boire à la santé de la France, lors de l'anniversaire de notre fête nationale est à la fois un plaisir et un devoir, il s'y ajoute aujourd'hui un honneur particulier dont j'estime tout le prix et pour lequel je vous remercie cordialement.

Comment la France, Messieurs, ne serait-elle point associée à cette commémoration quinquagénaire ! C'est la fête nationale de ses enfants, la glorification dans le Nouveau-Monde d'une race dont la postérité comme celle jadis promise à Abraham, dépassera le nombre des étoiles du firmament, de manière à peupler nos solitudes, et à constituer de ce côté de l'Atlantique, la France d'Amérique ; tel un jeune bourgeon, reproduit plus vert et plus vigoureux le tronc desséché d'un arbre séculaire.

Qui pourrait dire, Messieurs, au milieu des bouleversements de notre époque, des transformations lentes ou subites qu'elle a vu s'opérer, les secrets de notre destinée ? Il nous est permis de l'affirmer et tout nous autorise à croire cette destinée digne de notre passé, de nos traditions et de nos espérances !

Bon sang ne peut mentir : cette fière devise, qui fut celle de nos pères, reste encore celle de leurs fils, et ce qui nous justifie de supposer chez nous la puissance et l'énergie des premiers pionniers de notre Canada, c'est que nous avons appris et que nous continuons à chérir leur mémoire, à célébrer leurs hauts faits, en un mot à les honorer, en mêlant toujours leurs noms et leurs souvenirs aux pompes de nos fêtes nationales.

La France et le Canada exploitent en commun un même domaine, l'inépuisable champ des souvenirs.

Qui ne se rappelle les brillants succès de nos armes au début de la conquête du pays? la fondation des établissements coloniaux ? Si, plus tard, la fortune trahit nos efforts, notre vaillance releva à tel point notre défaite que les vainqueurs, fascinés et surpris, nous traitent en égaux et accèdent à nos vœux, nous accordant l'exercice de notre religion, de notre langue et de nos lois ; tout ce qui a fait notre force et notre cohésion, homogénéité unique, originale, qui nous a rendus réfractaires aux tentatives d'absorption de deux puissants voisins, maintenu, rajeuni notre nationalité.

Phénomène bizarre et curieux, malgré l'éloignement, rien de ce qui préoccupe notre ancienne mère patrie ne nous laisse indifférents, ne nous reste étranger. Ses révolutions politiques, les progrès de ses arts et de son industrie, les développements de son commerce, les triomphes ou les revers de ses armes, l'expansion de son génie, tout cela nous touche et nous émeut; nous en subissons le choc, et, sans que nous le voulions, les fibres les plus intimes de notre organisme tressaillent et vibrent sous le contre-coup, semblables à ces jumeaux qui, séparés par d'énormes distances, ressentent le même jour, à la même heure, en vertu de nous ne savons trop quelle sympathie mystérieuse, les mêmes impressions, les mêmes sensations.

Ainsi, messieurs, de la France et de nous. Celle-ci éprouve-t-elle un désastre, subit-elle l'effet d'un grand mouvement, inscrit-elle au Panthéon une nouvelle victoire ou le nom d'une de ses célébrités, de suite ici, la fièvre éclate, chacun s'intéresse, s'attriste ou se réjouit.

Que voulez-vous ? il en sera toujours de même, c'est un mal héréditaire et contagieux. Et serait mal venu qui voudrait nous en guérir.

Ainsi, en ce moment où, cherchant à réparer d'innombrable revers, notre ancienne mère-patrie essaye à recouvrer par sa politique extérieure, une influence et un prestige momentanément éclipsés ; pendant que l'occupation de la Tunésie nous assure la prépondérance dans la Méditerranée et nous aide à reconquérir en Orient une influence dix fois séculaire ; que la conquête du Tonquin, la reconnaissance de nos droits sur Madagascar, affirment un relèvement rapide et brillant, auquel la France entière applaudit ; nous nous associons aux joies que fait éclore cette prospérité renaissante, nos cœurs battent à l'unisson de ceux de ces peuples sympathiques à la grande nation, et tous, nous saluons avec attendrissement le nouveau lever de cet astre dont l'obscurcissement partiel avait suffi pour jeter la perturbation dans le ciel politique. La France, messieurs, c'est là son mérite et son honneur, fut toujours la terre des protestations et des revendications ; le défenseur du droit contre la force, de l'égalité contre les priviléges ; ce rôle de champion désintéressé pour la cause des faibles et des opprimés, résume son histoire.

C'est entre elle et notre société un lien de plus, car au temps de sa fondation la Société St-Jean-Baptiste fut aussi une ligue de patriotes, une protestation contre l'arbitraire, une revendication de droits lésés ou méconnus.

Et lorsque votre comité a choisi dans la chronologie de nos rois celui dont le cortège, grâce à l'exactitude des armes défensives et offensives, des écussons et des bannières, à la richesse des costumes, à la diversité des personnages, a ressuscité un âge disparu, une des grandes époques des fastes de la France, a-t-il été guidé par le hasard ?

Non, Messieurs, désireux d'associer aux pompes et aux magnificences profanes d'un pittoresque décor, les sentiments religieux qui rattachent les Français de la Nouvelle-France à ceux de l'Ancienne, vous vous

êtes déterminés par une profonde connaissance de l'histoire.

Louis IX, universellement connu sous le nom de St Louis, ne fut pas seulement un grand Saint mais encore un grand roi ; ce fut un chrétien en même temps qu'un citoyen, bien que ce dernier mot ressemble à un anachronisme.

Avec son ancêtre Philippe Auguste, St. Louis ne fut pas seulement un des fondateurs de la monarchie française, mais mieux que cela, un des créateurs de l'unité française : précurseur en cette tâche de Charles VII, Louis XI et de Richelieu.

Que ne dirait ce Monarque, si, par miracle, rappelé à la vie et franchissant le seuil de la modeste chapelle qui abrite ses cendres aux rivages de Tunis, il lui était donné de voir des Zouaves vêtus comme des infidèles, gardant son tombeau à la place de ces chevaliers portant la côte de mailles !

Mais quelle ne serait pas sa joie s'il pouvait assister au spectacle des pompes de cette mémorable journée, au défilé de ces cortèges, de cette cour, de ces personnages parcourant les rues d'une ville française rangée sous les lois des successeurs de son vieil ennemi, Henri III, le vaincu de Taillebourg, et ces prodiges sur un continent inconnu de son temps.

Eh bien ! messieurs, nous, que les analogies et les contradictions de l'histoire n'étonnent plus, jouissons sans amertume des grandeurs du passé, des avantages du présent et des promesses de l'avenir.

Que la vieille et la nouvelle France, en ce grand jour de fête nationale, se donnent une énergique étreinte, et nous, Canadiens-français, assurés et convaincus par l'expérience que l'union fait la force, marchons à la conquête de l'avenir, au nom de ce cri dont six siècles écoulés n'ont pu affaiblir la puissance, cri de ralliement suprême, trait d'union vivant entre les Croisés de l'Orient et les Croisés de l'Occident.

Dieu le veult !

Les Etats-Unis, par M. H Roy ; réponse par M. le consul général Stearns et M. H Beaugrand, de *La Patrie*.

Le santé "Au Canada" fut ensuite proposée par le colonel J Ald Ouimet, MP, en termes chaleureux.

L'orchestre joua ensuite l'air "Vive la Canadienne" et M. Maillet à la demande de l'assistance, chanta d'une façon admirable, deux couplets de la chanson de feu Sir Geo E Cartier : "O Canada, mon pays, mes amours."

Puis, sur l'invitation du président, Sir H L Laugevin répondit :

M. le président,

Mesdames et Messieurs,

Je vous assure que c'est avec un grand plaisir et avec beaucoup de satisfaction que j'ai reçu de la part du comité d'organisation, l'invitation d'assister ce soir au banquet des noces d'or de l'Association St Jean-Baptiste.

Sir John A Macdonald, le chef du gouvernement aurait beaucoup désiré d'accepter l'invitation qui lui avait été faite aussi, mais des affaires publiques l'ont privé du plaisir de venir vous dire lui-même ce soir combien il aurait été heureux, de prouver, par sa présence au milieu de vous, combien il apprécie la position des Canadiens-Français dans le Canada. (applaud). Il aurait voulu montrer combien il est heureux des progrès et de la prospérité de notre race dans le pays. Il m'a chargé de vous faire part de ses sentiments et je vous assure qu'il était très sincère lorsqu'il me disait en partant :

"Allez dire à vos amis combien je regrette de ne pouvoir aller les rejoindre ce soir."

Quant à moi, j'ai été très-heureux de pouvoir assister à ce banquet du cinquantième anniversaire du banquet présidé par mon ancien ami, Ludger Duvernay.

Je dis mon ami, car j'ai eu l'avantage de le connaître pendant plusieurs années, d'être son ami, et j'ai toujours apprécié les sentiments patriotiques qui l'animaient. Il a passé sa vie à servir son pays, à servir sa race, et lui, il s'est oublié complètement. Il est resté pauvre, mais il est resté honnête.

M. le président m'a prié de répondre à la santé que vous avez reçue tout à l'heure avec tant d'enthousiasme, et qui a été si bien chantée [appls]. Je regrette beaucoup qu'il soit impossible, comme le prouve la quantité des toasts que vous avez à proposer, que je puisse rendre justice à mon sujet. Ce sujet est si grand, si vaste, il offre des ressources si considérables, si étendues, qu'il faudrait des heures bien longues pour pouvoir le traiter comme il le mérite.

Je vais essayer, en aussi peu de mots que possible, de faire un retour sur le passé, de parler un peu du présent et de voir ce que l'avenir nous réserve.

Ne soyez pas effrayés, Messieurs, je ne vous ferai pas un long discours. Les hommes politiques sont accoutumés à faire de longs discours, et surtout ils aiment à parler politique ; quelquefois ils s'oublient, même dans une occasion comme celle-ci ; mais j'ai bien pris garde, en partant, de laisser toute la politique derrière moi, afin de ne parler que de choses sur lesquelles nous puissions nous entendre.

Le Canadien-Français n'était pas le Canadien d'aujourd'hui, quand nos ancêtres sont venus du Canada.

Ils sont venus, il est vrai, pour donner à la France un territoire considérable, mais ils y sont aussi venus pour conquérir un pays à la civilisation, et en plantant le drapeau de la France sur le sol canadien, ils ont eu soin d'y planter en même temps la croix, le drapeau de la religion. (Applaudissements.)

A cette époque-là le drapeau de la France et la croix allaient ensemble. Aussi, que de merveilles n'a-t-on pas vues réalisées pendant les 150 ans du régime français au Canada ! Nous avons vu les peuplades sauvages converties à la religion chrétienne ; nous avons vu la barbarie disparaître devant la civilisation, nous avons vu le paganisme fuir devant la croix.

Les combats, les luttes que nos ancêtres ont eu à livrer, ont été de deux sortes. Il y a eu des combats contre les barbares et contre le paganisme, il y a eu des cembats contre les sauvages pour arrêter leurs incursions, et pour tâcher d'introduire la civilisation chrétienne au Canada.

Il y a eu plus ; il y a eu la lutte avec les colonies de la Grande-Bretagne qui voulaient détruire les établissements français. Il a fallu lutter pendant des années et des années, tantôt vaincus tantôt vainqueurs, jusqu'à ce qu'enfin la guerre européenne eût été transportée sur le sol d'Amérique et que la question fut posée, de savoir qui aurait la suprématie du drapeau français ou du drapeau anglais.

Le sort des armes a décidé contre le drapeau français. La Providence, sans doute, a voulu épargner au Canada les horreurs de la révolution française tout en nous préparant aux libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Avant de voir disparaître le drapeau français du Canada, laissez-moi vous dire que nos ancêtres n'ont pas oublié même alors qu'ils étaient français, qu'ils devaient leur existence à la France ; que tout ce qui leur était cher, leur religion, leurs institutions et leur langue, ils le devaient à la France.

Non, messieurs, irions-nous nous rappeler que la France nous oubliait, que ses hommes d'état nous négligeaient ? Quel est l'homme parmi vous, qui n'oublierait pas les torts qu'a pu avoir sa mère pour ne se souvenir que de ses caresses ? (Applaudissements).

Aussi, nos ancêtres, même après la séparation, ont aimé la France ; nous avons aimé la France, nous l'aimons encore, et nous l'aimerons toujours. (Applaudissements).

Ce sentiment n'exclut pas le sentiment de reconnaissance et d'attachement que nous devons avoir envers l'Angleterre, qui protège nos libertés, nos institutions, notre religion, tout ce qui nous est cher.

Il est bien vrai que, pendant 50 ans, il nous a fallu lutter pour affermir notre position, et réclamer nos droits et nos privilèges. Le clergé qui avait tant fait pour le Canada, du temps du gouvernement français, le clergé s'est mis alors à la tête du peuple canadien-français ; il a continué à lui apprendre sa langue, à instruire ses enfants ; et quand les grandes luttes sont arrivées, quand il a fallu lutter sur le forum, dans la presse, dans le parlement du Bas-Canada, alors, les hommes qui avait été formés par le clergé devinrent les chefs du peuple ; ils défendirent ses intérêts, et passèrent l'océan pour aller défendre ses droits jusqu'au pied du trône. (Applaudissements).

Le gouvernement anglais reconnut bientôt que, quoique parlant le français et ayant du sang français, du moment où le drapeau anglais avait remplacé au Canada le drapeau français, les Canadiens étaient devenus sujets anglais, et que comme tels ils avaient droit à toutes les libertés des sujets anglais. Le gouvernement anglais nous donna une constitution qui n'était pas parfaite ; elle avait encore une certaine tendance à revenir à l'ancien système qui consistait à nous maintenir dans la position des vaincus, mais nous n'étions pas disposés à accepter cette position. Nous avions à côté de nous des Ecossais, des Anglais et des Irlandais ; c'étaient des sujets de Sa Majesté, et nous croyions que nous, quoique ne parlant pas leur langue, quoique n'ayant pas de sang anglais dans les veines, nous avions les mêmes droits qu'eux et nous réclamions notre part dans l'administration des affaires du pays et dans les positions qui étaient à la disposition de la couronne d'Angleterre dans le pays. Grâce à l'énergie des chefs du peuple, nous eûmes le bonheur, la gloire, le triomphe, de voir le gouvernement responsable établi parmi nous, et les Canadiens-français ont eu leur part dans l'administration des affaires du pays.

Cette liberté dont nous jouissons aujourd'hui, liberté sans licence, nous devons la garder, la conserver aussi précieusement que le plus bel héritage.

Je remarque ici que ce système de gouvernement responsable que nous avons fait des prodiges. Le pays s'est étendu d'un océan à l'autre et nous avons l'autonomie de la Province de Québec, cette autonomie, dont nous sommes si fiers et que nous de-

vons conserver par tous les moyens possibles car, si nous voulons être un peuple libre, il faut que chacun connaisse ses devoirs et ses droits.

Chaque province a ses privilèges et ses droits garantis par la constitution ; il en est de même du pouvoir fédéral, et je suis convaincu que le moyen d'avoir la paix, c'est que chacun reste dans les limites de ses attributions.

Grâce à ce système notre pays a grandi, le peuple canadien, s'est multiplié, et de 60,000 âmes qu'il comptait lors de la cession, nous sommes aujourd'hui un million et un quart de canadiens français. Ajoutez à ce chiffre les 500,000 canadiens-français des Etats-Unis, dont nous sommes si heureux de voir ici les représentants, et nous arrivons à un million et trois quarts.

Les Canadiens d'Ontario sont 125,000 ; le double de ce que nos pères étaient il y a un siècle et un quart, et si nous avons fait un tel progrès, pourquoi n'en feraient-ils pas autant ?

Il y a aussi des Acadiens, des Canadiens-Français, je devrais dire, au fond de l'Acadie, qui sont 120,000. Ah si vous aviez pu, comme moi, voir ces braves gens, comme ils méritent nos sympathies, comme ils sont dignes d'être nos frères ! Chez eux comme chez nous, le principe évangélique a été suivi, ce principe en vertu duquel de 60,000 nous sommes devenus un million et trois quarts.

Et Messieurs, ajoutez les populations françaises des provinces Maritimes et d'Ontario à celle de la province de Québec, suivez la progression qui a été signalée depuis un siècle, et vous verrez que dans cinquante ans d'ici, nous aurons dans le pays de quinze à seize millions de Canadiens-Français ! *(Applaudissements.)*

Ce seront des hommes animés du plus pur patriotisme, loyaux au gouvernement de leur pays, loyaux à leur Reine comme les Canadiens-Français d'aujourd'hui.

Une chose nous est nécessaire pour atteindre les glorieuses destinées qui nous sont promises : c'estque, malgré nos divisions politiques, nous agissions toujours les uns envers les autres de manière à pouvoir un jour nous tendre la main, s'il en était besoin, et dire : " Notre religion, notre nationalité, nos institutions sont en danger, et bien nous sommes là pour les défendre comme ont fait nos ancêtres. " (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE L'HONORABLE T J J LORANGER

Messieurs,

Il était aux siècles passés, je ne peux pas vous dire à quelle époque, mais c'est sans doute au moyen-âge, au temps cruel de la féodalité, un chevalier barbare et puissant qui s'appelait le baron des Adrets. Ce baron faisait prisonniers ses ennemis et il les mettait au-dessus d'une tour très-haute et les forçait de sauter en bas. Un jour, il trouva parmi eux un pauvre misérable qui hésitait. A plusieurs reprises il fut ramené au bord de la tour, et chaque fois il reculait au lieu de sauter. Le baron lui dit : " Saute donc, lâche ! " L'autre lui répondit : " Sautez vous-même. " (Rires.)

Depuis le commencement de cette soirée, je fais sauter les autres ; vous allez me dire, maintenant : " Sautez vous-même." Eh bien, je ne saute pas ; [Rires], à moins que vous ne me promettiez que je ne me ferai pas de mal. Je ne me ferai pas de mal, je pense bien, car je retomberais sur les Canadiens. Et quand on retombe sur les Canadiens, sur cette race solide et souple, on est toujours sûr de se relever. Comme Anthée luttant avec Hercule reprenait des forces en touchant la terre, sa mère, de même les Canadiens touchant le sol de leur patrie, se relèvent plus fort et ne craignent plus ni Hercule, ni aucun autre des demi-dieux d'autrefois ou d'aujourd'hui.

J'ai entendu hier de belles choses et je vous avoue que je les approuve ; mais celles surtout que j'approuve, c'est que les Canadiens, les premiers venus sur le sol de l'Amérique s'il faut partir, partiront les derniers.

Les uns ont dit : " Les Canadiens sont un peuple, sujet loyal de l'Angleterre, qui parle la langue française. D'autres ont dit : " Les Canadiens sont des Français qui parlent l'anglais." Moi, je dis : " Les Canadiens, les hommes qui habitent ce pays, sont des Canadiens, et rien que des Canadiens qui parlent français.

Ce que je dis là, ce n'est pas comme représentant la société St Jean-Baptiste ; ce n'est pas comme représentant du peuple. Si je représentais le peuple, je ferais peut-être comme quelques autres, je ne le consulterais pas. Mon aimable et honorable voisin (le Lieut-Gouverneur Robitaille) ajoute : " Comme j'ai fait." C'est vrai, et je lui en demande pardon. Que celui qui n'a pas péché, jette la première pierre. (Rires). J'exprime mon opinion personnelle, et cette opinion est que ce qu'on appelle la doctrine Munroe n'est que le droit naturel, le droit du patriote, de l'homme

qui est chez lui et qui n'entend pas qu'on l'en chasse.

Moi je suis pour la doctrine Munroe, je suis américain et je suis canadien, et je vous dis que, le sentiment colonial, dans 50 ans, aura vécu. (Appl.)

Les hommes ne sont pas faits pour rester perpétuellement en tutelle. Quand un mineur a atteint l'âge de la majorité, on l'émancipe. Ceux que l'on n'émancipe pas sont des imbéciles, et les Canadiens ne sont pas des imbéciles. (Rires et appls).

Voilà mon opinion sur les hommes et les choses de ce pays. Je ne cours aucun risque à l'exprimer, car je n'ai pas d'électeurs et je suis libre comme l'air. Et si on veut m'ôter l'air, on ne m'étouffera pas longtemps, car je suis vieux. Mais tant qu'on me laissera l'air, la liberté et la pension [rires), je m'en servirai pour la cause de mes compatriotes et quand je mourrai, si les autres doivent succomber, on pourra mettre sur ma tombe : " Ci gît le dernier Canadien."

Je prierai l'honorable M. Chapleau de répondre à la santé : A la Saint-Jean-Baptiste.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAPLEAU.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je dis : Mesdames, car j'ai besoin d'une invocation comme celle-là pour pouvoir trouver grâce devant vous. Après tout ce que vous avez entendu, Messieurs, il faut demander à cette belle partie de l'humanité le secret de pouvoir dire quelque chose de nouveau quand on a tout dit [applaudissements.]

Il me faudrait le secours de la musique et de la poésie pour vous amuser ; malheureusement, je suis brouillé depuis bien longtemps avec les muses, si jamais j'ai eu des relations avec ces illustres sœurs. Ce don des dieux n'est pas venu jusqu'à moi. Lorsque le plateau où l'on servait ce mets divin de l'éloquence, de la rhétorique et de la littérature est passé devant moi, ceux que l'on avait servis auparavant avaient tout pris.

Je ne nommerai pas les coupables, M. le Président, je ne nommerai pas ces princes de la rhétorique et de la littérature, mal m'en prendrait ; l'un d'eux pourrait retourner sur le banc pour me condamner, et l'autre pourrait me pendre. (Rires et applaudissements.)

Cependant, je crois que l'on n'avait pas pris tout-à-fait tout ; il restait quelques bribes. J'ai dû m'en accommoder, et ce plat modeste, je vous le servirai sous peu : —Si je n'ai pas la beauté, j'ai au moins la candeur de la jolie fille qui ne donne que ce qu'elle a.

Une fois encore, j'enlèverai l'encre de la plume de ceux qui s'obstinent à dire que je ne parle pas français, en vous le prouvant moi-même et en vous parlant canadien seulement.

Oh ! l'éloquence canadienne, celle-là, j'en ai plein la bouche, j'en ai plein le cœur ! Cette éloquence de l'âme tressaillant dans un élan de patriotisme !

O Patrie ! comme disait un poëte :

. . . . . "O Patrie, ineffable mystère.
"Mot sublime et terrible, inconcevable [amour !
"L'homme n'est-il donc né que pour ce [coin de terre.

Oui, cette éloquence du cœur, cette éloquence de la patrie, je l'ai, car elle m'a envahi comme elle a envahi votre cité depuis trois jours qu'est commencée la grande fête nationale. Depuis trois jours elle y parle une langue que tout le monde comprend, que tout le monde applaudit. Depuis trois jours, grâce à la manière dont l'Association St Jean-Baptiste a fait les choses, on a vu se dérouler dans les rues de notre ville toute l'histoire de notre Canada, en tableaux plus éloquents que tous les discours que l'on pourrait faire. Cette procession nous a dit les faits les plus marquants, les plus dramatiques de notre histoire. C'est d'abord Jacques-Cartier, ce hardi marin que François 1er envoyait faire la conquête d'une partie de l'héritage d'Adam que, comme il le disait, il ne voulait pas laisser seul en partage à son frère le roi d'Espagne.

C'était ensuite Maisonneuve et Frontenac, cette personnification de la lutte acharnée contre l'Angleterre et les sauvages du Canada. Après ces hommes, vient la phase héroïque de notre histoire, cette guerre héroïque du Canada qui n'a peut-être pas de parallèle au monde ! (applaudissements).

Napoléon, parlant un jour des guerres de la Vendée, disait qu'elles avaient été une lutte de géants ; de quels mots se serait-il servi pour caractériser ces luttes de tout un peuple abandonné par la mère patrie, qui l'avait laissé à ses propres ressources, et qui lutta si longtemps, si vaillamment, si glorieusement, si héroïquement contre les forces continues de l'Angleterre et de ses colonies ! (applaudissements).

Dans notre procession vous avez vu ensuite ce qui nous rappelait ce qui est venu après cette grande époque ; les jours de deuil de la conquête. Mais après commence une autre époque, une autre lutte, non moins héroïque que la première, la lutte

d'une poignée de colons canadiens, cédés à un pays hostile par un marché diplomatique et que le vainqueur veut traiter en pays vaincu !

Tout le génie politique de l'Angleterre, toute l'astuce et toute la persévérance de ses hommes politiques, acharnés à la réalisation de l'assimilation des races, est venue se briser contre cette résistance de trois quarts de siècle, d'une poignée de citoyens qui sont aujourd'hui une grande nation. (Applaudissements.)

Puis vous avez vu dans notre procession l'époque de 1834, dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantenaire, et Ludger Duvernay, fondant la St Jean-Baptiste. Le jour de Saint Jean-Baptiste en 1834 a vu l'aurore de ce grand jour d'aujourd'hui, l'aurore de tous les jours qui suivront, pour arriver à ce grand triomphe dont vous parlait votre président, et qui devra arriver dans cinquante ans !

L'idée de la St Jean-Baptiste de 1834, est l'idée féconde qui a produit ce grand résultat que nous constatons. Jusqu'en 1834, les Canadiens avaient lutté sans entente. Les personnalités brillantes n'avaient pas manqué ; ces chevaliers aguerris et indomptables s'étaient fait une large place dans le parlementarisme, comme les chevaliers du moyen-âge s'étaient taillé des marquisats et des duchés dans la féodalité.

Mais il n'y avait pas d'union entre la masse du peuple et les chefs qui luttaient isolés. Un des résultats de l'idée de Duvernay a été de rétablir cette union qui fut le complément de ces grandes luttes, ce fut la réalisation, la sanction de l'union entre les chefs et la masse du peuple, comme la Grande Charte de Jean-Sans-Terre avait jadis scellé le pacte d'alliance entre les barons normands et le peuple anglais.

La fondation de la St Jean-Baptiste ne réveillait pas l'idée nationale, puisqu'elle était restée vivace dans les cœurs, mais elle l'appellait à l'action et activait sa flamme. Plus que cela, et surtout, elle prêtait au mouvement national toute la force de l'association, cette grande arme du XIXe siècle, le point d'appui que cherchait Archimède pour soulever le monde,

Avec cette idée féconde, la lutte dans notre pays se poursuit, c'est vrai, avec des vicissitudes diverses, avec ces erreurs dont ne sont pas exemptes aucunes des institutions humaines : mais la pensée féconde de la St Jean-Baptiste était là, plus forte que les hommes et les choses ; elle a dirigé le mouvement et les événements, jusqu'à ce jour où l'union nous donna complète, la conquête de nos droits politiques, civils et religieux. (appl.)

Quelle différence il y a, et quelle comparaison doit naître dans l'esprit de ceux qui ont assisté à la St Jean-Baptiste de 1834 et au jour glorieux d'aujourd'hui.

En 1834, ce jour ressemblait plutôt à des préparatifs de combats qu'aux chants de gloire et de triomphe de cette fête. Oui, messieurs, il fallait la foi, cette foi qui peut remuer des montagnes d'obstacles, pour empêcher les hommes qui se réunissaient, il y 50 ans, dans le jardin de Macdonald, de douter que l'avenir de leurs compatriotes, les Canadiens-français, n'était pas compromis et perdu.

D'autres auraient pu croire alors que c'en était fait des Canadiens comme peuple appelé à jouer un rôle important dans le monde. Mais l'esprit aperçoit un autre tableau : la race opprimée de 1834, arrivée en 1884 au plein développement de ses droits, parfaitement assise dans la province de Québec, songeant à étendre ses rameaux ailleurs et à rapprocher de l'arbre principal ceux que les circonstances et le va et vient des événements ont semés un peu partout chez nos voisins.

Quel contraste se fait entre ces jours de 1834 et celui d'aujourd'hui. Les tirades d'alors paraîtraient ridicules à la liberté. Ces chants de mort, au tyran, nous paraîtraient ridicules en 1884, car à côté de la patrie troublée de 1834 se dresse la patrie vivifiée de 1884. Nous voyons la famille canadienne s'affermir dans sa force et dans sa loyauté, et après avoir obtenu ce qu'elle demandait, sa juste part dans le domaine de la nation, elle est aujourd'hui, unanime à donner aux minorités, les droits qu'elle leur a longtemps réclamés en vain.

Nous n'avons plus besoin de ces luttes du passé, nous jouissons pleinement de cette liberté, nous en jouissons à tel point que peut-être aujourd'hui un danger se présente pour nous. Ce besoin d'action, ce besoin de lutte est un danger en quelque sorte pour nous, car nous sommes portés à diriger contre nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre l'oligarchie méprisée. Oui, c'est un danger pour nous : en ce jour de fête de famille, écoutons donc le conseil fraternel que nous donnait l'autre jour l'éloquent prédicateur de la St-Jean Baptiste. N'allons pas nous diviser car si les Canadiens se divisent ils ne pourront pas récolter dans toute leur plénitude les fruits de l'œuvre si bien commencée.

N'allons pas nous diviser, car nous pourrions peut-être priver l'avenir des choses heureuses qu'avaient rêvées nos ancêtres, et notre patrie des destinées glorieuses que les anciens héros avaient rêvées pour le Canada.

Sur l'autel de la patrie, déposons donc

tous nos griefs, toutes nos plaintes, toutes nos récriminations, toutes nos ambitions, toutes nos préférences et disons simplement qu'il n'y a plus parmi nous de ces hommes qui se font une mission

"D'abattre ou d'éviter tout ce qui les [dépasse
"Et de faire petit ce que Dieu voulait [grand.

J'ai parlé de dangers. Pour ceux qui n'ont pas comme nous confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y a danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; les flots des peuples, qui diffèrent de nous par la langue, la religion, les mœurs, se pressent, toujours montants, toujours renouvelés, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde, l'Italie qui se fait persécutrice, la France qui se fait païenne semblent nous prédire que les nations catholiques, que les races latines ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations, est en danger.

Mais non, il ne tient qu'à nous d'assurer l'avenir, d'arriver au but, d'accomplir notre destinée providentielle, il nous suffit de vouloir et nous réussirons et nous reverrons plus beau, plus grand encore qu'aujourd'hui, le jour de l'avenir, le second cinquantenaire qui nous est annoncé, brillant et radieux pour la nationalité canadienne-française.

Voyez-vous cette embarcation qui parait si frêle ? vous croiriez que la vague bondissante va bientôt la briser et l'engloutir ; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du Ciel, sillonnant la crête de la vague et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparait au loin dans le plus fort de la tempête, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. La tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée, repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez plutôt là-bas ; vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu ; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole fidèle a été recueillie religieusement, et les matelots réparant leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage. (Appl.)

Et que faisons-nous en ce moment ? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme l'équipage dont je parlais, nous avons traversé heureusement la tourmente. Eux devant leur salut à la construction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous avons passé par de rudes tempêtes ; nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous conservons la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction infaillible et lumineuse de notre foi.

J'ait dit tantôt que la Saint Jean-Baptiste avait la plus grande charte de la nation canadienne. Le jour que nous célébrons est une des grandes séances de ses Etats Généraux ; c'est aussi le jour des grandes manœuvres, un champ de Châlons canadien. Le prophète éclatait en transports enthousiastes en chantant la beauté des innombrables tentes d'Israël, resplendissantes de blancheur et de lumière, et annonçant au loin la force du peuple choisi entre les nations. Quel spectacle pour nos martys, morts avec la foi, nos soldats, morts pour la patrie, nos victimes, tombées pour la liberté, quel spectacle pour toutes ces grandes âmes que celui présenté par cette fête ! Au premier plan du tableau, ils ont vu tout un peuple agenouillé près de l'autel du Dieu trois fois grand, offrant à ce Dieu des nations les premiers élans de son patriotisme, abaissant devant sa toute-puissance des fronts et des regards que la foi et la liberté porte vers les cieux ; puis cette marche solennelle, déroulant dans les rues de la grande cité les anneaux sans fin de cette chaîne vivante et forte ; ces chants de gloire, ces hymnes de triomphe, ces âpres senteurs de liberté sortant partout du sol et embaumant l'atmosphère, cette joie, cette allégresse s'étalant, s'écrivant de toutes couleurs, de toutes formes, de tous caractères ; et au milieu de tout cela comme un lien doux et puissant, comme une étreinte magnétique, ce sentiment d'amour national, de solidarité sympathique, ce sentiment d'union, si puissant dans sa foi, si fécond dans sa puissance !

Voilà ce que j'ai ressenti, voilà ce que vous avez dû éprouver dans ce grand jour que nous célébrons.

Le jour que nous célébrons, c'est le renouvellement du baiser fraternel à nos frères des Etats-Unis. Ce que la France est à nous, nous le sommes à nos frères d'Amérique. Je ne suis pas de ceux qui regardent l'émigration comme un crime ou comme un écart de patriotisme. L'émigrant français aux Etats-Unis, comme le colon canadien dans Ontario, est une avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire

pour le siècle qui nous suivra. L'Anglo-Saxon émigre aux Etats-Unis pour aller s'inféoder aux institutions républicaines ; il ne revient pas. Le Canadien-français qui émigre n'a pas de plus grande ambition là-bas que de fonder une petite colonie française pour se protéger, s'aider, se convenir ; il reviendra. Il revient aux jours de fête de famille ; il reviendrait aux jours de danger de la patrie. Il reste là-bas ce qu'il est ici, français et catholique. Le travailleur canadien a joué son rôle dans la République voisine ; il a imprimé le cachet de son intelligence et de sa force aux grands travaux de l'Etat ; semblable en cela à ces glorieuses corporations ouvrières du moyen-âge, qui couvrirent le sol de l'Europe de ces monuments gigantesques qui ont servi de jalons à la marche de la civilisation, des arts et de la foi dans l'Occident.

Dans ce jour que nous célébrons, nous n'allons pas oublier non plus un beau pays, plus loin que la ligne 45o, plus éloigné que la plus éloignée des colonies françaises et canadiennes établies sur le sol d'Amérique, un autre pays plus beau et plus grand que nous aimons, que vous avez chanté ce soir et qui s'appelle la France ! Oui, Messieurs, nous l'aimons cette France, et pourquoi ne l'aimerions-nous pas ? Son histoire n'est-elle pas la nôtre jusqu'au jour où nous avons commencé l'histoire pour notre propre compte.

La France, nous y sommes attachés encore par tant de liens, que rien ne peut altérer le sentiment qui nous fait partager ses joies et ses douleurs et vivre de sa vie. Nous ne pouvons, lorsque nous voulons caresser des rêves ambitieux, nous empêcher de penser que notre vocation en Amérique est un peu celle de la France en Europe.

" Quand Dieu frappe un grand coup, c'est par la main des Francs."

La France, elle traverse en ce moment une crise terrible.

" Ce siècle, dont l'écume entraîne dans sa course

Les mœurs, les rois, les Dieux !....."

Ce siècle verra-t-il l'effondrement de cette nation privilégiée, que Dieu avait bénie parce qu'elle s'était donnée pour mission de christianiser l'univers en le civilisant ? Elle avait porté la croix jusqu'aux extrémités du monde, comme pour récompenser le Christ d'avoir donné la liberté au monde comme un des fruits de l'arbre sacré du Golgotha. Et maintenant, c'est en nom de cette liberté qu'elle chasse le crucifix de ses tribunaux, de ses écoles, de ses hôpitaux, ces temples sacrés de la charité, de la vérité, de la justice. Quelle sanglante ironie ! Mais attendez ; l'école impie, qui insulte ainsi l'humanité, n'aura qu'un triomphe d'un jour ; jamais elle ne réussira à déchristianiser la France ! Ecoutez la protestation calme de la conscience publique qui parle pour la famille, pour la société outragée : " Vous avez réclamé la liberté de penser, vous avez demandé la liberté de la presse, vous avez voulu la liberté d'association, la liberté des réunions. Vous avez risqué le salut de la France pour obtenir ces libertés. Eh bien ! au nom de cette liberté, nous vous demandons le privilège d'instruire nos enfants, de soigner nos malades, de nourrir nos pauvres, et de prier pour vous, pour la France." Tôt ou tard, cette noble protestation sera entendue, sera exaucée. N'allez pas croire que la foi est morte en France. La croix reste dans les temples plus vénérée qu'auparavant ; elle a plus d'empire que jamais sur les consciences : elle a repris dans le sanctuaire de la famille tout le prestige qu'on a cru lui faire perdre dans la société officielle. Non, c'est plus fort que la philosophie, plus fort que la Révolution : la France baptisée par Clovis, confirmée par Charlemagne, sanctifiée par Saint Louis, la France est et restera très-chrétienne. Le langage, cette incarnation sublime de la pensée, comme le Verbe est l'incarnation éternelle de l'idée divine, le langage, plus fort que les décrets passagers d'une législation perverse, le langage a conservé la croix comme le nom symbolique de ce nom qui est grand et généreux, honorable.

La France guerrière, la France héroïque, la France religieuse dit le fond de sa pensée quand elle emploie ce symbole divin comme la récompense, le couronnement des glorieuses carrières ; aussi, malgré ses gouvernements libres-penseurs, elle n'a pas changé, elle ne changera pas le nom glorieux de la croix de la légion d'honneur. Elle a pu avoir le triste courage de renier le Christ dans son enseignement ; elle n'aura pas la force d'arracher la croix de la poitrine de ses savants et de ses braves, de ceux qui ont passé dans la vie ou dans la mort en faisant le bien. Croix glorieuse qu'ont embrassée avec un égal amour les rudes soldats du premier empire, les fils des Vendéens et les défenseurs du St-Siége ! Croix glorieuse qui a décoré la poitrine des princes, des prélats, des rois comme un symbole d'honneur, de gloire et de foi ! Croix glorieuse, dont je m'honore comme je m'honore de la décoration pontificale qui brille à côté d'elle sur ma poitrine. Foi, honneur ! c'est-à-dire catholique et français, les deux noms de baptême de tout vrai Canadien !

Voilà, messieurs, les pages d'éloquence

canadienne que j'ai lues dans le déploiement de notre fête et que je vous ai répétées dans leur émouvante simplicité. Joyeux chant de gloire, salutaire enseignement, leçon sublime que le passé nous donne pour nous guider dans l'œuvre de l'avenir ! Foi, travail, courage, union. Voilà l'idée qui a présidé à la fondation de la St Jean-Baptiste, voilà le parfum qui se dégage de la grande manifestation d'aujourd'hui, voilà la pensée féconde qui restera du " jour que nous célébrons."

DISCOURS DE L'HONORABLE G. OUIMET

Ancien président de la société Saint-Jean-Baptiste

J'ai l'honneur de proposer la santé du Clergé, santé qui, j'en suis sûr, m'assure d'avance les sympathies de cette importante assemblée. Il vaudrait peut-être mieux pour moi garder un religieux silence, car cette énonciation "le clergé" renferme à elle seule et suscite dans vos esprits tout un éloge auquel mes faibles paroles ne sauraient rien ajouter.

Mais, comme en ce jour, la nationalité canadienne a voulu convier, pour les mieux apprécier, les illustrations et les gloires les plus pures de notre pays, il ne serait pas juste de laisser dans l'ombre une de ces gloires, la plus belle et la plus auguste de toutes, laquelle a besoin d'être proclamée par une voix amie, parce qu'elle est trop modeste pour se proclamer et s'affirmer elle-même.

Qu'il me soit permis d'esquisser à grands traits, de faire passer rapidement sous vos yeux cette grande figure du clergé, figure que nous avons appris à vénérer dès notre âge le plus tendre, que nous aimons toujours à contempler avec orgueil, parce que c'est en elle que nous retrouvons, comme en un type achevé, tout ce qu'il y a de beau, de noble et de grand dans nos âmes et sur nos fronts.

L'histoire du clergé, messieurs, c'est l'histoire du catholicisme, ou en d'autres termes, du progrès véritable, de la vraie civilisation. Elle remonte jusqu'au jour où se fit entendre cette parole du Maître : " Allez, enseignez toutes les nations," parole toute-puissante, dont les échos ont retenti depuis sur tous les rivages, dans tous les siècles, et sous laquelle toutes les nations de la terre se sont courbées.

Ce jour-là, le clergé reçut sa mission divine, qui n'était qu'une continuation de celle du Sauveur. Pour célébrer dignement devant vous cette mission, il me faudrait vous faire assister à la transformation de l'ancien monde, comme à la formation successive du monde nouveau : formation prodigieuse qui a fait et fera éternellement l'honneur du clergé. Car, elle est bien grande, cette œuvre du clergé, c'est une œuvre de 19 siècles ; et comment un regard borné comme le nôtre pourrait-il parvenir à mesurer un aussi vaste horizon ? Nous devrons donc nous contenter d'un rapide coup d'œil.

Je me figure, messieurs, au milieu de l'immense plaine du monde, un arbre gigantesque, dont la tête touche les cieux, et les vigoureuses racines se promènent jusqu'aux extrémités de la terre.

Les rameaux en sont nombreux, pleins de sève et de vie, quoiqu'à des degrés divers, et de cette riche exubérance naît une profusion non moins riche de fleurs et de fruits. Au pied de cet arbre fécond, il y a place pour tous les peuples de l'univers ; plusieurs y étaient un jour au complet. Aujourd'hui, que de vides ! que de désertions ! un seul s'y trouve encore, remplissant toutes les places qui lui sont destinées.

Cet arbre, messieurs, c'est l'Eglise catholique.

La papauté en est le tronc, les racines sont les vertus secrètes qui l'alimentent ; les rameaux qui en épanchent la sève, ce sont les ministres de la foi, les membres du clergé. On le reconnaît, ce clergé divin, aux fleurs et aux fruits qu'il porte, c'est-à-dire, aux fidèles nombreux qu'il nourrit de ses travaux. Les peuples accourus pour s'abriter sous cet arbre bienfaisant, et savourer les fruits mûrs qui s'en échappent, ce sont les sociétés chrétiennes aujourd'hui, hélas ! affaiblies et décimées par l'erreur et la persécution. Un seul peuple, avons-nous dit, est là dans toute son intégrité et toute sa vie, c'est le peuple auquel nous nous faisons gloire d'appartenir, c'est le peuple canadien-français, servi, alimenté par un clergé des plus pieux, des plus actifs et des plus dévoués.

Dans une fête comme celle-ci, porter une santé au clergé, c'est proclamer l'union féconde de l'élément divin avec la société humaine, et faire voir l'heureuse influence que le principe religieux exerce sur les destinées, mêmes temporelles, d'une nation, sur sa fortune sociale, sur ses progrès de tous genres, artistiques, littéraires et scientifiques ; c'est montrer ce que fut le clergé pour la société en général, ce qu'il fut surtout pour notre cher pays en particulier ; tâche facile à remplir, puisque nous n'avons qu'à laisser parler l'histoire.

Ouvrons donc les annales du genre humain : qu'y lisons-nous ? Nous y lisons qu'à l'époque où l'Homme-Dieu vint bé-

ter parmi nous, la société était "*stérile et vaine*," les ténèbres couvraient la face de l'abîme, comme au temps où l'Esprit créateur descendit sur la terre pour la féconder. Partout la corruption, partout l'abaissement le plus profond, la plus vile dégradation ! Soudain parait un homme, qui porte sur son front le cachet divin, et sur ses lèvres une céleste doctrine, des principes puissants et féconds de régénération. Mais à cette doctrine, il faut des apôtres, à ces principes de vie il faut des instruments qui les répandent dans les âmes et dans tout l'organisme du corps social. Ces instruments et ces apôtres, qui seront-ils ? Les membres du clergé, d'un clergé zélé, héroïque, dont Jésus-Christ s'entoure d'abord, dont son vicaire s'entourera désormais après lui, comme d'une garde inséparable et d'une infatigable milice.

Voyez-le à l'œuvre, quels labeurs ! quelle action ! quel apostolat ! c'est le clergé qui apprend aux fidèles à confesser la foi sous les menaces de la tyrannie païenne, à respecter les Césars, mais à mourir pour Dieu. C'est lui qui court annoncer à l'esclave le dogme consolant de la fraternité humaine, à la femme, sa dignité et ses devoirs. C'est lui qui proclame à la face du Paganisme étonné, les éternels principes de droit, d'obéissance et d'autorité à la fois douce et rigoureuse, sur lesquels toute société qui veut vivre doit s'appuyer. Le monde, qui ne croyait qu'à la force, rejette d'abord et méprise ce nouvel enseignement, mais la voix du clergé, mille fois étouffée, continue à retentir plus haute et plus ferme, jusqu'à ce qu'enfin, sur le front d'un Constantin, à la couronne royale vienne s'allier la couronne du baptême chrétien.

Plus tard, quand les barbares, partis de tous les côtés à la fois, se seront disputés à l'envie les lambeaux d'un empire que le baptême de son chef n'a pu sauver, travaillant ainsi sans le savoir à la formation d'une nouvelle société, quel sera l'instrument ou plutôt le ciment précieux dont Dieu se servira pour réunir des éléments si disparates ? Le clergé. Oui, le clergé avec sa triple auréole de sainteté, de science et d'autorité ; le clergé adoucissant de sa parole simple et évangélique les populations sauvages, ou instruisant leurs chefs et faisant en quelque sorte la loi aux législateurs eux-mêmes ; le clergé, arrêtant aux portes de Rome, par le prestige d'un Léon-le-Grand, Attila, le fléau de Dieu ; le clergé sauvant cette même Rome de plusieurs invasions sacrilèges, contenant les peuples barbares, et leur assignant pour ainsi dire la place que chacun d'eux devra désormais occuper dans les destinées du monde, et le plan de la providence divine ! A la voix d'un archevêque, le vainqueur de Tolbiac courbe la tête et le fier Sicambre reçoit le baptême. C'est le jour de Noël ; ce sera aussi le jour d'une glorieuse naissance pour la France, qui s'appellera dès lors la fille aînée de l'Eglise.

Pardonnez-moi, Messieurs, si je m'attarde avant d'arriver à un âge plus rapproché de nous, avant de vous parler du clergé canadien : faire l'éloge de ses pères, c'est faire son éloge, puisqu'il en a si bien conservé l'esprit et le dévouement !

Jamais, peut-être, plus qu'à l'époque du moyen âge, le clergé n'a joui de l'influence légitime qui lui revient, non-seulement sur le caractère moral des peuples, mais encore, d'une manière indirecte au moins, sur leur gouvernement civil et politique. Aussi, cette harmonieuse union entre le sacerdoce et l'empire porta-t-elle, tant qu'elle dura, les fruits les plus consolants, et l'on peut dire que le corps social de cette époque, si injustement décrié, goûta alors, grâce à l'influence religieuse, une tranquilité, un bonheur qu'il n'a jamais retrouvé depuis.

Ce que le clergé faisait pour la société, il le faisait aussi pour les lettres, les sciences et les arts Et n'est-ce pas à lui, à son activité, à ses fatigues que le monde moderne doit les inestimables trésors de l'antiquité qui, sans un travail obscur souvent aride mais éclairé, n'auraient certainement pu échapper au naufrage des siècles ! N'est-ce pas à la culture de son esprit, à ses talents, au génie même de plusieurs de ses membres, que les sciences et les lettres sont redevables de leurs plus beaux chefs-d'œuvres ? Que ne pourrais-je pas dire encore de l'encouragement donné aux arts par le clergé, en particulier par les souverains pontifes, dont les noms resteront à jamais gravés sur le marble d'immortels monuments ! Mais je dois me hâter.

Vers la fin du XVme siècle, grâce à l'indomptable courage dont s'honorent les deux mondes, l'ancien et le nouveau, un sillon glorieux s'ouvrait à travers les flots du superbe Atlantique, vers des plages alors inconnues. A peine l'Amérique était-elle signalée à l'attention de l'Europe, que le clergé, comme impatient de donner un nouveau cours à son zèle, s'élançait, intrépide, à la suite de nos grands découvreurs, et allait arborer au milieu des peuplades sauvages, avec le drapeau de la foi, celui de la civilisation.

Réjouissons-nous, Messieurs, notre patrie est découverte et fondée ; fondée sur le dévouement d'honnêtes colons français, fondée par le zèle d'un clergé qui, après avoir fait la France chrétienne, scientifique et

littéraire, devient maintenant le plus fécond principe d'une France nouvelle, du Canada français et catholique.

Ai-je besoin, Messieurs, de vous rappeler ce que fut le clergé pour notre patrie naissante, pour ces pauvres colons que le découragement eut cent fois abattus sans la voix consolante du prêtre, dont la mission ici-bas est d'instruire, d'aider, d'encourager, de fortifier ? On l'a souvent répété, et c'est ici le lieu de le redire bien haut encore, le clergé nous a faits ce que nous sommes, chrétiens et patriotes. Chrétiens par la foi, patriotes par l'amour du sol natal, amour éclairé que la religion consacre, bénit et sanctifie.

En voulons-nous des preuves ? regardons-les, ces missionnaires, qui furent les premiers et fidèles compagnons de nos ancêtres ! Ne comptant pour rien les privations et les peines de tout genre qu'ils ont à souffrir, ils sont partout, à la suite du colon canadien, pour l'aider, le soutenir, tantôt par le secours de la religion et tantôt par les conseils d'une prudence éclairée : souvent même on les voit marcher les premiers à la tête des plus grandes entreprises, fondant de nouveaux villages, allant à la découverte de contrées nouvelles.

Ecoutons, à ce sujet, un illustre historien de notre pays (Garneau, vol. I, p. 240) :

" Un bréviaire suspendu au cou, une croix à la main, ils devançaient souvent les plus intrépides voyageurs. On leur doit la découverte de plusieurs vastes pays, avec lesquels ils formaient alliance au nom du Christ et par la vertu de la Croix. Cet emblême religieux produisait sur l'esprit des sauvages, au milieu des forêts sombres et silencieuses de l'Amérique, un effet triste et touchant, et désarmait ces hommes farouches mais sensibles aux sentiments profonds et vrais...."

Voici ce que dit à son tour un historien des colonies anglaises (Bancroft) :

" L'histoire des travaux des missionnaires est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique du Nord : pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte, sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin."

Mais, messieurs, pour cimenter les premières pierres de l'édifice national, le clergé canadien ne s'est pas contenté de donner le secours de son zèle : il nous a donné plus, il a donné son sang, et l'histoire de l'Eglise catholique, ou des grands peuples chrétiens, nés dans son sein, nous a déjà appris ce que vaut, pour les nations, le sang des martyrs.

Sur les premières pages des annales canadiennes se lit un nom, gravé en lettres d'or. C'est le nom du premier évêque de ce pays, de Mgr de Laval—prélat illustre, vraiment digne d'ouvrir cette auguste série de pontifes qui ont su tenir d'une main si noble et si ferme, pendant plus de deux siècles, le sceptre de nos destinées religieuses. Honneur à l'Episcopat canadien ! Honneur à celui qui sut, pour ainsi dire, tracer à ses successeurs la marche glorieuse, mais difficile, de l'avenir ! Mgr de Laval a été pour l'Eglise du Canada, ce que furent les Apôtres pour l'Eglise universelle : aussi, que d'œuvres de dévouement, de charité, de sacrifices n'a-t-on pas vu sortir de ses mains ! que de luttes n'a-t-il pas soutenues souvent contre l'opposition la plus vive et la plus acrimonieuse, que d'entreprises ardues n'a-t-il pas su conduire à bonne fin pour le plus grand bien de la colonie ! Mais Mgr de Laval n'eût-il fait que donner naissance à une œuvre comme le Séminaire de Québec, son titre à la plus profonde gratitude de tout cœur canadien-français lui serait jamais assuré !

Soyons fiers, messieurs, de saluer ici en passant cette vénérable maison qui a tant fait et fait tant encore pour la société comme pour la religion, d'où sont sortis des hommes illustres dans toutes les branches des sciences divines et humaines, des missionnaires qui ont semé la foi sur toutes les parties de ce continent, d'où est sortie enfin la plus grande institution catholique de l'Amérique, je veux dire l'Université-Laval ? Monument impérissable que les flots peuvent balloter au gré de certains vents, mais qui surnagera et rentrera dans le calme pour notre plus grand bien et surtout celui de notre jeunesse.

Pendant que le séminaire de Québec, dirigé par un clergé sage et habile, servait si admirablement la cause religieuse et nationale, d'autres institutions d'un mérite incontestable, comme le séminaire de St Sulpice, ici, et le collège des Jésuites à Québec, se disputaient aussi l'honneur de contribuer au progrès de la société canadienne.

Dieu sait, messieurs, tout ce qu'il a fallu de dévouement, d'abnégation, de persévérance, chez le clergé, à cette première époque de notre histoire, pour poursuivre l'œuvre commencée, lorsque la pauvreté, les troubles, les guerres incessantes menaçaient à tout moment de lui faire perdre le fruit de ses travaux. Que de guerres aussi n'a-t-il pas réussi à prévenir par sa mission de paix auprès des barbares indigènes, par sa parole persuasive et son rôle désintéressé ? Et quand l'heure du combat sonnait,—hélas ! elle sonnait souvent cette heure sanglante pour les premiers colons du Canada,—n'est-

ce pas le clergé qui les bénissait avant leur départ, avec leurs armées et leurs drapeaux; —ces intrépides pionniers de la civilisation? N'est-ce pas lui qui voulait même les accompagner jusque sur les champs de bataille ? N'est-ce pas lui du moins, qui, au retour de la guerre, tendait le premier les bras aux vaincus, pour les consoler, pour entonner avec eux l'hymne de la reconnaissance.

Nous voici parvenus à l'époque néfaste où la patrie va bientôt changer de maître. Au milieu de ses troubles et de ses malheurs, elle se voit abandonnée seule à sa triste fortune, tandis que l'ennemi puissant et nombreux fond sur elle de toutes parts. Le ciel est sombre ; pas une lueur d'espérance. C'en est fait—la lutte sublime de Montcalm ne pourra nous sauver ! Adieu ! —France ! on nous cède à l'Angleterre.

Que fera le colon canadien, quand les nobles et les grands le délaisseront pour regagner la mère-patrie, emportant là-bas avec eux, déchiré et ensanglanté, le drapeau fleurdelysé,—à jamais perdu pour nous ! Que fera-t-il ce pauvre colon ? Tout n'est-il pas perdu ?

Non, messieurs, tout n'est pas perdu. Canadien, console-toi : dans tes malheurs, il te reste un ami, un ami constant et fidèle —c'est le clergé.

Le clergé, messieurs, fut pour nos ancêtres l'inséparable compagnon d'infortune, et remplaçant auprès d'eux les chefs de la société qui s'étaient enfuis pour ne point voir flotter sur nos murs le drapeau du vainqueur, il eut à conduire le peuple non-seulement dans les voies de la religion, mais encore dans l'ordre politique et les matières civiles. Tant il est vrai qu'aux jours de grande tristesse et de calamités suprêmes, l'amitié, fondée sur la religion, est la seule sur laquelle les peuples, comme les individus, puissent compter ! Sous le régime français, le clergé avait pu concentrer ses efforts sur le développement progressif de la foi et de la civilisation. Après la conquête, une ère nouvelle s'ouvrait ; ère de luttes vives, courageuses, opiniâtres pour la défense des droits acquis du catholicisme et du peuple canadien-français lui-même menacé jusque dans sa propre existence.

Messieurs, qu'eussent fait nos ancêtres sans le clergé, sans ces hommes dévoués, énergiques, éclairés, qui surent plaider avec tant de sagesse pour la cause de notre religion ; sans un Plessis, par exemple, qu'on vit traverser les mers pour aller exposer au conquérant la position des Canadiens-Français, et faire valoir la justice de leurs réclamations ? Le clergé sauva donc la religion de nos pères, et en la sauvant, il sauva par là même notre nationalité, puisque le catholicisme une fois perdu parmi nous, c'en était fait de notre vieux caractère français, de nos plus belles institutions, de notre langue et de nos lois.

J'allais oublier un des faits les plus mémorables de notre histoire. Quand la révolution américaine, tendant la main aux Canadiens dans des proclamations enthousiastes, les priait de prendre part au grand mouvement de l'indépendance, que vit-on alors ? Le clergé prêchant partout la loyauté, et la fidélité à la couronne britannique, réussissant, par la force de ses raisons et l'ascendant de son autorité, à arrêter le peuple, au bord de la voie périlleuse où il voulait aveuglément s'engager, sans prévision des fatales conséquences que lui préparait l'avenir. La loyauté des Canadiens, en cette occasion, leur valut des égards de la part de l'Angleterre, et à ce point de vue, c'est avec raison que nous pouvons attribuer, en partie du moins, à l'influence de notre clergé, les conditions de liberté et d'indépendance dont nous jouissons aujourd'hui.

Depuis plus d'un siècle, messieurs, que l'Angleterre nous gouverne, pas une tentative n'a été faite pour angliciser le pays, sans que la voix du clergé ait hautement protesté, pas une atteinte n'a été portée aux droits de la nationalité canadienne, sans que notre cause ait trouvé dans les hommes de Dieu de véritables amis du peuple. Le clergé a été l'âme de nos luttes, notre soutien, notre lumière, le guide de nos destinées et avec l'immense développement que son œuvre a pris dans la Province depuis quelques années, l'avenir du peuple canadien n'attend pas moins de sa douce et bienfaisante influence.

En effet, la Province de Québec est fière aujourd'hui de compter dans son sein les huit Evêchés qu'elle possède, avec un Vicariat et une Préfecture apostoliques. Elle est fière de contempler ce magnifique réseau de séminaires, de colléges, de maisons d'éducation de tous genres, dirigés de près ou de loin par le clergé : institutions qu'on pourrait appeler comme les riches joyaux de notre couronne nationale. Le reste des ministres sacrés, dispersés dans l'intérieur du pays, se livrent à un travail moins éclatant, mais non moins fructueux, et toutes ces florissantes paroisses qui remplissent la vallée du St Laurent, ces églises pieuses, élégantes et cette colonisation vigoureuse, sont autant de témoignages des aspirations de la foi canadienne, en faveur du catholicisme et de notre clergé.

Le clergé s'attache au peuple comme l'âme au corps qu'elle pénètre de sa vertu ; et quand le Canadien se voit forcé de déserter son pays pour aller exploiter, là-bas, les richesses trop souvent trompeuses de nos voisins, le prêtre le suit comme son ange gardien ; c'est le prêtre qui préserve ces chers compatriotes de toute fausse doctrine et des influences malsaines d'une atmosphère étrangère ; parce que c'est la charité qui brûle dans le cœur du prêtre, et que la charité est une flamme qui ne cherche qu'à s'étendre.

Messieurs, la providence divine avait choisi le clergé comme l'instrument principal de ses éternels desseins sur l'Eglise et la société ; et cet instrument divin n'a pas failli à sa mission. L'histoire l'atteste, il l'a remplie avec éclat par le monde entier ; il l'a remplie avec un héroïque dévouement au milieu de nous, dans ce jeune pays qui a grandi à l'ombre de l'Eglise catholique, comme l'enfant à côté de sa mère.

Il ne nous reste plus qu'à désirer pour l'avenir du clergé canadien et de sa mission le succès dont nous parlent, avec tant d'orgueil, les annales du passé. Loin de moi, messieurs, la présomptueuse pensée de vouloir tracer au clergé cette mission glorieuse ; il la connait trop bien lui-même, elle lui est trop clairement tracée par le doigt même de Dieu et un passé de 19 siècles, pour qu'il ait besoin des pâles lumière d'un simple laïque.

Notre devoir est de suivre le clergé dans le chemin déjà frayé, dans lequel marche l'autorité religieuse, sous l'égide du Saint-Siège. Notre peuple, du reste, a si bien conservé la foi respectueuse et docile de ses pères, qu'il lui suffit de voir un drapeau, arboré dans la main du prêtre, pour se jeter à sa suite et marcher.

C'est le propre du clergé de tenir entre ses mains le cœur des peuples chrétiens. Raison souveraine, qui nous permet d'affirmer sans crainte, une fois de plus, que de cette influence et de cette action dépend l'avenir de notre pays ! J'ai confiance, messieurs, dans le clergé canadien, et s'il a su nous sauver par le passé, en nous faisant sortir victorieux des plus rudes épreuves nationales, c'est lui encore qui nous sauvera dans nos luttes présentes ou futures.

Il nous sauvera par la science sacrée dont il est le dépositaire, qui fait les docteurs de la loi et les guides éclairés du peuple ; il nous sauvera par les sentiments d'une piété sincère et éclairée, par sa charité, son désintéressement, son zèle dans la direction religieuse, intellectuelle et morale du troupeau confié à ses soins ; il nous sauvera par l'exemple de sa soumission aux autorités légitimes, par son union, par cette harmonie si désirable à laquelle on ne peut porter atteinte sans réjouir les ennemis de l'Eglise, et sans contribuer, bien que souvent d'une manière inconsciente, à leurs œuvres destructives.

Ayons confiance, messieurs, ce n'est pas au moment où les plus graves questions sociales et religieuses se dressent devant nous que nous verrons le clergé abandonner les traditions de sagesse qui ont fait sa force et la nôtre dans tout le cours de notre existence nationale.

Sachons, nous, simples fidèles, nous montrer soumis et obéissants ; il saura bien, lui, nous donner l'exemple salutaire de cette union qui naît du respect de l'autorité et de l'intelligence pratique des droits et des devoirs de la hiérarchie de l'Eglise.

Fort de cette union, notre clergé, ce bon, vertueux et zélé clergé canadien se montrera, comme autrefois, comme aux plus mauvais jours de notre histoire, notre guide sûr et éclairé, notre soutien, notre gloire, et le garant de notre prospérité.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROUTHIER.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est deux heures ; c'est bien matin pour se lever, et c'est bien tard pour parler. La province de Québec ne peut cependant pas rester muette, puisqu'elle est du genre féminin. Elle parlera donc, mais parlera par la bouche d'un homme, c'est-à-dire brièvement.

En me chargeant de prendre la parole ce soir, ou plutôt ce matin, au nom de la province de Québec, le comité d'organisation de ce banquet m'a fait un honneur très-grand, que j'apprécie audelà de toute expression, mais que je remets à sa véritable adresse, je veux dire à la magistrature dont je fais partie.

Pour moi personnellement, c'est non-seulement un honneur, mais un bonheur, puisque cela me fournit l'occasion de louer ma patrie.

Le Canada, c'est la patrie commune des races diverses qui l'habitent de l'Atlantique au Pacifique. Mais la province de Québec, c'est tout particulièrement notre patrie à nous, Canadiens-français, et la fête St Jean-Baptiste, c'est la fête de notre province.

C'est aussi votre fête à vous tous qui êtes ses enfants, Canadiens-français des Etats-Unis, des provinces maritimes d'Ontario, du Manitoba, et c'est avec une tendresse vraiment maternelle qu'elle vous voit réunis autour de sa table.

C'est la fête du présent, c'est la fête de l'avenir, c'est la fête du passé ; et si les grands souvenirs patriotiques peuvent réveiller les morts, nos glorieux ancêtres doivent tressaillir aujourd'hui dans leurs tombeaux.

Ah ! Messieurs, que la Providence s'est montrée généreuse envers nous quand elle nous a donné pour patrie ces magnifiques vallées qu'arrosent le roi des fleuves et ses gigantesque tributaires !

Qu'elle est belle notre province bien-aimée quand elle renaît à la vie sous les caresses du printemps ! Quel riche manteau de verdure et de fleurs elle revêt alors! Quelles harmonies font alors entendre les flots de ses rivières et de ses grands lacs sur leurs immenses rivages ! Quels concerts donnent les oiseaux dans ses forêts, et les brises dans ses feuilles naissantes !

Je m'extasiais l'autre jour dans la contemplation d'un de ces paysages admirables qui se rencontrent à chaque pas sur les rives de notre grand fleuve, et qui résument pour ainsi dire toutes les beautés de notre grande nature. Mais il y avait dans ce tableau de renouveau et de jeunesse un personnage qui lui donnait la vie, c'était un semeur qui marchait à grands pas dans son champ fraîchement remué.

Légèrement incliné vers la terre, il y jetait une semence précieuse, confiant dans la fécondité de sa patrie et dans les bienfaisantes rosées du ciel.

Et je me disais en admirant ce robuste semeur : le vrai Canadien-français, ce n'est pas moi, c'est lui.

Oui, messieurs, permettez-moi de vous le dire : le vrai type de notre race, ce n'est pas nous qui appartenons aux professions libérales, au commerce, à l'industrie, c'est l'agriculteur, vivant heureux et libre sur la terre que ses mains ont défrichée. Le vrai type canadien, c'est encore le colonisateur, qui a sa personnification la plus haute et la plus pure dans ce prêtre que tout le pays acclame comme l'apôtre de la colonisation. Vous applaudissez, messieurs, avant que je le nomme, et, de fait, il n'est plus nécessaire de le nommer : on dit son titre de gloire, et tout le monde le comprend.

Regardez maintenant notre agriculteur exploitant son domaine.

A l'image de Dieu, il semble avoir le don de créer, et sous ses pas naissent les moissons, les fleurs et les fruits. Ces beaux arbres qui étendent leur feuillage comme un large parasol au dessus de sa maison, c'est lui qui les a plantés et qui en a pris soin. Ils ont grandi sous ses yeux, vieilli avec lui, et il les aime comme des compagnons de labeurs et de succès, d'épreuves et de joies.

Ce jardin qui sourit au soleil à côté de sa maison, c'est son œuvre ; c'est lui qui l'a taillé, préparé, enclos ; c'est sa vaillante femme qui en cultive les légumes et les fleurs ; et quand ses petites filles—fleurs vivantes—y vont tresser des bouquets pour l'autel de Marie, il tressaille de bonheur en songeant qu'il est l'auteur de toute cette vie qui l'environne, et de toutes ces espérances qui s'épanouissent autour de lui et qui dorent son avenir.

Puis ses pensées s'élèvent : il songe que ses parterres fleuris et ses bocages verdoyants sont autant d'encensoirs dont les parfums montent vers le ciel. Toutes ces voix qui chantent dans la nature, toutes ces rumeurs qui s'élèvent de la terre bénissent son créateur.

Mais ce concert d'hommages n'arrive jusqu'à Dieu qu'en passant par son âme, à lui, créature raisonnable. Car l'homme n'est pas seulement le roi de la création, il en est le pontife, et c'est lui qui, par un acte libre de sa volonté, reporte au créateur les louanges, les adorations, les reconnaissances des créatures inanimées ou dénuées de raison.

Vous allez me dire peut-être qu'il y a dans ce tableau plus de poésie que de réalité. Mais veuillez observer que c'est un type, le type de notre race que je veux peindre, et je maintiens que ce type est réel. Non-seulement il existe, mais il éprouve vraiment les sentiments que je lui prête—sans pouvoir les exprimer peut-être.

Comme ses ancêtres, il est un semeur de foi, et c'est lui qui garde le plus fidèlement les vertus du foyer domestique. C'est lui qui est le plus solide fondement de notre nationalité et la plus ferme espérance de notre avenir.

II

Messieurs, j'ai dit plusieurs fois, dans des discours qui ont été publiés, quelles haute destinées je rêve pour notre province de Québec. Le rôle que j'ambitionne pour elle sur cette terre d'Amérique, c'est celui que la France a joué dans le vieux monde. Je le disais tout récemment à nos frères d'outre-mer, les Vendéens, et j'ajoutais que nous avions le droit de n'être pas modestes, puisque nous étions les fils de la France et de l'Eglise.

Ces liens de filiation, il ne faut pas les rompre : il convient plutôt d'en augmenter la force.

La mission de la France en ce monde n'est pas finie, et nous devons espérer qu'au

delà du sombre défilé qu'elle traverse, elle retrouvera son lustre et sa grandeur des siècles passés. Un jour viendra peut-être où la mère et la fille grandiront comme un grand astre et son satellite autour du même soleil de gloire.

Mais pour arriver à ces glorieuses destinées, il faut que nous restions unis et que la province de Québec garde son autonomie.

Restez unis pour être forts, c'est une vérité tellement évidente que je ferais injure à votre raison en vous la démontrant.

Il me semble, d'ailleurs, qu'après les agapes fraternelles de ce jour, qu'après nous être assis à la même table, avoir mangé le même pain et bu ensemble le même vin de l'amitié, nous devons tous sortir d'ici pénétrés d'un même sentiment et d'un même désir, le sentiment filial qui doit nous unir à la patrie, et le désir de travailler ensemble à son bonheur et à sa gloire.

Si nous sommes animés de ces sentiments, nous ne commettrons jamais la faute, je devrais dire le crime, de dénigrer la patrie.

La patrie, c'est plus qu'une femme, c'est une mère. Eût-elle vraiment quelque défaut, ne la décrions pas. Imitons plutôt les deux fils de Noé qui couvrirent de leur manteau la nudité de leur père, et n'allons pas prendre pour patron l'autre fils maudit qui devint le père d'une race d'esclaves.

III

Messieurs, j'ai dit que nous devons défendre l'autonomie de la province de Québec.

Le pacte fédéral nous impose des devoirs envers la Confédération, et nous devons les remplir avec fidélité et dévouement. Mais il nous reconnaît aussi des droits, et nous voulons qu'ils soient respectés.

Notre liberté religieuse et notre autonomie provinciale nous sont garanties, et nous ne devrions jamais permettre que l'on porte atteinte à ces éléments précieux de notre nationalité.

Nous voulons l'union fédérale, mais non pas l'absorption des provinces. Nous voulons travailler pour le bien commun, apporter notre part d'efforts et de sacrifices à la prospérité et à la gloire du Canada, notre patrie commune ; mais nous voulons en même temps conserver notre personnalité nationale, notre caractère particulier, les traits distinctifs de notre race, et notre sphère dans les limites tracées par le pacte fédéral.

En un mot, nous voulons être Canadiens, loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté Britannique, mais nous voulons aussi qu'il nous soit permis d'ajouter à notre nom de Canadien celui de Français, et nous tenons avant tout à rester catholiques.

Nous ne voulons pas la division, mais la distinction des pouvoirs,—pas l'indépendance, mais la liberté—pas un Etat dans l'Etat, mais une grande famille, distincte des autres grandes familles de la nation, gardant sa physionomie propre, son foyer, sa cité, ses autels, et grandissant avec ses fils dans la jouissance de ses droits et de ses libertés.

Voilà comment je comprends le pacte fédéral, et je ne crois pas que l'autonomie des provinces soit de nature à nuire au progrès général de la Confédération. Au contraire, l'émulation—qui n'est pas l'antagonisme—une noble émulation entre les divers groupes nationaux devrait multiplier les œuvres et activer le progrès.

La liberté et le pouvoir sont les deux moyens d'actions nécessaires des Etats.

La liberté donne l'impulsion, le pouvoir règle et dirige. La liberté produit la variété des œuvres, le pouvoir engendre l'unité.

Ce sont deux forces qui se font équilibre et dont la résultante assure l'ordre. Ni l'une ni l'autre ne doit être sans contrôle. Le pouvoir sans règle serait le despotisme : la liberté sans frein serait l'anarchie.

Mais si toutes deux s'harmonisent dans la justice et la vérité, c'est l'ordre social, c'est le bien ; et si la charité vient se joindre à la justice, c'est l'idéal.

Eh ! bien, Messieurs, nous ne voulons pas porter atteinte au pouvoir, mais nous ne voulons pas voir restreindre nos libertés nécessaires.

Nous ne sommes ni le nombre, ni la force, ni l'influence, ni la richesse ; et comme nationalité française, la province de Québec n'est encore qu'un enfant. Mais si l'on voulait déchirer les traités qui nous protègent, si l'on voulait jeter aux quatre vents du ciel la constitution qui définit nos droits, si l'on allait enfin soumettre à une épreuve décisive notre foi, notre patriotisme et nos aspirations nationales, on verrait cet enfant prendre les proportions d'un géant.

Car il est un pacte sacré qu'on ne pourra jamais déchirer parce qu'il est écrit dans le cœur même de la nation, et parce qu'il consacre son alliance avec une institution immortelle, l'Eglise.

Or, un peuple qui croit à l'indissoluble union de sa nationalité et de sa foi, et qui les aime assez pour leur sacrifier sa vie, est un peuple qui vivra.

"La garde meurt et ne se rend pas," disait un brave commandant sur un célèbre

champ de bataille ; mais notre cri sera plus puissant, car nous dirons ; le Canadien-français ne se rend pas et il ne meurt pas. Jamais on ne lira sur une pierre tumulaire cette épitaphe : ci-gît le dernier des Canadiens-français !

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLLIN, S.S.,

Prononcé à la 1ère Séance du Congrès.

(De *la Minerve.*)

M. le président, Messeigneurs,
Mesdames et messieurs,

Quelque idée qu on ait pu se faire d'avance de cette manifestation nationale, ce qui s'est passé en ce jour, ce qui vient de se dire et de s'entendre, ce qui se voit et se prépare encore, les émotions qui se pressent, l'élan, l'enthousiasme qui se produisent, tout forme un ensemble, tout jette un éclat et revêt une pompe qui va au-delà de toutes les attentes.

Lorsque ce matin, l'homme d'Etat et le légiste, le magistrat, l'homme des finances ou du commerce, l'artisan des manufactures du pays ou de l'étranger, l'ouvrier et le cultivateur, tout le peuple canadien, autour du clergé, se courbait librement dans le silence et l'adoration, au pied de l'autel, jamais spectacle ne parut plus beau ; on eût dit la nation entière grandissant en justice en se prosternant devant Dieu.

Un publiciste regrettait naguère que la religion et la liberté parussent avoir peur l'une de l'autre. Cet homme n'avait eu sans doute sous les yeux que des peuples en décadence : il n'avait pas vu le Canada. S'il eût assisté, comme moi, à cette fête nationale, ses regrets eussent bien vite fait place à une admiration attendrie. Il eût vu qu'au Canada, la liberté et la religion marchent ensemble, et que là, tandis que la liberté vient avec confiance rendre hommage à la religion, la religion, à son tour, abrite et bénit la liberté.

Elle l'a bénie aujourd'hui, cette liberté, fruit de tant de combats ; elle a béni votre unité, vos conquêtes et vos progrès ; elle a béni vos campagnes et vos villes, votre passé plein de souvenirs et votre avenir non moins riche en espérances.

Elle vous a tous bénis, comme elle faisait jadis à Saint-Malo pour l'illustre-Jacques-Cartier, cet intrépide marin, cet infatigable découvreur de terres, qui inclinait son front sous la main de son évêque, avant d'aller chercher des contrées nouvelles pour la France et pour l'Eglise et de venir planter la croix sur les rives du Saint-Laurent ; comme elle bénissait plus tard vos ancêtres lorsqu'ils priaient Dieu pour leurs fils et leurs petits fils et se montraient aussi inébranlables dans les revers qu'ils avaient été grands dans le succès.

Aux tristes jours où le drapeau de la France, replié sur lui-même et enveloppé de deuil, repassait l'océan ; où un arrêt divin plaçait le Canada sous un sceptre étranger ; où les 70,000 colons dont vous êtes les fils restaient seuls, sans appui, sans ressources, privés de leurs lois, soustraits à leurs juges, dépouillés de leurs constitutions, abandonnés des grands et des notables, et où tout faisait pressentir une ruine désastreuse, le sang des martyrs, les travaux des missionnaires, unis aux mérites de ces justes, montèrent comme l'odeur d'un holocauste et firent violence au ciel. Dieu, touché, regarda son peuple, laissa tomber sur lui des desseins d'amour comme sur l'héritage de son Eglise ; et la religion, qui devait tout sauver, s'éleva dans les âmes, plus haute et plus forte que les malheurs.

Alors la croix servit de drapeau et l'Evangile devint le code des lois ; partout le clocher paroissial fut le point de ralliement et le signe de

l'espérance. Montcalm n'était plus là pour former des bataillons, Montcalm était tombé au champ de l'honneur ; mais, autour du curé, dans le presbytère ou près d'une croix, on s'assemblait, on traitait des affaires, on réglait les différends ; tous ces généreux enfants de l'Eglise, mettant leur confiance au-dessus de la terre, venaient à la religion comme à leur salut, comme à une mère, et lui demandaient de retremper leur courage, de leur apprendre à ne point périr, à ne point défaillir, à s'entr'aimer, à croître dans les fortes vertus qui font les peuples et à devenir un jour ce que vous êtes.

La religion a entendu vos pères. Un siècle s'est écoulé, et vous voilà une nation, vous êtes 1,500,000. Les ressources, qui manquaient à vos pères, vous abondent ; vos lois, votre langue, vos institutions, dont on les avait privés, vous sont garanties et vous en jouissez au milieu du respect qui vous environne. Jugez maintenant ce que vous deviendrez, si, fidèles à vos pères, vous êtes, comme eux, fidèles à la religion et à l'Eglise.

Aussi, tous les ennemis de l'Eglise sont les vôtres :— et ceux qui ne croient pas et en veulent la destruction ;—et ceux qui croient, mais travaillent à l'amoindrir.

Les premiers, sans doute, s'agitent surtout dans d'autres contrées ; cependant nous devons en parler, à cause des périls qu'ils créent, même pour le Canada.

C'est la destinée de l'Eglise et sa gloire de voir retomber sur elle toutes les haines qui s'élèvent contre Dieu. Elle a beau passer faisant le bien et nous apportant la paix et la grandeur, de partout dans le monde on ne lui rend que le mal et on lui déclare la guerre. Depuis dix-huit siècles, ses persécuteurs se succèdent avec une fureur qui n'est égalée que par leur impuissance.

Autrefois, ils lui livraient combat sur le terrain des doctrines et des dogmes. Maintes fois ils ont pensé, dans ce genre d'attaque, la trouver en défaut et avoir raison d'elle. Mais la vérité toujours les a vaincus et tous sont tombés aux pieds de l'Eglise sans avoir encore pu arrêter d'un jour sa marche triomphale parmi les nations étonnées. Au moment où ils se flattaient le plus d'assister à ses funérailles, est arrivé le charpentier de Nazareth, qui les a cloués dans le cercueil qu'il tient prêt pour les ennemis de son Eglise.

De nos jours, ils ont transporté la lutte sur le domaine des droits sociaux. Leurs défaites séculaires, en les couvrant d'ignominie, n'a rien enlevé à l'insolence de leur audace. Le front haut, ils poursuivent sans repos ni trève l'œuvre de mal qu'ils méditent dans leur vengeance. A défaut de la vérité qui leur manque et des principes qu'ils n'ont pas, l'audace et la violence sont leur soutien, et avec ces deux armes faites pour tromper les uns et pour intimider les autres, ils courent hardiment au succès.

Ils en obtiennent aussi, mais des succès d'iniquité. Ils ne discutent pas, ils ne raisonnent pas, ils persécutent. Sans considérer les titres de l'Eglise, les plus inviolables de l'humanité ; sans examiner sa charte divine consignée dans les saintes Ecritures, dans la Tradition, dans les Pères et les Docteurs, dans les canons des Conciles ; sans tenir compte de ses bienfaits, de ses œuvres, de sa sainteté, de tout ce qu'elle a fait et de ce qu'elle fait encore, ils envahissent ses domaines, ils confisquent ses biens, pillent ses couvents, suppriment ses droits et ses libertés, et l'ayant ainsi spoliée, dépouillée, accablée de mesures iniques, voulant la faire périr, ils la traînent comme une coupable, sans défense, devant la révolution frémissante et la vouent en proie aux passions populaires comme une ennemie.

Mais Dieu, dans ses jugements, les livre eux-mêmes à l'aveuglement de leur transport. Et ces insensés, dont les pas désertent ces hauteurs sereines où l'Eglise fait habiter les nations fidèles, tombent dans les abaissements les plus abjects et roulent, à travers toutes les formes hideuses du matérialisme, du naturalisme, du socialisme, dans les profondeurs de l'abîme, ne s'arrêtant dans leur délire qu'à cette dernière limite où, ayant tout blasphémé, Dieu et l'Eglise, ils se blasphèment eux-mêmes, profanant la dignité humaine jusqu'à nous donner avec un effroyable cynisme, au nom de leur science, pour semblables des bêtes et pour ancêtres des singes. Et c'est ainsi que les criminels de lèse-majesté humaine entendent la défense des droits de l'homme. Etait-ce la peine de fuir l'Eglise pour en arriver là ?

A ces adversaires outrés s'en joignent d'autres moins violents, moins pervers, mais non moins dangereux. L'apôtre dirait d'eux : *Volunt placere in carne* (Gal. 6.12). En face de la vérité qui revendique ses droits et du devoir qui parle, ces hommes se font serviles et se courbent à des complaisances humaines. Ils croient à l'Eglise, ils la veulent pour mère, ils la savent divine, mais ils prétendent lui donner des conseils, la modérer et la limiter à la fantaisie de leurs projets. Ils se mêlent de l'instruire et, pleins de sagesse, lui dictent ce que ses droits sont et ne sont pas sur les sociétés et les nations. Ils sèment contre elle le soupçon et la défiance et dans leur funeste illusion, sans s'en rendre compte à eux mêmes, ils servent la cause des méchants, divisent et affaiblissent les bons.

Faisant entre la vérité et l'erreur une alliance impossible en soi, possible seulement dans les trompeuses conceptions de leur esprit, enivrés de leur pernicieux libéralisme, ces catholiques abusés ne voient pas qu'ils lient la liberté de l'Eglise, leur mère, pour mieux donner carrière à la liberté de ses ennemis, qui sont aussi les leurs. *Volunt placere in carne.* Ils veulent plaire ; mais le faisant à contre-temps, leur fausse complaisance met tout en danger.

Ce qu'ils caressent dans leurs rêves, c'est une Eglise moins divine et plus selon la nature ; une gardienne de nos consciences et de nos destinées qui se modernise en descendant des voies éternelles où elle fait si bien cheminer avec elle les enfants de la cité de Dieu. Au lieu de convenir que le siècle, s'il veut ne pas décroître en gloire, ni s'égarer, a besoin de suivre l'Eglise, sa maîtresse et sa lumière, ils aimeraient que l'Eglise consentit à marcher moins haut vers Dieu et à se rapprocher davantage du siècle en allant après lui.

Comme si Dieu lui-même ne devait plus marcher qu'après les hommes et qu'il eut besoin d'apprendre d'eux ce que doit être son Eglise, ce qu'il en doit faire, les pouvoirs qu'il lui convient d'exercer par elle sur les sociétés et comment peut régner l'harmonie entre elle et les Etats.

Quoi ! vous trouvez que l'Eglise s'étend trop à tout ! L'accuserez-vous d'usurpation ?

L'Eglise n'a rien usurpé sur la terre : tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a lui sont venus du ciel. Ses droits, ses prérogatives, ses libertés, sa puissance, elle les a reçus d'en haut et d'un ordre supérieur aux pouvoirs de la terre. Majesté dominant toutes les majestés de ce monde, ce n'est ni des princes, ni des peuples, mais de Dieu qui règne sur les princes et les peuples, qu'elle possède son indépendance, son impérissable liberté. Mais, au contraire, les princes et les Etats usurpent sur le domaine ecclésiastique et se tournent contre Dieu toutes les fois que, par un coupable antagonisme, ils violent les droits

de l'Eglise, empiètent sur elle, gênent son action ou limitent sa liberté.

Quand Dieu crée les espaces et les temps, la nature, dans l'immensité des uns et dans la profondeur des autres, et l'homme au sein de la nature, il opère en [illegible]re et en Dieu. Nous sommes ce [illegible] a voulu. Atomes sortis du neant, nous n'avons qu'à adorer en remerciant.

Quand il vient ensuite au milieu de son ouvrage, non plus communiquer un être corruptible et fragile, mais se révéler, se donner, se communiquer lui-même, et qu'il prend l'humanité pour base de ce plan plus vaste, et qu'il lui plait d'ajouter en conséquence à cette humanité un perfectionnement ineffable qu'on appelle la grâce, qu'on appelle le surnaturel, dont la grandeur dépasse la nature, les espace et les temps, il opère de même [illegible]atre et en Dieu ; et plus encore [illegible]s-nous adorer en remerciant.

Quand après cela, pour le maintien de ce plan sublime où l'harmonie entre la grâce et la nature veut que la nature soit soumise à la grâce, le temporel au spirituel, il prend pour organe son Eglise, la forme, la constitue dans ce but suprême, l'adapte à cet ordre divin, la fait elle-même divine, la remplit d'une lumière et d'une sagesse divines, lui prête une assistance et une autorité divines, la dote en plus d'un cœur de mère, remplissant ce cœur de toutes les richesses d'une charité divine, qu'avons-nous à dire à Dieu ? Que pouvons-nous reprocher à l'Eglise ? Et l'enseignement catholique qui résume tout cet immense et magnifique dessein en ces termes lumineux et précis :

Qu'en matière spirituelle, le pouvoir civil est directement soumis à l'Eglise ; — et qu'en matière temporelle, le pouvoir civil lui est indirectement subordonné.

Qu'offre-t-il, cet enseignement, d'hostile aux Etats, de contraire à leurs droits, d'effrayant pour les sociétés, puisqu'il ne contient rien que de vrai et de juste, et qu'il ne fait que refléter l'ordre même voulu de Dieu ?

Supposons que l'Eglise, pouvant le faire, vienne à renoncer à ses droits directs sur les choses spirituelles, à son droit indirect sur les choses temporelles. Supposons encore que les papes, eux aussi, retirent leurs bulles, les conciles leurs Canons, les Pères et les théologiens leurs doctrines. Cessera-t-il pour cela d'être encore vrai que la nature est au-dessous de la grâce, que le temporel est subordonné au spirituel et le pouvoir humain au pouvoir divin ? Croyez-vous que Dieu changerait les assises de l'univers, et que, bouleversant l'ordre de sa sagesse éternelle, il retirerait à son tour ses propres décrets?

Pourquoi donc cette guerre à l'Eglise ?

O sainte Eglise, divine dans votre origine, dans votre constitution et dans votre fin, qui comptez vos années non par les siècles qui pèsent sur vous, mais par ceux qui ont passé devant vous sans vous atteindre, sans laisser sur votre front la moindre trace de vieillesse ; vous qui n'avez pour patrie, en ce monde, ni un Etat ni un royaume, mais la terre entière, patrie de tous les Etats et de tous les royaumes ; sainte Eglise de Jésus-Christ, chargée de tous les intérêts de la vérité, de la morale, de la religion et du salut ; vous qui avez à veiller à ce que jamais la matière ne prévale sur l'esprit, le caprice des passions sur les lois éternelles, la force sur le droit ; élevée au-dessus des nations pour les éclairer toutes dans leurs ténèbres et les soutenir dans les défaillances ; appuyée sur vos miracles, forte de vos promesses, glorieuses par vos œuvres, grande comme vos dogmes, immuable comme vos principes ; en face de

vos ennemis, de ceux qui ne croient pas et se précipitent aux abîmes, de ceux qui croient mais que l'illusion égare ; rendez aux sociétés chancelantes la stabilité qu'elles ont perdue, dissipez la nuit épaisse qui les environne, levez sur nos têtes le flambeau de la vérité, affirmez la doctrine invariable des siècles et que votre immortel *Syllabus* devienne le phare lumineux qui nous rallie tous et nous préserve des naufrages.

Mais, la civilisation ?—

La civilisation ?— Le *Syllabus* autour duquel l'impiété s'emporte et le libéralisme s'alarme ; le *Syllabus*, où le naturalisme est flétri, la plaie du socialisme, du communisme et des sectes occultes stigmatisée, la raison remise à sa place au service de la foi, la société civile ramenée à ses principes, l'harmonie rétablie entre les pouvoirs, l'éducation chrétienne rendue à ses droits, la morale évangélique vengée, la sainteté du mariage et de la famille sauvegardée ; le *Syllabus*, pour tout cela, n'est-il pas l'expression chrétienne et catholique de la civilisation ?

Et l'Eglise, par la sagesse qu'elle donne aux lois, la vertu qu'elle imprime aux mœurs, la vérité dont elle éclaire la science, l'Eglise qui fait régner l'honnêteté dans les arts, la probité dans les affaires, la justice et la paix dans toutes les institutions, n'en demeure-t-elle pas le foyer le plus pur et la source la plus féconde ?

Quels sont les arts, quelles sont les lettres, quel est le commerce, la science et l'industrie, quel est le progrès tendant à l'amélioration de la vie humaine— pourvu que rien ne s'y trouve de contraire au vrai, au juste, à l'honnête,— que l'Eglise ne favorise, n'approuve et souvent même n'utilise pour son culte, ses monuments, ses autels, pour l'unité de son gouvernement, l'expansion de sa foi, de sa morale et de sa charité ? Dieu ne fait-il pas servir au bien de son Eglise toutes les richesses de l'humanité et tous les trésors de l'univers ?

Cette grande fondatrice des nations chrétiennes n'en reste-t-elle pas la puissante et indispensable civilisatrice ?

Regardez-les, ces nations.

En s'attachant à l'Eglise, elles ont enfanté des génies, créé des chefs-d'œuvre, couvert le monde des merveilles de leurs arts, de leurs littératures, de leurs progrès dans tous les genres et sont montées, rayonnantes d'éclat, au faite de la prospérité et de la gloire.

En la répudiant, au contraire, elles sont tombées dans le déclin et sont condamnées à l'opprobre. L'iniquité, qu'elles nourrissent dans leur sein, y éteint les inspirations du beau et la puissance du grand, et descendant plus avant aux sources de l'existence, elle attaque dans leur principe les forces vitales des convulsions terribles qui menacent le salut public et nous remplissent de terreur. Il ne reste plus dans la vaste organisation du corps social que l'activité fiévreuse des couches intérieures, où l'orgueil s'exhale en louanges stériles sous des hontes déshonorantes.

O Canada, jamais tu n'auras à te repentir d'avoir été fidèle à l'Eglise. Sois ce qu'ont été tes aïeux et tu n'auras rien à porter des signes de la décadence. Que verra-t-on en toi, sinon le plein développement des vigueurs de l'âge ; la civilisation catholique coulant à pleins bords ; tout un peuple, altéré de justice, faisant sa place parmi les nations, en buvant à longs traits aux fontaines vives et fortifiantes de la vérité et de la morale évangéliques ! Les luttes mêmes qui se trahissent au dehors n'accuseront que l'abondance de la vie qui coule au dedans et ne seront que la marque des généreuses aspirations s'échappant de cette vie pure et puissante.

Quelle belle civilisation que celle du Canada catholique !

Où trouver plus de progrès ?

En cent ans, les autres peuples ont à peine doublé, quand encore ils n'ont pas décru ; en cent ans, le peuple canadien s'est deux fois décuplé. Et avec cette vitalité à l'intérieur, quelle expansion au dehors ! Quelle énergie à défricher les forêts, ouvrir les chemins, étendre le territoire, multiplier les voies ferrées, accroître le commerce et l'industrie, tirer du sol ses richesses !

Mais, chose admirable, tout ce mouvement semble avoir pour origine la paroisse, et pour point de départ la croix.

A peine la religion, par la main de l'évêque, a-t-elle donné au pays une paroisse nouvelle, qu'aussitôt les bras se déploient, la pioche se lève, la charrue trace son sillon, les pierres se posent, l'église, l'école se bâtissent et les familles se groupent. Et bientôt, au milieu des paroisses, les collèges et les pensionnats offrent de tous côtés à la jeunesse une éducation plus élevée, tandis que, sous la même impulsion, les études supérieures de la médecine et de la loi s'étendent et sont en honneur.

C'est ainsi qu'a grandi et que grandit encore le Canada. L'immigration, si forte chez les autres nationalités, n'est là pour rien, n'y est même souvent qu'un obstacle. Tout l'accroissement se fait en partant du fond et de l'intérieur. C'est la vie même qui se développe ; c'est la sève qui monte et s'épanouit ; c'est l'arbre tout entier, planté il y a plus de deux siècles, qui triomphe des éléments hostiles et prend autour de lui sa partie d'espace et de soleil, en élevant librement sa cime et poussant avec rigueur ses branches et ses rameaux sous l'action bienfaisante de l'Eglise.

Quel progrès que celui-là ! Comme il est solide et remarquable !

Et que dire du patriotisme ? Où se révèle-t-il plus beau et plus noble qu'au Canada ?

Sur les champs de bataille il a produit les immortels vainqueurs de Carillon, de Sainte-Foye, de Châteauguay. Et le soir de la brillante journée de Carillon, le grand Montcalm, ce héros où, disait-on, se voyaient dans les regards *la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle*, fier de ces braves qui, au cri de : " Vive le roi ! vive le général ! " venaient de battre une armée cinq fois supérieure en nombre, écrivait leur éloge en ces mots simples et sublimes : " Quelles troupes que les nôtres ! "

Dans les luttes parlementaires, le patriotisme a fait naître d'autres héros, il a crée les intrépides champions de la liberté religieuse. Prêts à mourir plutôt que de rien céder à cette chère indépendance qu'ils estimaient plus que leur vie, ces vaillants chrétiens, gémissant sous l'épreuve, mais immobiles dans leur foi, ont passé sans faiblir à travers les vicissitudes. Ils ont patienté, ils ont souffert et ils ont vaincu. En face de ce peuple disposé au martyre, la force a reculé, tout a cédé ; la liberté religieuse fut conquise. Et de cette première liberté, Dieu, par les admirables secrets de sa Providence, en a fait comme jaillir toutes les autres ; liberté de la langue, liberté des lois, liberté des constitutions ; tant il est vrai que pour le Canada, tout bien doit lui venir de la religion.

Que vous devez l'aimer, peuple canadien, cette liberté religieuse ! Qu'elle doit être portée haut dans vos affections ! Ne craignez pas de lui donner la place d'honneur qu'il faut lui donner dans toutes vos affaires publiques. Qu'avez-vous à redouter d'elle, vous qui avez tant reçu ? Ce qu'elle a été déjà pour vous, elle le sera encore. Ce sera toujours pour elle que s'affirmeront et croîtront toutes vos libertés nationales.

Après les conquêtes, le patriotisme a ses fêtes ; mais, au Canada, les fêtes de la patrie sont des fêtes de la religion. Ici les deux plus grandes puissances du cœur humain, l'amour de la patrie et l'amour de la religion, se tiennent unies et s'excitent mutuellement pour produire ce que l'esprit conçoit de plus beau parmi les manifestations nationales, cette fête grandiose de St-Jean-Baptiste. Est-il, en effet, pareil événement dans le monde ?

Au souffle de la religion la patrie s'enflamme. La religion lève sur les têtes et déploie dans les airs la bannière d'un saint, et tout un peuple y voit sa bannière, et toute une nation s'ébranle et se met en marche, et tous les cœurs palpitent de patriotisme comme aux journées de Châteauguay et de Carillon, et, par un entraînement qui rappelle les temps mémorables des solennités d'Israël, des contrées les plus lointaines des Etats-Unis, des extrémités de la province, des forêts, des champs, des villages, des hameaux, des villes et des cités, de tous les points en nombre immense, les descendants des fils de la vieille France se pressent, se hâtent, se précipitent, s'assemblent. Et que veulent-ils autour de la bannière d'un saint? Ce qu'ils veulent, c'est dire leur amour pour le Canada. C'est se réjouir des origines catholiques du Canada, c'est glorifier les conquêtes catholiques du Canada. Ils veulent rendre hommage à la foi et aux sacrifices de leurs pères en faisant revivre les traditions de vertu qu'ils en ont reçues. Ils veulent fraterniser entre eux, et se ranimer dans l'esprit d'unité nationale, en récitant tous ensemble leur *Credo* sous les regards d'un saint, du plus grand des enfants des hommes, du courageux et magnanime St-Jean-Baptiste.

C'est ainsi que le patriotisme sert la religion et que la religion, enflammant le patriotisme, en fait l'une des plus belles formes de la majesté nationale.

Qu'on dise après cela que la religion tue le patriotisme.

Le groupe le plus religieux sera toujours le plus loyal à son souverain et le plus dévoué à sa patrie.

Peuple canadien, la brillante fête par laquelle vous célébrez les gloires de votre histoire engage pour vous l'avenir.

Vos triomphes d'aujourd'hui, vous les devez à vos pères ; ils sont l'héritage de leurs vertus. Cet héritage, il ne vous appartient pas de le dissiper ; mais vous ne le transmettrez à vos fils que par les vertus qui ont servi à vous le transmettre à vous-mêmes.

Vos pères ont tout puisé dans le respect et l'attachement qu'ils ont toujours eus pour la religion et pour l'Eglise catholique.

Faites comme eux. Jamais ne séparez de votre foi ni vos progrès, ni vos libertés, ni votre grandeur. Vous n'avez rien à envier aux autres peuples, qui peuvent avoir à vous envier bien des choses. La foi est votre fonds commun. La perdre ou même l'altérer entraînerait tous vos malheurs. Vos ennemis sont ceux de l'Eglise. Que l'esprit du Zouave Pontifical soit toujours dans vos cœurs. Si l'Eglise ne vous appelle plus à la défendre par l'épée, elle vous demande plus que jamais de la soutenir avec vaillance dans les luttes morales. Seulement, que la bonne discipline règne dans vos rangs ; c'est la condition du succès. Et pour tout dire en un mot : La patrie grandissant en faisant grandir la liberté catholique, voilà le Canada, sa vocation, sa prospérité et son bonheur.

CONGRES NATIONAL

QUATRIÈME JOUR—VENDREDI.

Ce quatrième jour de nos fêtes nationales a été signalé par trois séances.

TROISIEME SÉANCE.

Cette séance s'ouvrit vers dix heures du matin, sous la présidence de l'honorable M. Chauveau.

DISCOURS DE L'HON. M. LORANGER.

La conservation de la race française fut pendant longtemps le problème le plus remarquable soulevé par l'établissement des Européens en Amérique. Aujourd'hui que plusieurs siècles d'existence nationale, de progrès et d'accroissement l'ont résolu et qu'il serait insensé de la remettre en doute, ce résultat n'en restera pas moins un des faits sociaux les plus étonnants de l'histoire du Nouveau Monde !

Pour nous cette histoire est une odyssée mêlée d'iliade, suivant l'expression d'un de nos grands écrivains. Odyssée d'actes héroïques accomplis par la foi, de confiance en Dieu et de fidélité envers les hommes, de sublimes dévouements et de sanglantes immolations. Iliade de combats à main armée contre la barbarie et les aggressions des hommes civilisés, combats cent fois immortalisés par la victoire, mais dont le dernier fut attristé par un revers suprême ; combats politiques annoncés par la grande voix des traités violés et appuyés par la majesté des lois, contre d'iniques proconsuls trompant la nation qui les avait envoyés, mais souvent trompés eux-mêmes par des intrigues venant de moins hauts lieux et pour cela peut-être plus dangereuses.

Iliade et Odyssée dont le dénouement fut la reconnaissance de nos droits et la conquête de nos libertés.

C'est à l'abri du drapeau qui symbolise ces libertés, en ces jours d'épanchements fraternels et de joies de famille, que les Canadiens venus des quatre coins de l'Amérique, des pays d'allégéance britannique comme de ceux d'obédience étrangère, peuvent, dans la ville de Marie, dont Paul de Chomedey de Maisonneuve était le soldat généreux, Marguerite Bourgeois la servante et Dollier de Casson le fervent zélateur, célébrer leur fête nationale et en faire les noces d'or ; qu'à l'ombre de la montagne, sur le sommet de laquelle—il y a trois siècles et demi,—Jacques-Cartier plantait la croix du Christ et arborait les fleurs de lys, hier, sur le site de l'antique bourgade d'Hochelaga, le prêtre inondé de la douce lumière que répand notre ciel bleu du Canada, rafraîchi par la brise des Laurentides, en face du grand fleuve qui semblait avoir étouffé le bruit de sa course pour ne pas troubler la majesté des lieux et apaisé ses flots pour réfléchir ce sublime spectacle, célébrait en plein air le Saint-Sacrifice, et comme le fit le peuple d'Israël, après avoir reçu de Moïse l'ordre d'immoler un agneau dont le sang devait le préserver de mort, le peuple canadien se prosternant en terre, à l'élévation de l'hostie,—agneau sans tache,—adora le Seigneur qui l'a fait marcher dans les voies que lui a tracées la foi de ses pères et conserver sa nationalité.

Bien que l'énumération des causes qui ont préservé l'élément français et l'idée latine et assuré leur influence sur les mœurs américaines, n'entre pas strictement dans le cadre de mon sujet consacré à un plan de réorganisation des Sociétés nationales, la mission providentielle de la France appelée à la diffusion du christianisme dans le nouveau continent, et la pensée religieuse qui a motivé l'établissement du Canada, en particulier, ne sauraient lui rester étrangères puisque c'est pour la conservation de notre nationalité fondée sur le catholicisme que notre fête nationale a été instituée.

Il n'y a pas trois siècles, une poignée de Français abordaient, sous la conduite d'un officier de la marine du roi, les rivages inconnus du St-Laurent et s'y fixaient pour y fonder un empire. Quelqu'impossible que parut leur entreprise, elle devait cependant être couronnée de succès. La Providence en avait porté le décret.

Quoiqu'on en dise, en certains lieux, l'homme n'est pas le jouet inconscient du destin. Il n'est pas comme le sable de la mer que le flot pousse sur ses rivages, ou la feuille enlevée à l'arbre que le vent disperse, le jouet du hasard ou la victime d'un aveugle caprice. Il est, dans la main de Dieu, l'instrument providentiel de ses desseins, et il s'en sert à son gré pour fonder ou élever, détruire ou abattre les nations.

Rien n'a jamais fait voir l'action de cette Providence bienfaisante à l'égard des peuples, comme l'établissement du Canada.

La France est la patrie des nobles idées, des instincts généreux et des chevaleresques entreprises. Ces instincts héroïques peuvent l'entraîner dans de téméraires desseins, mais elle n'est pas le pays des sordides convoitises, des vils calculs ni des lâches cupidités.

Ils ont quelquefois sacrifié sur les hauts-lieux, mais les Français n'ont jamais dansé à l'entour du veau d'or, et leurs établissements en Amérique furent déterminés par

de nobles aspirations. Ce ne fut pas armés du glaive, mais bien de la croix que les compagnons de Champlain et de ses successeurs, conquirent une nouvelle patrie, sur les bords du Saint-Laurent et fondèrent la Nouvelle France. Ce ne fut pas, comme pour d'autres peuples, la soif de l'or qui dirigea leurs pas dans les forêts glacées du Canada, mais leur zèle pour la propagation du Christianisme et la conversion des infidèles. Les soldats qui formaient cette armée pacifique, ce furent les soldats du Christ, les missionnaires que brûlaient les sauvages qu'ils allaient convertir, et qui, dans les tortures, priaient pour leurs bourreaux.

Ce ne fut pas pour enlever aux indigènes leur or ou leurs misérables huttes que vinrent ces conquérants d'une nouvelle espèce, mais pour les enlever à leur ignorance, dissiper leur incrédulité et les appeler aux bienfaits du christianisme.

C'est cette pensée qui est écrite dans les édits de colonisation des rois de France et qui fait le fond de notre civilisation.

Comment les vastes solitudes dont le majestueux silence n'avait été troublé jusque-là, comme le disait le plus populaire de nos gouverneurs, [1] que par les grandes voix de la nature, le cri des guerriers Indiens et le bruissement de la pagaie sauvage, le vent de la montagne ou le chant de l'oiseau, se sont-elles transformées en cités puissantes, les pauvres cabanes en palais somptueux ; comment la civilisation a-t-elle succédé à la barbarie, la science à l'ignorance et le christianisme au culte des idoles ? Comment des quelques mille colons transportés par l'ancienne France dans la nouvelle, sont sortis deux millions de Français unis par la même religion, la même langue et les mêmes lois, n'ayant qu'un cœur et qu'une fidélité, un cœur plein du souvenir de leur ancienne patrie et une fidélité loyale à la nouvelle ? Comment, enfin, le Canada Français est-il destiné à jouer en Amérique le rôle de l'ancienne France en Europe, et à en perpétuer les traditions, voilà ce que des voix autorisées vous ont déjà dit et qu'elles vous diront encore,

Mon rôle plus modeste doit se borner à vous raconter la fondation de la société dont nous chômons aujourd'hui les noces d'or, et à vous dire son influence sur la conquête de nos libertés politiques, la conservation de nos institutions et le développement de notre nationalité.

C'était aux jours tourmentés de la lutte constitutionnelle soutenue par la chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Malgré l'apparente apathie du monde politique d'aujourd'hui pour cette lutte glorieuse, elle n'est pas oubliée des populations ; si depuis longtemps les cendres de ces combattants héroïques que la mort a couchés dans leur tombe y sont refroidies, leur souvenir est resté chaud au cœur du peuple, et nommer aux Canadiens les Papineau, les Bédard, les Vallières, les Bourdages, les La Fontaine, les Morin et les autres combattants de cette phalange héroïque qui ont conquis nos libertés, c'est évoquer en traits glorieux le souvenir de leurs pères et les reporter aux grandes époques de leur histoire.

Nous étions donc au fort de cette lutte ; et, le 24 juin 1834, la société Saint-Jean-Baptiste fut fondée. La session de cette année venait de finir et devait être la dernière. Celle de 1835 et les suivantes n'auraient pas de résultats sérieux, et, passant, pour ne pas vous affliger, pardessus de lugubres souvenirs, la constitution de 1791 devait être suspendue peu de temps après.

Est-il nécessaire de dire que, dans cette lutte ainsi terminée par la force contre le droit, la cause du peuple était juste et qu'elle était sacrée ? Des transfuges seuls soutiendront le contraire !

Mais pour prouver la justice de cette cause à laquelle s'associent les motifs de la création de la St Jean-Baptiste, il faut remonter dans notre histoire et la reprendre à la domination anglaise.

Pendant un siècle et demi, la France avait régné sur ces bords. Ce serait se livrer à des redites inutiles qu'esquisser l'histoire du Canada pendant cette époque de périls, de succès et de défaites, mais toujours d'honneur ! Elle est écrite dans le cœur des Canadiens.

Le 13 septembre 1759, l'événement jusqu'alors le plus mémorable de l'histoire de l'Amérique se déroulait sur les plaines d'Abraham.

Les deux nations les plus puissantes de l'Europe s'y livraient un combat suprême. La France et l'Angleterre avaient transporté dans les régions encore désertes du nouveau-monde le théâtre de leurs rivalités séculaires ; et ce jour-là, allait se décider la lutte engagée depuis un siècle pour obtenir l'empire des mers et la souveraineté du nouveau-monde. Depuis plus d'un mois que durait le siège de Québec, les chances de la guerre étaient demeurées incertaines : mais, ce jour, l'armée de Montcalm, entraînée par son ardeur à livrer trop tôt un combat inégal, dût succomber devant le nombre, soutenu par la valeur des soldats de Wolfe.

---

[1] Lord Elgin, à la fête de l'inauguration de l'Université Laval en 1854.

Dans cette bataille héroïque, les deux guerriers trouvèrent un trépas prématuré. Tous deux dorment aujourd'hui du dernier sommeil, l'un dans le plus vieux couvent du Canada et l'autre dans le plus ancien monastère d'Angleterre ; mais le souvenir immortel de leur gloire reste gravé au cœur de leurs compatriotes, et le passant qui dirige ses pas sur les sentiers du vieux promontoire, admire le monument commun, élevé à ceux qui ont trouvé dans leur valeur et aux pages de l'histoire, une mort et une renommée communes.

Vainement, l'année suivante, le chevalier de Lévis prit une revanche glorieuse sur les hauteurs de Ste Foye. Ce fut de son dernier sourire que la victoire sourit ce jour-là à la valeur française, et de son dernier éclat que brilla l'épée de la France, en Amérique. Le pouvoir des descendants de St Louis y avait dit son dernier mot. Le drapeau fleurdelisé, déchiré par les griffes du léopard, tomba pour n'y plus remonter, du haut de la citadelle, et la brise du soir y fit flotter les couleurs britanniques,

De ce jour, le souverain de la vieille Angleterre devenait celui de la Nouvelle-France, et trois ans plus tard, un trait de plume apposé à un parchemin par un roi fainéant consommait la cession d'un territoire trois fois vaste comme la France, et que le tranchant de son épée eût pu lui conserver s'il eut voulu la tirer du fourreau.

En cédant la colonie au pouvoir britannique et en lui dérobant la protection de son drapeau, la France ne lui avait cependant pas tout enlevé. Elle lui avait laissé ses souvenirs et ses traditions, sa littérature, sa religion, sa langue, ses lois et ses institutions ; en lui retirant son épée, elle lui avait laissé un pan de son manteau, de ce manteau glorieux, symbole de la puissance impériale et de la restauration des lettres, que le Pape Léon III avait mis sur les épaules de Charlemagne, en le sacrant empereur d'Occident, le berceau de la monarchie française ; que portait Louis IX en prenant l'oriflamme à St Denis et qui, peut-être, recouvrait dans son retour en France les dépouilles du Saint Roi ; manteau que ses successeurs portèrent après lui, et qui, dans ses plis fleurdelisés, abrita la société chrétienne du moyen-âge et la civilisation latine. C'est cette civilisation qui, du Golfe St Laurent à celui du Mexique, a christianisé la Nouvelle-France, qui brillera longtemps sur le Nouveau-Monde, après que plusieurs autres s'y seront éteintes et qui y perpétuera notre race.

L'épée de la France, Lévis, après avoir brûlé ses drapeaux, l'avait brisée pour ne pas la rendre ; mais sait-on si ce n'était pas elle qui, soudée par de Salaberry, brillait aux mains du héros, aux plaines de Châteauguay ?

Si, toutefois, une douce illusion me trompe, si la rouille a détruit le fer, le temps n'a pas détruit la valeur de ceux qui l'ont tiré. J'en atteste les combats qui ont conservé le Canada et l'Angleterre et assuré aux Canadiens leurs franchises politiques et leurs libertés.

Pour ces libertés et pour ces franchises, remercions le grand et libre pays dont la justice nous les a accordées. Pays non-seulement assez grand pour ne pas jalouser la grandeur de ses colonies, mais assez libre pour être fier de leurs libertés et y voir le resplendissant de son diadème. L'Angleterre n'a jamais régné sur des esclaves.

La nationalité française ne s'éteindra pas en Amérique, et l'histoire de son passé est une garantie de son avenir. Vit-on jamais un peuple plus délaissé que ne le fut le peuple canadien à l'époque de sa conquête ? Les Canadiens, réduits à moins de 70,000 âmes, sont livrés à un pouvoir étranger, dont le but est leur dénationalisation. Ce que l'on veut détruire, c'est ce qu'un peuple a de plus sacré, sa religion, sa langue et ses droits ! En dépit du traité, les conquérants leur refusent l'exercice de leur culte, ferment leurs tribunaux, leur donnent des juges qui n'entendent pas leur langue et encore moins leurs lois. Ceux-là même, que l'Angleterre envoie, pour leur servir d'interprètes et de défenseurs, se tournent contre eux. On veut doter la colonie du gouvernement représentatif, mais c'est pour les exclure. Ils sont catholiques et ne peuvent prêter le serment de suprématie. Ils ne sont ni électeurs, ni éligibles ; en un mot, ce sont des parias politiques et des déshérités de la liberté civile.

La bonne entente qui règne aujourd'hui entre les deux races, me fait craindre en vérité qu'on ne trouve ce tableau surchargé, mais je rapporte les faits comme l'histoire des temps nous les a transmis, et je ne veux pas autrement en porter la responsabilité. Je répudie surtout l'idée d'en éveiller de fâcheux souvenirs. Combien de choses arrivées il y a 100 ans paraissent aujourd'hui incroyables.

Le cri de proscription poussé contre eux dans la colonie retentit en Angleterre. C'en est fait de la race française en Amérique. Mais la guerre de l'indépendance américaine va être l'occasion de son salut.

L'Angleterre lui accorde l'acte de Québec qui la dispense du serment d'abjuration, lui restitue l'exercice de sa religion et

l'usage de ses lois, et, au conseil colonial établi en vertu de la proclamation illégale de 1783, substitue un conseil législatif auquel les nouveaux sujets reçoivent la faculté d'être appelés avec les anciens.

Touchés de cette faveur qui semblait impliquer de la part du gouvernement impérial une intention de revenir à l'égalité entre ses sujets, les Canadiens refusent de suivre le parti du Congrès.

Pendant que les Anglais, irrités de l'acte de Québec qui avait trompé leur plan d'absorption, marchandaient leur fidélité à la mère-patrie, pactisaient même avec les Américains révoltés et que nombre d'entre eux prêts à crier : " Vive le roi ! Vive la ligue ! " attendaient en sûreté, en dehors des murs, le résultat du siége de Québec, le premier coup de canon tiré depuis la Cession pour la défense de l'Angleterre l'est par un Canadien ; en tuant Montgommery, il sauve la colonie.

La situation faite aux Canadiens par l'invasion américaine a certainement été le fait le plus grave de leur histoire. A l'indépendance avec les révoltés du Congrès, devaient-ils préférer l'annexion britannique ? Des deux côtés, l'absorption nationale par la perte de leurs institutions était à redouter. D'un côté, celui du Congres, on leur offrait la liberté politique,et de l'autre, l'exécution des traités qu'on leur avait promis de respecter, et on citait l'acte de Québec comme gage de leur exécution.

Les deux manifestes contradictoires du Congrès, l'un faisant un crime à l'Angleterre de leur avoir accordé le libre exercice de leur religion et l'usage de leur langue et de leurs lois, et l'autre leur offrant ce que le premier blâmait les Anglais de leur avoir accordé, étaient cités contre les Américains.

Le clergé faisait aussi valoir, contre ces derniers, la soumission que la foi catholique prescrit à l'autorité établie. Ces derniers motifs engagèrent la moitié des Canadiens à combattre les Américains et à soutenir l'Angleterre, à qui ils conservent la Colonie. La chose n'a jamais été mise en doute et elle l'est moins que jamais aujourd'hui.

J'ai dit que la situation du Canada dans ses conjonctures, a été la plus grave de son histoire : car son dévouement a influé non-seulement sur son sort, mais sur les destinées de toute l'Amérique du Nord.

Il n'est pas plus permis aujourd'hui qu'il ne l'a été auparavant et qu'il ne le sera à l'avenir, de douter que, si les Canadiens n'avaient pas prêté leur aide à l'Angleterre pour repousser l'invasion, elle aurait perdu le Canada qui serait entré dans l'Union Américaine et que l'empire de tout le territoire possédé aujourd'hui par les Etats-Unis joint à l'Amérique Britannique du Nord actuelle, n'eut été acquis à la République, et dominerait en souverain sur ces vastes régions d'où l'empire britannique serait exclu. Les faits accomplis par le passé imposent cette conséquence au présent, et ceux qui doivent s'accomplir l'imposeront bien davantage à l'avenir.

Dans cette condition politique, quelle aurait été la situation du Canada devenu républicain et probablement un état de l'Union, sous le rapport de son autonomie religieuse et nationale ? Ce qui équivaut à demander si la conduite tenue par les Canadiens, lors de la guerre de l'indépendance américaine, a été marquée au coin de la sagesse, ou si elle a été entachée d'imprévoyance et s'il n'eut pas mieux valu pour eux passer au parti américain ?

Jusqu'ici l'opinion de la plus grande partie des Canadiens semble avoir été favorable à la conduite tenue par nos pères. Il existe cependant des dissentiments. On semble croire en certains lieux, que les dangers qu'auraient courus notre nationalité, si nous fussions entrés dans l'Union, n'auraient pas été plus grands qu'en restant à l'Angleterre, et que la vitalité de notre race aurait fait contre-poids aux causes d'absorption que lui auraient opposées les races étrangères, aussi bien sous le régime américain que le régime monarchique.

Il serait bien difficile aujourd'hui de vider ce conflit, ce qui serait d'ailleurs superflu à l'époque actuelle.

A cela je réponds : Dans un continent nouveau où les événements politiques se précipitent avec autant de rapidité, produisent tant de situations imprévues, et créent tant de changements inattendus—pour notre part, nous avons changé sept fois de gouvernement depuis 1763,—il est impossible de compter sur la permanence des institutions politiques. La race française surtout, exposée, à cause de sa situation particulière, au choc de ces variations infinies, doit être vigilante à veiller sur ses intérêts, elle ne doit pas se laisser endormir dans une confiante sécurité, ni s'en rapporter trop crédulement aux apparences.

Vivant dans un continent où l'élément latin est le moins nombreux, elle doit se rappeler que la fusion des races est une utopie, excepté qu'elle se fasse par l'absorption de la race supérieure en nombre, et que toute fusion politique renferme un principe de confusion. Dans toutes les combinaisons politiques possibles où elle

pourrait entrer, elle devra avoir cette maxime, sous les yeux.

La fidélité au pouvoir établi est une grande et noble chose. Le catholicisme, nous venons de le voir, en a presque fait un dogme, et les Canadiens un sentiment. Le premier coup de canon tiré pour l'Angleterre, après la Cession, l'a été par un Canadien, nous venons de le dire ; un de nos hommes d'état à la fois patriote et soldat, a dit qu'il en serait de même du dernier, et je le crois volontiers.

On ne doit pas cependant se cacher que le régime colonial est à la faiblesse des peuples, ce que la tutelle est à la minorité de l'enfant, qu'il ne peut se prolonger indéfiniment, qu'un jour ou l'autre il peut avoir un terme, et que l'Angleterre peut elle-même briser le lien qui nous unit.

Autant de raisons pour aborder librement toutes les questions où notre autonomie peut-être intéressée ; car, dans toutes les conditions politiques, notre nationalité viendra en conflit avec celle des autres populations dont elle diffère essentiellement.

Mais reprenons, où nous l'avons quitté, le court précis de notre histoire.

Dans cette histoire toute pleine de nobles exemples et de hauts enseignements, nous apprendrons à connaître les vertus de nos hommes publics, leur courage et leur patriotisme, leur loyauté envers le souverain et leur fidélité envers le peuple canadien qui leur avait commis ses intérêts.

Elle nous mettra surtout nettement au fait de la situation politique du pays et des droits, des besoins et des griefs de la population, en 1834, date de la fondation de notre société, instituée pour veiller au développement de la cause populaire et à la conservation de notre nationalité.

En donnant le droit à mes compatriotes, je ne veux pas donner tort aux autres nationalités et je ne veux blâmer personne ; je ne veux pas surtout éveiller de nouveaux souvenirs ni créer de ressentiments entre deux races si étroitement unies aujourd'hui. Je cite l'histoire telle qu'elle a été écrite dans le temps et que je ne puis ignorer ni refaire, encore moins défigurer.

Je veux de plus faire ici une réserve et une protestation. Je dois dégager la responsabilité de la mère-patrie, et souvent des gouverneurs, de celle de la population, qui, je l'ai dit, entrainée par sa convoitise des fonctions publiques et son antipathie pour les institutions françaises et la croyance religieuse des Canadiens, trompait les délégués de l'Angleterre, et ceux-ci, par contre-coup, trompaient la mère-patrie. De là, une foule d'injustices et d'abus dont on ne saurait la rendre responsable. Cet aveu est un soulagement pour moi ; car en ces jours où nous devons aux libertés que nous laisse l'Angleterre de pouvoir célébrer aussi librement notre fête nationale,—je l'ai déjà dit,—surtout après l'accueil bienveillant qu'a fait à notre jubilé la population d'une autre origine, il me serait plus que jamais pénible de dire un mot respirant un autre sentiment que celui de la loyauté, et de la fraternité.

La race française a été, il est vrai, persécutée et sa nationalité a été mise en danger, mais grâce à l'assistance divine qui nous a protégés et a presque opéré des prodiges en notre faveur, grâce surtout à leur attachement à la foi religieuse et à nos institutions, nos chefs,—la vaillante phalange de la Chambre d'Assemblée—ont repoussé la persécution et nous ont assuré nos libertés politiques et nos institutions nationales. Nous devons nous inspirer de leur exemple et rester comme eux attachés à cette foi et à ces institutions.

Comment les Canadiens furent-ils traités depuis l'acte de Québec à celui de 1791 : c'est ce que la législation du Conseil Législatif, les lois de milice, le règne de Haldimand et les nombreux décrets d'emprisonnement contre des citoyens éminents, la corruption de la justice font voir. Comme sous le régime militaire, la proscription de leur religion, de leur langue et de leurs lois recommença. De nouveau, on demande leur anglification et leur absorption par la métropole. L'oligarchie peu satisfaite du Conseil Législatif qui, tout en leur refusant l'égalité de représentation, les laissait subsister comme français et catholiques, demandait de nouveau le régime représentatif, mais avec exclusion des Canadiens ou avec une représentation inégale et une seule législature qui, à raison de l'agrandissement du Haut-Canada et l'accroissement de sa population, serait bientôt composée d'une majorité anglaise et les noierait bientôt : le fameux plan d'union si longtemps convoité et exécuté en 1841. Mais la révolution française, écho de la révolution américaine, qui gronde en Europe et menace les trônes, fait de nouveau craindre à l'Angleterre l'hostilité des Canadiens. Elle accorde la constitution de 1791, divisant le Canada en deux provinces avec chacune une législature distincte, et assurant aux Canadiens la majorité dans la chambre populaire du Bas-Canada, mais, avec un conseil législatif établi à vie et nommé par la Couronne.

La constitution de 1791 contenait en elle-même le germe de sa mort, et l'étonnement de bien des gens n'a pas été qu'elle n'ait pas duré plus longtemps, mais qu'elle

n'ait pas succombé plus tôt. Dans la chambre des communes, Fox s'était opposé au principe de la nomination de ce conseil par le souverain. Il le voulait électif ; on répondait à cette objection qu'avec le principe d'éligibilité du conseil, la majorité de l'électorat étant dans la race française, la minorité se trouverait sans représentation dans la législature ; mais on oubliait qu'avec le droit de *veto* accordé au gouverneur, ce danger était moins grand que celui qui naîtrait de la représentation supérieure de la minorité dans le conseil, laquelle amènerait nécessairement en temps de crise politique, un conflit entre les deux chambres et paralysant la législation.

Si, à cette inégalité dans la représentation du conseil législatif, on ajoute la même disproportion dans le conseil exécutif, composé de neuf anglais sur six canadiens, et l'irresponsabilité du gouvernement, on comprendra bientôt la position défavorable des Canadiens sous le nouveau régime.

Cependant, confiants encore dans le sentiment de justice de l'autre race, sur les cinquante députés, les Canadiens élisent seize Anglais qui, dans la première session, les récompensent de leur magnanimité en votant pour la proscription de la langue française.

Par une des premières délibérations de la chambre d'Assemblée, elle déclara que le vote des subsides lui appartenait exclusivent, et, trente ans plus tard, quand, en vertu de cette déclaration, elle les refusa, ce refus fut considéré comme un acte de trahison. Le retrait de l'*habeas corpus*, en vue d'une nouvelle guerre américaine, fut bientôt la source de nombreuses arrestations et le signal d'une persécution contre les Canadiens qui furent accusés de désaffection envers la Couronne.

L'odieuse exécution de David McLane, convaincu de haute trahison sur des preuves douteuses, est resté un souvenir d'horreur aux populations, comme d'ailleurs, le reste de cette époque de terreur réelle ou imaginaire.

La race canadienne surtout en est la victime. Une nouvelle croisade s'organise contre la langue française que l'on veut supprimer au moyen d'écoles anglaises, succursales de l'institution royale, établies dans les campagnes. La tentative de suppression de la langue des Canadiens s'étend à leur culte dont on veut gêner l'exercice, et aux biens ecclésiastiques dont on demande la confiscation.

L'établissement du " Canadien " pour soutenir les droits de la nation, est regardé comme un acte de sédition, et le propriétaire et les rédacteurs sont jetés en prison. Pierre Bédard, le père de celui qui proposera plus tard les 92 Résolutions, un de nos plus forts publicistes et écrivains politiques — et que j'appellerais le plus fort, — si Etienne Parent n'était pas venu après lui, est du nombre des victimes. Un écrit qu'il publia dans le temps sur le gouvernement responsable, est, — eu égard à l'époque où cette forme de gouvernement était même imparfaitement mise en force en Angleterre, et dont les principes étaient inconnus en Canada — un modèle du genre et un véritable chef-d'œuvre. Les Canadiens les plus distingués sont comme lui l'objet du mauvais vouloir et des tracasseries du gouvernement et de ses officiers.

La tyrannie de Craig qui organise le règne de la terreur en Canada, vient mettre à son comble la disgrâce de notre race. Assaillie de tous les côtés, elle va succomber sous tant de revers ! Mais non, le peuple canadien ne disparaîtra pas encore du pays fondé par ses pères. Comme Antée qu'un poète a appelé,

Le géant qui triomphe en mordant la pous-
[sière !

il ne sera jamais terrassé, car, en heurtant le sol, il se ranime et se relève plus agile et plus vigoureux, et aucun Hercule ne l'étouffera.

La guerre de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis, qui fait de nouveau craindre à la mère-patrie l'hostilité ou même la neutralité des Canadiens, est la cause du rappel de Craig, et de la nomination de sir George Provost à sa place ; mais le premier ne quittera pas le pays avant d'avoir recommandé au premier ministre, Lord Liverpool, de révoquer la constitution de 1791 ou d'unir les deux provinces, afin de noyer dans cette union le peuple canadien qu'il représente comme un peuple croupissant dans l'ignorance et qu'il accuse de lâcheté sur les champs de bataille.

Cependant ce peuple si lâche, ayant à sa tête le guerrier dont le pays vient d'élever la statue, repousse de nouveau l'invasion étrangère, et, conserve encore le pays à l'Angleterre.

Sera-t-il cette fois mieux récompensé que la première ? — La suite se chargera de répondre à cette question. Il convient de discuter, au préalable, l'état de la lutte constitutionnelle soulevée entre la Chambre d'Assemblée d'une part et le Conseil Exécutif et le Conseil Législatif de l'autre, lutte dont jusqu'ici nous n'avons dit qu'un mot : ce qui est à proprement parler l'objet de cet historique, dont je démontrerai

la nécessité pour caractériser les causes de l'établissement de notre société.

En changeant de constitution, le pays n'avait pas changé de partis politiques, les rivalités nationales et religieuses étaient les mêmes, elles n'avaient fait que changer de théâtre. La constitution de 1791 qui avait basé la représentation sur les divisions territoriales et sur le chiffre de la population, et non sur les nationalités avec préférence pour la race anglaise, et continué à dispenser les Catholiques du serment d'abjuration, n'était pas populaire parmi les protestants dont elle avait déjoué les menées secrètes.

Ils croyaient cependant que, quoique en minorité dans la législature, ils tiendraient, à raison de leurs connaissances supérieures du droit constitutionnel et de la pratique des chambres, le haut du pavé parlementaire, et auraient bon marché de l'inexpérience des Canadiens. On sait comment leur attente fut trompée, et comment ces derniers, doués d'une éducation classique reçue dans nos grands colléges, et bien supérieure à l'éducation commerciale de leurs adversaires, pour la plupart des négociants, se montrèrent plus habiles qu'eux dans les joutes de ce genre.

Les électeurs canadiens qui, eux aussi, avaient cru à cette supériorité des Anglais et qui les avaient élus pour cette raison, reconnurent leur erreur qu'ils réparèrent aux prochaines élections. Le vote des députés anglais favorable à l'abolition de la langue française, aurait seul suffi pour leur attirer cette disgrâce.

Nous avons vu que les Canadiens en majorité dans la Chambre étaient en minorité au Conseil Législatif et n'étaient guère représentés au Conseil Exécutif.

De fait les conseillers de leur race qui les y représentaient étaient tout dévoués au Conseil Législatif et les créatures du pouvoir. Ils étaient de plus fonctionnaires publics pour la plupart. Les Canadiens avaient donc deux branches de la législature contre eux.

Ils comptaient aussi presque tous les employés des bureaux publics parmi leurs ennemis, et ces fonctionnaires formaient un corps puissant dont l'influence n'était pas un mince appoint parmi les éléments qui leur étaient hostiles. De là, le nom de bureaucrates donné à ces employés et par extension aux amis du pouvoir ; surtout, aux Canadiens transfuges.

Parmi les puissances publiques, les adversaires des Canadiens comptaient donc dans la proportion de trois contre un.

Pour faire connaître en grandes lignes les points de ce débat soulevé entre la Chambre d'Assemblée d'un côté et le gouvernement et le Conseil législatif de l'autre, ou plutôt entre le parti canadien et le parti anglais, commencé ou plutôt continué en 1791, et qui n'aura de terme qu'avec la suspension de la Constitution en 1839, résumons-les.

Inspiré par la haine qu'il portait à la nationalité et à la religion des Canadiens sous le nouveau régime comme sous l'ancien, le parti anglais continua à chercher leur dénationalisation en les anglifiant, et en les amenant au protestantisme. De là, ses efforts manifestes dans la première session même du parlement pour abolir la langue française. Il cherche également à gêner l'exercice du culte catholique en refusant à l'Evêque ses privilèges hiérarchiques. Il établit l'institution royale et cherche à fonder des écoles protestantes dans les campagnes ; le but de ces écoles est de substituer la langue anglaise à la langue française.

"Cette province, disait un journal du temps, est déjà trop française pour une colonie britannique... Que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel que nous fassions tous nos efforts, par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence.... Après une possession de quarante sept ans, il est juste que la province devienne enfin anglaise."

Anglifier et protestantiser les Canadiens, c'est les absorber dans l'élément anglais, détruire leur force morale et leur influence et abattre la dernière barrière que leur langue et leur religion opposent à la domination britannique. On peut en dire autant des lois françaises qui opposent un rempart puissant à l'invasion des institutions étrangères, car celles-là aussi, si, malgré les traités elles étaient introduites, seraient un puissant auxiliaire pour affaiblir une race ennemie. L'accaparement des biens religieux et autres propriétés ecclésiastiques, les biens des jésuites en particulier, va de pair avec les autres éléments de dénationalisation.

Comme la propriété foncière est aux mains des Canadiens et que dans tous les pays, la possession du sol est le principal élément de force nationale, on veut l'imposer et remplacer par la taxe foncière la taxe sur le commerce que la Chambre d'Assemblée est parvenue à décréter. En diminuant la valeur du sol on en affaiblit l'influence.

D'ailleurs comme c'est sur l'impôt que doit se prendre la liste civile à laquelle émergent les fonctionnaires publics, à de très rares exceptions, appartenant à la race anglaise, il s'en suivait qu'en le faisant

peser sur les Canadiens on les rendait tributaires de l'autre race. Ainsi, donc, les Canadiens en très forte majorité, non-seulement n'auraient pas leur part du patronage ministériel, ou de l'impôt, mais ils auraient payé seuls. Aussi résistèrent-ils avec succès à cette exaction, et ils maintinrent l'impôt sur les objets de commerce.

Comme la chambre d'assemblée ainsi que nous l'avons vu, s'était fait attribuer la disposition du revenu dans une de ses premières sessions, ce qui est d'ailleurs l'apanage du corps électif dans le gouvernement parlementaire, ce fut sur le budget que commencèrent les premiers conflits, entre le gouvernement exécutif et le gouvernement d'un côté, et la chambre d'assemblée de l'autre, conflit qui dura trente ans et ne finit qu'avec la suspension de la constitution.

La corruption de l'administration judiciaire et la vénalité des juges nommés par la Couronne et révocables à volonté, et en conséquence à la dévotion du conseil exécutif et du conseil législatif et ayant des juges dans les deux corps, constituèrent un autre grief de la chambre populaire où ils étaient aussi éligibles.

Parmi ces magistrats, créatures serviles du gouvernement, on comptait le juge en chef Sewell, le grand ennemi de la race française et auteur de plusieurs plans faits pour l'anéantir ou l'absorber par l'Union législative. Il était président du conseil législatif, et dans la Chambre d'Assemblée un comptait le juge de Bonne, un des premiers Canadiens qui avaient déserté la cause de ses compatriotes, et passé au gouvernement. De là, la politique de la Chambre d'Assemblée pour rendre les juges indépendants de la Couronne, et les faire exclure des corps législatifs et du conseil exécutif ; politique suivie de succès sur le dernier point, excepté pour le juge en chef Sewell qui est mort en possession de son poste de président du conseil législatif.

Jusqu'à la guerre de 1812 les efforts de l'oligarchie s'étaient portés vers la révocation de l'acte de 1791, ou sa modification, de façon à diminuer les privilèges constitutionnels des Canadiens ; mais à compter de cette époque, voyant l'inutilité de cette tentative, le parti anglais changea de tactique et se mit à demander l'union législative des deux provinces en une seule, sûr moyen de noyer l'influence de la majorité bas-canadienne en la mettant en minorité vis-à-vis de la représentation totale. Tel était le plan du juge en chef Sewell qui, pour variante, lui adjoignit celui de la Confédération de toutes les provinces britanniques qui devait avoir un aussi bon, sinon un meilleur résultat.

Le récit des tentatives du parti anglais, représenté par des délégués envoyés à Londres, pour obtenir la passation d'une loi à cet effet et appuyé par les marchands de la capitale qui interposaient leur médiation en faveur de ce parti, auprès des autorités coloniales ; des efforts non moins ardents du parti canadien pour déjouer les machinations de leurs adversaires, la députation de MM. Papineau, Nelson, et Viger en Angleterre pour opposer ce plan inique et engager les ministres à rejeter la mesure introduite subrepticement dans le parlement anglais, et de sa défaite ; en un mot de la longue lutte qui, de 1813 à 1830, s'est faite à ce sujet, est écrite à chaque page de notre histoire. Il suffit de dire qu'abandonné en apparence vers 1830, le plan de l'Union législative fut repris sur le rapport de Lord Durham en 1840. Nous verrons comment cette union ainsi faite pour nous perdre nous a sauvés. Nous verrons plus tard comment, sous le régime actuel, semblable union, toute menaçante qu'elle puisse devenir, ne saurait être adoptée, si les Canadiens imitant le courage et le patriotisme de leurs pères s'unissent pour la combattre.

Sans faire en ce précis une mise en scène plus considérable que ne le demande son objet et les développements pratiques que j'entends en tirer, sans multiplier outre mesure les incidents de cette guerre parlementaire, je dois venir maintenant à la législation financière qui a été l'occasion de son dévouement.

Les fonctionnaires publics, classe nombreuse et influente, ai-je dit, la plupart anglais et protestants, avaient naturellement pris parti pour le gouvernement et le conseil législatif dont les Canadiens repoussaient la composition qui leur était défavorable, et qui avait par ses refus de voter les lois de l'Assemblée, paralysé la législation. Le détail de ces mesures n'est pas nécessaire. Il n'en est pas ainsi des mesures financières.

Les finances étaient depuis longtemps dans une situation déplorable, les dépenses se faisaient sans l'avis des représentants du peuple, et chaque session le gouvernement se contentait de mettre devant la législature un état partiel des sommes ainsi dépensées sans son autorité.

En 1818, ayant fait un état de ces sommes et additionné les divers montants requis pour les besoins de l'administration, c'est-à-dire fixé le chiffre du budget, le gouvernement demande à l'assemblée de voter en bloc ces deux montants et il de-

mande ce vote et la liste pour la vie du Souverain. Ce qu'elle refuse. La raison qu'elle donnait de son refus était qu'une fois cette liste votée pour la vie du Souverain, le pouvoir exécutif ayant à sa disposition les fonds nécessaires se passerait facilement des chambres et dissoudrait le parlement quand bon lui semblerait. Elle voulait obtenir, par le contrôle de la liste civile, le plus d'influence possible sur le gouvernement ; elle avait, comme nous l'avons déjà vu, obtenu le vote annuel des subsides ; elle prétendait encore spécifier les différents objets pour lesquels elle les accordait. Il s'agissait de décider si les sommes d'argent votées par l'État le seraient en bloc, ou article par article. Telle était la prétention de la chambre, celle du gouvernement était contraire, et sur le refus de la Chambre de voter les subsides en bloc, elle fut dissoute.

Les nouvelles élections, au lieu de diminuer le nombre des Canadiens dans la Chambre d'Assemblée, ce qui était le vœu des gouverneurs, le ramenèrent plus fort, et chaque session voyait le refus des subsides en bloc. Non seulement la chambre réaffirmait à chaque session son droit de les voter par articles, elle en était venue à retrancher le salaire de quelques fonctionnaires qu'elle croyait inutiles ou coupables de malversation, et à réformer le budget. Sur ce nouveau vote, nouvelle dissolution. De là les nombreuses dissolutions jusqu'en 1828, époque où Lord Dalhousie la dissout encore une fois et accompagne cette dissolution d'un discours offensant pour la majorité de l'Assemblée.

Plus tard, les esprits s'étant aigris davantage, la chambre refuse les subsides en entier et ces refus, plusieurs fois répétés, causent une rupture ouverte entre les diverses branches et nous conduisent aux 92 résolutions votées pendant la session de 1834 amenée à une fin prématurée. Les 92 résolutions formulées par M. Papineau, rédigées par M. Morin, et présentées par M. Elzéar Bédard, sont sans aucun doute le document le plus important de notre histoire parlementaire,

C'est un manifeste énergique de pensée et vigoureux de ton, quoique diffus, énumérant les griefs accumulés dans soixante ans d'abus, soufferts par un peuple qui a pour tout soutien la justice de sa cause et pour tout refuge la majesté des lois et la protection de la constitution. Peuple généreux vaincu par les hasards des combats et la supériorité du nombre, livré par les chances d'une navigation heureuse, et par la capitulation d'un fonctionnaire habile, sa faute depuis qu'il est devenu sujet anglais, a été sa langue, son crime sa foi, et la cause de sa proscription a été sa nationalité.

S'il a eu d'autres torts ça été de n'avoir pas vendu, en prenant des arrhes, sa nationalité à l'Angleterre, et s'il ne lui a conservé la colonie que deux fois, c'est qu'on ne lui a pas demandé plus souvent de tirer son épée pour elle.

Il n'a jamais réclamé que l'égalité des droits de sujet britannique et du patronage public en commun avec les autres races, l'exécution des traités et des chartes constitutionnelles et la mise en pratique de la constitution anglaise ; droits sacrés et franchises inaliénables dont le refus a été la cause de la lutte.

Les 92 résolutions furent à la fois une déclaration de droits, une protestation et une plainte. Aux droits de sujets britanniques que je viens de citer, elles ajoutent le maintien de la langue et de la nationalité du peuple canadien protestant de sa loyauté à la couronne anglaise, et en appellent à la justice du Parlement et à l'honneur du peuple anglais.

Les griefs qu'elles formulent sont la répétition de ceux qu'elle a formulés pendant plus de trente ans et dont elle leur demande le redressement. Ces demandes, dont l'Angleterre a reconnu plus tard la justice, se bornent à l'octroi de droits aujourd'hui pleinement reconnus et auxquels est attaché le sort du peuple canadien. Il n'est pas un point de son existence sociale qui ne s'y trouve directement ou indirectement intéressé.

Quelque fut la justice de ces demandes, elles ne furent pourtant pas accueillies favorablement en Angleterre et le ministre des colonies en parla avec défaveur, on pourrait dire avec mépris. "Il est bien vrai, disait-il, que, sur 204 fonctionnaires, 47 seulement sont Canadiens-Français, mais cet état de choses est juste si l'on considère que bientôt les deux Canadas seront réunis et qu'alors la majorité de la population sera Anglaise."

Ce à quoi O'Connell indigné répondit : "Si c'est ainsi que vous entendez la justice, *(If this is what you mean by justice)* le Canada n'aura bientôt plus rien à envier à l'Irlande. L'aveu même de l'honorable ministre des colonies est une preuve des abus commis par ceux qui gouvernent le Canada, puisque sur une population composée de plus des trois quarts de Canadiens-Français, on ne leur accorde pas un quart des charges publiques. La composition du conseil législatif est aussi vicieuse, puisque parmi ses membres les uns sont ou ministres, juges ou fonctionnaires publics,

ce qui donne un double avantage au gouvernement."

J'ai dit que les 92 Résolutions étaient aussi une plainte. C'est dans ce sens que l'a compris le libérateur de l'Irlande et non dans le sens de supplication qu'il faut entendre le mot. Les descendants de Saint-Louis, d'une race qui a passé par trois générations de croisés qui étaient à Soissons, à Roncevaux, à Bouvines, et à Jury ; qui, comme le Prométhée de la fable a ravi à l'Europe le feu de sa civilisation,—je dirais du christianisme si le rapprochement ne me paraissait profane—pour en allumer le flambeau en Amérique ; qui a découvert les grands fleuves du nouveau-monde, en a peuplé les déserts, défriché les forêts, planté la croix sur ses hautes montagnes, et attaché son nom à toutes les grandes œuvres et à tous les endroits fameux, les descendants de cette race héroïque ne supplient pas. Comme César qui couvre son visage de sa toge et tombe percé de coups sur le parquet du Capitole, quand il lui faut mourir, c'est en voilant sa tête dans sa robe de missionnaire ou dans son linceuil de martyr que ce peuple meurt.

Les 92 Résolutions furent le dernier chant de ce poème héroïque qui s'appelle l'histoire de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, mais ce ne fut pas le chant du cygne. Le cygne, oiseau plaintif, pleure, chante et meurt. L'aigle, oiseau puissant et fort, menacé par les embûches de la plaine, s'enfuit vers les montagnes. Secouant sa tête chauve et déployant ses ailes aux longues envergures, il s'élance dans l'espace et bondit vers le soleil dont les rayons brûlants n'éblouissent pas son œil ; pour lui le soleil, c'est la liberté !

Le lion, pris dans les filets tendus par les mains artificieuses des chasseurs, ne s'abaisse pas non plus à de lâches supplications. Mais secouant sa crinière farouche et agitant son pelage fauve, il pousse de longs rugissements, et concentrant toute sa puissance dans un effort suprême, il s'élance libre dans la forêt. A la liberté de l'aigle et du lion je veux comparer la liberté constitutionnelle que les 92 Résolutions nous ont conquises, et à l'oiseau de Jupiter et au roi de la forêt, le conquérant de cette liberté et l'initiateur de ce manifeste, le bouillant tribun qui a longtemps présidé l'Assemblée dont les voûtes ont si souvent retenti des accents de sa mâle éloquence.

Lors de la prorogation de cette mémorable session de 1834, en entendant le discours insultant de l'altier proconsul, comme le dernier des Gracques, le tribun ne lança pas vers le ciel, en signe d'imprécation contre les patriciens, une poignée de la poudre enflammée du forum, mais il secoua sur le parquet la poussière de ses pieds, et se drapant fièrement dans sa toge, il sortit de ces lieux souillés par tant d'injustices. Le peuple canadien sortit avec lui pour n'y plus revenir. La plus grande partie de la députation était déjà rentrée dans ses foyers. La chambre ne devait plus avoir que des sessions insignifiantes et être aussitôt dissoute que convoquée.

Les 92 résolutions furent le testament politique des hommes de 1791 et de 1813 en faveur des générations futures.

La situation du conseil exécutif et de l'assemblée était devenue tellement tendue et l'on en était venu de part et d'autre à de telles extrémités, qu'il était évident que la crise allait se précipiter et qu'il fallait que la constitution fût modifiée ou qu'elle fut brisée. La Chambre d'Assemblée se voyant près de sa fin, quelque fut le dénouement, crut devoir consigner dans un acte solennel auquel elle donna la forme de Résolutions parlementaires, un état des questions constitutionnelles pour lesquelles elle avait combattu, des abus qu'elle avait blâmés et des réformes qu'elle avait demandées, pendant une lutte de quarante ans soutenue contre le conseil législatif et le gouvernement.

Ce fut un manifeste signalant les principes constitutionnels qu'elle avait défendus, le redressement des griefs qu'elle avait demandé et l'accomplissement des réformes qu'elle jugeait utiles à sa prospérité, à ses franchises constitutionnelles et à son gouvernement.

C'était quatre années seulement avant la suspension de la constitution, à une époque où les dissolutions fréquentes et continuellement répétées du parlement en rendaient l'autorité illusoire et en paralysaient l'action et où il était facile d'en prévoir la fin prochaine, l'expression de ses dernières volontés adressées au peuple de la province, auquel elle représentait leur accomplissement comme essentiel au maintien de ses institutions et de ses droits politiques et sociaux, de sa langue, de sa religion et de ses lois, et comme indispensable à la conservation de la nationalité. Encore une fois, le manifeste était le testament politique de la Chambre d'Assemblée.

L'exécution de ce testament incombait sans doute à la nation, mais elle n'était représentée par aucun corps public, et sans semblable représentation un peuple ne peut être considéré qu'individuellement et il est incapable de tout acte politique. Dans l'intervalle, la société St. Jean Baptiste de Montréal fut fondée, et ce fut elle qui de-

vint l'exécutrice testamentaire de l'assemblée. Ce fut une puissance morale substituée à la puissance politique qui la remplaça pendant l'interrègne parlementaire de 1839 à 1840, et qui a marché de pair avec elle depuis l'acte d'Union de 1840.

On ne connait que peu de chose de la fondation de la St Jean-Baptiste dont l'origine modeste semble peu en rapport avec une si haute mission. Les plus grandes entreprises ont souvent le plus petit commencement, et l'on connait à peine la source des grands fleuves, dont le cours est majestueux et calme. Les petites rivières au contraire roulent leurs eaux avec fracas et l'on connait l'endroit précis de leur naissance.

La St Jean-Baptiste, fondée à Montréal le 24 juin 1834, se répandit rapidement dans le pays. On la voit établie en 1837 dans plusieurs endroits. Québec, St Denis, St Ours et St Jacques de l'Achigan, St Athanase, St Eustache et St Charles sont de ce nombre. Suspendue en 1837, elle fut rétablie à Québec en 1842 et à Montréal en 1843.

Ludger Duvernay était un homme de fortes convictions et un grand patriote. Il est peu de Canadiens dont le souvenir soit resté aussi profondement gravé au cœur de la nation et le nom aussi populaire dans le pays.

Parler de Duvernay, c'est parler de notre fête nationale, et la feuille d'érable semble être son emblême aussi bien que celui de l'association. L'association Saint Jean-Baptiste fut créée originairement comme une association politique. Les discours prononcés au banquet de sa fondation et dans les banquets subséquents, tant à Montréal qu'ailleurs, témoignent suffisamment de cette destination. Je tiens le fait d'ailleurs de Duvernay lui-même qui, s'étant pour ainsi dire identifié avec elle, en parlait avec une grande complaisance et même avec le degré d'enthousiasme que les efforts constants qu'il faisait pour cacher sous un dehors calme une nature bouillante et passionnée, lui permettaient de manifester librement.

Il m'a beaucoup et souvent parlé de la St Jean-Baptiste et des projets ambitieux qu'il faisait pour son agrandissement. C'est de lui que je tiens l'idée de faire une société générale de toutes les sociétés particulières établies en Amérique sans briser leur autonomie et nuire à leur existence particulière, et je suis heureux de lui en attribuer ici la paternité. De son temps où l'émigration aux Etats-Unis ne faisait que commencer, il n'y avait pas de sociétés nationales établies en dehors de la province où se bornait son ambition. "Avec un levier semblable, je soulèverais le pays," m'a-t-il souvent dit.

Il est mort sans avoir pu réaliser son idée, et son énergie s'est concentrée sur la société de Montréal. Emporté jeune, la publication de son journal a absorbé son existence.

Je lui ai souvent entendu dire comment, en fondant la St Jean-Baptiste, il avait entendu en faire l'instrument de la propagation des 92 résolutions auxquelles il donnait son plein concours, et l'écho de la chambre d'Assemblée. Il n'y eut jamais de désaccord entre les Canadiens sur le mérite même de ce fameux manifeste; les principes politiques qu'elles expriment, les griefs qu'elles dénoncent et les réformes qu'elles réclament n'avaient rien de nouveau, elles avaient toujours fait la base du programme du parti libéral de l'Assemblée. Le motif pour lequel quelques députés comme M. Nelson, M. Quesnel et une fraction de l'Assemblée s'étaient séparés de M. Papineau, s'attaquait plutôt à la forme, à la convenance et à l'opportunité du document qu'au document lui-même, et leur valeur a moins été d'avoir énoncé des principes qui étaient déjà connus et pour lesquels la chambre avait longtemps combattu que de les avoir réduits en un corps de doctrine constitutionnelle, d'en avoir fait un credo politique. Ce credo fut celui des fondateurs de la St Jean-Baptiste, qui se mêlèrent à l'agitation qui fut faite pour en faire triompher les principes et dont un grand nombre, Duvernay en tête, souffrirent l'emprisonnement pour y avoir pris part. Ce ne fut pas la première fois que ce grand patriote souffrit pour ses croyances, il avait été emprisonné en 1832. C'était un homme sans compromis et sans peur.

J'ajoute qu'il était sans reproche, et eût-on pu lui en adresser quelques-uns, que l'association qu'il a fondée, et qui, dans les démonstrations de cette fête, a tant fait pour sa glorification, lui en accorderait volontiers une suprême absolution.

L'association St-Jean-Baptiste n'était cependant pas isolée dans sa défense et dans son panégyrique des 92 résolutions. Le peuple canadien était tout entier avec elle, et depuis leur promulgation jusqu'à la suspension de la constitution, elles furent le thème des débats politiques et servit aux orateurs de points de ralliement.

Cependant ces 92 résolutions que l'on a quelquefois représentées sous un jour odieux et dont on a fait un sujet d'épouvante, qu'étaient-elles et quelles réformes demandaient-elles? Exactement les réformes que

l'Angleterre nous a accordées depuis et dont le pays est aujourd'hui et depuis longtemps en pleine possession.

Elles demandaient 1o La conservation de la religion des Canadiens, l'usage de leur langue et de leurs lois.

2o Le gouvernement responsable.

3o L'élection du Conseil Législatif par le peuple.

4o La disposition des deniers publics par la chambre populaire, et l'attribution au même corps de la législation financière et de l'établissement de l'impôt.

5o L'indépendance des juges, et leur inamovibilité, excepté par mauvaise conduite et sur adresse du parlement.

6o Leur exclusion de la représentation et de la politique.

7o La prohibition de donner au gouvernement des avis extra-judiciaires et des fonctionnaires publics.

8o La répartition égale du patronage entre les deux races.

9o La défense de cumuler des fonctions publiques.

10o La conservation des biens ecclésiastiques et l'affectation des biens des jésuites aux fins de l'éducation.

11o La législation scolaire et le pouvoir de construire des maisons d'éducation.

12o Le pouvoir de législation du parlement sur la tenure de toutes les terres, celles tenues en franc et commun soccage, comme les autres.

13o L'abrogation du bill des tenures passé par l'Angleterre et qui tendait à accorder aux Seigneurs la propriété incommutable de leurs Seigneuries et la dispense de leur obligation de les concéder à leurs censitaires. En d'autres mots la reconnaissance du pouvoir de l'Assemblée sur la propriété.

14o Enfin l'adoption de la pétition de droit c'est-à-dire de poursuivre les gouvernements pour dettes.

Est-il nécessaire de dire que toutes ces réformes nous ont été accordées par l'Angleterre depuis, et que nous en sommes en pleine possession. Ce qui montre que dans la grande lutte dont nous venons de parcourir les diverses phases, la Chambre d'Assemblée avait raison contre l'injustice de la suspension de la constitution pour les avoir demandées.

En somme quel a été le résultat de ces réformes ? La conservation de notre nationalité et la reconnaissance de notre égalité sociale, politique et religieuse devant la loi, vis-à-vis de nos compatriotes des autres origines. Ce résultat a été le fruit des luttes de nos pères et en particulier de la Chambre d'Assemblée.

Comment s'est opéré ce résultat merveilleux ? au moyen de l'acte d'Union de 1841, qui en conformité du Rapport de Lord Durham fait pour nous noyer nous a sauvés, c'est ce qui me reste à vous dire.

J'éprouve pourtant le besoin ici de disculper le récit que je viens de vous faire des époques irritantes de notre histoire, marquées par l'antagonisme des races et les jalousies des nationalités, de toute intention de réveiller des haines oubliées, de raviver des ressentiments apaisés ou de ranimer le feu des cendres assoupies. Loin de moi un dessein semblable et toute pensée qui n'a point pour modèle l'honneur de notre race, la glorification de notre fête, et l'accomplissement des devoirs que m'impose ma charge de président.

En faisant le panégyrique de la St Jean-Baptiste, il m'a bien fallu revenir à notre histoire et pouvais-je la figurer ou en supprimer les pages les plus glorieuses ? Est-ce notre faute si ces pages ont été entachées du récit des persécutions qu'a subies notre race et des dangers qu'ont couru notre nationalité, notre langue et nos lois, mots usés peut-être, mais qui sont le fond de notre civilisation, civilisation à part et peut être unique au monde. En vous racontant les dangers de cette civilisation, toute de foi religieuse et de traditions catholiques, je vous ai fait voir la protection mystérieuse dont Dieu l'a entourée et l'héroïsme de nos pères qui l'ont défendue. N'eut-ce pas été défigurer notre histoire que de ne pas en révéler ces sublimes caractères !

Mon cœur éprouvait un autre besoin, un devoir plus saint encore s'imposait à ma mission. Longtemps une énorme injustice a pesé sur nos compatriotes, et on a cherché à attacher un stigmate à leur front. En faisant rejaillir sur eux le blâme des événements à jamais regrettables qui ont ensanglanté la fin de cette époque, on a impugné leur allégéance envers leur souveraine ; on les a accusés de trahison. Une longue fidélité et le sang versé par les Canadiens sur trois champs de bataille repoussaient éloquemment cette accusation. Mais, si aux faits il faut ajouter les paroles, si au mot qui les condamne il faut ajouter celui qui les réhabilite, à côté d'insurrection, je crierai provocation !

Cependant oublions le passé et jetons un voile sur les événements qui vont suivre.

Nous voici parvenus à la fin de l'époque de 1791, celle que nous avons appelée l'époque de la lutte. Nous en étions sortis vaincus, brisés, et suivant les apparences, nous ne devions pas nous relever de notre défaite. La suspension de la Constitution

et la création du conseil spécial, en nous enlevant le régime parlementaire, devaient nous remettre sous le contrôle d'un gouvernement absolu comme l'était le conseil nommé sous l'empire de la proclamation de 1783 et aboli par l'acte de Québec. Nous avions retourné de soixante-quinze ans en arrière. Ce fut sous ces circonstances que Lord Durham recommanda l'absorption de la race française par l'union de 1841, système si longtemps rêvé par les Anglais, mais qui leur avait été jusque-là refusé.

Si sous cette union la lutte eut continué d'être une guerre de nationalité, nous étions infailliblement perdus, car, vis-à-vis la race anglaise des deux provinces, nous étions en minorité. L'espoir des unionistes était que les Hauts-Canadiens s'uniraient comme un seul homme aux Anglais du Bas et ostraciseraient bientôt la race française.

Mais il n'en fut pas ainsi. Les Hauts-Canadiens étaient divisés en deux camps, les réformistes et les tories ; les premiers étant les plus nombreux, s'unirent à la majorité du Bas-Canada, et les deux partis obtinrent et gardèrent le pouvoir jusqu'à la coalition de 1854, époque où la majorité du Bas-Canada étant assez forte pour couvrir la minorité du Haut, conduisit le gouvernement jusqu'à la Confédération. C'est ainsi que par un dénouement qui, quelques années auparavant seulement, avait paru impossible, les Canadiens prirent le pouvoir en 1842 et à un court intervalle près, le gardèrent pendant tout le temps de l'Union et que les Anglais du Bas-Canada, cessant de former un parti distinct, restèrent, quand ils ne voulurent pas se rallier aux Canadiens, dans une minorité insignifiante.

Les rôles avaient changé et c'étaient maintenant les Canadiens, qui commandaient.

Comment en si peu de temps s'était opéré ce qu'on pouvait presque appeler le progrès ? C'est ce qu'un seul mot explique : le gouvernement responsable ! Sous cette forme de gouvernement les Canadiens, formant une grande majorité, devaient être les maîtres de la situation et faire contrepoids à la majorité de l'autre province ; en s'unissant à elle, ils étaient toujours sûrs de gouverner.

Comment, les auteurs de l'acte d'Union de 1841 dont le sujet était de soumettre cette race aux autres et l'anglifier, n'ont-ils pas prévu le résultat et ne l'ont-ils pas évité.

Je dois à la vérité de dire que l'hostilité que l'on a prêtée à la mère-patrie à l'égard de la race française du Canada n'a jamais existé, du moins au degré que l'on en suppose. Le peuple anglais est assez libre pour ne pas redouter la liberté relative de ses colonies. Le gouvernement anglais n'a jamais voulu commander à des esclaves. Qui dit peuple anglais et toute population qui leur touche dit : indépendance et liberté constitutionnelle.

Il s'était d'ailleurs opéré depuis l'indépendance des Etats-Unis de grandes modifications dans la politique coloniale. Les dissensions causées dans quelques colonies, et en particulier dans la nôtre par le régime absolu, ou parlementaire irresponsable, avaient convaincu les hommes d'Etat des dangers d'en continuer plus longtemps l'exercice sans égard aux variétés d'origines des populations qui habitaient ses colonies. C'eut été surtout manquer à ses hautes vues politiques et à la magnanimité de ses traditions pour une colonie habitée en partie par une race qui, dans le danger lui avait été fidèle, et qui, attaquée d'un côté par les sommités d'un parti, était défendue par les orateurs distingués de l'autre. Partout et surtout en Angleterre le malheur et la justice trouvaient des défenseurs. Puis-je ne pas rendre justice à ce noble pays au nom duquel nous pouvons avoir reçu des injustices, mais qui ne nous a jamais persécutés lui-même avec intention et en connaissance de cause.

DISCOURS DE L'ABBÉ BOUER.

Messieurs,

Permettez-moi, en montant dans cette tribune, de vous faire part de l'émotion qui remplit mon cœur, et des divers sentiments qui l'agitent en ce moment. Sentiments de joie et de reconnaissance pour le grand honneur qui m'écheoit aujourd'hui de porter la parole devant une assemblée où se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne répandue sur le continent américain ; mais, surtout, sentiments de crainte et d'appréhension de n'être pas à la hauteur de la cause que j'ai mission de défendre devant vous. Vous vous êtes donnés rendez-vous ici, messieurs, pour raviver au cœur de vos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence, et leur offrir la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Vous êtes réunis ici, les hommes les mieux renseignés et les plus compétents, pour traiter ces graves intérêts ; pour connaître les dangers auxquels les Canadiens, comme peuple, sont le plus exposés, et, discuter les moyens les plus propres pour les éloigner ; pour sonder d'une main prudente

les plaies qui menacent le plus votre existence nationale, et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

A peine arrivé, depuis deux ans, sur cette belle terre du Canada, devenue ma patrie, et que, depuis longues années, j'ai appris à aimer et à estimer ; peu au courant de ses luttes, de ses gloires, de ses aspirations ; quittant, après un séjour de vingt ans, la colonie algérienne où le prêtre, condamné à un ministère stérile et obscur, a peu l'occasion et l'usage de la parole en public ; en cette grande solennité nationale, me taire et écouter eût été plus mon rôle, et même mon devoir. En chargeant le prédicateur de la convention nationale, tenue à Windsor, l'année dernière, de l'honorable mission de prendre la parole devant ce noble auditoire, vous avez voulu donner une marque particulière d'affectueuse sympathie aux canadiens-français des comtés de Kent et d'Essex : merci pour eux.

En me permettant de prendre la parole au milieu de vous, vous avez voulu honorer, dans un de ses enfants, cette partie de la France, aujourd'hui démembrée, mais toujours si chrétienne et si française, l'Alsace-Lorraine. Vous avez voulu donner un témoignage de filial souvenir à cette ancienne patrie, la France, aujourd'hui si humiliée, mais toujours aimée. Merci, messieurs, pour la France, merci pour l'Alsace-Lorraine. Ces considérations jointes à l'espoir d'une indulgence bienveillante, et le désir d'apporter aussi une pierre à ce bel édifice de la nationalité canadienne, m'ont seules décidé à élever la voix aujourd'hui.

Je serai bref. Je n'essaierai pas de vous redire ce que d'autres bouches plus éloquentes ont si souvent et si admirablement proclamé. Des hommes profondément versés dans la science politique, des avocats dont le patriotisme me rappelle celui de Berryer et d'O'Connell ont revendiqué les droits du peuple canadien. Des écrivains pareils à Balmès et à Ozanam ont redit ses destinées glorieuses. Des poètes dans des vers dignes de Lamartine et de Victor Hugo ont chanté ses luttes, ses gloires, la douceur de ses foyers. Des savants qui pourraient siéger de pair avec nos premières illustrations scientifiques d'Europe ont vanté la sagesse de ses lois et la beauté de sa langue. D'autres ont salué le réveil de vos industries, ont mesuré l'étendue et la profondeur de vos forêts, loué la richesse et la fécondité de votre sol, et indiqué de nouveaux débouchés à votre commerce de plus en plus prospère. Pour moi, Messieurs, absorbé par les multiples occupations d'une paroisse qui s'étend sur une étendue de vingt milles carrés je n'ai ni les loisirs ni les moyens d'étudier tant et de si belles choses. Je me contenterai donc de vous parler de choses dont je suis le témoin quotidien, et je viens faire un appel pressant à vos cœurs de canadiens en faveur d'une œuvre qui a reçu la haute approbation et les encouragements de Son Excellence le Délégué Apostolique, de nos SS. les Evêques de la province de Québec et de la plupart de nos ministres, sénateurs et députés de la chambre fédérale, car elle intéresse au plus haut point notre religion et notre nationalité dans la province d'Ontarion. La population canadienne-française des comtés de Kent et d'Essex s'élève aujourd'hui à trente mille, c'est-à-dire à la moitié de ce qu'elle était, il y a cent ans, dans la province de Québec. Tout porte à croire qu'elle suivra la même progression ascendante, et que, dans un égal espace de temps, elle s'élèvera à un million. On pourrait fixer, au moins d'une manière approximative, l'époque où les groupes français d'Ottawa continuant de s'étendre, rencontreront ceux de Kent et d'Essex dans leur marche vers l'Ouest. La tenue d'une convention nationale à Windsor, l'année dernière, a été une magnifique démonstration de la vitalité canadienne dans cette partie du Canada, et, pour ainsi dire, une révélation pour celle de Québec qui ignorait l'existence de tant de compatriotes à l'extrémité de l'Ontario. Personne n'ignore que la raison du prodigieux accroissement du peuple canadien à travers toutes les épreuves au milieu desquelles sa nationalité devait chavirer, se trouve dans sa fidélité à remplir la mission que la Providence lui a confiée.

La mission des races chrétiennes, dit le père Lacordaire, est de répandre la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers Dieu, de leur porter au prix du travail, et, au hasard de la vie, les biens éternels, la foi, la justice, la civilisation. Telle a été la mission du peuple canadien ; il y est resté fidèle ; et, c'est par cette fidélité qu'il a été jugé digne de Dieu de former un peuple qui, connaissant ses droits, a eu le courage, l'audace et la persévérance nécessaires pour les affermir et les défendre. Et la cause de cette fidélité se trouve dans son inviolable attachement à la religion catholique et à l'usage de la langue française. Qui dit canadien, dit catholique-français ; et, une triste expérience nous prouve que le Canadien rougissant de sa langue, ne reste pas longtemps sans rougir de sa religion, et, qu'en cessant de parler français, pour l'ordinaire il devient protestant ou infidèle. Il est du devoir de tout canadien de travailler

à conserver ce précieux dépôt de notre foi et de notre langue : car, c'est travailler en même temps au développement de la nationalité canadienne. Le moyen le plus sûr et le plus efficace d'arriver à ce résultat, c'est la fondation d'écoles canadiennes-françaises, et la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes.

C'est pour m'aider à obtenir ce double résultat dans ma paroisse que je viens solliciter votre concours et vous donner quelques explications que votre patriotisme approuvera sans doute.

La paroisse de Paincourt fondée, il y a une vingtaine d'années, par un groupe de canadiens venus des environs de Québec, Montréal, St Hyacinthe, se compose aujourd'hui de quatre cents familles. Elle est la seule paroisse exclusivement canadienne-française du comté de Kent, et se trouve englobée dans une population anglaise protestante qui a la haute main dans la gestion des affaires municipales et des écoles, lesquelles, par conséquent, sont mixtes et neutres, et placées sous la direction d'un inspecteur protestant. L'Eglise condamne ces écoles où les enfants n'apprennent ni leurs prières ni leur catéchisme, et engage vivement les pasteurs et les fidèles à les remplacer par des écoles catholiques. Mais si vos enfants sont exposés à perdre leur foi et leurs mœurs, ils y perdent sûrement leur langue qu'on leur y enseigne d'une manière insuffisante ou point du tout.

Quatre de nos écoles sur six ont dû être confiées à des maîtres anglais, faute d'instituteurs sachant le français. Amener des maîtres français de la province de Québec, est chose peu praticable. A la répugnance qu'éprouve un maître, d'ordinaire père de famille, de s'expatrier en quelque sorte, il voit s'ajouter en arrivant l'ennui de se soumettre à de nouveaux examens, les certificats obtenus dans la province de Québec n'étant pas valables dans la province d'Ontario.

Cette disposition réglementaire est certainement un des moyens les plus efficaces pour arriver à la suppression de la langue française ou du moins pour en arrêter le développement. Jusqu'ici, il nous était resté une seule école, fermée aux protestants, la section étant entièrement catholique. L'inspecteur vient de décider qu'elle a besoin d'être rebâtie cette année-ci ; connaissant et exploitant la gêne de mes paroissiens, il propose une nouvelle circonscription scolaire, par laquelle il nous adjoint un certain nombre de familles protestantes qui aideront à la reconstruction du bâtiment, auront aussi le droit d'y envoyer leurs enfants, de concourir à la nomination des nouveaux maîtres, que, sans aucun doute, et à la première occasion, on s'efforcera de prendre protestants et anglais.

Comme prêtre et comme canadien, je ne puis accepter un tel compromis, ni livrer cette dernière école placée à l'ombre du clocher et du presbytère. La loi nous laisse le droit de nous ériger en écoles séparées : c'est ce moyen que je veux prendre pour mettre fin à une situation si nuisible à l'élément canadien. Mes paroissiens comprennent l'urgence et les avantages d'écoles séparées qui seront placées sous le contrôle d'un inspecteur catholique, confiées à des religieuses canadiennes-françaises qui seules peuvent nous assurer l'enseignement simultané des deux langues. En bons canadiens désireux de conserver la langue de leurs ancêtres, ils sont disposés, malgré les lourdes charges qui pèsent déjà sur eux, de payer la surtaxe qui nécessitera leur séparation d'avec les protestants. Mais bâtir une nouvelle école, acheter un terrain et bâtir un logement qui devra recevoir les religieuses, est en ce moment au-dessus de leurs forces. Située au milieu des bois et des marais du lac Saint-Clair, la paroisse de Paincourt a eu des commencements bien pénibles, comme son nom l'indique.

Quoique ses habitants ne soient plus exposés à être courts de pain, comme autrefois, ce nom de misère est resté à la place, malgré la demande réitérée de le changer contre celui d'Immaculée-Conception, patronne de l'église paroissiale, mais ce nom choquait trop les oreilles protestantes. Tout en améliorant leurs terres, ils bâtirent un presbytère et une belle église à la place des pauvres baraques qui leur en avaient tenu lieu au commencement. Mais, le jour où le dernier paiement se faisait sur l'église, elle fut brûlée sans qu'il fut possible d'en rien sauver. Rebâtie quelque temps après, et, au moment d'être couverte, il arrive une tempête qui enlève la toiture et les murs à mi-hauteur. C'était vraiment jouer de malheur et bien d'autres auraient désespéré à leur place. Mais les bons Canadiens de Paincourt ne furent pas courts de courage, et, à l'admiration du pays, ils rebâtirent une troisième fois leur église. Bien plus, la partie la plus éloignée demanda et obtint de s'ériger en annexe, et de bâtir pour eux-mêmes une église où, chaque semaine, je viens leur dire la sainte messe. Aujourd'hui, il y a deux églises dans la paroisse de Paincourt, mais aussi une dette de vingt-mille piastres, c'est-à-dire, l'avenir engagé pour dix ans. Dans ces conditions, je ne puis demander de nouveaux sacrifices à mes paroissiens ; ils paieront leur dette,

mais si, pour ériger nos écoles séparées, je dois attendre que la dette soit payée, nos enfants auront eu le temps d'oublier leur langue, et, un grand nombre, de perdre leur foi. C'est pour prévenir ce malheur que je viens réclamer auprès de nos frères plus fortunés du Bas-Canada, un secours que leur patriotisme et leur religion ne sauraient refuser à des compatriotes qui méritent cet encouragement.

En leur aidant à ériger leurs écoles séparées, vous leur aiderez à entrer dans cette voie pratique, déjà indiquée l'année dernière à la convention de Windsor par l'honorable M. Caron, ministre de la milice : la formation de mères chrétiennes qui apprendront à leurs enfants à prier en français et leur infuseront avec leur lait l'amour de leur langue et de leur religion : et pour former ces mères chrétiennes, je continue de citer les paroles de l'honorable ministre, où pourrions-nous trouver de meilleures auxiliaires que nos religieuses canadiennes-françaises qui ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement ?

Le second moyen indispensable et efficace pour arriver au développement de notre nationalité dans l'Ontario, et spécialement dans nos comtés protestants et anglais, est la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes. Ici, Messieurs, dans cette province si catholique, les vocations à l'état ecclésiastique sont assez nombreuses pour combler au fur et à mesure les vides qui se produisent dans votre clergé. Nous, nous n'avons pas les mêmes facilités. Nous comptons actuellement dans notre diocèse douze paroisses canadiennes-françaises à la tête desquelles se trouvent des prêtres venus de France et du Bas-Canada : la plupart d'entre eux arrivent à la fin de leur carrière : et, on se demande avec anxiété, si on ne sera pas obligé, au fur et à mesure qu'ils disparaîtront, de les remplacer par des prêtres de nationalité étrangère, comme on a déjà dû faire pour certaines paroisses.

Messieurs, quand dans nos églises canadiennes-françaises des comtés de Kent et d'Essex on ne prêchera plus en français, le glas de notre nationalité aura sonné pour ce pays-là. De temps à autre, nous entendons ce lugubre son descendre de quelque clocher canadien : il faut empêcher ce son de se propager : il est grandement temps.

Nous ne pouvons ni ne voulons rien commencer en grand : cela n'est ni dans nos idées ni dans nos moyens : mais voilà ce qui me paraît faisable dans un avenir peu éloigné.

Nos écoles séparées établies, il serait possible et même facile de trouver dans nos bonnes familles canadiennes une douzaine ou une quinzaine de garçons, vieux et intelligents, de douze à quinze ans, offrant quelque espoir de vocation ecclésiastique.

Ces enfants fréquenteraient le matin, l'école la plus rapprochée de l'église où nos bonnes religieuses leur enseigneront de leur mieux le français ; et l'après-midi, ils viendraient apprendre au presbytère les notions de la langue latine.

Un prêtre assistant que le développement de la place rend indispensable, venant à arriver, la chose deviendra plus aisée. Dans cinq ou six ans, ces enfants seraient assez avancés, pour pouvoir, après deux ou trois ans passés dans un collège de la province de Québec, entrer dans un grand séminaire, ceux qui en auraient la vocation : et ainsi dans une douzaine d'années nous pourrions fournir, chaque année, deux ou trois prêtres à nos paroisses canadiennes-françaises d'Ontario. Et on sait, messieurs, quelle sera l'issue de cet essai ; ne vous semble-t-il pas qu'il serait louable et méritoire de le tenter, et même ne s'impose-t-il pas dans les conditions présentes. Quelques ressources pécuniaires sont indispensables, mais doit-on désespérer de les trouver dans une province qui, dans moins d'un an, a donné vingt mille piastres pour les missions africaines, alors que le quart de cette somme suffirait pour fonder notre œuvre.

Le Bas-Canada serait-il moins généreux et moins sympathique pour ses enfants du Haut-Canada que pour les petits nègres de l'Afrique centrale ?

Messieurs, il y a quelques jours, l'église presbytérienne de cette province, réunie en conférence générale, a passé une proposition par laquelle elle considérait cette province, au point de vue protestant, comme pays de mission, et allouait des sommes importantes pour en évangéliser les pauvres catholiques, qui sont en majorité. Messieurs, ne trouvons-nous pas là notre devoir tout tracé, et, ne devrions-nous pas considérer la province d'Ontario où les catholiques sont en minorité, comme pays de mission, et prendre des mesures propres à assurer sinon la conversion des protestants du moins la préservation de nos bons canadiens. Permettez-moi d'en user avec vous comme un canadien du bon vieux temps, et de vous parler en toute franchise : ne vous semble-t-il pas qu'il serait temps de sortir du domaine de la théorie et d'entrer dans celui de la pratique ? " Non verba, sedres." Assez de discours, de l'action à présent.

La démonstration nationale à laquelle

nous venons d'assister est certainement la plus belle qui se soit produite sur le continent américain. Au point de vue matériel, nous voulons en transmettre le souvenir aux générations futures par l'érection d'un monument national, et nous avons raison. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi faire quelque chose au point de vue moral et religieux. Je vous propose donc, Messieurs les délégués, de prendre sous votre protection spéciale, l'œuvre dont je viens vous entretenir. Que ce soit, là, le premier acte de cette confédération dans laquelle vous venez d'unir toutes les sociétés St Jean-Baptiste. La bonne fortune que j'ai eue de prendre la parole dans cette même séance, où vous avez pris une décision qui sera certainement une des plus importantes de cette convention, m'inspire une grande confiance, et j'ose espérer que vous ne refuserez pas votre appui à une œuvre qui est de la plus haute importance pour notre avenir national dans la province d'Ontario. Le président général de la société St Jean-Baptiste, l'honorable juge Loranger, connaît le pays : il l'a visité l'année dernière, et la bonne impression qu'il en a rapportée m'est un sûr garant de l'intérêt qu'il nous porte. Placée sous d'aussi heureux auspices, notre œuvre ne pourra manquer de réussir : en lui donnant votre concours, vous aurez bien mérité de Dieu, de votre religion et de votre patrie.

Vous aurez travaillé d'une manière efficace au développement de notre nationalité dans la plus belle partie du Canada.

DISCOURS DE M. PASCAL POIRIER

prononcé au Congrès national de Montréal.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je regrette, et pour vous et pour moi-même, que l'honorable M. Landry ne puisse pas, étant, ainsi que M. le Président vient de nous le dire, indisposé, prendre part à cette séance du Congrès et vous parler des Acadiens, dont il est le chef reconnu. Je le regrette pour vous, que cette indisposition prive d'entendre un des meilleurs orateurs non seulement de l'Acadie, mais même de tout le Canada ; et pour moi que cela charge d'un fardeau trop pesant pour mes épaules. Néanmoins l'accueil sympathique que vous venez de me faire m'encourage, et il ne faut pas, quoiqu'il puisse arriver, qu'une crainte trop exagérée me ferme la bouche en cette circonstance et m'empêche de parler de mes compatriotes à leurs amis, à leurs frères du Canada et des Etats-Unis.

Permettez-moi d'abord de vous remercier au nom de toute l'Acadie, de l'invitation gracieuse que vous nous avez faite de prendre part, comme étant des vôtres, au cinquantenaire de votre belle fête nationale et de nous y avoir réservé une place aussi honorable.

Afin d'attirer tous les membres, même les plus éloignés, même les plus oubliés de la grande famille française en Amérique, vous entourez votre fête des dehors les plus éclatants, d'une pompe telle qu'il ne s'en est peut-être jamais vu sur ce continent. Soyez-en félicités. La Grèce d'autrefois, petit peuple dont la nationalité comme la nôtre était menacée d'absorption par ses puissants voisins, sortait toujours plus forte, sortait invincible de ses jeux olympiques et de son conseil des Amphictyons, parce qu'elle sortait plus unie. A l'instar de ce glorieux peuple, nous nous séparerons, au sortir de ces fêtes magnifiques, de ce grand conseil de toute la nationalité, plus maîtres du présent, plus confiants dans l'avenir, plus forts enfin, car nous aurons compté nos forces ; parceque nous nous serons pressé la main dans une étreinte d'amitié franche ; parce que nous aurons parcouru ensemble le livre où sont écrits les actes de nos pères et que nous y aurons trouvé, parmi des pages glorieuses, des pages de deuil et de sang, mais pas une tache ; parce que nous aurons respiré ensemble une atmosphère imprégnée, si je puis parler ainsi, de l'amour du même pays et de la même religion divine ; parce que, en un mot, nous serons plus frères. Et comme la vie d'une nation, aussi bien que celle d'un individu, est un combat perpétuel, nous aurons fait, ce qu'il est toujours sage de faire de temps à autre, une revue, un dénombrement de nos forces.

Dans ce dénombrement universel de notre race, de l'armée française en Amérique, le contingent de l'Acadie est bien modeste. Cependant, messieurs, vous avez fait sagement de nous inviter, d'abord parce que nous sommes des vôtres et que toute famille qui se divise est menacée de ruine, et qu'ensuite, ce que nous vous apportons de force matérielle et de force morale, n'est pas à dédaigner.

Numériquement nous sommes 108,958 dans les provinces maritimes, 56,685 au Nouveau-Brunswick, 41,219 à la Nouvelle-Ecosse et 10,751 à l'Ile du Prince-Edouard. C'est peu, comparé au chiffre de la population anglaise ; et cependant, à tout prendre, étant considérée la route de douleur et d'extermination que nous avons eu à parcourir, c'est beaucoup. C'est beaucoup surtout si nous tournons nos regards vers l'avenir. Combien étiez-vous lors de la cession du pays à l'Angleterre, vous que vos maî-

tres d'aujourd'hui durent négocier avec le roi de France, n'ayant pas pu vous vaincre en la dernière bataille rangée, livrée sous les murs de Québec ! Soixante et dix mille environ. Il y a un siècle et quart de cela, et aujourd'hui vous êtes au-delà d'un million dans votre belle province de Québec ; 102,743 dans la province d'Ontario, et vous comptez au sud de la ligne 45 au-delà d'un tiers de million de frères.... frères qui vous reviendront, espérons-le. Il y a un siècle et quart vous n'étiez qu'une poignée d'hommes, abandonnés de la France qui vous avait vendus, abandonnés par votre armée victorieuse et ses chefs immortels, je veux parler de Lévis, de Vaudreuil, de Bougainville et de leurs compagnons, désertés par la plupart de vos nobles, de vos négociants ayant acquis de la richesse, de vos hommes de droit et de loi ; assujettis à un régime militaire rigoureux, le régime des nouveaux possesseurs ; épuisés de toutes manières, ayant dans vos maisons la disette, dans vos villes la banqueroute hideuse, dans vos âmes le désespoir morne et silencieux, ayant tout perdu, en un mot, fors votre religion catholique et votre caractère français, c'est-à-dire fors l'honneur.

Vous êtes aujourd'hui, après cent vingt ans d'existence passés dans des conditions adverses, vous êtes un peuple dont la nationalité est assise sur des bases solides, vous êtes redevenus les maîtres dans votre province et cela en l'emportant sur vos concurrents dans le combat pacifique dont le Créateur a donné le signal autrefois par ces mots : croissez et multipliez ; vous avez un passé admirable, ce qui vous garantit un avenir glorieux, et si vous n'êtes plus la Nouvelle-France, vous êtes mieux que cela, vous êtes la vieille France, c'est-à-dire la France catholique.

Nous sommes de la même famille que vous, messieurs, le même sang coule dans nos veines, la même foi éclaire et échauffe nos âmes, nous avons pour nous appuyer un passé non moins irréprochable que le vôtre, et nous sommes 109,000 Acadiens dans les Provinces Maritimes seulement. Si j'ajoutais à ce nombre, les îles de la Madeleine, exclusivement peuplées d'Acadiens ; les côtes du Labrador et celles de la Gaspésie, qui grossissent le chiffre officiel de votre population ; si j'allais trier dans les comtés de Montcalm, de Joliette, de Napierreville, d'Iberville, de St. Jean, à Bécancourt, à St. Grégoire, à Nicolet, dans le district de Trois-Rivières, ici à Montréal même, les Acadiens, débris du grand naufrage de 1755, qui s'y trouvent ; si je réclamais pour nous, comme j'en aurais jusqu'à un certain point le droit, vos Hébert, vos Dugast, vos Thibodeau, vos Bourassa, vos LeBlanc, vos Bourgeois, vos Dupuis, vos Gaudet, vos Béliveau, vos Richard, vos Melançon, vos Cormier, vos Doucet, vos Fontaine, vos Girouard, vos Poirier, notre chiffre grandirait considérablement et notre importance dans la même proportion, car vous avouerez que les noms que je viens de nommer, qui presque tous se réclament directement ou indirectement de l'Acadie, ne sont pas les moins considérables et les moins estimables dans votre province. Combien de personnes n'ai-je pas rencontrées au Canada qui me disaient en apprenant que j'étais un Cayen de l'Acadie : " moi aussi je suis presque des vôtres, ma femme est une descendante d'Acadiens ; mon aïeule maternelle venait de Port-Royal." Et je dois ajouter—avec beaucoup d'orgueil,—qu'aucune de ces personnes-là ne m'a jamais paru avoir honte de son origine, de son lignage Acadien.

Eh bien ! en prenant pour termes de mes calculs la carrière que vous avez parcourue, je puis dire que dans un autre siècle et quart, alors que vous serez 15,000,000 dans la province de Québec seulement, sans compter les Etats-Unis et l'Ontario, nous compterons pour près de 2,400,000 dans les Provinces Maritimes, soit pour près d'un million de plus qu'il y a aujourd'hui de Canadiens dans les deux Canadas et dans les Etats-Unis.

Faisons la part des circonstances, tenons compte des difficultés plus grandes qu'il y a aujourd'hui à coloniser et disons, sans exagération, que dans un siècle et quart vous serez dans le Bas-Canada 10,000,000 de Canadiens et nous un million dans la vieille Acadie.

Les Acadiens sont donc destinés à devenir un élément considérable dans la Confédération Canadienne ; et sans vouloir ajouter foi à ce que certains optimistes, notre excellent ami M. Rameau entre autres, nous prédisent, à savoir que nous arriverons à reprendre, grâce à la fécondité de notre race, la place prépondérante que nous avons perdue dans les Provinces Maritimes, nous pouvons au moins affirmer que nos compatriotes anglais devront à l'avenir compter avec nous. Et qui compte avec nous compte avec vous, messieurs.

Dans ce calcul du mouvement de notre population j'ai laissé de côté les Acadiens, dont j'ai parlé tout à l'heure, qui se sont réfugiés ou fixés parmi vous et que M. L. U. Fontaine, dans son rapport sur les Acadiens de la province de Québec, lu à la convention de 1880, estime à 100,000. Voilà pour l'effectif.

Examinons maintenant les positions, car il ne faut pas oublier que c'est une grande

revue que nous faisons, quelque chose comme le dénombrement de l'armée de la Grèce devant Troie.

Si vous ouvrez la carte du Nouveau Brunswick, vous verrez une immense zône de territoire s'étendant le long du littoral du Golfe Saint Laurent depuis la Ba e-des-Chaleurs, sur la frontière du Bas-Canada, jusqu'à la Baie-Verte, aux limites de la Nouvelle-Ecosse. Cette portion du pays, deux cent cinquante milles d'étendue, regarde la province de Québec. Eh bien ! M. le président, la plus grande partie de ce littoral appartient aux Acadiens, et le reste leur appartiendra un jour.

Voyez plutôt

S'échelonnant le long de ces provinces nous trouvons successivement les comtés de Ristigouche, de Gloucester, de Northumberland, de Kent, et de Westmorland. Sur ces cinq comtés deux, Gloucester et Kent, sont irrévocablement à nous, la population acadienne étant dans le premier—recensement de 1880—de 15,687 sur un total de 21,614, et dans le second de 13,013 sur un total de 22,586. Ristigouche emboîte magnifiquement le pas. Aux dernières élections locales, sur deux députés, il a été élu un Acadien, ou plutôt un Canadien, M. Labillois ; et ce monsieur me disait l'année dernière que dans vingt ans le comté serait à nous, et que nous y aurions la majorité des électeurs. Or vous le savez, avec le régime parlementaire que nous avons, la majorité des votants c'est purement et simplement le pouvoir.

Northumberland a une grande majorité anglaise, mais grâce à deux ou trois colonies acadiennes récemment établies par M. l'abbé Richard, et par M. Urbain Johnson, l'honorable M. Mitchell a été tout étonné de trouver aux dernières élections, qu'il lui fallait compter avec quatre cents nouveaux votants acadiens, compactes et unis. Le travail de la colonisation ne fait que commencer dans ce comté, mais, comme vous le voyez, ce commencement prend des proportions satisfaisantes, augure bien pour l'avenir.

Le cinquième comté, celui de Westmorland, dans lequel se trouvent le collège de Memramcook, et la paroisse de Shédiac dont j'ai l'honneur d'être un des représentants auprès de vous, le comté de Westmorland a élu depuis trente cinq ans, sans interruption sauf une fois, pendant la tourmente du notoire bill des écoles, un Acadien sur quatre députés qu'il envoie à Frédéricton.

Ce comté qui renferme 11,798 Acadiens est le plus populeux du Nouveau-Brunswick. Si justice lui est faite, aux prochaines élections, ou, au moins, au prochain recensement, il sera divisé en deux, ou bien aura une double représentation. Dans l'un et l'autre cas, les Acadiens seront en moyen d'envoyer un des leurs à Ottawa. Ainsi, messieurs, dans un nombre d'années relativement rapproché, le Canada français s'étendra, sans solution de continuité depuis Ottawa jusqu'à la Baie-Verte, soit une distance de 1,000 milles.

Dans les onze autres comtés du Nouveau-Brunswick, nous n'avons pas de prétentions, sauf à Victoria où nous sommes à peu près chez-nous, étant 11,798 sur une populatien de 15,586. Aussi y exerçons-nous notre droit de maîtres en élisant pour les Communes, à part un député acadien pour le local, le sympathique ami de notre race, l'honorable M. Costigan. Monsieur Costigan, quoique chef, *representative man*, de l'élément irlandais dans le ministère, est un Canadien, ai-je entendu dire mille fois à Ottawa—Eh bien ! je dirais qu'il est encore plus Acadien que Canadien, si cela ne revenait absolument au même. Par conséquent Victoria envoie, depuis de longues années, un député français aux Communes.

La situation n'est pas aussi avantageuse à la Nouvelle-Ecosse, nos forces étant plus éparpillées, plus disséminées.

Il n'y a que Richmond, au Cap Breton, où nous ayons à peu près la majorité, 7, 348 Acadiens sur une population de 15,121. Cependant nous sommes en nombre suffisant pour nous faire respecter, en attendant mieux encore, dans le comté d'Antigoniche, où nous comptons 2,882 des nôtres, dans le comté d'Inverness où nous comptons pour 3,635, et surtout dans Yarmouth où nous sommes 7,491 sur 21,284, et dans Digby où nous sommes 7,889 sur 19,881.

Il n'y a aucun comté sur l'Ile du Prince Edouard où nous ayons une majorité des nôtres. Toutefois le comté de Prince élisait pour les Communes, en 1874, l'honorable M. Stanislas Poirier, lequel avait été pendant de longues années représentant à la chambre Locale, où il avait été, quoique Acadien, nommé Orateur. Le même comté envoie encore actuellement à Charlottetown, un autre député Acadien, l'hon. M. J. O. Arseneau, qui est ministre dans le présent cabinet. Sur une population de 34,347 on y compte 7,229 Acadiens.

Nous figurons donc pour quelque chose dans notre province, messieurs ; et comme nous formons une seule et même phalange catholique et française avec vous, nous sommes fiers de songer que nous grossissons un peu vos rangs, que nous vous aidons à remplir vos cadres. De votre côté, l'in-

fluence, le prestige, la force dont vous disposez ici, nous est par réflection d'un grand secours, de même que la gloire, la puissance de notre vieille et bien aimée mère patrie, la France, rejaillit sur nous et fait qu'on compte plus avec nous, qu'on nous respecte davantage.

Nous avons vu l'effectif et les positions : faisons maintenant la revue des armes de combat, puis, pour terminer, nous examinerons quelles sont les dispositions morales des soldats et des officiers.

Nous existons encore ! Ce qui veut dire que rien d'humain—ou d'inhumain—n'empêchera désormais que nous ne vivions jusqu'au bout notre vie nationale. L'œuvre de notre salut, celle qui nous a sauvés par le passé et qui sera notre sauvegarde pour l'avenir, c'est notre caractère français, nos traditions acadiennes et notre religion, toutes choses que nous conservons comme étant ce que nous avons de plus précieux ici-bas. C'est à l'efficacité de ces armes que nous devons d'avoir mille fois repoussé la mort nationale qui nous envahissait sous toutes les formes, écrasement, dispersion, assujettissement, pauvreté, mépris, misère et dénuement inouïs. Cela a été pour nous la parole disant aux sœurs de Lazare : Votre frère n'est qu'endormi ; et à celui-ci : lève-toi du tombeau ! Longtemps on nous a crus morts, attendu que nous ne donnions plus signe de vie ; mais nous aussi, nous n'étions qu'endormis ; nous aussi, nous avions un ami qui veillait sur notre sommeil d'agonie, ou de trépas, si vous le préférez ; et voici que nous nous levons, encore affaiblis et tous couverts de la poussière du tombeau, mais vivants cependant, et d'autant plus déterminés à vivre que nous avons vu la mort de plus près, et témoignant en même temps aux nations de la vitalité de la race française, et de cette vérité : c'est qu'un peuple qui s'appuie sur Dieu ne meurt pas.

Ce retour à la vie ne date que de vingt ans, de la fondation du collège de Memramcook par l'un des vôtres, lequel est aussi devenu le premier d'entre les nôtres, le révérend Père Lefebvre.

Nous n'étions rien alors civilement, ni politiquement, n'occupant aucune position officielle, même des plus humbles, n'ayant sauf une ou deux exceptions, aucun prêtre de notre race, pas un seul avocat, pas un médecin, pas d'instituteurs compétents, ni d'institutrices, pas de commerçants, ni d'industriels et n'ambitionnant rien de ces choses là, parce que nous ne songions pas que rien de cela eût été fait pour nous. Satisfaits qu'on nous laissât vivre sans nous enlever le peu que nous possédions, nous ne demandions qu'à être ignorés, et qu'on nous laissât cueillir en paix les moissons que le bon Dieu nous donnait comme à nos voisins, et jouir de la lumière de son soleil qu'il ne nous refusait pas.

Aujourd'hui, nous ne sommes certes pas au bout de la carrière, mais quelle distance nous avons franchie ! Nous avons des avocats, et des médecins ; un nombre assez considérable de prêtres et de religieux ; des instituteurs et des institutrices avec un département français à l'école normale ; chaque centre acadien a ses marchands acadiens ; nos cultivateurs commencent à travailler leurs terres avec plus d'intelligence, ayant plus de lumières ; nous avons quelques fonctionnaires publics à Ottawa et au pays ; nous avons un conseiller, l'honorable M. A. D. Richard, à la chambre haute du Nouveau-Brunswick, et un autre qui vient de mourir à la Nouvelle-Ecosse ; nous avons un ministre dans le cabinet de Charlottetown, l'honorable M. Arseneau, et un autre, l'honorable M. Le-Blanc, à Halifax ; et nous avons à Ottawa un représentant qui, quoique Français et chef politique de sa nationalité, est reconnu par les Anglais eux-mêmes pour l'un des premiers *leaders* du Nouveau-Brunswick, j'ai nommé l'honorable Pierre A. Landry.

Pour vous donner une meilleure idée du progrès universel que nous avons fait en très peu d'années, il me suffira de vous dire qu'à la chûte du gouvernement de Fraser-King, en 1878, et à la formation du cabinet Fraser-Landry, tout le monde, même des Acadiens disaient qu'un gouvernement à Frédéricton n'était pas viable avec un Acadien au conseil. Nous sortions alors de la tourmente du bill des écoles. Cependant, M. Landry est entré comme Commissaire des Travaux Publics, c'est-à-dire avec le portefeuille donnant le plus de patronage, puis il a été nommé Secrétaire Provincial, ce qui comprend l'administration des finances et est considéré le portefeuille le plus important, et, à sa sortie du cabinet pour venir à Ottawa, on disait partout dans les cercles politiques qu'un ministère n'était pas viable au Nouveau-Brunswick sans un Acadien dedans. Ce revirement radical, dû en grande partie aux talents et à l'honorabilité de M. Landry, mais qui fait aussi honneur aux Anglais de ma province, s'est opéré dans l'espace de cinq ans !

Je vais ici commettre une indiscrétion. Comme je n'ai pas de données absolument officielles, tout en étant bien certain du fait, je puis sans trop d'indiscrétion être quelque peu indiscret. Si, par hasard, j'avançais quelque chose qui ne fût pas absolu-

ment vrai, les intéressés, et ils ne sont pas loin d'ici, je crois, pourront me reprendre. Voici : C'est que lorsque l'honorable M. Fraser, aujourd'hui juge de la cour supérieure, s'est retiré du ministère qu'il dirigeait, la place de premier ministre a été offerte à M. Landry.

Il a refusé, ne croyant pas sa province mûre pour *subir* un premier ministre français. Si je l'osais, pour la première fois, je lui dirais ici qu'il a eu tort : parceque messieurs les Anglais sont avant tout des gens pratiques, et que, s'ils l'ont désigné, c'est qu'ils le reconnaissaient comme le premier de leurs hommes pratiques à Frédéricton, *their very best man.*

Ces progrès que nous réalisons d'une manière aussi remarquable, cette influence que nous commençons à conquérir, cette déférence que l'on croit maintenant pouvoir nous accorder sans trop déroger, tout cela se fait sentir non-seulement dans nos provinces d'en bas, mais même ici, au cœur du Canada.

Une preuve bien frappante que nous faisons du chemin, c'est qu'à notre grande célébration de 1874, il y eut ici comme hier au soir, un banquet somptueux où toutes les gloires nationales, où toutes les personnes revêtues d'une autorité respectée, où toutes les nationalités amies, eurent leur toast, furent acclamées avec enthousiasme. Le tour des Acadiens, dûment représentés à la fête, arriva ; mais nous étions inscrits, nous, vos frères aînés, ou pour le moins contemporains sur ce continent, sous le titre de : *Nationalités étrangères !* Toutes les nationalités étrangères eurent leur toast à la fin du banquet, les Anglais d'abord, puis les Irlandais, puis les Ecossais, puis les Métis du Manitoba, les Acadiens vinrent les derniers.

Je ne rappelle pas cela pour en faire un reproche à qui que ce soit, mais pour constater un fait. La chose, au reste, avait été faite sans mauvaise intention, sans l'idée de blesser personne, mais tout naturellement : les Acadiens étaient à cette date si complètement effacés ! Hier soir—sans que les organisateurs du banquet connussent probablement le fait que je viens de vous rapporter —les Acadiens occupaient la place qui leur revient, ils venaient immédiatement après vos frères des Etats-Unis et de l'Ontario, et ne portaient plus l'étiquette d'étrangers.

N'avais-je pas raison de dire que nous faisons du chemin, même ici au centre du Canada ?

J'ai parlé tout à l'heure du collége de Memramcook et de son illustre fondateur et supérieur actuel, le Révérend Père Lefebvre. Nous avions, jusqu'à il y a deux ans, un autre collége également florissant, qui fonctionnait depuis sept à huit ans, formant des chrétiens éclairés et des patriotes ardents, un collége acadien en un mot, trop acadien, trop français, hélas ! pour sa vitalité, le collége de St Louis. Ce collége fut fermé il y a deux ans, par l'autorité diocésaine dans des conditions trop pénibles et pour des raisons trop regrettables pour que je vous en fasse part, mesdames et messieurs.

L'avenir est à Dieu et à ceux qui persévèrent avec foi et humilité : inclinons-nous et espérons.

Nous avons aussi un grand nombre de couvents fondés et dirigés par les excellentes Sœurs de la Congrégation, sur l'Ile Saint-Jean, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, ainsi que quelques autres couvents appartenant aux Congrégations du Sacré-Cœur et de la Charité.

Puis nous avons des écoles laïques françaises au Nouveau-Brunswick dans presque toutes les paroisses acadiennes, avec un inspecteur français, M. Valentin Landry. Ces écoles fonctionnent bien, et le bill des écoles dont il a été tant question, a finalement tourné à l'avantage des Acadiens ; depuis qu'il a été rendu acceptable par le gouvernement, NN. SS. les évêques l'ont accepté. Ainsi la jeunesse acadienne du Nouveau-Brunswick a à peu près tout ce qu'il lui faut pour s'instruire dans sa langue maternelle et pour s'éclairer des lumières de sa foi. La génération qui vient, si elle n'est pas plus française que celle qui s'en va, sera plus instruite, et possèdera par là même des armées plus efficaces pour combattre le combat national, maintenir les positions acquises et agrandir la sphère de son action.

Malheureusement, les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard et surtout ceux de la Nouvelle-Ecosse, sont moins favorisés sous le rapport de l'instruction française. Ils manquent, pour la plupart, d'instituteurs et d'institutrices de leur langue, et les lois locales gênent, entravent beaucoup leur action. Les difficultés de ce côté sont graves et considérables ; il faudra sans doute de durs combats et de longues années pour les surmonter. Mais nous ne désespérons pas, avec beaucoup de patience et d'énergie, de réussir finalement, et il faut, sous peine de mort nationale, que nous réussissions ; car, l'âme par excellence de notre salut, le signe tout puissant qui nous a fait vaincre, c'est la Religion catholique ; et le jour où nous aurons perdu—ce dont Dieu nous préserve —notre parler français et nos traditions acadiennes, nous ne serons pas éloignés de perdre notre foi, c'est-à-dire, de tout perdre.

(Le temps fixé pour la séance consacrée aux Canadiens des Etats-Unis et des Acadiens étant expiré, l'orateur ne croit pas devoir, quelque sollicité de continuer, terminer son discours. Il lui restait, pour compléter sa revue, à développer sa quatrième considération : De la disposition des esprits en Acadie en ce qui regarde la province de Québec).

DISCOURS DE M. AUBRY

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

En me levant pour répondre à l'honorable et bienveillante invitation qui m'est faite, de porter la parole dans cette circonstance, je dois vous dire, Messieurs, que ce n'est pas la soif de l'éloquence qui vous porte à cette invitation ; car certainement, après avoir entendu attentivement les orateurs qui viennent de vous adresser la parole, cette soif est déjà, je crois, grandement satisfaite. Cependant, messieurs, je puis vous dire que c'est avec le sentiment d'un haut devoir que j'accepte cette cordiale invitation en vous disant combien je suis heureux de me trouver au milieu de vous tous, Canadiens français, après une absence de 30 ans.

En jetant un coup d'œil sur cette immense réunion, un sentiment d'émotion profonde me force à m'écrier : O Canada ! O Montréal ! Sion, ma patrie, berceau de mon enfance, réjouis-toi, cité sainte, regarde et contemple cette légion d'enfants qui sont venus de tous côtés pour prendre part à tes réjouissances et aussi aux discussions des graves intérêts qui nous sont confiés.

Maintenant, messieurs, c'est à nous à continuer l'œuvre de nos devanciers, en nous tenant attachés aux principes auxquels notre nationalité doit sa conservation. Et, de plus, n'est-ce pas le but que se propose notre belle société de St Jean-Baptiste ? est-ce assez dire jusqu'à quel point nous devons l'encourager et la faire prospérer, afin qu'elle opère encore plus de bien que par le passé.

Quand on connait ce que notre race doit à l'Eglise, notre mère, on comprend facilement la force du sentiment religieux et l'attachement au catholicisme qui distinguent surtout l'émigré canadien-français à l'étranger.

Frères, Canadiens-Français, nous vous reconnaissons à la noblesse de vos sentiments ; compatriotes bien aimés ! Vous aimez à relire les annales de votre patrie pour fortifier votre foi et raviver votre patriotisme ; laissez-moi vous dire ce que j'aime dans mon pays, et puis vous permettrez à mon amour filial de dire ce que je souhaite à cet aimé pays. Ce que j'aime, oh ! l'enfant pourra-t-il jamais dire tout ce qu'il aime de sa mère ; et qui ne le pourra, quand ce pays qu'on appelle sa mère-patrie est le Canada.

Je m'arrête donc à deux traits caractéristiques, deux traits qui nous ont toujours distingués et qui éclatent plus que jamais dans ce grand et magnifique élan qui réunit pour ainsi dire tout le Canada sous mes yeux. Foi ! Patriotisme ! Voilà les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, mais je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. La foi sera toujours la grande assise de ce beau pays ; demandez-le à nos vainqueurs : depuis lors, cet esprit n'a pas disparu.

O Canada ! inclines ta tête : avec quel bonheur je dépose sur ton front la couronne de la foi ! Car n'oublies pas que c'est à la religion que tu dois ta vie et la gloire de ton passé, et que c'est sur elle que doit reposer ton avenir.

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada devrait porter aussi la couronne du patriotisme : Tout peuple qui aime sa religion, aime son pays. Qui dit "Religion" dit "Patrie". Aussi, dès le commencement de notre nation, nous avons vu le drapeau national se dresser à côté de la croix, et ces deux invincibles tuteurs de la patrie ont soutenu jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français.

Il nous faudrait recommencer la lecture de notre histoire, si nous voulions tracer le tableau fidèle des œuvres d'éclat qu'a faites l'amour de la patrie dès le berceau de notre nation ; vous apparaîtriez encore magnanimes, figures de Jacques - Cartier, de Champlain et de Maisonneuve ; saluons seulement en passant le dévouement national de tous ces braves héros et à travers toutes ces gloires. J'arrive au temps de la conquête ; mais un peuple ne meurt que lorsqu'il le veut, et le peuple canadien-français ne voulut pas mourir ; il tomba, mais en tombant, sa chute fut plutôt celle d'un triomphateur que celle d'un vaincu; nous nous rendons à la condition qu'on garantira notre langue, notre religion, nos usages et nos institutions ; aussi entendez la fierté de son langage. L'union fait la force, soyons unis et nous verrons encore de beaux jours. Travaillons donc à réunir les tronçons épars de notre nationalité et par ce moyen nous pourrons former un peuple célèbre et fort ; pour cela, il nous faut grouper nos forces, il faut le retour au pays de la majorité de ceux qui nous ont laissés.

Travaillons tous ensemble à la prospérité

de notre beau et riche pays, et nous parviendrons à y créer l'abondance et l'industrie ; alors nos frères émigrés aux Etats-Unis s'empresseront de revenir vers la patrie, saluant avec respect le glorieux drapeau de la nation, et la mère patrie les recevra si généreusement dans ses bras, apportant avec eux leur expérience dans les arts et l'industrie. Ils viendront offrir à leur pays la force de leurs bras, le dévouement de leurs cœurs, de leurs intelligences.

Ayant jeté un coup d'œil sur notre origine, nos luttes, nos souffrances et notre deuil, je me reposerai un instant comme le voyageur fatigué de la route parcourue et des obstacles franchis, à la vue de nos succès et de nos espérances légitimes.

Tout en regardant, je me dis pourquoi cette immense réunion, cependant je puis vous dire que la société St Jean-Baptiste a réussi avec l'union qui fait la force en chassant les soucis politiques de son enceinte.

Aujourd'hui, nous mettons ce précepte en pratique, nous devons en ce jour oublier tout sujet de division et nous rappeler que l'union fait la force. Tout en voyant ces magnifiques bannières, ces sociétés que le souvenir national a formées et dont j'ai l'honneur de faire partie, en voyant ce spectacle, je n'ai pu maîtriser mon émotion.

Ce réveil de la société St Jean-Baptiste fera époque non seulement dans les annales de cette association, mais aussi dans l'histoire de notre pays et de la race canadienne-française.

Je terminerai donc en vous remerciant cordialement de votre bonne indulgence, ainsi que de tous vos chaleureux applaudissements.

QUATRIEME SEANCE

Réunion spéciale tenue vendredi, 27 à 3 heures p m.

Il était de la plus haute importance que plusieurs délégués venus de tous les points du continent américain et dont les noms n'étaient pas sur le programme des séances régulières, fussent entendus sur la valeur du projet de réorganisation de la St Jean-Baptiste.

La fédération projetée, de toutes les sociétés, tant de la province de Québec que des diverses parties de l'Union Américaine, du Manitoba et des provinces maritimes, les concernait tout spécialement.

Cette séance improvisée a été l'une des plus intéressantes. On y a discuté avec beaucoup d'entrain. Il s'est révélé, parmi les délégués, des hommes de la plus haute valeur.

Les discutants ont été de Montréal : Les Honorables MM. Loranger, président-général, Chauveau, président du Congrès et Trudel, MM. Jos X Perreault, C. Thibault, Rouillard et Tremblay.

Les RR. MM. Chagnon, curé de Champlain, N.Y., et Rouleau, curé de Troy, N.Y., M. Bernier, avocat, maire de la ville de St Boniface et surintendant de l'instruction publique du Manitoba.

M. Keegan, avocat de Van-Buren, député du comté de Roostook, à la Législature de l'Etat du Maine. M. G Verdon, député de Putnam et une couple d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms. Tous ont fait d'excellentes et très pratiques suggessions qui, presque toutes, ont été adoptées.

L'assemblée a ensuite adopté à titre de projet devant être soumis à toutes les associations de St Jean-Baptiste, le projet proposé à l'examen du Congrès par M. le président-général.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire les diverses phrases des intéressantes discussions auxquelles ce projet a donné lieu. Nous le reproduirons tel qu'amendé.

CINQUIEME SEANCE

Cette séance s'est ouverte, vendredi soir, vers huit heures et demie, sous la présidence de l'honorable M. P. J. O. Chauveau.

Elle a été remplie par les discours de M. l'abbé Levesque, de M. Archambault, avocat, fils de l'hon. M. Louis Archambault, du Révd M. Labelle, curé de St Jérôme, et de M. Bernier, du Manitoba. Elle a été consacrée exclusivement à l'agriculture et à la colonisation.

M. L'ABBÉ LEVESQUE

parle avec éloquence des avantages de la colonisation canadienne. Pour lui, il ne voit aucun inconvénient à l'extension de notre race sur le territoire américain, aux Etats-Unis, et y voit même une garantie de la grandeur future de notre nationalité. Du reste, nos compatriotes émigrés ne font à peu près que reconquérir un espace qui a appartenu autrefois à la France, et qui a formé partie du sol canadien. La ligne quarante-cinquième n'est pas la limite exacte du développement de la nationalité française en Amérique.

Mais, si nous voulons nous étendre au dehors, il faut aussi, et surtout, nous fortifier, nous multiplier au-dedans. Si nous

voulons augmenter le nombre de nos compatriotes émigrés, et ajouter d'importantes recrues à la colonie canadienne-française des Etats-Unis, il faut sérieusement voir à établir ici une forte pépinière de colons auxquels donnera place l'espace resté vierge de nos forêts.

DISCOURS DE M. W. ARCHAMBAULT.

Monsieur le Président,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

L'un des maîtres de la science sociale à notre époque, M. le Play, nous signale, dans son "Organisation du travail," une grande nation modèle de notre temps, et parmi les Etats-provinces qui la composent, un pays qui, "par son passé comme par "l'organisation présente de la religion, "de la famille et de la propriété, offre les "meilleurs symptômes d'une haute des-"tinée." Cette grande nation, c'est la nouvelle Confédération britannique de l'Amérique du Nord. Cet Etat-province, c'était autrefois la Nouvelle-France ; c'est aujourd'hui la Province de Québec, la France canadienne.

Trois siècles et demi ont passé depuis le jour où Jacques-Cartier prenait possession du sol canadien au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en plantant dans le sol vierge de Stadaconé, l'étendard du chrétien, le signe glorieux de la rédemption du monde, le labarum qui porte dans ses plis la lumière, la gloire, la civilisation. La promesse faite au vainqueur de Maxenée redit au pieux et hardi navigateur de Saint-Malo que la Providence veillera sur son œuvre, et lui assurera l'immortalité : *In hoc signo vinces.*

Il ne m'appartient pas, messieurs, de faire la narration de cette lutte gigantesque d'un petit peuple de braves contre la barbarie des tribus sauvages, contre les légions armées d'un empire, et malgré l'abandon de la mère-patrie. Un moment, on a pu croire que ce petit peuple né d'une race illustre était tombé pour ne plus se relever. Mais la Providence veillait sur lui, pour en faire le précurseur de la foi et de la civilisation sur les rives du Saint-Laurent, la sentinelle avancée de l'Eglise dans les forêts du Nouveau-Monde.

La conquête, qui devait produire l'absorption de l'élément canadien-français par le principe anglo-saxon, a été, au contraire, notre sauvegarde, et l'instrument dont la Providence s'est servi pour nous soustraire aux horreurs de l'anarchie qui a dévoré la France depuis un siècle.

Réduits à 70,000 lors de la conquête anglaise, nous sommes aujourd'hui 1,500,000 dans la confédération canadienne ; et près de 400,000 dans les Etats de la république voisine. Quoiqu'absorbés politiquement dans la Confédération, nous avons cependant conservé toute notre autonomie locale ; la langue française est toujours la langue dominante ; le corps du droit civil est encore l'ancien droit français ; nous pratiquons la religion de nos pères ; et, sous la protection du drapeau britannique, chaque coin de terre du Canada est une patrie de liberté, chaque hameau de nos campagnes un asile de paix et de bonheur.

Mais n'allons pas nous endormir dans une fausse sécurité ; le passé doit être notre guide pour l'avenir, et comme le disait, il y a quelques mois, le distingué patriote qui préside à cette grande fête nationale : "notre protection pour l'avenir, comme "elle l'a été par le passé, se trouve dans la "possession du sol. La race qui possède "le sol, possède le pays." C'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race, et de cette force d'expansion qui nous distingue.

Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, en ces jours où tous nos intérêts doivent être discutés, de vous dire un mot de cet art si utile.

L'agriculture est la nourrice du genre humain. Le premier besoin de l'homme est la nourriture, et sa première ressource pour y pourvoir le sol. L'agriculture est encore la mère des manufactures et du commerce. Aussi Sully, le grand ministre du roi Henri IV, a-t-il dit que "le pâturage et le labourage sont les mamelles de l'Etat."

L'histoire de l'agriculture se perd dans l'obscurité des premiers âges ; on peut dire qu'elle date de l'établissement de la propriété, sans laquelle l'homme qui prend la peine de cultiver un champ, ne saurait être sûr d'en recueillir le produit. C'est donc l'agriculture qui a mis fin à la barbarie primitive en donnant une base à la civilisation.

Toutes les mythologies font descendre l'agriculture du ciel. Les Egyptiens en attribuaient l'invention à la déesse Isis et au dieu Osiris ; les Grecs à Cérès, déesse des moissons ; les Italiens à Saturne ou à Janus. De temps immémorial l'agriculture est en honneur dans l'empire chinois, qui lui doit son immense population. On sait que chaque année, dans une solennité dite *fête de l'agriculture*, le *Fils du ciel* ne dédaigne pas de tracer lui-même un sillon pour honorer ainsi d'une manière éclatante le premier des arts utiles.

A Rome, nous voyons que, dans les lois et les institutions établies par les premiers législateurs, tout décèle l'intention d'honorer l'agriculture, et d'en faire la base tout à la fois de la prospérité et de la moralité publiques. Il fallait, dans les premiers temps, posséder un champ, si modique qu'il fût, et le cultiver soi-même, pour être admis au nombre des défenseurs de la patrie. En outre, des lois sévères veillaient au respect des moissons sur pied et des limites des champs. C'est aussi à cette époque qu'on voit les Romains rechercher et trouver dans la classe des cultivateurs, des consuls, des généraux, des dictateurs, qui savaient faire briller un glaive victorieux, ou tenir les rênes du gouvernement, avec les mêmes mains qui avaient guidé le soc de la charrue dans les campagnes de la patrie. Lorsque l'Etat n'avait plus besoin de leurs services, ils retournaient avec gloire à leurs travaux champêtres, *cedant arma togae.* Mais quand la conquête eut amené un luxe sans frein, quand l'aristocratie romaine en eut fini avec les lois agraires, la décadence de l'agriculture suivit l'abaissement des caractères et la corruption des mœurs ; et la date de l'abandon de la culture des terres de l'empire aux mains des barbares, fut le signal de la déchéance de la puissance romaine.

Au moyen âge, le système féodal empêche tout progrès de la culture ; on comprend qu'elle ne pouvait fleurir à une époque où le pauvre serf, soumis à la taille, aux corvées, entraîné à des guerres sans fin, n'avait jamais, sous la domination brutale du seigneur, un instant de sécurité. Cependant l'agriculture romaine se conserva grâce à l'intelligence et à l'activité de saints religieux, qui se dévouèrent avec zèle au défrichement des terres. Un mouvement de renaissance commença à se faire sentir dans l'industrie agricole au 12ème siècle, à l'époque des croisades, lorsqu'un grand nombre de seigneurs, afin de voler à la délivrance du saint sépulchre, furent réduits à rendre la liberté à leurs serfs, pour couvrir les frais de l'expédition.

A partir du 16ème siècle, le progrès agricole est général dans les différentes contrées de l'Europe, et continue jusqu'à nos jours avec plus ou moins de rapidité.

Les découvertes récentes en chimie et en physiologie ont conduit aux améliorations les plus importantes dans la culture des plantes ainsi que dans l'élève et l'éducation des animaux ; aussi l'agriculture n'est plus seulement un art, mais une science, et Pillon a raison de dire que " la tête d'un agriculteur devrait contenir une encyclopédie."

Les meilleurs publicistes anglais remarquent qu'on doit attribuer aux améliorations agricoles l'augmentation de la puissance de l'empire britannique. Les perfectionnements de l'agriculture ayant opéré l'accroissement du capital du pays, la population s'est accrue, les manufactures ont prospéré, et le commerce, intérieur et extérieur, en prenant une nouvelle vigueur, a obtenu de nouveaux succès.

La nation à laquelle se rattachent toutes nos gloires, la nation dont le nom seul fait tressaillir de la plus vive émotion tout cœur canadien-français, celle qui porte encore bien haut, malgré les erreurs de ses gouvernements, et grâce à la multitude de ses religieux et de ses missionnaires, son titre de *Fille aînée de l'Eglise*, la France, ne doit-elle pas à la prodigieuse fertilité de son sol, d'avoir satisfait la voracité du chancelier allemand ? et, aujourd'hui, elle se prépare en silence à reprendre sa place à la tête des nations du globe, où nous verrons de nouveau briller son nom le jour où, brûlant ses veaux d'or, et se rappelant sa mission providentielle, elle retournera monter la garde aux portes du Vatican.

Portons nos regards sur les champs paisibles dans le sillon desquels le cultivateur français récolte l'abondance. Comme l'a dit si éloquemment l'honorable juge Plamondon, les vignobles de ses côteaux désaltèrent l'univers, et des entrailles de ses vallons et de ses plaines naissent les abondantes moissons qui portent le bien-être dans tout hameau sur lequel brille le beau ciel de France.

Vous parlerai-je, Messieurs, de l'agriculture dans notre cher Canada ?

Parler de ce sujet, c'est rappeler toute notre histoire. Avec le premier colon venu de France, commença cette lutte contre la forêt qui se continue toujours, et qui ne cessera que lorsque la conquête sera complète, et que nous serons devenus une grande nation.

En venant créer une France nouvelle en Amérique, les rois de France s'étaient proposés, d'abord la diffusion des maximes évangéliques ; et, en second lieu, la création d'une colonie puissante, qui accroîtrait leur force et leur grandeur.

Malheureusement, on confia à des compagnies particulières le soin de coloniser la Nouvelle-France. Ces compagnies marchandes oublièrent l'agriculture pour le commerce de pelleteries, et le Canada ne fut pendant de longues années qu'un comptoir commercial.

D'autres obstacles vinrent entraver les progrès de la culture des terres. On plaint quelquefois le sort des colons d'aujourd'hui ;

il est cependant heureux, comparé à celui de leurs devanciers. Nos ancêtres, outre les misères et les souffrances, compagnes inséparables du colon dans tous les temps, avaient encore à se défendre contre deux ennemis, l'Anglais et l'Iroquois, le premier civilisé, le second sauvage, tous deux barbares. La charrue, la croix et l'épée, a dit le plus brillant de nos orateurs, l'honorable Joseph Adolphe Chapleau, ont fait du peuple canadien-français, isolé et abandonné à ses propres forces, le plus grand phénomène historique de notre siècle.

A côté des célèbres martyrs Jogues, Brébœuf, Lallemand, les sépulcres blanchis de nos cimetières gardent en silence les noms d'humbles martyrs, laboureurs et soldats, tombés sous les coups du tomahawk de l'Iroquois, ou percés par les balles anglaises, et tous rassemblant les derniers restes de leur dernier souffle pour s'écrier avec enthousiasme :

Dulce et decorum est pro patriâ mori.

En 1721, la population totale du pays n'était encore que de 25,000 âmes. Malgré les guerres du 18e siècle, malgré les famines, malgré l'abandon de la France, cette population s'accrut rapidement, et quand en 1760, le drapeau fleurdelisé cessa de flotter sur les murs de Stadacona, (pour faire place au drapeau anglais), elle était de 70,000 âmes.

Depuis la conquête jusqu'à 1820, la colonisation se fit dans les anciennes seigneuries, le long du fleuve. "Aujourd'hui," disait alors M. Mackenzie, de Terrebonne, "à deux cents ans du premier établissement sur le fleuve St. Laurent, un homme "peut monter à cheval à partir du bord "du fleuve, et atteindre en moins de trois "heures la dernière maison, dans quelque "partie que ce soit du pays."

Cette situation du Bas-Canada fut sans doute ce qui inspira à un de nos gouverneurs la pensée de créer les cantons anglais, cette ceinture d'airain qui, en se resserrant avec persévérance et vigueur, devait précipiter dans le fleuve le petit groupe de Canadiens-français qui habitaient le long du St. Laurent. En jetant un coup d'œil sur le développement actuel de la colonisation dans la province, on voit comme la Providence a déçu les espérances de cet homme d'Etat. La ceinture britannique a été transpercée de toutes parts ; les Canadiens-français ont agrandi le centre de leur domination ; le cercle envahisseur a capitulé, et le sol octroyé au conquérant est maintenant soumis à la possession de l'agriculteur canadien-français.

Quand nous relisons l'histoire de notre peuple, quand nous contemplons cette main providentielle le guidant à travers les écueils et les embûches, élevons les cœurs, et regardons avec confiance la route ouverte à notre patriotisme et à notre dévouement. La mission qui nous a été léguée par nos ancêtres, continuons-la sans faiblesse, pour la transmettre à nos descendants. Comme nos pères, soyons prêtres, laboureurs et soldats, prêtres évangélisateurs, laboureurs du sol, soldats de la grande armée catholique.

Vous, cultivateurs, n'oubliez pas que l'agriculture est le premier métier de l'homme ; c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer. "*O nimium fortunatos sua si bona nôrint agricolæ,*" s'écriait il y a deux mille ans le chantre de Mantoue. Cette parole n'a cessé d'être vraie, et un poëte français l'a traduite dans ces deux vers :

Heureux qui sait jouir, qui cherche à se connaître,
Qui cultive son champ et qui n'a point de maître.
(BOISTEL.)

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous me permettrez, en prenant congé de vous, et en vous remerciant de votre bienveillante attention, de vous redire un trait cité par l'honorable M. Loranger à la grande convention canadienne-française de Windsor.

L'histoire rapporte que l'empereur Frédéric Barberousse, allant guerroyer contre Notre Saint-Père le Pape, parcourait, à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie. Les populations se courbaient sur le passage du grand empereur, qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur les hommages.

Tous se prosternaient, moins cependant un vieillard qui, debout, sous un chêne, les bras croisés et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier irrité, pique des deux vers le vieillard et lui demande d'une voix terrible :

—Qui es-tu toi, qui me refuses la foi ?

—Un franc homme, répond fièrement le vieillard.

—De qui relèves-tu ?

—De Dieu et de ma terre.

Passons, dit l'empereur, cet homme est plus grand que moi.

Eh bien, mesdames et messieurs, ce franc-homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, qui peut braver les puissants et leur refuser l'hommage, c'est le cultivateur canadien. Devant cet homme, passez empereurs, il est plus puissant que Frédéric Barberousse !

M. LE CURÉ LABELLE

est salué par de frénétiques applaudissements

Il n'a pas voulu refuser l'invitation qu'on lui a faite de parler devant ce Congrès sur un sujet qui lui tient si fort au cœur. Il voudrait dire quelque chose de beau, mais le *berdas* spirituel qu'il a eu à faire dans sa paroisse ne lui a pas permis de se préparer.

S'il voulait faire des compliments aux dames, il dirait que la colonisation est la dame de sa pensée. Car la femme canadienne est le plus puissant agent de colonisation, grâce au nombre de ses enfants.

Lorsque Dieu a voulu arracher son peuple à la servitude d'Egypte, il y a mis la femme *canadienne*, et grâce à la prodigieuse fécondité de cette dernière, Pharaon a été noyé dans la mer Rouge.

M. le curé Labelle insiste longuement sur l'importance et les avantages de la colonisation du Nord. L'on ne doit pas étendre un pays seulement sur la longueur. Un pays peuplé à l'est et à l'ouest, mais vide dans son centre, est un pays *qui cassera en deux.*

L'orateur ne voit pas d'un œil sympathique l'émigration aux Etats-Unis ; il est consumé du désir de prendre tous nos compatriotes émigrés et d'aller les planter dans le Nord qui leur offre un espace de trois cents lieues jusqu'à la baie d'Hudson, et où l'on voit tous les arbres de la Palestine, la Terre Promise des Hébreux, moins l'olivier ; mais, en revanche, nous avons le *sirop d'érable*, et la feuille d'érable qui nous sert d'emblème national.

L'on n'a jamais compris dans notre province l'importance de la colonisation. L'émigration aux Etats-Unis est due aux gouvernements qui n'ont jamais d'argent pour la colonisation ; elle en est aussi et surtout à notre population.

Nous devrions nous imposer une taxe de la colonisation, et il y a trente ans déjà que l'on aurait dû organiser une souscription nationale perpétuelle pour aider à mettre des Canadiens à la place des pruches et des epinettes.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette que de donner la faible analyse ci-dessus du dicours fortement applaudi de M le curé Labelle.

En félicitant M. le curé Labelle, l'honorable M. Chauveau dit que M. le curé Labelle a prononcé sur un sujet sérieux le plus gai de tous les discours prononcés jusqu'à présent durant le Congrès.

Analyse du travail de M. T. A. Bernier, lu au Congrès.

Les sujets que nous sommes appelés à traiter durant cette séance du Congrès, sont d'importance vitale. Ils sont tellement liés entr'eux qu'ils forment comme les divers aspects d'une seule question, résumant en elle toute la question économique de notre temps.—D'autres intérêts pourront, à d'autres époques, réclamer toute notre attention, mais ce serait s'exposer à de graves mécomptes que de ne point donner, aujourd'hui, la priorité à ceux-ci.

Notre pays, de l'Est à l'Ouest, est une large bande de terres arables ; la classe agricole sera vraisemblablement toujours la plus nombreuse ; l'influence appartiendra donc aux possesseurs du sol. Or, de ces faits et de ces inductions se dégage en pleine lumière, la nécessité proclamée par ces voix éclairées et patriotiques qui, les premières, ont fait entendre ce cri : *Emparons-nous du sol !*

Quand nous repassons l'histoire des temps écoulés depuis la cession, l'émotion nous gagne au souvenir des luttes de ce passé glorieux, du dévouement et des talents mis à leur service ; des sacrifices dont elles ont été l'occasion, des succès qui les ont couronnés. Mais ces dévouements, ces talents, ces sacrifices auraient été stériles comme les arbres dont les fleurs sont emportées par les vents, si nos hommes publics n'eussent senti derrière eux cette forte et féconde race d'agriculteurs ancrés à leur foi et sol, et formant, au sein de leurs organisations paroissiales, présidée par le curé, le plus formidable obstacle à l'envahissement de leur patrie par l'influence étrangère.

Il faut donc s'emparer du sol. Mais qui sera cette œuvre, si ce n'est celui dont la vocation est de le cultiver, et d'en tirer les immenses trésors qu'il renferme. C'est donc au laboureur qu'il faut confier le côté pratique de la mission de conserver le sol canadien à notre race, et d'assurer son influence future.

S'il en est ainsi, il incombe aux classes dirigeantes de conserver notre population à l'agriculture ; d'empêcher la transmigration de la jeunesse rurale vers les villes, de prévenir l'émigration, d'activer la colonisation.

Pour cela il faut commencer par s'emparer des esprits, par changer ce courant d'idées qui parait s'infiltrer chez les jeunes générations : que le travail des champs les place dans une condition inférieure. Adressons-nous à la jeunesse, à l'enfance. Non pas qu'il faille faire de l'école, une ferme ;

ce n'est pas le but de l'éducation élémentaire de livrer ceux qui la reçoivent aux travaux physiques ; à l'école, il s'agit de développer l'intelligence et de former le cœur.

Mais c'est être intelligent, c'est être homme de cœur que d'aimer Dieu, son pays, sa famille, son état. Or, ces choses peuvent s'apprendre à l'école.

Qu'on enseigne donc, après le catéchisme, l'influence des travaux agricoles sur la richesse nationale, les mœurs, la vie domestique ; qu'on relève, dans sa propre estime, cet artisan de notre avenir, qu'on lui parle de la dignité de ses occupations, qu'on lui montre tous les siècles rendant hommage à l'homme laborieux que l'aube trouve au milieu de son champ, traçant le sillon où doit tomber la semence qui changera cette terre dénudée en flots dorés.

Mais là ne doivent point se borner nos efforts. Lors même que l'esprit serait convaincu, si l'on souffre, on n'aimera point la paix des champs. Et cependant l'on n'embrasse un état, et l'on n'y reste, qu'en autant qu'on l'aime. Il faut donc viser aussi, et particulièrement, à améliorer la condition matérielle de la classe agricole.

Voilà le point où les hésitations et les différences d'opinion se produisent.

Je me tais sur certaines améliorations que l'on suggère de temps à autre à l'attention des cultivateurs, pour m'attacher à une question moins technique, mais également pratique : le morcellement de la propriété. Si l'on examine bien la condition de la propriété rurale en notre province de Québec, qu'y trouvons-nous.

Par suite de l'heureuse fécondité de notre race il s'est produit, dans nos vieilles paroisses, un accroissement de population qui a élevé le prix de la terre et mis à l'étroit notre peuple habitué aux larges espaces. Le trop grand morcellement de la propriété n'est en aucun lieu désirable. Mais en Amérique surtout, en face des immenses territoires qui restent à coloniser, ce serait une grave erreur. Et examiné au point de vue des intérêts de la province de Québec et de notre race, je vois dans ce fait l'une des causes d'un mal qui nous désole et nous décime depuis plus d'un quart de siècle : l'émigration.

La moyenne des fermes est de 60 à 100 arpents en superficie. Sur ces fermes vous trouvez une famille comptant presque toujours de nombreux enfants. Les uns ont su, par leur travail et leur industrie, placer quelques fonds en réserve ; les autres n'ont pas pu le faire ; cependant, il existe dans le cœur du père un sentiment d'amour et de prévoyance qui fait songer à l'avenir de l'enfant ; à ce sentiment correspond chez le fils, cet autre sentiment, aussi noble que légitime, de fonder à son tour une famille. Mais un obstacle se dresse devant eux : l'exiguité du champ du père de famille. Celui-ci a vécu des produits de ce champ, mais divisé entre tous les membres de cette famille, le même champ n'en ferait vivre aucun. En vain dira-t-on à nos populations rurales : cultivez moins et cultivez mieux. Cultiver mieux, soit ; le conseil est bon ; mais cultiver moins, n'est pas dans nos mœurs, et pour changer un système, il faut des années, tandis que le mal dont nous cherchons le remède a besoin d'être présentement guéri. Au reste, on ne saurait demander à nos cultivateurs d'adopter maintenant le système des petites cultures comme en Europe. La condition économique du continent américain n'est pas la même que celle du continent européen. La différence de densité de population suffit à nous convaincre de la vérité de cette assertion.

Il faut au Canadien un champ plus ou moins vaste sur lequel il puisse se livrer à la culture des céréales et à l'élevage des bestiaux. S'il ne l'a pas il cherchera sa vie d'une autre manière, ou sous d'autres cieux. Et voilà pourquoi, bien souvent du moins, la patrie est délaissée. Et pourtant cette condition de la propriété, qui est actuellement le principe d'une déperdition de [illegible], pourrait être une cause de salut, si nous voulions pratiquer nous-mêmes, à temps opportun, une saignée salutaire.

Le déplacement de quelques familles en causant une baisse sur les propriétés, mettrait celle-ci à la portée et à la disposition de quelques familles plus aisées ; le patrimoine de ces familles s'agrandirait ; elles guideraient leurs enfants en procurant à ceux-ci des conditions avantageuses d'établissement : ces nouvelles familles essaimeraient à leur tour et la plaie faite par la saignée se fermerait bien vite.

En second lieu, le déplacement, opéré d'après un système et un plan préconçu, un plan dont la nation entière comprendrait le fonctionnement, dont tout le monde se constituerait l'auxiliaire, se ferait vers un autre point du pays et concentrerait dans nos mains une plus large lisière territoriale.

Ceci n'est pas simplement une théorie. Nos populations sont dociles à la voix de ceux qui ont droit de leur parler, et si plus souvent, et plus près d'elles, elles entendaient un conseil ami, si ces voix autorisées les instruisaient de nos ressources, calculaient pour elles, leur indiquaient la route, elles ne prendraient point celle des Etats-Unis. Car le Canadien aime son pays,

et quand il le laisse c'est avec regret. Bien souvent l'on a blâmé ceux qui nous ont laissés. Mais ne soyons pas injustes et surtout ne fermons pas les yeux sur notre part de responsabilité. A eux seuls ne doit pas être imputée la faute. Je ne veux pas excuser les fautes qui ont été bien souvent les causes directes de la détresse d'un trop grand nombre de familles, détresse à la suite desquelles elles sont parties. Mais aux classes dirigeantes revient aussi une part de responsabilité.

Ces populations n'ont pas, comme d'autres plus instruites, les lumières nécessaires pour voir au-delà de ce qui les frappe sur le moment. Leur patriotisme a besoin d'être réchauffé, éclairé ; elles ont besoin qu'on les instruise et qu'on les dirige. Cela a-t-il été fait ?

Au jour de la St Jean-Baptiste, il se reproduit comme une explosion de sentiments patriotiques ; de beaux projets naissent, et il semble que nous sommes à la victoire, comme aux jours de Carillon et de Châteauguay. Mais au lendemain ! Ah ! vite, nous retournons à nos luttes politiques, nous nous déchirons, nous ruinons la réputation de nos hommes politiques, nous déprécions nos institutions en établissant des comparaisons désavantageuses avec celles de nos voisins. Ah ! si la conquête du sol avait à son service la dime de l'activité que l'on met dans nos luttes journalières, assurément, nous n'aurions pas à déplorer les pertes que nous subissons ; notre influence monterait partout, ici et dans les vastes prairies du Nord-Ouest.

Mais voici une ère nouvelle. De nouveau le clergé s'est mis en campagne. Il y a des apôtres de la colonisation. Ah ! saluons cette véritable "armée du salut" et, que, tous nous lui prêtions assistance. Ne réservons pas pour le jour de la Saint Jean-Baptiste seulement nos accents patriotiques. Que le curé de chaque village, que le notaire, que les marchands, que tous les notables, par tout le pays, joignent leur parole et leur action à celles de nos évêques, de nos prêtres, et que les gouvernements, eux, leur donnent des moyens d'action et répandent les renseignements, les cartes et les statistiques, et, j'en ai la conviction, l'émigration se ralentira. Je dis seulement se ralentira : car c'est aussi ma conviction que l'émigration ne cessera jamais complètement ; de même que nous ne pourrons jamais opérer que des rapatriements partiels. Un rapatriement général est impossible. Un grand nombre de nos compatriotes, quoique partis avec regret, sont maintenant établis aux Etats-Unis d'une manière permanente ; leurs intérêts sont là, le voudraient-ils, ils ne pourraient nous revenir. Ces colonies canadiennes attireront toujours quelques-uns des nôtres. Et puis, il s'est produit récemment un mouvement qui me fait peur. On se fait naturaliser là-bas.

Selon moi, ce mouvement ne fera que rendre plus improbable le rapatriement. Ceux qui ont l'intention de demeurer aux Etats-Unis, pour ceux-là, dis-je, je comprends leur conduite. Ils veulent être quelque chose dans ce pays ; ils veulent exercer les droits de franchise ; et que cette ambition est légitime ! Mais, quand le Canadien aura goûté à cette vie mouvementée du citoyen américain, qu'il aura épousé les causes qui se débattent aux Etats-Unis, il se fondra dans cette immense fournaise où les plus forts se sentent amollir. Les Canadiens résistent mieux que les autres races à l'action absorbante de nos voisins ; et ceux-ci le comprennent bien. Et c'est pour cela que, tantôt ils usent de caresses, tantôt de menaces et d'insultes, pour amener notre race à oublier le Canada. En cela ils ne réussiront pas ; le Canadien aimera toujours le Canada. Mais, le temps fera pour nos Canadiens des Etats-Unis ce qu'il a fait pour nous. Nous aimerons toujours la France ; mais nous sommes des sujets loyaux de la couronne Britannique, et en cette qualité, nous sommes perdus pour la France.

Eh bien, la loyauté, ce sentiment distingué qui honore les peuples, cette vertu sociale, qui caractérise notre race, feront de nos compatriotes des Etats-Unis, de fidèles sujets de la République américaine ; ils seront perdus pour nous, et notre influence ici en sera diminuée d'autant. Et voilà comment seront également perdus pour nous les sacrifices, l'énergie, les talents, le travail d'un si grand nombre de compatriotes. Nous avons produit l'arbre ; d'autres en auront les fruits.

Et à nos yeux, cela est d'autant plus lamentable que je n'ai pas même pour me consoler, l'avantage de voir, comme tant d'autres, un acte providentiel dans cette évolution sociale.

Je crois fermement et humblement à l'action de Dieu sur les sociétés. Et c'est précisément cette foi qui m'amène à croire que c'est Dieu aussi qui a fait les nations, qui a mis au fond du cœur de l'homme cet instinct naturel qui le porte à se grouper dans certains milieux dont il a tracé les limites ; et l'espace compris dans ces limites, c'est la patrie. Si donc, Dieu a pris soin de donner à chaque peuple une patrie, il ne peut vouloir ces peuples en dehors de leurs patries respectives, à moins qu'il n'entre dans les desseins de la Providence de

les châtier de leur prévarication, et ce châtiment se manifeste souvent par le dispersement ou l'exil. Or, nous avons à peu près le quart des nôtres aux Etats-Unis ! Cela ne ressemble-t-il pas à un dispersement ?

Ah ! nous avons violé quelques lois données de Dieu au monde. Nous avons manqué à l'impérieuse loi du travail, à la fortifiante loi de la sobriété ; nous nous sommes laissés aller à des excès de luxe, et Dieu, qui ne peut atteindre les peuples que dans le temps, nous fait sentir sa main d'une manière éclatante, et c'est en ce sens seulement que l'émigration canadienne aux Etats-Unis est providentielle, comme était aussi providentiel l'exil du peuple d'Israël en Egypte.

Dieu sait tirer le bien du mal, et sans doute que le passage et l'établissement de nos compatriotes aura une influence salutaire sur la société américaine, et nous suivrons toujours avec intérêt leur carrière sur la terre étrangère, mais en même temps qu'ils nous permettent de regretter leur absence et de la considérer comme une calamité nationale. Et au lieu de voir dans ce fait un triomphe, une grande destinée, courbons plutôt la tête devant ces décrets divins, et dans une humble et ardente prière, implorons la miséricorde de Dieu. Et de même qu'à la prière de Moïse, il a sauvé des armées d'Israël de la destruction, de même aussi pourrons-nous espérer vivre pour accomplir cette grande mission qui semble être notre partage.

Le doigt de Dieu me paraît bien plus visiblement tourné vers d'autres lieux que les Etats-Unis.

Il existe une terre découverte et occupée presqu'exclusivement par les nôtres jusqu'à une date récente.

Manitoba était autrefois une province française ; nous l'avons évangélisée et civilisée. Maintenant, d'autres races y dominent ; cependant nous y avons toujours toute une organisation sociale ; une église présidée par un illustre et saint archevêque et desservie par des prêtres dévoués ; nous y possédons un système scolaire, basé sur les principes catholiques, autorisant l'usage de livres catholiques, recevant du gouvernement une allocation pécuniaire proportionnée au chiffre de notre population, couronnée d'une université. Nous avons un sol extraordinairement fertile, d'une culture et d'une acquisition facile ; notre climat est salutaire et nullement à redouter, comme les préjugés se sont plûs à le répandre. Et si la province de Québec le voulait, en peu d'années nous pourrions reprendre sinon la prépondérance, au moins cette force nationale qui suffit à faire respecter tout ce que nous aurions.

Il y aura prochainement une redistribution des sièges électoraux ; dans ce remaniement, si nous ne recevons point de sève du tronc principal, nous sommes exposés à perdre un ou deux comtés. Et déjà, la presse anglaise, sans y mettre d'acrimonie, nous invite à examiner cette situation, et à accepter de bon cœur notre sort probable. Un peu de secours nous ferait éviter cette pénible perspective, et sans négliger les œuvres locales, la province de Québec devrait faire quelque effort pour renforcer cette aile de la grande armée canadienne, dont le centre est ici, et l'autre aile dans les provinces maritimes. Combien, messieurs, qui ne veulent pas aller dans la forêt ; or, à ceux-là, nous offrons nos prairies, qui ne demandent aucun défrichement. Et c'est le temps de s'occuper de cette question, car plus tard, si vous attendez que l'illustre curé de St Jérôme soit rendu assez près de vous pour vous donner la main, vous n'y trouverez que des lambeaux d'institutions et de peuple, suspendues aux bras de la croix, autour de laquelle nous nous groupons, comme les habitants de la province de Québec aux mauvais jours.

Ce n'est point seulement comme diversion de population que nous vous offrons notre pays ; nous vous y invitons parce qu'il s'agit de fortifier une branche de cet arbre dont les rameaux couvrent quasi la moitié d'un continent. Nous vous y invitons encore pour un motif d'ordre social.

Il se produit de nos jours un fait indéniable. De nouvelles sociétés s'ébranlent ; il faudrait remonter presqu'au moyen-âge, au moins, au premier temps de la colonie, pour retrouver un pareil travail. Ce travail nous affectera, et dans notre intérêt comme celui des différentes races qui se disputent le continent, il faut veiller, nous fortifier, choisir nos positions, afin d'être comme les étais de cette Puissance formée de provinces dont les habitants appartiennent à des races si peu homogènes.

Ce n'est pas assez de percer des routes, d'exécuter des travaux publics, d'enlacer toute une puissance dans un réseau de fils télégraphiques. Ces liens physiques—d'une utilité incontestable—ne suffiraient cependant point à retenir ensemble, des siècles durant, des provinces que la politique seule aurait unies, s'il n'y avait au-dessus une force morale s'imposant à tous.

Ce n'est pas tout de créer l'activité, de jeter des villes à travers la plaine, de remplacer la solitude par des essaims de population, d'idées et de mœurs hétérogènes,

recrutée dans les cinq parties du monde. S'il n'y a point de traditions ni d'intérêts communs ; si le génie national est sacrifié à la seule préoccupation de confectionner des lois de police, on n'aura pas un vrai peuple, un peuple uni et fort.

Heureusement pour tous, pour les étrangers comme pour les enfants du sol, il existe dans la Puissance du Canada une race féconde et vigoureuse, ayant une même origine, des intérêts identiques, de glorieuses traditions, une langue et des croyances communes, amie de l'ordre et des sacrifices, se voyant appelée à une grande mission et protégée de Dieu ; cette race d'une loyauté égale à son honneur, a déjà sauvé sa patrie des envahissements de l'étranger. Elle peut aussi la sauver du démembrement. Et cette race, qu'on retrouve dans toutes les provinces de la Confédération, et qui est la clef de voûte de notre édifice politique, c'est le peuple canadien-français ; c'est lui qui doit être la force vive de l'empire canadien.

Préparons-nous à cette mission pleine de responsabilité et grande entre toutes.

AMUSEMENTS.

Cette même journée du vendredi vit aussi se dérouler tout un programme de réjouissances à l'Ile Ste-Hélène. L'on y fit des discours ; nous reproduisons ci-après le texte du

DISCOURS DE M. CHS. THIBAUT.

La Croix, l'Epée et la Charrue

OU

LES TROIS SYMBOLES DU PEUPLE CANADIEN

O Canada ! Mon pays mes amours.

Et elevabit signum
in nationibus procul.

M. le President,
Mesdames et Messieurs,

Les acclamations enthousiastes avec lesquelles vous m'accueillez me prouvent, une fois de plus, que j'ai conservé dans votre cœur une place ; dans votre mémoire, un souvenir ; dans votre âme, une indulgence.

Mais quelque bruyants que soient vos applaudissements, je n'en entends pas moins, parmi toutes les clameurs retentissantes de cette fête grandiose, chaque battement de votre cœur ; je n'en ressens pas moins toutes ses pulsations ; car, il y a entre le vôtre et le mien corrélation entière et harmonie parfaite.

Ah ! que ne puis-je redire les pensées, les sentiments, les désirs, les souhaits, les vœux et les espérances, non-seulement de vous tous qui me prêtez, en ce moment, une bienveillante attention, mais aussi de ceux qui, moins heureux que vous, absents du sol natal, m'ont chargé du mandat si honorable, mais si difficile de les représenter, en cette circonstance mémorable.

La langue humaine est limitée par des termes de convention qu'elle ne saurait enfreindre ; le cœur a plus de latitude. Je laisserai donc parler le mien, bien sûr d'avance de l'accueil fraternel que vous ferez à ses paroles ; bien convaincu qu'elles réveilleront un fidèle écho jusque dans les profondeurs de votre âme.

Tout est fête en ce moment, tout est harmonie, tout est joie, tout est gloire ! Et, cependant, un vague sentiment de tristesse s'empare de nous en songeant à nos frères dispersés sur de lointaines plages, par différentes tempêtes, et transportés partout, comme les sables mouvants des déserts.

Ah ! pourtant, que les 500,000 frères qui vivent loin de la Patrie, sur une terre étrangère, nous seraient utiles ! Qui nous rendra nos phalanges éparses ?

Qui nous rendra ces jours de lutte et de [grandeur,
Où toujours réunis sous la même bannière,
Nous bravions les efforts d'une race étran- [gère,
Et gardions fièrement nos droits et notre [honneur ?

Mais qu'ai-je dit ? Nos frères ne sont-ils pas tous ici en ce moment ? Oui, grâce à vous, Organisateurs du cinquantenaire de la St-Jean-Baptiste au Canada, personne ne manque à votre patriotique appel. Ils y sont personnellement ou par leurs nombreuses délégations ; et, en celui qui vous parle, vous voyez le représentant des Canadiens du fond des plaines du Kansas, des hauteurs des Montagnes du Maine, de quelques grandes villes manufacturières de la nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York, qui tous avec nous redisent au Canada :

"Salut au ciel de ma patrie !
Salut au noble saint Laurent !
Ton nom dans mon âme attendrie
Répand un parfum enivrant.
O Canada, fils de la France
Qui te couvrit de ses bienfaits,
Toi notre amour, notre espérance,
Qui pourra t'oublier jamais !

L'oublier, notre pays ! Mais demandez donc si le torrent dévie de sa course ? si l'oiseau cesse son vol ? si le papillon abandonne la fleur ? si une mère oublie son enfant ? si un patriote répudie son ciel natal ?

Oui, depuis longtemps, gémissant sur des bords éloignés, nos frères soupiraient après le moment de revoir ces lieux si chers à leurs souvenirs. Ils trouvaient bien long notre oubli ; et dans leur légitime impatience, dans le désespoir de leur insupportable nostalgie, ils répétaient avec votre grand poëte national, le regretté Crémazie :

"Ne reviendront-ils plus ces jours trois fois [bénis
"Où nous chantions en chœur la gloire de [nos pères ?
"Ces doux chants d'union des fêtes popu- [laires
"Ne les savez-vous plus, échos de mon pays ?

Oui, frères absents, la patrie retrouve encore *ces jours trois fois bénis* et les chants de ses *fêtes populaires*. Oui, pour vous les répéter, les *échos du pays* les repercutent encore. Voilà ce que je devrai dire à mes mandataires de par delà les rives du Missouri ou des bassins de l'Arcostook, quand j'aurai à leur rendre compte de la mission qu'ils m'ont confiée.

Cette fête, messieurs, est la revendication pacifique de nos privilèges, c'est l'énumération de nos forces, c'est la constatation de notre puissance. C'est l'affirmation solennelle de nos droits—droits reconnus et respectés, du reste, par l'Angleterre et les puissances avoisinantes. Les nations nous regardent avec étonnement. "Ne sont-ce pas là les restes de ce petit peuple abandonné, trahi, persécuté, oublié et soumis à l'étranger, il n'y a guère plus d'un siècle ?"

Et l'on est surpris de notre nombre prodigieux ; l'on ôse à peine croire à la grandeur de nos travaux, à la multiplicité de nos institutions, à la consolidation de nos œuvres, à notre préservation miraculeuse, sur cette terre d'Amérique ! Pourquoi ? Si ce n'est parce que l'on nie les rapports mystérieux de la nature morale et de la nature physique ! de l'âme et du corps ! du ciel et de la terre ! et que l'on n'admet plus l'action *providentielle* sur les sociétés terrestres !

Penché, *sur l'abîme de doute*, comme Empédocle sur le cratère de l'Etna, l'homme désespère ! le doute a remplacé la foi ! Comme si le chrétien n'était pas la continuation d'un principe éternel ? Comme s'il n'était pas l'extension d'une résurrection vivante, sortie victorieuse de la corruption de la mort et des entraves du tombeau ?

Les maux des sociétés modernes proviennent de trois négations :

1. *Celle des fruits du christianisme dans l'ordre moral ;*
2. *Celle des fruits du christianisme dans l'ordre social ;*
3. *Celle des fruits du christianisme dans l'ordre matériel ;* A ces trois négations, à ces trois blasphèmes, j'opposerai trois affirmations, trois symboles, qui furent les trois grandes forces de notre nationalité dans le passé et qui le seront encore dans l'avenir.

J'ai nommé Messieurs :

1. *La croix*
2. *L'épée.*
3. *La charrue.*

De fait, la croix est le signe du salut ; l'épée, celui du pouvoir ; la charrue, celui du travail.

La croix, symbole de l'amour surnaturel, a relevé l'ordre moral. L'épée, symbole de la puissance légitime, a ennobli l'ordre social ; la charrue, symbole du travail libre, a régénéré l'ordre matériel.

Trois nécessités découlent de ces trois signes symboliques :

1. Celle de se sauver ; 2. celle de se protéger ; 3. celle de se nourrir. C'est donc une *trinité* de moyens qui se résume en une *unité* de salut.

Toute la philosophie du christianisme est là : Par la croix, l'on s'élève au Ciel ; par l'épée, l'on défend sa patrie ; par la charrue, l'on assure son existence.

Ces trois symboles représentent donc la vie divine des âmes, la vie sociale des peuples et la vie matérielle des individus. Quelques mots sur chacune de ces pensées ; tel est le plan de ce discours.

I

LA CROIX DANS L'ORDRE MORAL

In hoc signo vinces.

Le monde antique, quoiqu'ayant conservé une parcelle de théologie et quelques lueurs de vérité, a fini par perdre complètement sa voie ;—car, l'erreur ne vit qu'en autant qu'elle est mêlée de vrai ; seule, ce serait ténèbres complètes, mort certaine. Aussi, quand la vérité théologique cessa absolument d'éclairer le paganisme, celui-ci fut irrévocablement destiné à périr ; le principe de sa vie s'était envolé.

Il y eut toujours, dans les diverses phases de la vie des peuples, deux principes con-

traires, deux forces opposées ; l'une les inclinant vers la barbarie ; l'autre les poussant vers la civilisation.

La civilisation est le fruit de la croyance dogmatique d'un peuple, de son affirmation théologique, de ses relations sociales, de ses connaissances intellectuelles, en un mot de ce qui constitue son éducation, sa vie particulière, sa manière d'être, ses mœurs, son identité, son caractère. C'est partant le développement graduel et harmonique de toutes les puissances constitutives de l'individu et des sociétés humaines.

Sans théologie, il ne peut y avoir de sociétés régulièrement organisées, ni même de possibles. C'est alors le règne de la barbarie, la phase négative : c'est la force brutale de l'antiquité païenne qui écrase le faible et persécute le juste ; c'est l'empire des passions désordonnées s'assouvissant sans frein et sans règle, sans pudeur et sans honte, sans scrupule et sans remords. Dans cet état de société, la vertu est inconnue, la morale outragée, le droit foulé aux pieds. L'Etat ! voilà le dieu; l'homme ! voilà la victime. Le despotisme est si cruel que le Grand Corneille était justifiable

" De rendre grâces aux dieux de n'être [point Romain,
" Pour conserver encor quelque chose d'hu- [main.

Il n'y a ni liberté individuelle, ni initiative privée. L'état a absorbé l'individu à tel point qu'il n'y a plus que deux sociétés ; celle des tyrans et celle des esclaves ; deux castes, celle des faux prêtres et celle des faux adorateurs ;—deux principes, celui de la force qui écrase et de la faiblesse qui souffre. L'abjection va tellement bas, MM., que ceux mêmes qui sont injustement condamnés à la mort cruelle, mais inutile, des amphithéâtres passent en riant remercier leur bourreau !

Ave, Cæsar, morituri te salutant !

Le dégoût s'empare de l'âme à la vue d'un pareil abaissement.

Sans doute que l'on rencontre bien, par ci par là, quelques beaux traits de vertu privée, quelques âmes supérieures qui jetent une clarté soudaine sur la nuit de ces époques néfastes. Mais, ce ne sont là que des météores qui brillent un instant pour s'éteindre à jamais dans les ombres épaisses qui recouvrent la terre.

Ce monde ancien eut pourtant ses éclairs et comme de célestes visions. Mais une fois entièrement courbé sous l'esclavage de ses faux dieux, une fois complètement sorti de ses voies, et tout-à-fait hors de sa mission, il semble n'avoir d'autre but que de s'entre-détruire, jusqu'à ce qu'une grande unité se soit accomplie sur ses ruines.

Ce que la Grèce ne put achever par ses lois modèles, Rome le fit par ses sanglantes conquêtes. C'était à Rome que le divin crucifié avait donné rendez-vous au monde. Et le monde s'y trouva concentré et réuni à l'heure marquée. En laissant faire cette grande unité politique, le ciel préparait dès longtemps le règne du *Dieu unique*. A chaque peuple il avait assigné une mission, fait une promesse. La menace ne manqua pas, non plus, aux prévaricateurs. Les prophètes ont pleuré sur des ruines à venir, les aruspices ont annoncé des catastrophes prochaines. Les voix prophétiques sont méprisées ; les entrailles des victimes sont en vain consultées ; la malice des hommes a atteint les hauteurs du Ciel : les tonnerres de la justice divine éclatent ! La guerre sévit sur les campagnes en ruines ; la peste décime les cités en deuil ; et les matrones en pleurs gémissent dans les temples en priant les dieux de détourner de dessus les peuples, leur courroux justement irrité.

La vérité allait toujours en s'altérant. L'on peut retracer chaque phase de l'histoire par la connaissance des divers systèmes philosophiques qui y correspondirent. D'affirmatives d'abord, les civilisations successives s'étaient déjà considérablement modifiées à la naissance de la philosophie. Six siècles avant l'ère chrétienne, la Grèce donna le jour à celle-ci. Elle devait s'y perpétuer pendant douze cents ans. Elle apparut dans le monde avec les lettres, au contact de l'Egypte et de l'Asie Mineure.

Sa maturité se passe à Athènes ; elle rencontrera sa décadence à Alexandrie et à Rome, altérée qu'elle sera alors par les erreurs orientales qui s'y seront glissées. Les philosophes se rapprochent trop du soleil de la vérité ; ils devancent trop leurs siècles ; ils sont ostracisés, et mis à mort. C'est le propre de la vérité d'être persécutée ; son ombre même ne peut être tolérée par le paganisme.

Thalès de Milet, contemporain de Crésus et de Solon, vient de fonder l'école *ionienne* ou panthéistique, mère de l'athéisme et du naturalisme modernes, mais en revanche, Pythagore crée l'école *italique* qui, par sa science des nombres, arrive à la connaissance de l'âme et à la perfection de Dieu.—Anaxagore, son disciple parvint à la connaissance et à l'affirmation d'un principe intelligent et créateur du monde. C'en était trop pour la mythologie d'alors, pour les croyances polythéistes du temps. Anaxagore, en dépit de la grande éloquence de son disciple Périclès, est condamné à l'exil.

Les faux dieux tremblent ; ils appellent les sophistes à leur secours ; ceux-ci se précipitent en Grèce. Malheur à la morale ; l'on continua d'embrouiller tout : de leurs chicanes se perpétua le chaos.

En vain Socrate veut-il étudier plus attentivement l'homme et ses attributs, sa faiblesse et sa force ; en vain invente-t-il sa psychologie ; en vain voile-t-il sous le nom de *démon* celui caché de Jehovah, les sophistes qui flattaient les passions populaires réussirent à le faire condamner à mort. Prêcher l'immortalité de l'âme était la ruine du matérialisme ancien, enseigner la croyance à un Dieu unique était le renversement des idoles.

Platon, fidèle disciple de Socrate, n'a pu sauver la vie à son maître, mais du moins, ô piété touchante, il se fait le continuateur de son œuvre : il l'explique, la commente, et à ses charmes naturels, il lui prête encore l'esprit sarcastique d'Aristophane et la beauté noble de Sophocle.

La théodicée de Platon se rapproche de la nôtre ; son Dieu est non-seulement *intelligence* et *puissance*, mais il est surtout *amour*. Créateur de la théorie des idées, il a rasé de son vol sublime les hauteurs de cette philosophie qui devait lui conquérir un admirateur, sinon un disciple, dans la personne du grand Augustin, le fondateur de la méthaphysique chrétienne.

Platon rend service à l'antiquité ; celle-ci le méconnaît ;—Il aide de ses conseils Denis le tyran, et celui-ci le fait vendre comme esclave.

Aristote naît de Platon, mais s'éloigne de son *idéalisme* pour aboutir exclusivement à l'*expérience*.

A la grande scholastique chrétienne sera donné d'épurer tous ces systèmes et de donner aux savants la véritable clef de la vraie science.

Comme Pythagore, Anaxagore, Socrate et Platon, Aristote plus spiritualiste que l'école qu'il fonde, découvre et proclame un Dieu, *cause première de l'univers, intelligence éternelle* qui dépend d'elle-même et suffit à elle-même. En dépit des services immenses rendus à Alexandre de Macédonie, son élève, Aristote tombe en disgrâce et va mourir dans une île ignorée.

Cicéron crée la langue de la philosophie à Rome ; il laisse entrevoir d'autres récompenses que celles décernées au Capitole : Cicéron périt sous la hache des sicaires.

Sénèque enseigne la vertu dans la Rome corrompue des empereurs. Néron, déjà meurtrier de son frère et de sa mère, se fera l'assassin de son ancien maître.

Sénèque devra s'ouvrir les veines du même fer avec lequel la vertueuse Pauline a aussi versé une partie de son sang.

Si, maintenant, des philosophes, vous passez aux orateurs, aux poètes, aux historiens, aux héros et aux grands guerriers qui ont jeté un si vif éclat sur leur patrie, que verrez-vous, Messieurs ? Quel triste spectacle viendra frapper vos yeux ? Tous, ou presque tous, ne sont-ils pas chassés de leurs villes, jetés dans les fers, envoyés en exil ou mis à mort ?

Le vulgaire ne pardonne jamais au génie ; l'impiété s'offusque toujours de la vertu. La gloire monte trop haut ; elle illumine trop le front de ses élus ; la bassesse abhorre la gloire. L'on ostracise les hommes de bien, parce qu'ils sont reconnus justes !

Comme Saturne, les nations païennes dévoraient leurs enfants. L'aube de la civilisation chrétienne, l'ordre moral n'apparaissent pas encore à l'horizon des temps ; mais j'en vois pourtant les signes et les symboles partout. J'entends le cygne de Mantoue suppliant sa muse de s'élever et de chanter ces temps prédits par la sibylle et qui doivent nous donner l'enfant promis, lequel ramènera l'âge d'or dans le monde.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

De fait la croix existe, mais ne règne pas encore ! Elle remonte pourtant à l'origine des temps, à celui de la chûte du premier homme, à l'époque de la première promesse, à l'occasion de la première faute, à l'instant de la première menace. L'ordre moral est troublé par la révolte de l'homme ; la promesse de la croix en répare déjà les outrages. Aussi se montre-t-elle dans l'ordre physique sous toutes les formes, façonnée de toutes manières ; l'épe qui défend l'homme est taillée en croix, le soc de la charrue qui déchire la terre est construit en croix ; les flèches du paratonnerre qui protègent nos demeures constituent aussi une croix.

L'oiseau qui vole prend cette forme mystérieuse, ainsi que l'homme qui prie. L'arbre qui s'élève vers le ciel forme une croix, de même que le navire qui étend ses voiles.

A Rome même, la Statue élevée à la Piété publique, sur le Forum, se tenait debout les bras en croix.—Les Egyptiens plaçaient la croix dans leurs temples et un ancien empereur de Chine, pour prier, joignait ensemble deux morceaux de bois en croix.

Les actes les plus importants de l'ancien Testament manifestent le symbole de la croix. La croix, représentée par le serpent d'airain, sauve Israël en route pour la terre promise ; la croix, de nos jours, enseigne au

peuple chrétien le chemin qui conduit à la Jérusalem Céleste.

Quand Jacob, le vainqueur de l'ange de la vie, va être vaincu à son tour par celui de la mort, il fait le testament de la promesse ; il laisse sa bénédiction à ses descendants. Il *croise* ses bras pour bénir Ephraïm et Manassès. Trois ans durant, une sécheresse désolante a ruiné les peuples: Elie s'élance dans les hautes solitudes du Carmel, et là, le front dans la poussière, il étend les bras en forme de croix et fait monter de la mer le nuage qui ira rendre à la terre sa fraîcheur et sa fécondité.

Les Hébreux ont engagé la bataille décisive contre Amalech ; le sort est incertain. Moïse monte au haut de la montagne pour prier le Dieu des armées : au sommet des montagnes, les bruits terrestres n'arrivent pas ; —le Ciel semble mieux écouter.—Le législateur d'Israël s'en fera alors le prêtre ;— il tend les bras en croix. Il ne représente pas seulement ce signe, cet étendard de la rédemption à venir, dans cette attitude respectueuse ; il devient croix vivante, croix priante, croix instable dont le pied touche le roc, et dont les bras chancelants sont soutenus, aussi longtemps que la victoire est incertaine, par la piété d'Aaron et la constance de Hur.

La croix est donc déjà un symbole, un signe, un mystère, un drapeau, un étendard en attendant qu'elle devienne le sacrement de notre rédemption.

La malice humaine est à son comble ; l'iniquité recouvre la terre, l'anarchie remplit la cité ; le mal a souillé tous les peuples. Le crime défie toute description ; toute âme honnête se détourne à la vue des iniquités publiques et privées qui se commettent de toutes parts ;—toute oreille chaste se dérobe aux concerts d'obscénités que l'on entend partout. Le cirque, le Théâtre, le Forum sont souillés de sang et d'infamie. La barbarie, la tyrannie, l'écrasement, la haine, la cruauté et la luxure sont partout ; l'honneur, la piété, l'espérance, la vertu nulle part. L'ordre moral est inconnu, l'ordre social renversé, l'ordre matériel détourné de son but. Un sensualisme grossier a corrompu l'individu jusque dans la moëlle des os ; un despotisme cruel écrase l'homme, comme l'artisan broie le métal. L'athéisme social règne, le sanctuaire de la famille est violé ; ses bases sont ébranlées. Elle n'a plus de lien : elle a oublié l'honneur ; elle ignore même jusqu'au nom de vertu.

Les nations se sont succédées les unes aux autres. Mais, ô singularité de l'histoire ! MM. nulle grande période, nulle époque remarquable qui ne soit partie d'une ruine quelconque pour aboutir à une grande conquête. L'Assyrie sur la Grèce, la Grèce sur l'Egypte, l'Egypte sur la Phénicie, la Phénicie sur la Judée. Puis, enfin, Rome tombant sur tous jusqu'à ce qu'enfin la croix de Jésus-Christ vienne s'implanter sur tous ses décombres et dominer toutes ses ruines.

De fait, si les empires modernes n'ont été créés qu'en vue du second avènement du Christ, tous les royaumes antiques ne paraissent avoir été fondés qu'en vue de la venue de l'Homme-Dieu. Le grand avènement accompli, leur raison d'être n'existait plus. Ils avaient dû leur élévation aux mêmes causes, leur grandeur aux mêmes vertus, leur punition aux mêmes crimes, leur décadence au même aveuglement, leur destruction complète à leur même opiniâtre idolâtrie.

C'est l'heure du rachat du monde. Je la salue déjà aux signes extérieurs qui se manifestent, à la frayeur des tyrans, à la défaite des faux dieux, à la rage de l'enfer, aux miracles qui suivent la résurrection, à la joie des saintes femmes, aux *Alleluia* des anges.

Déjà je vois que l'on se rallie autour d'un nouvel étendard : une société nouvelle empourprée du sang de la croix, naît à la vie. Voilà donc cet ordre nouveau chanté par les poètes, attendu par les anciens, annoncé par les prophètes, proclamé par le ciel.

Je salue cet étendard que les apôtres dressent devant les nations.

Vexilla Regis prodeunt

C'est ce drapeau du Christ qui s'élance à la conquête du monde ; à la réforme des empires, à la régénération des sociétés. O vertu de la croix ! O puissance merveilleuse du sang ! L'eau du déluge avait suffi pour laver le péché de l'homme, mais il fallut le sang d'un Dieu pour racheter le crime de son esprit ; car le péché de l'homme se retourne surtout contre lui-même, mais le crime de son esprit s'élève directement contre Dieu.

L'homme aime l'inconnu, l'abîme l'attire, il cherche le mystère. Où en trouvera-t-il un plus grand que celui de la croix ? Aussi s'attache-t-il à ce nouvel emblême. La croix le régénère, l'ennoblit, lui rend sa liberté, le sauve. Symbole d'ignominie chez le païen, elle devient celui de la gloire, signe de dégradation et d'opprobre chez les sociétés antiques, elle devient celui de la vénération et de l'amour.

O étrange changement ! la croix conquiert les cœurs qui jusque là n'avaient pas connu l'amour ;—elle soumet les intelli-

gences, elle dompte les volontés, elle adoucit les mœurs, elle élève la justice, elle proclame la liberté ; aux tyrans, elle prêche la modération ; aux puissants, la douceur ; aux maîtres, la compassion ; aux esclaves, l'obéissance.

Ceux mêmes qui détestent la croix sont obligés d'admettre sa puissance, de même que ceux qui l'aiment. La haine est parfois un crètère plus manifeste que l'amour. Le guerrier place la croix sur sa poitrine, le chevalier sur son cœur, le roi sur sa couronne. C'est maintenant le cachet de la puissance, la marque distinctive de la grandeur, l'éclat éblouissant de la gloire.

Elle orne le sommet de nos temples ; elle brille sur nos autels, elle fait reverdir l'espérance jusque sur nos tombeaux.

Elle vient de sauver l'homme, elle élargit les bases du droit, elle rassérène l'ordre moral. Si la terre lui doit son salut ; les empires, leur tranquillité ; les sociétés, leur repos ; les nations leur stabilité, l'Église lui doit sa force, sa constance, sa résignation, sa persévérance et son zèle.

La civilisation reprend sa marche radieuse dans les sociétés, elle se réaffirme, elle reconstitue les bases morales détruites ou oubliées. La barbarie fait place à la croix ; les ténèbres, au jour. Par la croix, la faiblesse devient force ; le pouvoir succombe devant elle. Sortie des profondeurs des catacombes, la croix, portée au dessus des aigles de l'empire, va triomphalement s'asseoir sur le trône des Césars.—C'est de là maintenant, que ses rayons vont briller sur l'univers. La force brutale est vaincue, l'ordre moral renaît, la famille, cette grande assise des nations, est reconstituée.

Et comme pour se moquer de la force, le Dieu de la croix, s'appuie sur la faiblesse ; —sa religion avait commencé dans le sang, elle se raffermit par le martyre, elle est continuée dans les larmes.

Quelquefois j'entend l'impie se moquer de la souffrance.

Ah ! le malheureux :

Il ne sait donc pas à travers les orages
Ce qu'un souffle inspiré peut briser de nuages :
Il ne sait donc pas qu'à l'ombre du saint lieu
Sa force est infinie,
Et qu'un cri de douleur monte plus vite à Dieu
Que l'élan du génie.

Ce cri de douleur suffit au Ciel ! C'est à l'humilité et à la faiblesse que sera confié le glorieux privilège de porter l'étendard de la nouvelle civilisation chez ceux qui ne la connaissent pas encore. Ainsi, c'est de la main de Clotilde que les braves guerriers Francs reçoivent la croix, tandis que Théodelinde la fera connaître aux farouches Lombards.

Ceux-ci l'enseigneront à leur tour aux autres barbares, en route pour écraser le colosse romain. C'est un ancien petit esclave de la Gaule, en Irlande, qui retournera y planter la croix et faire connaître le christianisme dans cette île.—Les disciples de Benoît apprendront la foi nouvelle aux peuples de la Suède, de la Norvège et de la Germanie. Grégoire-le-Grand, étendu douze ans sur son lit de douleur, comme sur le bûcher de son martyre, conserve toujours l'énergie et la volonté de Pierre : c'est lui qui envoie Augustin porter la civilisation nouvelle aux *Angles* de la Grande Bretagne :

Vexilla Regis prodeunt.

Ainsi la civilisation catholique poursuivait à travers les âges et au milieu des nations sa marche bienfaisante. Attaqué d'abord par la tyrannie, elle s'en rendit maîtresse. Combattue par les schismatiques et les hérésiasques, elle les vainquit. Persécutée par les impies, raillée par les pseudo-philosophes, reniée parfois par ses enfants, elle n'en continuait pas moins ses glorieuses évolutions vers l'Ouest. Les empires passaient ; celui de Rome s'était divisé à la mort de Théodose en 395, en empire *Romain* ou d'Occident, et en celui d'Orient ou de *Bas-Empire*. Le premier finit en 476 avec Augustule et ne fut restauré, qu'en 800, avec Charlemagne pour se diviser en 888 à l'époque du démembrement de la puissance Carlovingienne, et passer successivement aux mains des souverains de France, d'Allemagne et d'Italie. Il s'effondra vers 911 avec Louis IV, le dernier des descendants de Charlemagne, pour être établi de nouveau, en 962, sous le nom de *saint-empire Romain de la nation Allemande*, par Othon le Grand.

Le despotisme musulman renversa l'Empire Grec en 1453 ; Bonaparte brisa celui d'Othon le Grand au commencement de ce siècle. Ainsi, tout passait, tout s'effondrait, tout disparaissait dans les tourmentes politiques, au milieu des guerres désastreuses. Une seule chose restait debout sur toutes ces ruines : — le christianisme. Un seul étendard planait victorieux au dessus de toutes ces défaites :—l'étendard de la croix.

Mais, du fond de l'Allemagne part un cri de guerre !

Ecoutez, écoutez !.....
Une voix s'élance et rugit,
Comme un vent orageux, comme un immense [bruit.
C'est celle de Luther ; elle tonne,
Tout s'agite ou s'allume
L'Allemagne déborde et sème le chaos,
Comme un vase enflammé qui laisse fuir à flots
Sa bouillonnante écume.
Luther dévaste tout.....

Son bras, pour couronner cette œuvre de [l'enfer,
Son bras est plus hardi, son langage plus fier ;
Ce grand démolisseur qui sait si bien son rôle,
Frappe avec la parole
Et prêche avec le fer.

L'erreur semble prévaloir en Europe ! A l'Occident, par delà les mers, de nombreuses tribus, plongées dans l'idolâtrie, courbées sous le joug de satan, attendent encore leur délivrance. L'heure en est venue ;—ce que l'Eglise perdra d'un côté, elle le reprendra de l'autre ; la croix traverse les mers avec Colomb ; c'est en son nom que Cartier et ses compagnons s'emparèrent du Canada.—Leur premier acte fut d'y planter une croix :

Vexilla regis prodeunt.

L'enfer s'agite, de sombres visions tourmentent Donnacona,—car le ciel prend possession de ces pays.—Alors

Eclatent dans les airs mille clameurs joyeuses
Des voix chantant en chœur sur nos rives heu- [reuses,
Comme un long hosanna,
Et l'on vit voltiger des spectres diaphanes,
Et l'écho sur les monts, dans les bois, les sa- [vanes
Répète : Agouhanna !

Ainsi la croix, aidée de *l'Epée*, va civiliser notre continent ;—le rôle de cette dernière vous sera développé dans la deuxième partie de ce discours.

II

L'ÉPÉE DANS L'ORDRE SOCIAL.

Vives in gladio et fratri tuo servies.

Sans doute, MM., que vous avez compris, qu'en parlant de la croix, comme je viens de le faire, je n'ai pas voulu entendre par là la forme ou la matière périssable dont elle se compose.

Par cette idée, par ce mot, j'ai symbolisé toute la théorie, toutes les doctrines du christianisme, toute la philosophie catholique, tous les bienfaits de notre civilisation, toutes les gloires, toutes les souffrances et tous les deuils de la vérité,—l'Eglise enfin : l'Eglise avec ses larmes, ses combats, ses martyrs, ses espérances, ses bienfaits ; avec ses joies, ses revers, ses triomphes, ses victoires.

Mais l'Eglise seule, persécutée, sanglante, dont le berceau était un infâme gibet, dont la puissance n'était que ses larmes, les disciples que des ignorants, le fondateur qu'un soi-disant criminel auquel on avait préféré un insigne voleur, dans sa propre Patrie,—l'Eglise dis-je, comme ensemble de doctrines nouvelles, mystiques, impalpables, spirituelles, célestes, n'aurait pas toujours été comprise par des hommes grossiers, incultes, sensuels, barbares et esclaves.

A cette Eglise donc il fallait des auxiliaires, des appuis, des moyens humains pour conquérir les cœurs. Et cette Eglise de paix, qui prêchait une parole de douceur, une doctrine d'humilité, une espérance d'amour, dut appeler à son aide le secours de l'épée !

L'épée chrétienne dans l'ordre social, signifie donc pouvoir judicieux, force civilisatrice, action bienfaisante, puissance légitime qui fait respecter la vérité, qui raffermit l'Etat, qui consolide le trône, agrandit la nation, maintient la famille et protège l'autel.

L'épée, symbole de l'autorité, représente la croix dans sa conformation physique, comme dans sa signification morale.

Oui, chose digne de remarque, en effet, MM., c'est que l'épée qui représente la justice, qui exprime la possession, qui maintient l'ordre, qui venge l'innocent, qui fait respecter le droit, a pour modèle régulier, pour archétype parfait, la croix elle-même.

Or, sur la croix, le sang d'un Dieu a coulé en telle abondance qu'il a entièrement lavé les iniquités de l'homme. Par l'épée, le sang a aussi coulé à flots jusqu'à ce qu'il ait obtenu justice et compassion pour les peuples. Si la gloire ennoblit, si la justice élève les empires, c'est l'épée qui est l'instrument du châtiment des peuples, pour les ramener, vers les sentiers de la croix, vers les hauteurs du Calvaire, vers les sommets de l'amour. L'épée,—c'est le fer qui frappe, qui blesse, qui corrige, et qui répand le sang. Or, le sang versé pour une cause juste et sainte possède une vertu puissante, un cachet spécial, une force particulière.

L'épée se retrouve partout.

Quand l'homme par son audacieuse révolte a perdu son empire, quand il va être à jamais chassé de cet Eden embelli par la main de Jéhovah, orné de toutes les splendeurs d'une création divine, de quoi l'ange exécuteur de la sentence incommutable contre le prévaricateur est-il armé ? Sinon, d'une épée flamboyante ? Il se place ensuite à la porte du Paradis terrestre pour en fermer les avenues à Adam et à sa malheureuse postérité.

Depuis lors l'épée fut l'arme des nations les plus civilisées.—Les anciens Perses, les héros grecs devant Troie, les Spartiates, les Athéniens, les Romains, les Gaulois, les Goths et les Espagnols s'en servirent dans leurs sanglants combats.

Chez les Romains, on plantait l'épée devant les Préteurs, comme attribut de leur puissance ; les Préfets du Prétoire la por-

taient comme marque de leur dignité. Chez eux comme de nos jours, ceux qui se rendaient à l'ennemi, se dépouillaient de leur épée pour la remettre au vainqueur.

La France gouvernementale qui a perdu le sentiment de la croix, semble plus n'avoir la force de tenir l'épée. Elle ne sait plus manier que l'instrument de *crocheteur ;* elle tremble devant le Prussien ; ses armées plient devant les signes maçonniques de l'Allemagne : elle ne se montre insolente que devant des femmes sans autre protection que la grille d'un couvent !

Aussi des mains affaiblies du neveu de Bonaparte, l'épée de la France dut s'humilier au point de passer à celles de l'empereur d'Allemagne. Et ce, devant Sédan, une citadelle française ! en présence des légions françaises ; en face des descendants des soldats qui avaiunt promené les aigles victorieuses du premier Empire, d'un bout de l'Europe à l'autre ! !

Pardon, MM., de mettre cette honte devant vos yeux, quand il ne devrait, en ce beau jour, n'y passer que des gloires.

Cependant, à côté de cette France impie, lâche, traître et païenne, il y a aussi la France noble, sincère, patriotique, chrétienne ; la France de Charette et de ses héros de Patay, de Rameau, de Claudio Jannet, de Charles Perrin, du comte de Foucault, de Chesnelong, de Lucien Brun, d'Emile Keller, du comte de Mun, de Beaudry, d'Asson, des Veuillot, du Marquis de Montcalm et du grand Freppel, etc. Ne perdons donc pas espérance pour notre mère-patrie. L'épreuve peut l'épurer, l'exemple de la Belgique doit l'encourager, le parti catholique peut encore la sauver. Car, si on arrache la croix de ses écoles, celle-ci protège encore ses autels, elle a encore une place dans le cœur du peuple. Or, la croix est le sacrement de la rédemption comme l'épée est celui du rachat des peuples ; car en effet, l'épée est le signe de la victoire, de la puissance, de l'honneur et de la conquête ;—c'est aussi celui de la force, mais de la force du droit qui protège et non de l'injustice qui souille ; de la puissance qui élève et non de la violence qui flétrit.

Quand l'on sacrait les anciens rois de France, ceux-ci prenaient alors l'épée sur l'autel pour attester qu'ils ne tenaient leur souveraineté que de Dieu. Et, en Allemagne, l'épée et la crosse étaient les armoiries des grands dignitaires et justiciers ecclésiastiques. En Normandie, la Haute-Justice possédait le droit de l'épée consistant en celui de faire exécuter ses arrêts par la force des armes.

Trois grands Ordres militaires se sont honorés du titre "*d'Ordres de l'Epée.*" La fondation du premier remonte à Guy de Lusignan ; il eut pour siège l'Ile de Chypre achetée, dans ce but, de Richard Cœur-de-Lion ; sa fin était la protection du royaume. Aussi, portait-il fièrement sa devise sur laquelle se lisait : "*Securitas regni.*"

Albert, évêque de Riga, veut élever une barrière contre les envahissements de l'erreur, il fonde les "*Chevaliers du Christ des deux Epées,*" dont le but était de refouler au delà de la Livonie et de la Pologne, la barbarie de l'Orient qui voulait briser les lignes chrétiennes de l'Occident.

L'Eglise de Suède souffre—le Luthérianisme fait brèche partout.—C'est encore à la chevalerie que le peuple chrétien va demander aide et protection ; Gustave Wasa fonde un troisième ordre de l'Epée.

Aujourd'hui même, le titre de Chevalier de l'épée n'est conféré, en Suède, qu'à ceux qui se sont illustrés sous les drapeaux ; l'Epée de cet ordre porte pour devise—"*Pro Patriâ*" pour son pays.

Ainsi, si la croix est l'emblême de l'amour de Dieu pour les hommes, l'épée est celui du dévouement à la patrie. C'est la sécurité du royaume, c'est la sentinelle du droit, c'est la protection des drapeaux, c'est l'immolation pour l'intérêt commun. C'est le symbole des armées. C'est l'auxiliaire de la croix.

Et comment la catholique Espagne repoussa-t-elle par delà les colonnes d'Hercule la puissance des Maures ? sinon par l'épée ?

N'est-ce pas par la valeureuse épée de Godefroi de Bouillon et de ses héroïques croisés que le monde catholique a pu, en suivant les traces ensanglantées des Chevaliers chrétiens, aller prier sur le tombeau du Christ reconquis par le dévouement et la bravoure contre le despotisme et la barbarie ?

C'est l'épée de Don Juan d'Autriche et de Jean de Sobieski qui barre à l'islamisme le chemin de l'Europe—quand partout les armées du croissant, victorieuses, semaient sur leurs pas l'épouvante, l'atrocité et la mort. Nous ne pouvons non plus oublier les hécatombes des plaines de Poitiers et la victoire éclatante de Lépante—toutes au profit du Catholicisme. Jehovah était encore terrible pour ses ennemis.

Hélas ! comme Israël, faut-il aussi nous demander où est notre Dieu ? Le sang aurait-il perdu de son efficacité première ?

Non :—la mission de Napoléon 1er, ce lion du désert, s'affirme ; l'Europe coupable a besoin de châtiment—Il l'en abreuve ; de la pointe de son épée il taille et retaille les limites des royaumes, il flagelle les rois, il écrase les peuples jusqu'à ce que lui-même se sente rassasié de sang et de gloire.

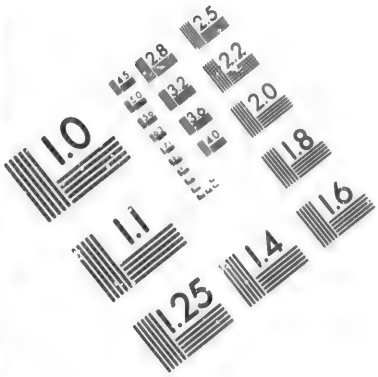

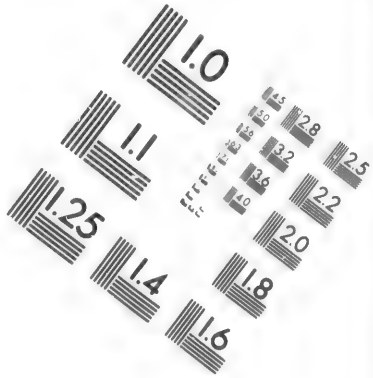

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

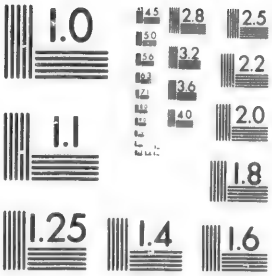

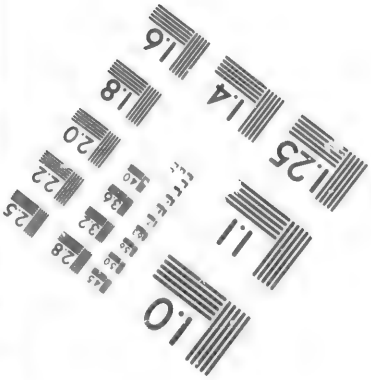

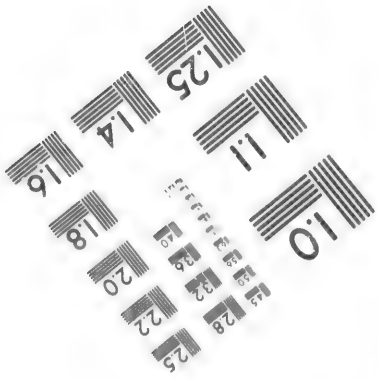

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8
1.0

Cependant, il a outrepassé ses pouvoirs, il a abusé de ses victoires, il a outragé le représentant du Crucifié ; il a méconnu la mission de son épée. Voilà qu'elle sera à jamais brisée entre ses mains : fait qui atteste une fois de plus, que l'épée est non-seulement un fléau, mais qu'elle est aussi le sacrement de la justice et l'implacable instrument des vengeances célestes.

Si la croix est l'unique espérance du chrétien, l'épée est souvent le seul espoir des nations, quand elle est confiée à des mains fermes, pures et dignes.

L'Eglise, Messieurs, est déjà dans Rome, mais la croix est encore cachée au fond des catacombes.—Pour l'en faire sortir, Dieu, qui a les siècles pour lui, attend longtemps le secours d'un chrétien : Constantin accomplit son heureuse mission. Les autels sont élevés de toutes parts, mais le droit, toujours barbare, ne peut encore les protéger.

Rome avait emprunté le dogme primitif de son droit aux Etrusques ; la Grèce lui avait donné ses formes symboliques, l'Orient l'avait revêtu de ses mystères. Mais ce droit, personnifié dans l'Etat, s'appelait parfois Tibère, Néron, ou Héliogabale. Cependant, tous les peuples conquis l'avaient accepté. L'unité chrétienne se préparait déjà même par l'absolutisme du droit.

Ceux qui un jour viendront écraser Rome, étonnés de la sagesse de ses lois modifiées par le christianisme, les accepteront pour eux-mêmes et les emporteront comme l'un de leurs plus beaux trophées, jusqu'au fond de leurs repaires. C'est ainsi que la Germanie en recevra les lumières et que la Gaule en bénéficiera.

En changeant de nom la république romaine change de tyrans ; le droit reste le même. Ainsi Trajan revenant de la Dacie fait égorger 10,000 Gladiateurs inutiles pour le cercle, vu le manque des animaux pour y combattre ! Quoique mitigé sous les Antoniens, le droit permet encore de jeter les hommes aux appétits aiguisés des lions.

Au christianisme seul était donné d'asseoir le droit sur sa véritable base, de le ramener à l'ordre, d'en faire la formule rigoureuse de la justice. C'est alors que parut la véritable égalité, prêchée par Paul, l'unité parfaite réclamée par Pierre. Ce droit, ainsi épuré, éclairé du flambeau de la croix, opéra avec sagesse. Il ne détruit rien d'abord, l'Eglise étant la grande école du respect — il corrige ; il ne sape pas, il appuie ; il ne libère pas tout d'un coup l'esclave, mais il enseigne au maître, d'abord la douceur, puis la charité, puis l'égalité.

Aux vieilles formules, Théodose substitue son nouveau code plus conforme encore aux idées et à la douceur chrétiennes.

Le procès verbal en sera donné à la dernière séance du dernier Sénat, vers le milieu du 5ème siècle, alors que l'heure des barbares est sonnée. Rome n'est plus ; son cadavre sanglant est dépecé et les lambeaux palpitants en sont dispersés aux vents de la colère du ciel.

Dieu a eu son tour ; il est tombé sur la malheureuse cité.

Ce fut l'épée d'Attila et le pied d'Odoacre qui se chargèrent de cette formidable exécution. Les fantômes impériaux disparaissent. Le droit païen, dont la lutte commencée sur le mont sacré, dans le sang de Virginie, s'était perpétuée dans les Edits prétoriens, et par la philosophie stoïcienne, devait s'écrouler sur ses bases, pour reprendre sa véritable vie, dont la source, cette fois, était l'Eglise, pour se perpétuer, avec la civilisation chrétienne, à travers tous les continents et parmi toutes les nations.

Ce droit, Messieurs, ne vous apparaît-il pas comme la conscience du christianisme ? comme la sanction de notre civilisation ? Pensée profonde qui m'effraie pour l'Asie, berceau du monde, qui l'a perdu ; pour l'Afrique, étape des peuples voyageurs vers l'Europe, qui l'a rejeté ; pour l'Europe qui le repousse et qui semble déjà retourner vers le paganisme. Car la civilisation, comme le torrent, ne remonte jamais vers sa source : elle est progressive, ou elle périt.

N'importe, le Code chrétien de Théodose survivra aux ruines de l'empire ; St. Boniface le donnera à la Germanie ; on l'enseignera aux Gaulois dans l'école de Clermont et celle de York le fera pénétrer dans les mœurs et l'esprit de l'Angleterre. La vérité ne meurt point.

C'est en vain que Frédéric Barberousse, comme successeur de Trajan, se proclamera le propriétaire de ses sujets et que Louis XIV émettra les mêmes prétentions : le droit prime la force. Il est maintenu. Le divorce disparait aussi. Grégoire VII pourra mourir en exil, mais au moins, il aura la consolation de faire triompher la doctrine chrétienne contre les abominables prétentions de Philippe Auguste et d'Henri VIII. C'est à l'aide de l'Eglise que le droit romain nous est transmis : c'est lui qui adoucit le caractère des conquérants sanguinaires pour en faire des rois pacifiques.

La croix, c'est-à-dire l'ensemble des doctrines catholiques, a changé la face du monde. L'Eglise a conservé la science. C'est Elle qui avait fait aux moines une obligation de copier et de nous transmettre Sénèque et Cicéron ; Augustin d'Hippône

nous avait conservé Platon et Boêce nous a donné Aristote.

L'éducation adoucit les mœurs ; les arts naissent à la vie ; la musique, la peinture et la poésie se transforment. Et, sur la harpe des Bardes Gaulois et des Scaldes Germaniques, la religion ajoute une corde divine pour chanter l'âme, la paix, le ciel et Dieu, tout en chantant la vie, la guerre, le peuple et la patrie.

Trente ans après la mort de Charlemagne, son immense empire s'écroule sous les coups redoublés des Normands. Les Hongrois massacrent l'Allemagne et l'Italie : ils courent la laver dans un déluge de sang et ils y reçoivent le baptême de la foi ; car, Dieu voulait s'en servir comme de rempart contre la corruption de Bysance qui cherchait à déborder en accident.

Ce droit, enfin, si amoureusement promulgué par la croix, si merveilleusement servi par l'épée, avait modifié le caractère de la nation franque à tel point qu'elle était devenue la plus civilisée de l'Europe, lors de la découverte de l'Amérique.

Au nom de son droit et par la croix, au nom de la justice et par son épée, la France avait fait d'admirables choses. Un mot sublime les qualifie. "*Gesta Dei per Francos.*" Et c'est là le plus beau témoignage que l'histoire ait jamais rendu à un peuple, puisque pour l'enrégistrer dans ses annales, à côté des grands faits des hommes, elle a dû inventer une formule unique, une expression que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. *Gesta Dei per Francos.* Le génie chrétien seul a pu buriner ce trait céleste.

Ce mot peut être la honte d'une certaine France actuelle, il est la gloire de celle d'autrefois, espérons qu'il sera aussi celle de la France de l'avenir. O France chérie, pourquoi te laisses-tu aujourd'hui périr quand, près du Dieu de St. Louis et de Ste Geneviève, la rédemption est toujours surabondante ?

Ce que la croix, qui avait tant effrayé le farouche sauvage des bords du St. Laurent, n'aurait pu faire seule, en ce pays, l'épée l'accomplira. De fait, dans la Nouvelle-France, si le laboureur fut apôtre, le soldat fut prêtre :—sa vie fut une immolation continue, un sacrifice constant.

Les nombreuses peuplades qui se disputaient la possession de nos vastes territoires, étaient plongées dans les ténèbres les plus profondes et adonnées aux plus abominables cruautés, courbées sous le joug le plus dégradant. Le missionnaire mourait de leurs mains sanguinaires, la croix ne faisait encore aucune salutaire impression sur leur âme cruelle. Pour dompter leur tyrannie, il fallut une puissance ; et cette puissance fut celle de l'épée, car si la croix est le signe de l'amour, l'épée est celui de la crainte.

La croix et l'épée ! Voilà la double alliance qui a converti l'Amérique ; voilà le double étendard qui a sauvé le Canada.

Ai-je besoin de vous dire que c'est en chantant les hymnes sacrés que nos guerriers s'élançaient au combat ? que c'est en portant avec eux la croix que nos pères couraient à la mort ou à la victoire ?

Singulière corrélation ! Messieurs. Deux mains fondent notre cher Canada, deux mains l'agrandissent d'un océan à l'autre, deux mains le soutiennent dans toutes ses vicissitudes, deux mains le relèvent dans toutes ses chutes, deux mains l'encouragent dans toutes ses défaillances, deux mains le protègent dans toutes ses adversités, deux mains lui assurent une durable victoire. Celle du prêtre et du soldat : la foi et l'action : l'empire de la vertu et celui du courage : la croix et l'épée.

Le sang, sans lequel il n'y a pas de rémission, a été répandu à flots depuis l'origine du monde, sans apaiser la colère du ciel ! Parceque ce sang, au lieu de monter en holocause au vrai bien, n'était destiné qu'à des sacrifices aux puissances infernales.

Parmi toutes les horreurs du paganisme est celle des victimes humaines ! Les Carthaginois égorgeaient leurs propres enfants ! Et ces abominations se pratiquaient au Mexique et parmi les sauvages de l'Amérique, lorsque les Européens y pénétrèrent, et avant que l'aurore de l'Eglise ne les éclairât, avant que l'épée ne les protégât, avant que la croix ne les eût délivrés de la tyrannie de Satan.

L'épée française a affermi l'état, protégé l'Eglise, défendu la croix et ennobli l'ordre social en Canada. Et ce, par le moyen de la guerre constante que nos pères durent faire, sans trève ni relâche, sans tranquillité ni repos. Cette guerre que le cosmopolitisme universel voudrait voir à jamais disparaître du monde, y est pourtant un fait constant, perpétuel et normal depuis son origine.

La guerre ! C'est la justice de Dieu qui passe. Ce sont les iniquités des hommes qui en ont appelé les atrocités sur leurs têtes, comme l'acier attire la foudre. La guerre est universelle. Et si l'on maudit l'assassin l'on honore le guerrier, parcequ'il est l'exécuteur des hautes-œuvres de son pays, parcequ'il en est le vengeur, le protecteur, la sauvegarde et le rempart.

Si la mer devenait inerte et immobile, si ses flots cessaient de monter ou ses vagues de redescendre, ce serait la ruine des hommes : ce calme engendrerait la mort.

Les eaux de Siloé devaient être agitées par l'ange pour guérir le premier malade qui s'y plongerait, les eaux des mers ont besoin d'être remuées jusque dans leurs mystérieuses profondeurs pour en empêcher la corruption. La guerre est aux nations ce que la tempête est à l'Océan ; elle les purifie, elle les assainit, elle les relève, elle les ennoblit.

Voilà la puissance du sang versé pour la justice ; voilà l'efficacité de l'épée. Voilà sa mission en ce monde ; mission Sacro-Sainte qu'elle a admirablement accomplie dans la Nouvelle-France.

L'épée est synonime de courage, de force, de courage et de vertu. C'est elle qui protége la patrie, qui la défend contre ses envahisseurs, qui en recule les limites, qui en fait respecter les droits. C'est le *patriotisme* en action.

Ah ! depuis longtemps, vous sentiez ce mot de *patriotisme* sur mes lèvres, vous compreniez qu'il ne cherchait qu'une issue pour s'échapper de mon cœur. C'est qu'en effet tout vibre aujourd'hui, tout sourit—tout s'élance—tout vole, la terre vers le ciel—les cieux vers la terre—nos âmes, les unes vers les autres. C'est l'heure solennelle ; c'est la grande journée canadienne-française du 19e siècle en Amérique ; c'est la fête des souvenirs s'harmonisant avec celle des espérances.

Car, qu'est-ce que le patriotisme, sinon la forme unique de notre amour pour notre terre natale ? si ce n'est le culte public rendu à nos foyers ? un éclatant hommage donné à la Patrie !

Or, la Patrie ne représente pas seulement le territoire qui la compose, les beautés qui l'embellissent, les richesses qu'elle renferme, les magnifiques horizons qui l'encadrent, les fleuves limpides qui l'arrosent, les prairies qui l'embaument, les forêts grandioses qui la parent comme d'un vêtement d'éternelle jeunesse, les métaux précieux qui l'enrichissent, les montagnes sublimes qui l'abritent, les constellations qui l'éclairent.

La Patrie est tout cela, mais est encore plus que cela.

La Patrie ! C'est le souvenir de tout ce que nous avons aimé, c'est le lieu de la famille, c'est la mémoire du cœur. Ce sont nos réminiscences de jeunesse, nos espérances d'enfant ; c'est le vieux curé de la paroisse ; c'est le clocher de notre église ; c'est l'autel de Marie, orné par nos tendres soins des lys de la vallée ; c'est le vert gazon du cimetière ; c'est le tertre où reposent les nôtres ; c'est l'humble toit de notre demeure ; c'est un vieux chêne qui ornait le jardin, c'est un ruisseau où s'abreuvent nos troupeaux ; c'est l'air embaumé de la terre natale.

La Patrie ! c'est encore tout ce que nous avons caressé d'espérances et de chimères ; ce que nous avons éprouvé de joies et de pensées, d'allégresses et d'épreuves. C'est le rêve de toutes nos illusions et de toutes nos amours, les lieux chéris de notre enfance, les sourires amis, les caresses de nos sœurs, les plaisirs purs de notre vie.

Il y a des harmonies si suaves que les anges seuls pourraient les rendre, il y a des mots si tendres que la femme seule devrait les prononcer, à cause de l'exquise délicatesse de ses sentiments, de l'excessive sensibilité de son cœur et de l'impressionabilité de son âme, aussi me permettez-vous de me servir des belles paroles de Melle Delphine Gay pour vous résumer en un mot toute la tendresse qui se concentre dans l'idée de patriotisme. C'est elle qui va nous donner une leçon magnifique.

Ah ! je vous apprendrai l'amour de la patrie,
Le plus saint des amours. La patrie est le lieu
Où l'on aima sa mère, où l'on connût son Dieu ;
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure,
En vain l'on nous condamne à n'y plus revenir,
Notre pieux instinct l'habite en souvenir :
Nous l'aimons, malgré tout, même injuste et cruelle.
Et pour ce noble amour il n'est point d'infidèle :
La haïr dans l'exil, c'est l'impossible effort ;
Proscrit, nous revenons lui demander la mort.
Et nous mourons joyeux si l'ingrate contrée
Daigne garder nos os dans sa terre sacrée.

La patrie !—Ce sont encore nos sacrifices, nos martyrs, nos luttes, nos institutions, nos annales généalogiques, notre histoire, nos combats, nos lois, notre langue et notre religion ; liens puissants qui font, qu'après tant de difficultés et de périls, nous conservions encore, sur ce continent, cette union, cette cohésion, cette homogénéité qui nous assurent de brillantes destinées dans toutes les parties de l'Amérique du Nord. Car, l'avenir, MM., est aux races qui adorent et qui prient. Et, dans la grande liquidation que le ciel demande, tôt ou tard et périodiquement, aux nations, vous verrez même aux Etats-Unis, de terribles effrondrements, d'effroyables banqueroutes. La banqueroute de la foi appelle la faillite des mœurs, et la faillite des mœurs bouleverse les assises qui étayaient les institutions et les peuples.

Voilà ce que l'inexorable histoire proclame depuis l'Eden à l'Arrarat, de l'Arrarat au Calvaire, du Calvaire jusqu'à nous.

Aussi, pour la patrie, soyons prêts à tous les sacrifices. Sur les autels élevés à l'endroit même où Cartier monta sur notre royale montagne, non loin du lieu où l'on va

élever le temple de la St-Jean-Baptiste, le panthéon de notre gloire, à la concorde, à l'entente, à la fraternité française en Amérique, jurons que nous oublions à jamais nos haines, que nous défendrons toujours les droits de la vérité, que nous serons toujours fidèles au drapeau catholique et national. Donnons ici, en ce siècle de divisions profondes, un spectacle unique : celui d'un peuple vraiment chrétien, d'un peuple solidement uni, d'une nation de frères.

III

LA CHARRUE DANS L'ORDRE MATERIEL

O fortunatos nimium sua si bona nôrint agricolas.

La croix nous a donné une patrie, l'épée nous l'a conservée. C'est à la charrue qu'il faut maintenant demander de la faire fructifier, de lui faire produire l'abondance et de l'enrichir. L'individu, la famille, l'état, la religion sont tous également intéressés aux avantages matériels de la patrie.

La question de la charrue implique donc celle du bonheur de l'individu par le travail ; celle de la vertu de la famille par son action moralisatrice ; celle de la sécurité de l'Etat par la stabilité des classes agricoles. L'ordre social est donc intéressé au bonheur du laboureur ; l'ordre moral n'a pas de garantie plus certaine que son travail ; l'ordre religieux se repose aussi sur lui comme sur l'une de ses bases les mieux affermies.

Cette grave question implique partout la grande thèse si débattue de nos jours entre le capital et le travail, entre le riche et le pauvre, entre la propriété et le prolétariat, entre l'église et la révolution. La révolution est cosmopolite aujourd'hui. Partout un mal profond, un malaise inexprimable agitent, soulèvent et tourmentent les sociétés modernes. L'on dirait, que dans l'immense fournaise du XIXème siècle, bouillent tous les germes de sédition et de mort qui bouleversent le monde.

L'homme ne veut plus travailler ! Partout l'on ne recherche que jouissances, l'on est dévoyé ; le char de l'état, brisé et à côté de sa route, attend toujours l'habile mécanicien qui l'y réinstallera ; l'on ne voit de toutes parts que troubles et anxiétés.

C'est en vain que la société s'agite pour trouver une solution à ses maux ; la cause du mal semble s'éloigner davantage, à mesure qu'on cherche à la saisir : c'est le tourment sans cesse renouvelé de nos Tantales modernes.

L'on nous propose divers systèmes qui tous n'aboutissent qu'au désenchantement et à l'abîme.

Le *phalanstérisme* n'a creusé que des ruines, le *socialisme* n'a amoncelé que des décombres, le *scepticisme* n'a abouti qu'au désespoir, le *modernisme* ne fait que des dupes.

Regardez partout, messieurs, et que voyez-vous sinon l'effrondement ? et que constatez-vous de plus, sinon la véracité de cette sinistre parole de l'Aigle de Meaux : *partout la mort en face ?*

Les Puissances ne sont plus qu'un jouet entre les mains de sociétés perverses qui trament leur ruine, dans l'ombre ; les Républiques demandent à la force ce qu'elles n'obtiendront jamais que par la vertu. Aussi rien ne résiste, messieurs; ni les monarchies antiques avec leur gloire séculaire, ni les empires modernes avec leurs victoires sanglantes, ni les républiques électives avec leur grossier athéisme : nous appelons le chaos ; le cataclysme approche.

Ah ! c'est qu'il manque une clef de voûte à l'édifice, celle de la croix : c'est que les sociétés n'ont plus de base ;—celle du travail. C'est que le pouvoir n'a plus de sceptre,—celui de l'épée. La foi est éteinte, les bras sont oisifs, le courage n'existe plus.

Au risque de passer encore une fois pour *l'orateur des vérites dures,* Messieurs, il faut, au milieu du langage de l'enthousiasme que tant de bouches éloquentes vous tiennent en ces jours, vous faire aussi entendre celui plus calme de la raison. Le cœur qui est une lyre sur laquelle on module tous les chants, peut avoir ses exaltations et en même temps faire de judicieuses réflexions.

Il nous faut donc sonder la plaie qui ronge les nations, il faut trouver le dictame, il faut appliquer le remède, il faut enfouir au pied de la tribune, leur fosse naturelle, toutes les idées malsaines qui pullulent dans le monde, sur le grave sujet du travail, sur le but des sociétés, sur les aspirations des peuples.

C'est en déplaçant cette grande question d'économie sociale, c'est en niant la déchéance originelle de l'homme, c'est en excitant toutes les convoitises des nations, c'est en aiguisant tous les appétits des multitudes, c'est en excitant toutes les passions populaires, c'est en prêchant une *égalité,* une *fraternité* et une *liberté* menteuses que l'on a dévoyé les masses, et égaré les peuples. Il faut donc les ramener à leur véritable point de départ ; briser les anneaux multiples de la chaîne honteuse qui les retient dans les arceaux de l'erreur. La véritable égalité n'est que dans le christia-

nisme, la seule liberté est dans la vertu, l'unique fraternité est dans la foi. Le paganisme nous a donné pour modèle de fraternité Etéocle et Polynice, deux frères qui s'entregorgent ; la révolution française ne nous a donné pour modèle de liberté que les noyades de Nantes, et pour modèle d'égalité que les couperets de la guillotine.

Dieu ne s'est manifesté que deux fois solennellement à l'homme dans toute l'antiquité : deux fois pour lui donner ses commandements, deux fois pour lui tracer ses devoirs.

Parce que Adam lui a désobéi, il a mérité sa haine ; il lui faut se racheter. Et quel est le moyen imposé au coupable ? un seul, Messieurs, celui du travail. Voilà la grande loi primordiale à laquelle tous les êtres sont soumis : loi irrévocable, commandement absolu auquel nul n'échappe. La terre, maudite à cause de la désobéissance de l'homme, a pourtant encore conservé assez de force pour produire sans de trop grands efforts. Arrosée de sueurs elle se couvre encore de luxuriantes moissons et de fleurs magnifiques.

A l'origine, les tribus se composèrent de pasteurs ; les familles se partageaient une partie des champs ; le commerce, l'échange, le trafic n'étaient pas encore connus. Un bonheur relatif régnait sur la terre ; ce fut l'âge d'or du monde. Cependant les descendants de Seth, malgré la défense formelle de Dieu, font des alliances avec ceux de Caïn, le fratricide. De ces alliances nait une race criminelle, injuste et sanguinaire qui couvre la terre d'abomination. Le ciel va se repentir d'avoir créé l'homme ; le déluge va purifier une première fois toute la terre.

L'histoire, ce tableau des œuvres de Dieu dans le genre humain en même temps que celui des œuvres de l'homme agissant dans le domaine de sa liberté, d'après cette belle pensée de Mgr Parisis, ne commence, à proprement parler, qu'avec les anciens empires, pour ne se continuer qu'avec les actions étonnantes déroulées par la nation choisie de Jéhovah comme son peuple de prédilection. Ce peuple est dans le désert ; protégé de toutes manières il ne cesse cependant de murmurer contre ses chefs et contre Dieu ! Alors, Jéhovah se montre de nouveau et promulgue sur le Sinaï en flammes, au milieu des horreurs de la nature, ses lois éternelles qui sont l'omniscience de Dieu, et contre lesquelles viendront en vain se heurter toutes les sociétés à venir. Or, parmi ces arrêts de la justice divine, au nombre de ces préceptes qui seront toujours la réverbération de l'absolue sagesse du ciel étaient ceux-ci :

"Vous ne dérobereez point. Vous ne convoi-
[terez point les biens des autres."

C'était bien là la sanction de la première sentence rendue contre Adam :

Tu mangeras ton pain à la sueur de ton
[front :
Homo nascitur ad laborem.

Dieu ne se déjuge jamais.

Pourquoi donc fausser aujourd'hui l'éternelle doctrine ? pourquoi vouloir vivre sans travail et sans peine ? pourquoi vouloir dépendre du bien d'autrui ?

L'on aura beau venir nous prêcher que le travail est indigne de l'homme, que les biens sont communs, que l'égalité est parfaite, que la propriété est le vol, que l'homme est fait pour la jouissance, l'âme humaine qui entend encore, au milieu des clameurs socialistes, les échos toujours retentissants du Sinaï, s'insurge contre ces doctrines néfastes, contre ces funestes conseils. Oui, le travail honnête seul procure le bonheur, il donne la paisible possession des richesses.

Homo nascitur ad laborem

C'est pour avoir oublié ces préceptes divins, c'est pour avoir méconnu l'efficacité du travail, que les nations antiques tombèrent dans une corruption si effrénée ; c'est pour se procurer des jouissances illicites qu'elles exercèrent tant de cruauté et qu'elles instituèrent l'esclavage qui a couvert le monde d'ignominie et de honte, qui a déshonoré et avili l'homme, qui a perpétué tant de crimes, qui a sanctionné tant d'injustices, qui a fait répandre tant de larmes.

Du moment que la culture du sol tomba en décadence, du moment que les seins de la terre étaient abandonnés aux mains des esclaves, c'en était fait de la moralité, c'en était fait de la société, c'en était fait de la richesse sociale. Car le travail libre seul est capable de maintenir l'équilibre, de combler les brèches faites aux fortunes privées et aux fortunes publiques. C'est, du reste, le plus grand préservatif contre tous les vices qui déshonorent l'humanité ; son action étant essentiellement moralisatrice. C'est par lui que l'on arrive au progrès réel, durable et vrai, savoir la gravitation naturelle de l'homme vers Dieu. Les peuples qui ne travaillent pas sont malheureux, indigents, vicieux et dégradés ; les Arabes nous en fournissent, de nos jours même, de tristes exemples, ainsi que les sauvages non encore civilisés du nouveau-monde.

Oui, l'histoire est là ; elle nous affirme que toutes les époques de décadence d'un peuple correspondent avec l'abandon de la

culture de ses terres ; que la plupart de ses malheurs proviennent de son refus de travailler le sol ; car si la croix est sa sauvegarde, si l'épée est sa sécurité, la charrue est sa garantie contre la misère et le vice, sa conséquence prochaine.

Aussi les nations anciennes attachèrent-elles un singulier honneur à l'exploitation et à la culture du sol. Ce fut la cause de leurs plus grands succès ; ce fut la pierre angulaire de leur civilisation. C'est ainsi qu'elle assurèrent d'abord leur bien-être et se fortifièrent au travail salutaire des champs.

Aux Dieux de l'Olympe étaient attribués les bienfaits de la terre. Osiris et Isis étaient regardés par les Egyptiens, comme les initiateurs de la science agricole. Les Grecs rendaient leurs hommages à Cérès, et Zoroastre, chez les Perses, avait attaché aux travaux de la terre une espèce de sainteté. Les Romains allaient arracher aux manchons de la charrue, leurs consuls, leurs dictateurs et leurs généraux ; ils prenaient grand soin de ne point dévaster les champs cultivés des nations où ils portaient la guerre.

Le grand Pompée lui-même cultivait ses propriétés, de même que *Marius, Cincinnatus, Curius Dentatus, Attilius, Caton et Regulus.* Il n'est pas de plus douce jouissance pour Horace que celle de la culture de son champ. Et, au dire de Sénèque, le grand Scipion travaillait ses terres. A l'âge de 80 ans, Varron écrivait un livre sur l'art agricole ; Columelle, Pline et Palladine imitaient son exemple ; et, Virgile nous donnait son admirable livre des Géorgiques, dans lequel sont réunis, en un style enchanteur, toutes les beautés champêtres, tous les charmes de la nature, tous les bienfaits de la terre, toutes les douceurs de l'existence de la campagne.

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi
Silvestrem tenui musam meditaris avena,
.....Tu Tityre, lentus in Ombra,
Formosas resonare doces Amaryllida silvas.

De fait, à l'origine des peuples, lorsqu'ils sont encore près des sources des grandes traditions de l'humanité, le travail est pratiqué par tous ; l'oisiveté est encore un crime.

Les Pélages, que nos souvenirs helléniques nous découvrent les premiers, sont déjà occupés de grands travaux, dont la connaissance nous est transmise à travers les voiles de la mythologie et les données altérées du temps. Plus tard, aux plus beaux jours des Héros grecs, Homère et Hésiode nous les représentent occupés aux travaux des champs. Paris et Anchise gardaient des troupeaux ; Agamennon et Achille apprêtaient eux-mêmes leurs propres repas. Ulysse façonnait de ses mains royales dans un olivier sauvage, la couche qui servira à le faire reconnaître plus tard, et sa fidèle Pénélope ne cesse, tout le jour, de tourner ses fuseaux. Hésiode compare le paresseux aux frelons qui consomment, dans l'oisiveté, le fruit des abeilles.

Thésée et Solon avaient créé une large place au travail dans la constitution d'Athènes. Hélas ! le luxe, la richesse, l'esprit d'aventure, le théâtre, la corruption engendrèrent le dégoût du travail, et à sa suite tous les excès qui ruinent un peuple. Aussi, bientôt le mal a fait tant de ravages qu'il n'y a plus ni force pour supporter le poids des armes, ni courage pour voler à la défense de la patrie, ni vertu pour en protéger les autels. La Grèce n'est plus qu'une proie facile pour Rome, sa glorieuse rivale. Car, du moment que Salluste a pu dire avec vérité à César : " *Virtus, vigilantia, labor apud Greccos nulla sunt.*" C'en était déjà fini du royaume corrompu des Hellènes.

Rome la frugale, l'énergique, la forte, l'active, la brave va pourtant périr par les mêmes causes que la Grèce ! Elle n'a pas su se prémunir contre les fatals présents de son ancienne ennemie ; elle n'a pas repoussé avec assez d'énergie les séductions qu'on lui présente, elle ne s'est pas assez mise en garde contre les mœurs grecques ; elle avait oublié le *Timeo Danaos et dona ferentes.* Aussi, ses conquêtes asiatiques, jointes aux charmes et à la mollesse d'Athènes, seront sa pierre d'achoppement. Pline nous assure que la plaie du luxe ne fut introduite en Italie qu'à la suite de la conquête de l'Asie.

Aussi longtemps que ce fut une œuvre de piété pour le Romain que de travailler la terre, la république put compter sur ses soldats énergiques, braves et courageux ; alors elle était prospère, victorieuse et conquérante. C'est, en effet, par la double puissance de l'épée et de la charrue que Rome devint la dominatrice du monde ; la donation qu'Attale lui fit de l'Asie fut un présent funeste ; la corruption de l'Orient étant encore plus grande que ses richesses, elle la porta au cœur de Rome : la débauche envahit l'empire, le luxe y fut bientôt suivi de tous les autres vices. Car, du luxe à la mollesse, de la mollesse à l'oisiveté, de l'oisiveté à la luxure, de la luxure au sensualisme, l'enchaînement est naturel, complet, nécessaire et logique.

Le mal se prolongea bientôt dans toutes les provinces ; la catastrophe finale pendait déjà sur la tête du plus grand empire qui eut jamais existé. Dans ce triste état de

démoralisation profonde, les travaux des champs étaient exclusivement abandonnés aux esclaves, les grands propriétaires s'étaient concentrés dans les villes. "*Du pain et des plaisirs*." voilà tout ce que demandait le Romain efféminé par le crime, corrompu par les spectacles, souillé par le vice, étiolé par l'oisiveté, affaibli par l'inaction.

Aussi, quand les barbares affamés par les exactions de Rome, abandonneront leurs terres incultes, chassés par les tourments de la faim, comme les fauves de leurs tannières, ils ne trouveront plus de résistance nulle part pour arriver jusqu'au centre de cette Rome qui avait été la maîtresse de tout l'univers. Elle avait retourné contre elle-même cet art perfide qui, dans Capoue, lui avait servi pour perdre les légions de son plus redoutable ennemi, ce terrible Annibal dont le serment de haine était éternel.

Les mêmes phénomènes se reproduisent dans la France du moyen âge, tant les principes sont absolus et immuables.—Charlemagne encourage l'agriculture, de même que l'Eglise ordonne aux moines de se livrer avec ardeur, au défrichement des terres incultes et aux travaux des champs. Les successeurs du grand empereur imitent son exemple.

La France est déjà forte et puissante. Henri IV, et son célèbre ministre Sully, continuent l'œuvre si heureusement commencée. Hélas ! Louis XIV ne comprit pas assez tous les grands avantages moraux et matériels du travail du sol. Il prépara les ruines à venir, le manque des moissons, les impôts qui en furent les funestes conséquences, l'agitation et le malaise qui contribuèrent à précipiter la France dans l'abîme de l'anarchie. Aussi du moment que Louis XIV eut attiré à la cour,—lieu de corruption et de dangers,—tous les grands seigneurs terriens et les riches propriétaires du royaume, ceux-ci perdirent bientôt leurs mœurs simples et le goût de la campagne et de la culture de leurs fermes. De là, date le déclin de la France et son acheminement vers l'effroyable catastrophe.

Car, l'on avait enlevé les forces vives de la nation, du milieu où elles opéraient avec sagesse et efficacité, en agrandissant leurs domaines, en civilisant les paysans, en dotant les églises, en aidant les pauvres, pour les transporter dans un centre malsain, délétère, pestilentiel et énervant.

La Révolution acheva le désastre. En morcelant la propriété elle éparpilla la richesse publique ; elle appauvrit le propriétaire. Elle jeta en pâture des milliers de petits champs à des milliers de familles qui restèrent sans influence aucune. Elle a peut-être activé par là l'agriculture, mais Napoléon, le corryphée de la révolution, et le roi des loges, en sanctionnant dans son code le principe du morcellement de la propriété en en faisant même une obligation absolue dans le partage des biens, porta un grand coup à la société telle que constituée depuis des siècles.

L'effet en fut contestable au point de vue agricole ; mais la révolution n'en poursuivait pas moins son but : celui de la dissolution des grandes familles : car elle comprend que l'organisation chrétienne de celle-ci, et leur solide assise dans le sol, est la plus grande force de résistance qui puisse lui être opposée.

Le mal se perpétue en France ; les cultivateurs ont abandonné leurs campagnes et sont venus constituer avec les rentiers et les petits négociants, la bourgeoisie impie des grandes villes. C'est cette bourgeoisie vaniteuse et ignorante qui alimente les loges, qui soudoie les émeutes, qui démoralise les ouvriers. Aussi, le grand publiciste de notre siècle, le célèbre Louis Veuillot reconnaissant la profondeur de l'abyme où se plongeaient les classes moyennes, ainsi déclassées, leur conseillait-il de retourner sur leurs terres, d'y dépenser leurs revenus, dont ils viennent dans les cités engraisser leurs pires ennemis. " Vendez vos diamants, ajoute-" il, votre or et vos argenteries pour " fonder des écoles de Frères et des " couvents de Trappistes, pour relever les " églises, pour rétablir dans les campagnes " des œuvres de religion et de charité. Au " lieu d'être les derniers des bourgeois, " contentez-vous d'être les premiers des " paysans et des hommes de bien."

Ce sage conseil ne prévalut pas ; le mal révolutionnaire ronge la France actuelle qui est victime de fausses théories économiques, de notions perverses, de principes subversifs : une philosophie menteuse l'a égarée. L'on a déplacé le travail, l'on a méprisé la charrue, l'on s'est aggloméré dans les grands centres, l'on s'est porté vers l'atelier ; la production a été excessive, les crises financières s'en suivirent, les gages baissèrent, les grèves en furent la conséquence ! Comme si le travail pourra jamais faire des lois au capital !

En face de cette situation critique, le *Sphynx* de la révolution a posé un problème : le socialisme nous en promettait une solution prochaine. Il commença par rejeter sur la tête du coupable tous les maux des *peuples* ; il appela sur lui toutes les imprécations des sociétés ; il le voua aux plus terribles vengeances. Il dit aux arti-

sans : " Vous êtes esclaves ! devenez libres, le travail a ses privilèges comme le capital. Celui-ci nie ses devoirs envers vous, faites valoir vos droits contre lui. Appauvrissez votre ennemi ; ne travaillez plus jusqu'à ce que vous l'ayiez complètement vaincu."

De là, ces insurrections périodiques, ces révoltes constantes, ces chômages forcés, ces haines inassouvies, ces effondrements commerciaux, ces grèves désastreuses pour l'industrie, pour le négoce, pour la morale, pour la famille, pour l'autorité, pour l'Etat et pour l'Eglise.

Les rôles sont renversés ; l'autorité monte d'en bas ; l'anarchie règne, la misère est au foyer ; le flot monte : le pétrole étincelle ! La société est sur un volcan ; les soupapes infernales sont entr'ouvertes.

Voilà le dernier outrage du délire, la négation des commandement divins au sujet du travail, le renversement de tout ordre, le nivellement de tout principe, l'oubli de toute morale.

Voilà où les prétendues revendications socialistes ont plongé le vieux monde.

Voilà l'œuvre de la révolution universelle que l'on propage aujourd'hui par toute la terre ; en Espagne, par le *libéralisme ;* en Russie, par le *nihilisme ;* en Allemagne, par le *socialisme ;* en Italie, par le *carbonarisme ;* en Belgique, par le *radicalisme ;* en Angleterre, par le *fénianisme dynamitard ;* en France, par le *républicanisme maçonnique ;* aux Etats-Unis, par *l'internationalisme.*

En face de ces résultats, le socialisme ne sera-t-il pas obligé de confesser, comme le fameux roi de Thèbes, qu'il fut à la fois, la cause, le principe, l'instrument de tous ses désastres ? Comme cet infortuné, n'est-il pas l'assassin de l'auteur de ses jours ? Ne s'est-il pas placé au *ban* des nations ? N'a-t-il pas appelé sur sa tête coupable les foudres vengeresses de sa propre excommunication ?

N'a-t-il pas termé l'oreille à tous les enseignements de la vérité ? N'est-il pas maintenant obligé comme Sisyphe à rouler sans cesse le rocher qui l'écrase, sans pouvoir le fixer un instant ? N'est-il pas condamné comme Œdipe à une cécité volontaire et à un aveuglement perpétuel, sans avoir même pour guider ses pas incertains, l'amour filial et le dévouement héroïque d'une Antigone moderne.

Pardon, messieurs, une amie encore plus dévouée que l'héroïne de Sophocle lui reste toujours. C'est l'Eglise avec son dévouement maternel, avec ses doctrines divines, avec son zèle infatigable, avec son baume consolateur. Remontez donc, ouvriers, du fond de vos loges souterraines vous jeter de nouveau dans les bras de votre mère, contempler les resplendissants rayons du soleil, les séduisantes aurores de la vérité. Reprenez votre travail—cette sainte action qui purifie ; retournez autant que possible à vos occupations agricoles, ces salutaires exercices qui sanctifient.

Honorez de nouveau le travail ; là est la vraie félicité.

Homo nascitur ad laborem

Car, sachez que le seul but de la vie humaine est le bonheur, et que son seul moyen est le travail ; que l'unique fin de l'âme est le repos céleste et que la seule voie qui y mène est l'obéissance aux lois divines.

L'erreur moderne est de séparer la théologie de la science ; l'âme du corps ; la liberté de la foi ; Dieu de l'homme ! Comme si la théologie, la morale, la science, la foi et Dieu ne concouraient pas tous à la même fin : la régénération de l'homme par le travail, la sanctification de l'âme par le repentir.

Que les gouvernements reviennent de leurs erreurs, que l'on cesse de prêcher l'athéisme politique, que l'on rétablisse la confiance dans les sociétés, que l'on ramène la concorde, que l'on ferme les [illegible], que l'on reconstruise les bases de la famille, que l'on restitue les biens à l'Eglise, que l'on honore le travail, que l'on observe les lois de Dieu ; le bonheur, la tranquillité, l'ordre et la paix viendront reprendre possession du monde, mais à ces seules conditions là.

Homo nascitur ad laborem

A quoi notre cher Canada doit-il d'avoir échappé jusqu'ici aux catastrophes qui ruinent le vieux monde ? sinon à ses travaux agricoles ? à la salutaire influence de la religion ? à la puissante protection de ses armes ?

Il est de notoriété universelle, messieurs, que Dieu, dans tous les siècles, s'est choisi un peuple de prédilection, qu'il a entouré de soins spéciaux, qu'il a affectionné tout particulièrement.

Le grand amour de Jacob pour son Benjamin, le rejeton de sa vieillesse, le fils de ses espérances,—quand Joseph n'est plus, —n'est-ce pas là qu'une image affaiblie de la tendresse de Dieu pour la nation canadienne,—ce Benjamin des peuples de l'univers ?

Aussi, voyez-vous la croix, à notre origine, qui fraie notre route à travers les forêts sauvages de l'Amérique ? Voyez l'épée chrétienne qui nous assure une protection efficace contre la barbarie ; voyez la charrue, bénie par la religion, défendue par l'é-

pée, qui trace, dans notre sol vierge, son fécondant sillon.

La colonie est alors essentiellement religieuse ;- son but étant de convertir les âmes ; — accidentellement guerrière — il lui faut se défendre ; naturellement agricole,—les premières nécessités de la vie l'exigent.

Et ces circonstances providentielles font que nous nous développons sous l'œil de Dieu, dans l'harmonie, dans l'espérance et dans l'amour.

La religion, la guerre et l'agriculture, savoir la croix, l'épée et la charrue correspondent aux trois grandes vertus de *Foi*, d'*Espérance* et de *Charité*, car l'on s'appuie sur la foi, l'on espère en l'épée, l'on donne de notre abondance.

Partout l'on retrouve en ce pays, l'image de cette trinité bienfaisante qui rappelle celle du ciel. De fait, c'est le *Dieu-Père* qui nous donne la foi, c'est le *Dieu-Fils* qui est le Seigneur des armées ; c'est le *Dieu-Esprit* qui nous anime de charité.

Et à cette trinité mystérieuse correspond aussi celle des trois sauveurs du pays ;—le Prêtre qui nous enseigne la religion, le Guerrier qui défend notre patrie, le Laboureur qui la rend fertile.

Si ces trois faits ressortent de nos traditions, trois symboles s'imposent à notre histoire :— la croix étend ses bras dans l'air, au dessus de la tête de l'homme, pour lui indiquer le ciel ; l'épée, aussi faite en croix, se tient à côté du cœur du guerrier pour lui rendre le courage ; le soc de la charrue aussi façonné en croix, déchire la terre, sous les pas du laboureur, pour lui assurer son existence.

Le sang du juste, en coulant sur la croix, a sauvé le monde *moralement :* le sang justement répandu par l'épée a sauvé notre peuple—*socialement ;* la rosée descendue sur le sillon du laboureur nourrit l'homme, *individuellement.* L'on peut dire de notre cher Canada ce que Turquety disait de sa belle Bretagne :

Terre glorieuse et féconde
Où la liberté règne, où dans les temps d'erreur
La vertu, transfuge du monde,
Se retire d'abord comme le sang au cœur !
Non, dans les plus beaux jours que l'orgueil [humain vante,
Quelque soit le siècle ou le lieu,
Non, jamais sol mortel n'a gardé plus vivante
L'empreinte de la main de Dieu.

Oui, nous sommes vraiment un peuple de prédilection ; nous semblons avoir été choisis pour de grandes choses. Et un jour l'on pourra dire des Canadiens-français, en Amérique, *Gesta Dei per Canadenses*, ce qu'un grand Pape, autrefois, disait de leurs pères en Europe :—*Gesta Dei per Francos.* L'arche d'Alliance nous a été transmise :— à nous de conserver ce précieux dépôt. Et comment y parviendrons-nous ? Par l'union intime avec notre clergé ; et en conservant la simplicité de nos mœurs, la naïveté de notre foi, la fidélité à nos principes ;—trois bases religieuses et sociales qui ne se consolident chez nous aussi, que par nos familles agricoles, et que nos populations civiques ont déjà laissé considérablement altérées.

L'agriculture fait naître l'aisance ; son travail libre ennoblit l'homme. Il n'en est pas ainsi du travail mercenaire de l'atelier. —La culture du sol est une prière qui est portée à l'Eternel sur les ailes des vents, par la voix des tempêtes, par le chant des oiseaux, par les harmonies de la nature, par l'écho des grands bois, par les voix mystérieuses de la nuit.

A la campagne tout est riant, tout est verdoyant, tout est gracieux ; le soleil a plus de rayons, les astres plus de beautés, la nature plus de sourires, et au milieu même des orages, quand partout ailleurs l'horizon est sombre, quand le ciel est couvert d'épais nuages, il reste toujours quelque part, au dessus de la campagne, une petite échancrure par où le soleil perce, comme d'une fenêtre du paradis.

Et où est la liberté, messieurs, si ce n'est chez l'agriculteur ? Où est le contentement ? où est le vrai bonheur ? où la morale est-elle plus pure ? la foi plus consolante ? l'espérance plus douce ? la religion plus suave ? le respect plus profond ? l'amitié plus sincère ? la charité plus compatissante ? si ce n'est dans nos campagnes canadiennes et dans nos familles d'*habitants ?*

Regardez nos villes, messieurs, avec leurs princières demeures, leurs monuments grandioses, leurs immenses édifices, leurs larges avenues, leurs bruits, leurs discordes, leur agitation, leurs misères, leurs richesses, leur commerce, leurs incertitudes, leur agiotage, leurs catastrophes financières, leur fièvre de spéculation, leurs jeux de bourse, croyez-vous que le bonheur les habite, que la sécurité y règne ? que la police nous y met à l'abri de tout danger ?

Détrompez-vous ; derrière les rideaux de soie coulent plus de larmes en un jour, que vous n'en compteriez dans toute une année ! les sourires de l'homme d'affaires cachent parfois son anxiété ; le miel sur les lèvres d'un citadin cèle trop souvent l'amertume de son cœur.

C'est là, au centre des grandes cités qu'habitent les sombres désespoirs, les cuisants remords, les troubles, les agitations, les insomnies, que l'homme des champs ne connait pas encore, heureusement, en ce pays.

Le suicide, cette faiblesse maladive des cœurs lâches et des cerveaux détraqués, est le produit de l'excitation fébrile des villes. Delisle va en compléter le désespérant tableau :

Là règne, *songez-y*, l'orgueil et la bassesse ;
Les maux de la misère et ceux de la richesse :
Là, sans cesse attirés des bouts de l'univers,
Fermentent à la fois tous les vices divers :
Là, sombre et dédaignant les plaisirs légitimes,
Le dégout mène au vice, et l'ennui veut des [crimes ;
Là, des fripons gagés surveillent leurs compli- [ces,
Et le repos public est fondé sur des vices ;
Là, le pâle joueur, dans son antre infernal
D'un bras désespéré lance le dé fatal.
Que d'enfants au berceau délaissés par leur [mère !
Combien n'ont jamais vu le sourire d'un père !
Que de crimes cachés ! que d'obscures dou- [leurs !
Combien coule de sang ! combien coulent de [pleurs !
La nature en frémit !.....

Hâtons-nous, MM., de détourner les yeux de ces tristes scènes pour les reporter sur celles si douces et si paisibles de nos campagnes.

Ah ! puissiez-vous, ô honnêtes *habitants*, y couler des jours toujours aussi calmes et aussi heureux que ceux dont vous avez joui depuis la reconnaissance complète de la plénitude de vos droits.

Je suis partisan de la théorie de la mission providentielle des peuples :

" Aux grands cœurs donnez quelque faiblesse.

Car, pour parvenir à sa fin, il faut rester dans les voies tracées par le ciel, dans les limites du devoir, dans les bornes assignées à notre mission.

L'âme obéissant aux lois de l'attraction est attirée vers son centre qui est Dieu ; le corps, subissant celles de la pesanteur, s'enfonce dans la terre : pour les retenir à la hauteur où tous deux doivent se rencontrer, il faut la loi de l'équilibre, or, cette loi est celle du travail.

Mais il y a travail et travail ; l'un qui fortifie, l'autre qui énerve ; l'un qui sanctifie, l'autre qui corrompt ; l'un qui élève, l'autre qui rabaisse ; l'un qui enoblit, l'autre qui rend esclave. Celui du laboureur est plus sain, plus naturel, plus serein, mieux équilibré que tout autre.

C'est à celui-là que l'homme avait été d'abord condamné. Tant qu'il y resta fidèle, le bonheur accompagna ses pas. Du moment qu'il s'insurgea contre sa sentence, qu'il se créa des besoins nouveaux, qu'il voulut vivre de la vie plus agitée, plus incertaine, plus spasmodique, plus enfiévrée du commerce, de l'industrie, de la spéculation, il dut dire adieu à son bonheur primitif, à son paisible repos, aux charmes de sa vie. Il fut dévoyé, et comme en dehors de sa fin.

Voyez l'antiquité : aussi longtemps que les peuples vivent de la culture de leurs terres, de la garde de leurs troupeaux, de la vie paisible des pasteurs, leur existence est douce et riante, mais aussitôt qu'ils se sont concentrés dans les grandes cités, ils s'y créent des besoins factices qui les dévorent : Thèbes, Memphis, Babylone, Tyr, Sidon, Carthage, en sont des exemples désastreux ; je n'ose pas encore nommer Londres, Paris, Berlin, Chicago et New-York. Aux orateurs de l'avenir de proclamer sur leurs ruines les vérités que j'énonce.

Hélas ! la terre n'a pas voulu comprendre les enseignements d'en Haut ! Aussi est-elle sans cesse travaillée en deux sens diamétralement opposés, par deux forces qui se repoussent, par deux puissances qui s'entrechoquent, par deux énergies qui s'entreheurtent, par deux principes qui s'entredétruisent, par deux drapeaux qui luttent pour sa possession : celui de l'amour et celui de la haine ; celui du bien et celui du mal ; celui de l'obéissance et celui de la révolte ; celui de la satisfaction des peuples catholiques et celui des revendications sociales des nations révolutionnaires ; celui de l'affirmation divine et celui de la négation satanique.

Pour le chrétien, le travail est un châtiment et une récompense ; pour l'impie, le travail est une peine sans mélange de joie, sans compensation, sans bienfaits. Pour celui-là, l'homme est né pour le travail ; pour celui-ci, pour les jouissances.

L'Amérique du Nord échappe à ces bouleversements sociaux ; il y a chez elle une sève, une vie, une activité qui la sauve encore des cataclysmes qui menacent l'Europe, qui ont perdu l'Afrique, qui ont englouti l'Asie.

Le peuple canadien se forme dans des circonstances exceptionnelles, dans des conditions heureuses. Tout est grand dans son origine, tout est sublime, tout est légendaire, tout est mystérieux : les nécessités mêmes de sa vie l'attachent à la culture de la terre ; son système seigneurial lui en fait une obligation rigoureuse.

Aussi voyez ses premières familles s'y livrer comme les derniers de ses paysans. L'exemple, pour le bien comme pour le mal, part de haut. C'est Mgr de Laval qui, de ses propres deniers fonde une ferme modèle à St Joachim et le premier collège agricole de notre pays; c'est Champlain, le fondateur de Québec, c'est de Maisonneuve, le père de Montréal, c'est Boucher, le gouverneur de Trois-Rivières, c'est Talon, l'intendant général de la Nouvelle France, c'est Juche-

reau, le fondateur des Natchitochés, c'est Aubert de la Chenaie, de Chambly, de Varennes, de Sorel, Vincent de Hautmenil, Legardeur, Leber, Robert de La Salle, Langlade, de Lamotte Saint-Paul, Dugué de Bois Brillant et tant d'autres valeureux officiers qui, partout, s'étaient multipliés sur les champs de bataille, qui répandirent leur sang à flots pour conserver à la France un empire dont elle n'était pas digne, qui vont maintenant se faire défricheurs, colonisateurs, cultivateurs, fondateurs de seigneuries, organisateurs de paroisses, en un mot *habitants* tels que nous l'entendons en ce pays.

Continuons cette grande œuvre en aidant les sociétés de colonisation, et adoptons les sages règlements de la société St-Jean-Baptiste de St Sauveur de Québec, qui, chaque année, entretient, à ses propres frais, dix à douze colons au Lac St Jean. Archimède, ne demandait qu'un levier pour soulever le monde : notre obole donnée à l'œuvre de la colonisation consolidera la nationalité dans la Province de Québec. C'est la culture du sol qui nous valut notre courage, notre énergie, notre force, nos mœurs simples, notre foi vive qui nous firent résister à tous les obstacles, soutenir toutes nos luttes, affronter tous les périls, remporter tant de victoires. Nous étions là où la Providence nous voulait.

Eh bien ! Oui ! O cher Canada ;
Eh bien ! dans l'avenir, ce qui fera ta gloire,
Ce n'est pas ce progrès que l'on a peine à [croire,
Ni les chemins de fer, ni leurs réseaux de [feu ;
Ce sera la légende immortelle et bénie
De ces cœurs pleins de foi qui donnèrent [leur vie
Pour le droit et pour Dieu.

La colonie prospéra lentement mais sûrement après la cession,—car nous ne fûmes jamais conquis.

Mais bientôt deux causes néfastes devaient ralentir nos succès ; ces causes s'aggravèrent surtout depuis notre révolution.

Ce furent : 1o l'éducation et partant le trop grand nombre d'hommes des professions libérales ; 2o le refus de travailler la terre et conséquemment notre agglomération dans les villes et notre émigration dans la République voisine.

1o Notre système de haute éducation, importé du vieux monde, pouvait être très bien adapté à notre Canada, il y a cinquante ans et plus ; il ne répondit pas absolument dans la suite aux exigences de notre société. Son effet immédiat fut de jeter chaque année, dans nos grandes villes, des centaines de jeunes gens qui auraient dû employer leur énergie aux travaux des champs ; de déclasser nombre de familles ; c'était presque renouveler la faute de Louis XIV ; c'était enlever à la culture des bras utiles et créer une classe d'oisifs, de consommateurs improductifs : l'on oublie trop qu'il n'y a pas ici de grandes fortunes séculaires et solidement assises, ni de nombreuses carrières ouvertes, comme en Europe, à la jeunesse : que l'on relève le niveau des hautes études, tant que l'on voudra, mais que l'on fasse un trillage judicieux ; que l'on enseigne à ceux qui doivent retourner à la charrue, les sciences agricoles, les connaissances pratiques de la vie des campagnes ; à ceux qui doivent se livrer à l'industrie et au commerce, que l'on inculque les notions nécessaires à ces fins ?

La plupart de nos couvents ne répondent pas comme ils devraient le faire, au besoin de notre pays, voilà comment on fausse notre vocation. Diogene armé d'une lanterne, en plein midi, cherchait un homme ! Avec la vue de notre mission agricole, cherchez une véritable femme de cultivateur sortie de nos couvents et vous éprouverez la surprise de l'interrogateur du philosophe grec. Il est indéniable que nos collèges ont puissamment contribué à sauver notre nation ; aussi gardez leur caractère de piété, de foi, de science, mais corrigez et ajoutez selon les besoins des temps et des circonstances. N'oubliez pas que les pratiques Bretons vivent à côté de nous. Faites en sorte que le *laïcisme* n'ait jamais raison contre vous. Grâce au clergé canadien, la réaction s'opère déjà de toutes parts dans l'éducation.

2o. 1837 eut pour effet de chasser bon nombre de nos compatriotes au-delà des frontières, vers les Etats-Unis ; ceux-ci en appelèrent d'autres ; ce fut là le commencement de l'exode canadien.

Les besoins nouveaux, créés par notre éducation et par le luxe qui s'introduisit dans nos grands centres et qui delà irradiaient dans nos campagnes, força nombre de cultivateurs de délaisser des propriétés qui avaient suffi à la subsistance de leurs ancêtres. L'esprit d'aventure, des malheurs de familles, des catastrophes financières, le besoin d'agrandir ses propriétés, le désir de faire fortune, en dehors des modes ordinaires ; voilà, en résumé, ce qui a chassé des milliers de canadiens de ce pays. L'on en compte près de 500,000 aux Etats-Unis, échelonnés dans tous les Etats, depuis la rivière Ste-Croix, dans le Maine, sur l'Atlantique, au Golfe de Juan de Fuca, près de l'île de Vancouvers, dans le Pacifique.

Quelles ruines, quels désastres économi-

ques pour le Canada ! Supposer 500,000 bras qui travaillent, évalués à une piastre par jour, prix moyen, nous perdons ainsi près de $30,000,000 annuellement. Somme énorme qui devrait se dépenser ici et qui sert à enrichir nos voisins.

Je suis heureux de représenter, en cette circonstance, quatre groupes importants de Canadiens émigrés, dont deux sont livrés exclusivement à l'agriculture. J'ai fait connaître aujourd'hui même au congrès national, ce que sont nos amis du Mandawaska, du Kansas, d'Ogdensburgh, de Spencer, Mass. ; je ne reviendrai pas sur ce sujet, qu'il me soit seulement permis au point de vue patriotique de m'écrier : Frères expatriés, pourquoi donc nous avez-vous laissés, ne songez-vous plus à nous ?

Ah ! pourquoi donc, quittant le pays de vos [pères,
Aller semer vos jours aux rives étrangères ?
Leur ciel est-il plus pur, leur avenir plus beau ?

Au contraire, nos frères, par leurs nombreuses délégations à notre belle fête, ne viennent-ils pas vous dire ?

Loin de son lieu natal, le *Canadien* qui s'exile
Traîne son existence à lui-même inutile :
Son cœur est sans amour, sa vie est sans plai- [sirs,
Jamais pour consoler sa morne rêverie
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie
Et le sol sous ses pas n'a pas de souvenirs.

Voilà pourquoi il aime à revenir au milieu de vous ; c'est la fête St Jean-Baptiste qui en est l'occasion. Et, cette fête si belle, si canadienne, si patriotique, il la chôme dans tous les Etats-Unis ; c'est son signe de ralliement, c'est son espérance d'avenir ; c'est par là, par la pensée, et par le cœur qu'il tient toujours au Canada. Et qui sait ? les séparations terrestres ne sont pas éternelles ! un quart d'heure peut changer la face du monde ! Une heure solennelle approche peut-être ?.....

.....

Dieu qui donne à qui il lui plaît les territoires, qui élève ou abaisse les nations, qui protège ou ruine les peuples, qui tire le bien du mal, connaît seul ce que l'avenir réserve, dans tout le vaste bassin formé par les Laurentides, les Alléghanies et les Montagnes Rocheuses, à la nation canadienne. Tandis que les familles américaines natives décroissent à vue d'œil, nous nous multiplions à l'infini. Or, le nombre, c'est le pouvoir ; surtout dans une république démocratique.

L'américain a aussi abandonné la culture de ses terres ; il s'est livré au commerce ; sa vie est instable, l'agio le ruine. Quand Washington travaillait sa belle ferme de Mount Vernon, il savait manier l'épée ; quand Jackson, Calhoun, Clay, Toomb et Lee, cultivaient leurs fermes, ils savaient aussi faire face à l'ennemi.

La nation américaine devra périr ; étiolée, sans force, sans mœurs, elle vogue, au milieu de ses fêtes et de ses plaisirs, vers une décadence certaine, vers une catastrophe terrible, désastreuse, inévitable.

Au contraire, les Canadiens sont encore pleins de vitalité aux Etats-Unis, comme au Canada. Nous nous doublons en vingt-huit ans ! nos pères en 1653 n'étaient que 3,000, et 60,000 en 1763. Nous sommes aujourd'hui dans la Confédération un million et quart, nous serons bientôt deux millions. Ainsi, les anglo-saxons qui, lors de la cession, étaient 3,500,000 en Amérique, savoir 60 contre un français, n'y sont aujourd'hui que 45,000,000 en y comprenant toutes les races étrangères qui l'habitent, contre 2,000,000 de français dispersés dans toute l'Amérique du Nord, savoir seulement vingt-deux contre un.

Ainsi, notre moralité nous assure la domination de ce continent ; et cela, par la seule force des choses, par le pouvoir du nombre, par la supériorité des œuvres, par la stabilité de nos institutions, par l'excellence de notre foi, par la multiplicité de nos familles, par le lien de notre religion.

En haut donc le cœur, ferme notre espérance, constante notre union, vif notre amour ; car tout nous le demande :

Le vent de la forêt, l'écho de nos montagnes,
Qui chantent nos aïeux dans nos vertes cam- [pagnes,
Les flots du Saint-Laurent disant leurs noms [bénis ;
Des souvenirs sacrés l'indescriptible empire
Dans nos cœurs attendris vibrant comme une [lyre,
Tout nous redit, soyons unis.

DERNIER JOUR, SAMEDI 28 JUIN.

Ce cinquième et dernier jour de nos fêtes nationales a vu clore le

CONGRES NATIONAL.

SIXIEME ET DERNIERE SEANCE.

Cette séance s'ouvrit vers dix heures.

M. J. A. Poisson, avocat d'Artabaska, fit lecture d'une pièce de vers, intitulée : *Les Deux Frances*, et que nous publions ci-après :

LES DEUX FRANCES!

"La France va mourir, a dit un faux prophète,
L'ombre des vieux héros pleure sa gloire en deuil
Et le spectre sanglant de la sombre défaite
Tristement vient s'asseoir auprès de son cercueil."

Les peuples, à la voix de ce sinistre oracle,
Se dressent frémissants à l'horizon lointain :
En effet ce doit être un étrange spectacle,
Un grand peuple qui tombe, un astre qui s'éteint.

Quand dans un ciel serein l'éclipse passagère
Obscurcit du soleil le disque radieux,
La science en alerte et [illegible]e messagère,
Vers ce coin du grand [illegible]ait fixer tous les yeux.

De même, ô France aimée, un nuage qui passe
Interrompt-il l'éclat que tu jettes partout ?
Les peuples étonnés, interrogeant l'espace,
Se demandent : "La France est-elle encore debout" !

Oui, la France est debout ! Phare éclairant le monde,
Des sommets orgueilleux aux plus humbles sillons,
Depuis près de mille ans sa lumière féconde
Dispense à l'univers ses immortels rayons.

Oui, la France est debout ! Un jour de défaillance
Ne peut éclabousser dix grands siècles d'exploits !
Au cœur de tout français, espoir [illegible]patience
Sont des dons précieux légués par les Gaulois.

Le héros de Tolbiac entrevoyant ta gloire,
France, sur ton cimier, mit le premier fleuron
Le jour où, consacrant sa brillante victoire,
L'eau sainte du baptême a coulé sur son front.

Charlemagne te vit dans son sublime rêve
Briller ainsi qu'au ciel un astre éblouissant,
Alors qu'il te tailiait, du tranchant de son glaive,
Sur les débris du monde un empire puissant.

Plus tard fiers généraux, souverains magnanimes,
Penseurs profonds, oui tous ont à travers les temps
Tenu, grâce à l'éclat de leurs œuvres sublimes,
Les esprits en travail, les peuples haletants.

Hélas ! ils ne sont plus ces jours si pleins de gloire
Où l'Europe, attentive au seul bruit de ton nom,
Attendait pour tourner le feuillet de l'histoire
L'éclair de ta pensée au fond du Trianon.

Autrefois tu pouvais envoyer Lapeyrouse
Promener ton drapeau dans des pays lointains,
Tu pouvais.....Aujourd'hui l'Angleterre jalouse
Veut modérer ta force et régler tes destins.

Assise aux bords du Rhin, maîtresse de l'Alsace,
Tu tenais en respect tous les princes tremblants.
Mais le charme est rompu : le germain te menace.
Noir vautour dont la serre a déchiré tes flancs.

Vers le midi regarde. Un autre peuple oublie
Que son vieux sol te doit sa jeune liberté.
Jalouse du passé, c'est l'ingrate Italie
Qui par delà les monts se dresse avec fierté.

Tous tes voisins croyaient que défaillante encore,
Pour défendre tes droits tes canons s'étaient tus.
Mais sur ton horizon se dessine l'aurore
Des anciens dévouements, des antiques vertus.

Héros de Fontenoy, soldats de Gravelotte,
Qu'ils succombent vaincus, qu'ils meurent triomphants,
La France qui sourit, la France qui sanglotte
Dans ces braves couchés reconnaît ses enfants.

Ces soldats malheureux que la sombre déroute
Comme les blés faucha n'ont pas désespéré.
Quand se fermaient leurs yeux, l'amertume du doute
Au cœur de ces mourants n'a jamais pénétré.

" Après nous, disaient-ils en tombant sous les balles,
Surgiront d'autres bras jeunes et vigoureux.
Emus nous entendrons leurs clameurs triomphales.
Car, braves comme nous, ils seront plus heureux.

Aussi pleine d'espoir la France se relève,
Et rêve sur son front l'éclat des anciens jours
Sans demander sa gloire à l'éclair de son glaive,
Sans demander sa force au bruit de ses tambours.

Peuples jaloux croyant la France à l'agonie
Vous la comptiez à peine au rang des nations.
Vous aviez oublié que son puissant génie
N'a pas besoin de Mars pour jeter ses rayons.

Naïfs, vous avez cru qu'un vêtement de gloire
Tissé depuis mille ans peut tomber par lambeau
Et que l'envie éteint l'éclat de son histoire
Comme un souffle vulgaire éteint un vil flambeau.

Au milieu des éclairs de l'affreuse mêlée,
Quand le fer du uhlan fouille ses flancs ouverts,
La France se redresse et sa main mutilée
Tient encore le flambeau qui guide l'univers.

Quelle est donc cette nef échappée au naufrage,
Voguant voiles dehors sans souci des dangers ?
Saluez, c'est la France. Elle a vaincu l'orage
Et recueille en passant les peuples naufragés.

Mais au puissant navire il manque une boussole
Que la vague enleva des mains du timonier.
C'est la foi de Clovis, c'est la foi qui console,
Le soir, ceux que le pont rassemble pour prier.

Aussi de tes conseils l'antique foi bannie,
O France, veille encor dans tous les humbles cœurs
Et du signe sacré l'influence bénie
Pour ta gloire fait plus que des drapeaux vainqueurs.

Cette croix qu'on dérobe aux regards de l'enfance
On voudrait sur ton front en effacer le sceau,
Et te faire oublier que ton pouvoir, ô France,
Eut le bois pour emblême et la foi pour berceau.

Lorsque tu fis flotter ta superbe bannière
Sur les forts de l'Annam, au pays des Kroumirs,
De tes braves soldats l'héroïque poussière
Naguère est mêlée au sang de tes martyrs.

Car la croix sur ces bords a devancé l'épée,
Car livrant aux faux dieux de suprêmes assauts
La croix avait marqué, noble et sainte épopée,
Le rivage où devaient aborder tes vaisseaux.

L'apôtre et le soldat aux quatre coins du monde,
Jadis marchant ensemble et fiers d'être français,
Ont jeté de la foi la semence féconde
Et récolté pour eux l'oubli de leurs bienfaits.

De tous ces dévouements qu'aux jours de ta puissance
Tu prodiguas partout, de tous ces grands combats,
De tout ce sang versé, que te reste-t-il, ô France ?
Des souverains jaloux et des peuples ingrats.

Du moins sur cette rive est une œuvre sainte
Que n'ont pu renverser ni le temps ni l'oubli.
Cette œuvre se révèle en cette vaste enceinte
Et montre avec fierté le travail accompli.

Quand la révolte jette à l'Europe affolée
Le souffle précurseur des noirs événements,
Contemple sur ces bords, un instant consolée,
L'œuvre qui survit seule à tous tes dévouements.

Pendant qu'à l'Océan la Moselle allemande
Porte encore les pleurs qu'à Sédan tu versais,
Pendant que le Germain sur le Rhin seul commande,
Le Saint Laurent fidèle est demeuré français.

Car le puissant drapeau qui flotte sur nos têtes
Garde nos vieilles lois, nos jeunes libertés,
Car il voit sans envie au milieu de nos fêtes
L'écharpe aux trois couleurs flotter à ses côtés.

On dirait que le temps ployant son aile immense
Sur ces bords fortunés a suspendu son cours,
Puisqu'après plus d'un siècle on retrouve la France
Avec ses vieilles mœurs, la foi des anciens jours.

Pendant que l'Ancien monde ébranlé dans sa base
Voit ses temples déserts et ses trônes brisés,
Quand le souffle du mal l'enveloppe et l'embrase
Comme aux jours du Saint Roi nous avons nos croisés.

Ici ton héroïsme a laissé des empreintes.
Le long des grands chemins et des humbles sentiers,
L'œil étonné croît voir se dresser, ombres saintes,
Tes modestes martyrs et tes héros altiers.

Ce sont eux qui toujours ont soufflé dans nos âmes
L'espoir qui les guidait dans leurs puissants travaux
Et la foi, ce soleil dont les célestes flammes
Ont éclairé leurs pas dans ces pays nouveaux.

La haine au noir venin, l'envie au teint livide
Là-bas soufflent sur toi du Nord et du Midi.
Du Tibre jusqu'au Rhin plus d'une dent avide
Voudrait mordre aux rameaux de l'arbre reverdi.

Sur nos rives ne croît la haine ni l'envie,
Malgré l'oubli d'un siècle,ici fleurit l'amour.
A sa fête superbe un peuple te convie
Et t'acclame à genoux, car il te doit le jour.

Quelque soit le drapeau sous lequel tu t'abrites
Bannière aux fleurs de lys, cocarde aux trois couleurs,
Nous n'insultons jamais à tes gloires proscrites ;
Ta joie est notre joie et tes pleurs sont nos pleurs.

Glorieuse ou vaincue, empire ou république,
Tu te nommes la France et nous t'aimons toujours,
Sans jamais demander quelle tâche héroïque
Ni quelle émeute encor fait battre tes tambours.

Des sommets escarpés, des profondes vallées
Mille clochers lançant leur flèche vers les cieux
Nous envoient en ce jour leurs joyeuses volées
Et redisent ton nom, ô pays des aïeux.

Nous retrouvons partout notre race intrépide,
Il faut plus de soleil à l'érable qui croît.
Le torrent qui grossit dans sa course rapide
Fait déborder ses eaux de son lit trop étroit.

Sans faiblesse et sans peur nous poursuivons le rôle
Que Dieu nous a marqué dans ses vastes desseins.
Vers les champs de l'ouest, ' rs les frimas du pôle,
Voyez se diriger ces vigoureux essaims.

Ils sont les éclaireurs de notre race en marche
Vers le progrès qui lutte à l'horizon obscur,
Le prêtre les dirige, et l'autel, nouvelle arche,
Marque et bénit l'endroit du village futur.

Car ils vont dans le bois, car ils vont dans la plaine
Emportant avec eux et leur langue et leur foi,
Legs précieux qu'un jour la terre américaine
Reçut d'un fier marin, messager d'un grand roi.

Ainsi que les anciens fuyant la cité reine
Cherchaient d'autres foyers sous de plus calmes cieux
Sans jamais déroger à la fierté romaine,
Pour conjurer le sort ils emportaient leurs dieux.

Par le mousquet, par la parole, par la cognée
Nous nous sommes frayés, mère, un large chemin.
Aussi des vieux colons l'héroïque poignée,
Foule immense aujourd'hui, sera peuple demain.

Le but de nos efforts, la suprême espérance
Qui s'obstine en nos cœurs et les fait battre tous,
C'est de fonder un jour sur ces bords une France
Dont tous les vrais français soient surpris et jaloux.

Déjà, frères aînés, le castor peut sans crainte
Prendre place aux côtés du lion radouci.
Vous pouvez contempler notre liberté sainte
Plus jeune que la vôtre et plus sereine aussi.

Effaçant de son front une date fatale,
Espoir de l'avenir, gage de nos succès,
Déjà Stadaconné, la vieille capitale,
Vous montre avec orgueuil un gouverneur français.

Aussi, levant nos yeux pleins de reconnaissance
Vers Dieu qui, de là-haut, nous guide et nous bénit,
Que de nos cœurs ce cri du psalmiste, s'élance :
Non fecit taliter omni nationi.

M. Rémi Tremblay lit ensuite une autre pièce de vers, qu'il a publiée dernièrement dans *Le Monde Illustré*. Les deux poètes ont reçu les félicitations des honorables MM. Chauveau et Loranger.

M. Alphonse Lusignan devait lire une composition sur la première maison construite au Canada. Ayant égaré sa composition, il parle de la critique littéraire, et dit ce qu'elle devrait être dans notre pays.

L'hon. M. Marchand prononce ensuite quelques mots sur l'autonomie provinciale.

Appelé à son tour, l'honorable M. le juge Baby nous entretient sur la numismatique et sur l'intérêt historique que présente cette science. Il prêche la conservation de tous les papiers anciens et nouveaux pouvant servir de matériaux aux historiens de l'avenir.

M. le baron de Vérez fut ensuite invité à prendre la parole.

DISCOURS DE M. LE BARON DE VÉREZ

Prononcé au Congrès National, le 28 juin.

M. le Président,
Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de ces applaudissements, si encourageants mais par trop flatteurs pour moi, par lequels vous venez de manifester votre désir de m'entendre.

Venu, comme vous tous aujourd'hui, pour écouter les œuvres de vos littérateurs et savants Canadiens-Français, j'étais loin de m'attendre à l'honneur que vous me faites et au témoignage de sympathie que vous me donnez.

Merci donc, et quoique je ne sois ni le poëte inspiré qui chantait avant moi avec tant d'harmonie les heurs et les malheurs de la Patrie canadienne, bien que je ne sois pas un critique littéraire, et encore moins le savant numismate qui vient de me précéder à cette tribune, j'obéis à votre appel.

Dans ces jours de patriotiques élans, je sais que rien ne peut vous aller plus droit au cœur que de vous parler de *vos gens !*

Aussi, est-ce pour cela que je vous parlerai de mon pays, de la vieille et catholique Bretagne, car Bretons, vous l'êtes, et les Bretons sont bien de vos gens, n'est-ce pas ?

Ah ! mon cher pays de Bretagne, comme tu es beau malgré ton ciel parfois un peu triste, malgré ton sol dur aux labeurs, tes monts de granit escarpés et arides, tes vieilles forêts séculaires, malgré tes grêves sans fin et tes falaises abruptes, d'où s'échappent les senteurs sauvages de l'épineux ajonc, senteurs que le vent porte au loin sur cet océan immense qui réunit votre terre à la nôtre.

Vous dirai-je une légende naïve que nos gens se racontent pendant les longues heures de la veillée : la fée des grèves ?

Marins et agriculteurs, tous les Bretons le sont ! quand nos gars quittent leur modeste toit de chaume pour aller à la conquête des habitants empoissonnés de l'océan, les femmes vont s'asseoir au plus haut de la falaise, guettant avec anxiété le retour de leurs bien aimés pêcheurs—hélas ! ils ne reviennent pas tous !

Des mères, lasses d'attendre un retour qui ne venait pas, sont mortes à genoux en prononçant les noms chéris de leurs enfants.—Et alors, leurs âmes dégagées de leurs corps, restent sur nos côtes, gardiennes vigilantes de nos marins ; la nuit, lorsque mugit la sombre tempête, quand nul phare ne vient leur indiquer la route qui menace leurs barques fragiles, on dit que ces mères inconsolables, sous la forme d'une lueur blanchâtre, se dressent tout-à-coup près de ces enfants en péril pour les guider au port ou leur montrer le danger. Parmi ces mères, n'en est-il point des vôtres, dont les enfants ne sont plus revenus au pays, guidés qu'ils ont été par elles sur la terre du Canada !

Agriculteurs aussi les Bretons, infatigables et rudes travailleurs, ils n'ont ni trêve ni merci dans leur lutte quotidienne pour arracher à leur sol, souvent ingrat, le pain de la famille.

Levés avant l'aurore il n'est point pour eux de repos. C'est aux champs qu'ils reçoivent, deux fois par jour, des mains de leurs petits enfants la maigre soupe et le noir morceau de pain que leur envoie la courageuse ménagère ; ni la pluie ni le soleil ne leur font déserter le champ de bataille, la terre de leurs landes. Au soleil couché, ils rentrent péniblement à la ferme, prendre avec toute la famille le repas du soir, de la soupe, du pain, du lait et de la galette ; après quoi, toute la famille à genoux, avant de prendre un repos si mérité, demande à Dieu, en commun et à haute voix, courage et protection pour le lendemain !

Mesdames et messieurs, quelle vie pénible et dure ! un jour de repos seulement par semaine, le dimanche, qu'ils observent en famille, à l'église et à la chaumière, dans leurs antiques et pittoresques habits de fête.

Triste conséquence de nos révolutions, le morcellement de la propriété a entraîné une telle augmentation du prix des fermages qu'ils peuvent dire : Je travaillerai toute ma vie pour vivre, et mes enfants ne seront jamais à l'abri du besoin.

Pauvres enfants de mon pays, le but que je me suis proposé en venant ici est de voler à votre secours, je veux vous rendre l'espérance, et je viens pour cela demander à vos frères du Canada de vous faire une place sur leur sol généreux.

En réalisant votre petit avoir, vous qui tenez des fermes de 40 hectares en France (100 acres de vos mesures agraires) vous trouverez en arrivant ici, pour un faible déboursé, une terre qui sera à vous, entièrement à vous ; vous aurez une maison toute neuve, une belle grange, une étable et vingt acres de terre prête à recevoir la semence.

Vous n'aurez plus d'autre maître que vous même, vous pouvez travailler avec sécurité et courage à la constitution de votre fortune, à l'avenir de vos enfants.

Vous donnerez à vos frères de la Nouvelle-France l'exemple du travail assidu ; vous les aiderez de vos conseils, vous les associerez à vos travaux et tous ensemble vous ferez grandir la Patrie, la Mère-Patrie par la part d'influence que vous lui donnerez sur ce continent, et la Patrie Canadienne par l'accroissement d'importance et de richesses que vous lui aurez procuré.

Ce projet n'est pas chimérique, messieurs; il rencontrera, que dis-je, il rencontre déjà, l'appui des hommes les plus illustres, les plus honorables de la vieille France.

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs, j'ai éprouvé naguère un profond sentiment de tristesse en entendant un de vos hommes d'état m'exprimer des craintes sur cette entreprise.

Les émigrants français, m'a-t-il dit, nous les connaissons, nous en avons reçu 5,000 en ce pays ; paresseux et immoraux, ils ont dû sortir du territoire canadien, emportant pour la plupart la malédiction de ses habitants.

Qui donc oserait dire que ces hommes, qui n'avaient de Français que le nom, étaient venus ici pour coloniser ?

Non, mesdames, non messieurs, ils n'étaient point des colons !

Fils de la révolution, ils avaient osé plonger leurs mains parricides dans le sein de leur mère, la Patrie ; ils fuyaient la rigueur de nos lois, et de nos tribunaux militaires ; ils passaient notre frontière et s'ostracisant eux-mêmes ils souillaient de leur présence le sol encore vierge de votre jeune mais noble pays.

Non, messieurs, nul ici ne connait encore la véritable émigration française.

Les enfants de nos campagnes, en immense majorité du moins, ont conservé la foi des anciens jours, ils pensent ce que nous pensons nous-mêmes, ce que pensent ceux-là qui se nomme Charrette, Chesnelong, Albert de Mun ;—ils sont de ceux qui pensent que ceux qui prient savent travailler et mourir quand il le faut pour Dieu et la patrie....

Quelques-uns de vous s'étonnent de mon langage quand je dis que nous sommes en immense majorité catholiques et conservateurs—écoutez ces chiffres ; sur 10,800,000 électeurs, la majorité républicaine à laquelle nous devons ce gouvernement impie, qui a chassé Dieu et nos religieux de nos écoles, la croix et les sœurs de nos hôpitaux, cette majorité républicaine, dis-je, a été élue par le quart à peine des électeurs inscrits—Elle n'est donc cette majorité qu'une petite minorité.—Pourquoi donc alors sont-ils les maîtres ? c'est donc votre faute ?

Hélas ! messieurs, n'oubliez pas que nous sommes catholiques, que, par une fiction malheureuse, ces hommes portent la fausse étiquette d'un pouvoir légitime, que le chef de la catholicité n'a pas encore rompu ses relations avec eux, et que ne pouvant, comme au temps de l'héroïque Vendée, recourrir aux armes, nous devons attendre l'heure de Dieu.

—Patience, messieurs, nous n'attendrons plus longtemps, et chez nous, comme cela vient d'arriver chez un peuple qui vit à notre image, sur notre frontière, j'ai dit : la Belgique, nous verrons les catholiques, unis pour le bon combat reprendre le pouvoir et terrasser la révolution.

M. le président, mesdames et messieurs, il n'y a qu'un instant, en entendant l'honorable juge Baby vous parler de numismatique, il disait : "l'histoire des monnaies, c'est l'histoire des peuples," et je me faisais cette réflexion : deux fois déjà dans l'histoire de notre pays nous avons vu nos gouvernants révolutionnaires effacer de nos monnaies, ce vieil exergue " Dieu protège la France ;" deux fois, ces hommes, qui voulaient que Dieu les distinguât de la vraie France, ont eu le châtiment de leur vaine impiété.

Cette fois encore, la révolution vient de commettre ce crime de lèse-nation, je m'en réjouis, car je vois venir l'heure vengeresse. Ils ont voulu se séparer du peuple de Dieu. Eh bien, Dieu n'abandonnera pas les Francs, mais il punira les maudits !

M. le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai fini. Merci de tout cœur pour les encouragements que vous ne m'avez pas ménagés, et dont je suis bien indigne assurément, mais je les accepte avec reconnaissance comme un précieux témoignage de votre sympathie pour l'œuvre que j'entreprends et que j'espère bien, Dieu aidant,

mener à bonne fin, dans l'intérêt commun de nos deux pays.

L'honorable M. Loranger lit ensuite une partie d'une étude remarquable sur les 92 résolutions et sur les origines des sociétés St. Jean-Baptiste.

Après quelques mots d'adieu de l'Hon. M. Royal, et quelques paroles d'excuses, de félicitations et de remerciements de l'Hon. M. Chauveau, le révd Père Recteur du Gésu dit qu'il espérait que ce n'était pas la dernière fois que cette salle donnait l'hospitalité à la Société St. Jean-Baptiste.

Le Congrès National était clos.

NOTA BENE.

Les discours suivants n'ont pas pu être publiés à l'endroit réservé pour eux à cause de l'impossibilité où nous nous sommes trouvé d'obtenir à temps le texte de ces discours :

DISCOURS DE M. L. O. DAVID

A l'occasion de la pose de la première pierre du Monument National.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Il est des spectacles si beaux, si touchants, que la parole humaine semble incapable d'exprimer les sentiments qui envahissent l'âme, inondent le cœur. L'esprit est comme troublé par les émotions et cherche le repos, le recueillement.

Mon Dieu ! Qu'elles sont belles les démonstrations enfantées par l'amour de la religion et de la patrie ! Qu'elles démontrent éloquemment la supériorité des sentiments qui nous élèvent vers le Ciel sur ceux qui nous attachent aux choses périssables de la terre !

Quelle scène ! Quel tableau ! Quel rêve !

Nous venons de voir défiler, comme dans un vaste panorama, tout ce que nous aimons et respectons, tout ce qui peut éveiller dans l'âme les sentiments les plus puissants, les pensées les plus élevées, les souvenirs les plus émouvants, toutes les merveilles de notre histoire, les grandeurs de notre passé, toutes les gloires de la religion et de la patrie, toutes les espérances de l'avenir.

On comprend, dans de pareilles circonstances, ce qu'on doit à l'Eglise et à la France, on sent combien nous les aimons.

Oui, nous t'aimons, Eglise Catholique, car tu es pour nous la vie, la vérité, le fondement de nos espérances éternelles !

Nous t'aimons, ô France ! parceque nous sentons que nous sommes la chair de ta chair, les os de tes os, parceque tu es notre mère et qu'on ne peut avoir une mère plus noble, plus grande, plus digne d'admiration

Mais un peuple ne vit pas que de professions de foi et de démonstrations. Les arcs de triomphe, les chars allégoriques, les processions, les rois même, passent vite. Depuis six ans, je n'ai cessé de répéter que la société St-Jean-Baptiste devait manifester son patriotisme et son utilité d'une manière plus pratique, par des œuvres plus efficaces. Plusieurs membres dévoués de la société partageaient cette opinion. Nous disions : " Regardez donc nos compatriotes émigrés, ils sont à peine souvent une poignée dans un village américain ou anglais, et cependant ils trouvent moyen d'avoir un institut, une salle nationale où ils peuvent se voir, se parler, se communiquer leurs pensées et leurs sentiments, s'entretenir de leur chère patrie. Et nous ! nous qui nous vantons d'être le principal foyer de la nationalité canadienne-française en Amérique, nous qui sommes si fiers d'appeler à nos fêtes nationales tous nos frères établis à l'étranger, nous n'avons même pas une maison, un édifice pour les recevoir !

Lorsqu'il fut question de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de la société St Jean-Baptiste, on crut que c'était le temps de frapper le grand coup. On se dit qu'il était impossible de laisser passer ce grand événement sans le marquer par l'inauguration d'une œuvre durable, permanente et digne de la pensée qui présida à la fondation de cette noble société.

La société St Jean-Baptiste est née à une époque de luttes et de dangers, d'une pensée nationale, d'un sentiment patriotique, dans un moment où on sentait le besoin de s'unir pour s'encourager et se fortifier dans la défense de nos droits les plus chers contre des ennemis puissants. Elle devait être un boulevard national, un foyer de lumière, une source féconde de bonnes inspirations. Elle a rempli en grande partie sa mission, elle a entretenu le feu sacré du patriotisme, elle a donné naissance à une foule de sociétés qui se considèrent comme ses filles, de belles et nobles filles qui, à l'étranger comme au sein de la patrie, font honneur à leur mère. Eh bien ! après cinquante ans de travail, d'une existence si honorable, cette bonne mère ne méritait-elle pas que ses enfants, réunis autour d'elle, à l'occasion de ses noces d'or, lui offrissent, sous forme de cadeau, un toit, une maison ? Car, il faut bien l'avouer, elle n'avait pas encore un lieu pour reposer sa tête, pour réunir sa

nombreuse famille. Quand je parle de sa famille, de ses enfants, je vous mets au premier rang, sociétés St Jean-Baptiste des Etats-Unis, de l'Acadie, de Manitoba et d'Ontario, vous dont le patriotisme se manifeste par des œuvres si éclatantes, vous qui nous faites croire souvent que la meilleure moitié de la patrie est à l'étranger. Vous ne partirez pas, j'en suis sûr, sans faire quelque chose pour la maison de votre mère.

Déjà des citoyens distingués ont parmi nous donné l'exemple de la générosité. On me permettra de mentionner spécialement M. l'échevin Jacques Grenier et le distingué président de notre société, l'hon T J J Loranger.

L'œuvre a marché rapidement depuis quelques semaines. Nous n'en voyons encore, il est vrai, que la première pierre. Mais cette pierre angulaire bénie par la Religion et la Patrie ne peut manquer de se multiplier. En voyant réunis autour d'elle, en ce moment, tant d'illustrations passées et présentes de la vieille et de la jeune France, tous ces saints et ces héros personnifiés, dont le nom et les œuvres sont gravés dans nos cœurs, je me dis que jamais pierre angulaire ne fut plus honorée. Et, cependant, ce n'est pas tout, s'il nous était permis de percer le voile qui nous sépare de l'invisible, nous verrions, j'en suis sûr, planant au-dessus de cette belle assemblée et penchées vers nous, toutes les grandes âmes qui ont bien travaillé et souffert pour la religion et la patrie, tout ce monde de gloire chanté par notre grand poète Crémazie, et auquel Dieu permet, sans doute, de comtempler aujourd'hui avec bonheur le résultat de ses sacrifices. Aussi, me faisant l'écho, l'interprète de ce monde visible et invisible qui a aimé et aime encore et protége notre nationalité, je ne crains pas de dire : " Tu es pierre et sur cette pierre nous bâtirons un temple, une église nationale, une arche sainte, contre laquelle les projets de nos ennemis ne prévaudront jamais." Et ce temple, ce monument sera par la solidité de ses fondements et la noblesse de son architecture, l'image de la patrie elle-même, l'honneur des Canadiens-français. Ce ne sera pas seulement l'œuvre d'une société ou d'une ville, mais de toute la nation. Pour cela, il faut que chacun y mette la main, y apporte une pierre. On a vu autrefois des populations entières travailler à la construction de temples et de monuments immortels. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour un monument destiné à être le souvenir d'une des plus belles, des plus grandes réunions qu'on ait jamais vues au foyer de la patrie canadienne ?

Ecoutez ?.. La pierre parle, elle vous appelle, Canadiens-français ; vous ne comprenez peut-être pas, car vous êtes trop loin, mais moi, je l'entends, et voici ce qu'elle vous dit :

" Approchez, venez me voir, riches ou
" pauvres, jeunes et vieux, apportez votre
" obole, faites votre devoir et je ferai le
" mien ; je vous promets d'être le fonde-
" ment inébranlable d'un monument qui
" sera l'honneur et la gloire de notre na-
" tionalité, où vos enfants et vos petits en-
" fants apprendront à honorer votre mé-
" moire et à aimer votre patrie. Prouvez
" aux nations qui vous regardent que vous
" savez faire des sacrifices, quand il le faut,
" pour une œuvre pratique et durable."

Voilà ce que j'entends, mais venez, approchez, et elle vous dira des choses beaucoup plus intéressantes.

Voici, en substance, le discours prononcé par M. A. E. Poirier, avocat, de cette ville, à la même occasion :

Messieurs,

Ces harangues patriotiques, ces paroles chaleureuses que vous venez d'entendre, me font regretter vivement de n'être pas digne d'être un des interprètes de la joie publique en cette circonstance solennelle.

Après vous avoir vu exalter vous-mêmes votre patrie et ses glorieuses traditions, par l'éclatante participation que vous avez prise à cette fête, je sens que je chercherais en vain, même en voulant les dérober à nos poètes les mieux inspirés, des paroles capables d'exprimer les émotions qui agitent tous les cœurs. Au reste, que peut faire une voix de plus dans ce concert des acclamations des miliers de Canadiens qui se pressent aujourd'hui autour de la patrie en liesse ?

Comment peindre ce patriotisme qui déborde de toutes parts, cette allégresse qui inonde toutes les âmes, cet attachement à la foi, aux affections et aux traditions de vos pères : sentiments magnifiques que symbolisent vos arcs de verdure et vos chars allégoriques, et que redisent

vos inscriptions aux caractères éclatants et les joyeuses symphonies de vos fanfares.

C'est un grand jour que nous célébrons. On peut même dire qu'on nous a conviés à une démonstration d'un éclat insurpassable. Acteurs ou témoins dans cette patriotique manifestation, nous devons l'expression de notre gratitude aux vaillants officiers de la St-Jean-Baptiste, qui l'ont préparée au prix des plus rudes travaux ; à son président qui a été l'âme de cette organisation ; à l'épiscopat et au clergé, qui sont venus en relever la splendeur et en bénir d'avance les résultats. Nous vous devons aussi des remerciements, à vous, concitoyens des villes, des parcisses et des provinces voisines, à vous surtout, compatriotes de la grande république américaine qui êtes venus accentuer par votre présence la vivacité des joies de cette fête de la concorde et de l'harmonie qui fait tressaillir d'allégresse toute la famille canadienne française.

Notre fête nationale est environnée cette fois d'une pompe inaccoutumée : quelle est la raison de ce grand et solennel évènement ? Nous célébrons un anniversaire fameux. Un demi siècle nous sépare de la première célébration de la société St-Jean Baptiste. Qu'il y a loin de cette modeste fête, des jardins de M. Macdonnell à la grande manifestation de ce jour à laquelle nous sommes tous heureux de concourir ! Mais que nous devons être fiers de contempler le résultat de l'œuvre de cette pléiade de patriotes et de martyrs enfantés par les évènements de 1837 ! Comme le grain de sénevé s'est développé ! Comme il a grandi, l'arbre arrosé des sueurs des Duvernay, des Viger, des Morin, des Papineau et des Perrault ! Nous vivons aujourd'hui à l'ombre de ses rameux tutélaires et nous avons la satisfaction de penser qu'il portera jusqu'aux enfants de nos enfants des fruits de bienfaisance, de paix et de prospérité.

Je parle d'une époque mémorable de notre histoire. J'ai cité une date restée célèbre. Mais les triomphes constitutionnels et parlementaires qui devaient résulter de cette agitation n'étaient que la continuation d'une longue série de triomphes non moins importants pour la stabilité de notre race.

Quel peuple a eu plus que le nôtre des difficultés sérieuses à vaincre ? Quels débuts ont été entourés d'obstacles plus embarrassants.

Les déchirements intérieurs, la cupidité des commerçants de fourrures, les attaques incessantes des sauvages, tout contribua à mettre en péril l'avenir de la colonie française jusqu'à ce qu'enfin elle tombât sous le joug des Anglais.

Nouvelles tribulations ! Nouveaux dangers. Heureusement, la Providence, qui veillait sur cette enfant de la France et voulait la conserver pour remplir la mission glorieuse qu'elle lui destinait sur cette terre d'Amérique, suscita à tour de rôle les Champlain, les Laval, les Plessis, les Bédard, les Bourdage et les Papineau, pour sauver la nation et lui permettre de garder sa foi, sa langue et ses institutions.

C'est à ces héros et à ces patriotes que nous devons d'être aujourd'hui probablement le peuple le plus libre et le plus véritablement indépendant du globe.

Quelle reconnaissance nous devons donc au président de la Saint-Jean Baptiste, et à tous ceux qui l'ont secondé dans la réalisation de cette patriotique idée d'élever un monument grandiose qui perpétuera la mémoire des bienfaits de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes !

Nous devons nous réjouir de cela en même temps parce que l'ère des démonstrations stériles est passée. Plus de manifestations dont le seul résultat est de satisfaire la vanité de

quelques uns et les goûts puériles d'un certain nombre d'autres : nous voilà pratiques. Elevons un édifice qui nous permettra de fréquentes rencontres dont l'effet sera de cimenter l'union entre nous et de nous aider à travailler à l'éducation des masses, et au développement intellectuel et moral de nos enfants.

Je ne dois pas terminer mon humble discours sans avoir une parole d'amitié pour nos frères d'origine irlandaise et d'origine anglaise avec lesquels nous tenons à vivre dans les liens de la fraternité. On nous a appris à être loyaux, conciliants, et honorables. Continuons à l'être. N'oublions jamais que les hommes qui ont forcé le bras de l'Angleterre furent aussi ceux qui sauvèrent la colonie canadienne des invasions américaines de 1775 et de 1812. Ce fut un Papineau qui arma les fils de la liberté en 1837, mais c'est un Papineau qui, en 1775, porta avec M. Lamothe, d'après le récit de notre historien populaire, M. David, les importantes dépêches grâce auxquelles le gouverneur Guy Carleton se trouva aussitôt en position d'infliger à Montgomery, une humiliante défaite.

Il n'y avait pas de chemin de fer de la Rive Nord à cette époque, pas de compagnie Richelieu, pas de M. Senécal non plus (n'est-ce pas que je puis bien dire cela sans faire d'allusion politique ?) *Rires.* Ce fut donc un voyage des plus périlleux, des plus rudes que celui de nos illustres compatriotes et ce fut en même temps un grand exemple de cette loyauté dont nous n'avons jamais cessé de faire preuve. Des orateurs brillants, les premiers tribuns de notre politique nous environnent ; vous brûlez sans doute de les entendre. J'ai fini ma tâche. J'ai évoqué aussi rapidement que possible les souvenirs et les gloires du passé. Tournons maintenant nos regards vers l'avenir, cet avenir que nous pouvons envisager avec confiance, cet avenir que nous pouvons nous préparer joyeux et prospère si nous voulons continuer à agir, comme en ce jour, d'après les dictées de la raison et du patriotisme.

Travaillons courageusement à peupler nos terres, à coloniser nos fertiles vallées et à instruire notre population. La postérité sera fière de nous ; nous resterons dignes de nos pères et comme eux bons canadiens et bons chrétiens.

Ci-suit le discours qui fut prononcé au Banquet National, en réponse à la santé portée aux prêtres canadiens des Etats-Unis, par M. l'Abbé d'Aurey :

M. le Président,

Messieurs,

Je suis très sensible à l'honneur que vous me conférez en m'appelant à répondre à la santé des prêtres canadiens des Etats-Unis. Toutefois, je dois vous dire que je crains beaucoup de ne pouvoir répondre dignement à cet honneur. Aussi je m'empresse de dire à mes confrères missionnaires, que je n'ai point recherché cette distinction ; donc, chers confrères, ne m'en voulez pas si vous n'êtes pas représentés comme vous le méritez.

Messieurs, la mission du prêtre, en quelque lieu qu'il exerce son ministère, est partout la même ; travailler à la sanctification des âmes que la Providence a confiées à ses soins en les instruisant des vérités de notre religion, les conduire dans les sentiers de la vertu, en les protégeant contre l'erreur et l'infidélité, enfin travailler à améliorer leur condition sociale et religieuse, voilà quelques-uns des devoirs journaliers du prêtre. Il se doit tout entier à son peuple ; de là les nombreux sacrifices qu'il doit s'imposer tous les jours pour arriver à ces fins. Nous sommes tous des ouvriers travaillant au champ du Père de famille. Il arrive parfois que le coin de terre qui

nous est assigné est plus difficile à cultiver qu'un autre, mais alors il nous faut redoubler de travail, de courage et de zèle. Ordinairement nos difficultés ne nous viennent pas de la qualité du *sol*, car, comme ici nous travaillons sur du *sol canadien*, et l'on sait que partout il est fertile. Ce qui fait l'objet de notre sollicitude, ce qui nous inspire le plus de crainte, c'est de le voir sans protection, exposé aux ravages de nos ennemis. Il nous faut donc élever des mûrs d'enceinte pour empêcher qu'on y jette de mauvaise semence ; il faut bâtir des forteresses pour la protéger contre les envahisseurs; il faut élever des digues pour arrêter le torrent de l'impiété qui déborde de tous côtés et menace de le submerger. Quelles sont ces forteresses, quelles sont ces digues ?

Messieurs, le peuple canadien est naturellement religieux ; il a bon cœur. Un des premiers soins des Canadiens arrivés aux Etats-Unis, est de s'informer s'il y a dans la localité une église catholique, surtout s'il y a un prêtre canadien ; rien de plus naturel que cette démarche, messieurs, car pour les familles chrétiennes et surtout pour nos bonnes mères de famille, l'Eglise n'est pas seulement le sanctuaire de la prière, mais c'est encore le rendez-vous des âmes qui souffrent. C'est là que l'on vient lorsque l'on n'a plus d'amis,surtout lorsqu'on n'a plus de patrie,pour offrir au bon Dieu ses prières et ses larmes. Et puis le prêtre c'est l'ami, le confident, le consolateur des cœurs brisés. Et quel est le cœur du Canadien émigré qui n'a pas été brisé, lorsque forcé par les circonstances il dût quitter son pays. Oh ! que d'angoisses n'a-t-il pas ressenties dans son âme, lorsqu'il disait adieu, pour un temps indéfini, peut-être pour toujours au toit qui avait abrité ses ancêtres, où il avait lui-même passé sa jeunesse, où tous ses enfants sont nés ; tant de souvenirs sont attachés à ce berceau de sa famille L'espoir de se procurer une honnête aisance et de revenir bientôt au pays lui avait fait oublier pour un moment tout ce qu'il devait lui en coûter pour s'arracher à sa demeure, à ses parents, à ses amis, à son village, à sa patrie, mais, quand arriva le moment du départ, tous ces liens venant à se briser ensemble, firent à son cœur une blessure que le temps ne saurait guérir. C'est après avoir subi une de ces émotions douloureuses, qu'il arrive sur un sol étranger,au milieu d'un peuple dont il ne connaît ni la langue ni les usages. Oh ! combien il a besoin d'un ami pour lui adoucir les peines de l'exil, l'encourager, le comprendre et l'aimer ; eh bien messieurs, cet ami, c'est le prêtre. Ceux d'entre nous que la Providence de Dieu a conduits au milieu de ces populations ont cette belle,cette sublime mission à remplir, qui est de consoler, d'encourager, mais surtout de protéger. Oui,il faut de la protection, non pas la protection qu'on peut appeler système d'économie, car sur ce genre les esprits peuvent être divisés, et lorsqu'il s'agit de protéger un peuple contre les envahissements de l'erreur suscitée par une éducation sans Dieu, lorsqu'il s'agit de le protéger contre la puissance d'assimilation, qui cherche à lui faire perdre sa nationalité en lui faisant perdre sa langue, oh ! alors, tout le monde est d'accord. Eh bien ! comment arriverons nous à protéger notre peuple contre ces divers dangers ? En construisant des églises et des écoles ; voilà les forteresses, voilà les digues dont je vous parlais il y a un moment.

L'Eglise n'est pas seulement ce phare lumineux qui conduit le chrétien à travers les écueils qu'il rencontre partout sur le chemin de la vie, mais pour les Canadiens émigrés c'est la patrie ; c'est là qu'ils viennent tous les dimanches pour rendre leurs devoirs à Dieu, c'est là

qu'ils se rencontrent, qu'ils se voient, qu'ils se parlent, qu'ils se connaissent et qu'ils forment les liens d'amitié qui doivent unir les cœurs dans une même paroisse ? Ils aiment à venir à l'église, mais ils viennent surtout avec bonheur lorsqu'on y parle leur langue, lorsque les cérémonies du culte, les usages, sont les mêmes qu'au pays. Ils aiment toujours ce qui leur rappelle la patrie. Comme ils sont à plaindre lorsqu'ils sont privés de ces avantages, et quels efforts n'ont-ils pas faits depuis longtemps et ne font-ils pas encore tous les jours pour se les procurer. Mais que d'obstacles à vaincre, que de difficultés à surmonter, obstacles de la part de l'épiscopat américain, qui ne juge pas toujours à propos de leur donner des prêtres de leur nation, difficultés de la part de l'épiscopat canadien qui n'a pas toujours pu ou voulu se rendre compte de l'état de misère spirituelle où se trouvent grand nombre des habitants de la population canadienne ; et puis, d'un autre côté, les évêques n'ont pas toujours des prêtres à leur disponible pour satisfaire aux demandes.

Mais je dois ici rendre hommage à un certain nombre d'évêques canadiens et américains, et les féliciter du zèle qu'ils ont déployé à procurer des prêtres aux populations canadiennes lorsqu'ils ont compris tous les avantages spirituels que ceux-ci pouvaient en retirer. N'allez pas croire que je semble insinuer, par ce que je viens de dire, que les prêtres d'origine étrangère, qui sont placés à la tête de paroisses canadiennes ne leur soient pas dévoués ; loin de moi cette pensée ! d'ailleurs, nous avons de nombreux exemples du contraire. Je veux surtout parler des diocèses où les Canadiens sont desservis par des prêtres qui ne parlent pas le français, ou qui ne le parlent que très imparfaitement ; dans ce cas, je le répète, nos pauvres Canadiens sont bien à plaindre, c'est alors qu'ils font des démarches pour avoir quelqu'un qui puisse les desservir dans leur langue ; et lorsqu'ils réussissent, quel zèle, quelle ardeur ne déploient-ils pas, car ils veulent tout de suite bâtir une église. Les sacrifices ne leur coûtent pas. Ils donnent généreusement malgré leur pauvreté, ils n'ont pas besoin de loi pour les contraindre à payer leur contribution ; leur loi, c'est l'amour de la religion, l'amour de leur famille ; ils savent que l'église sera la gardienne de la foi et de la morale de leurs enfants ; aussi leur ardeur ne se rallentit pas, même au milieu des plus grandes épreuves, quand ils ont quelqu'un pour les encourager.

Il y a dix ans lorsque j'arrivais à Woonsocket, je trouvai là une très jolie église que les Canadiens avaient bâtie et qui avait déjà coûté $32,000, bien que l'extérieur seul fut terminé. A peine avais-je été là deux mois, qu'elle fut renversée par le vent, la consternation fut générale, car tous les travaux et tous les sacrifices de plusieurs années venaient d'être engloutis sous ses décombres. Mais je ne laissai pas au découragement le temps de s'emparer de leur cœur, je convoquai immédiatement une assemblée de toute la paroisse, je fis appel à mon courage, j'avais le cœur brisé, et là je leur dis avec une émotion facile à comprendre : Chers amis, un grand malheur vient de nous frapper, qu'allons-nous faire ? Allons-nous nous laisser aller au découragement ? les étrangers ont les yeux sur nous en ce moment et se demandent ce que vont faire les Canadiens ; vont-ils pouvoir se relever de cet échec ? Eh bien ! chers compatriotes, c'est le temps de vous faire connaître, prouvons leur que nous sommes forts dans l'épreuve, prouvons leur que si l'église des Canadiens est renversée, les Canadiens, eux, sont debout, et fermes. A l'œuvre donc, mes braves,

et dans trois ans, Dieu aidant, nous reconstruirons notre église. Nous avons tenu parole, au bout de trois ans nous recommencions les travaux, et aujourd'hui, je le dis avec orgueil pour mes compatriotes, nous avons une des plus belles églises de la Nouvelle-Angleterre. Ce qui a été fait à Woonsocket n'est pas un fait unique ; partout où il y a des congrégations canadiennes, partout où il y a des prêtres canadiens, des œuvres analogues ont été accomplies ou sont à s'accomplir. Je n'aurais qu'à mentionner des centres comme Fall-River où le zélé missionnaire, le Rév. M. Bédard, a doté sa paroisse d'une église, d'un couvent, d'un orphelinat et d'un collège commercial ; et Worcester, et Nashua, et Manchester, et Lewiston et tant d'autres places que je ne finirais pas d'énumérer s'il me fallait parler de tout le bien qui a été accompli depuis dix ans dans nos congrégations canadiennes. Partout nous avons les mêmes avantages, mais aussi partout nous avons les mêmes difficultés à combattre.

Je le répète, nos craintes les plus vives nous viennent des dangers que court la jeunesse canadienne, à cause de son contact journalier avec l'infidélité ; que sera cette génération qui grandira dans un milieu aussi délétère, si elle n'est pas protégée, sauvegardée. Ah ! nous pouvons le dire avec douleur, mais sans témérité, ce sera une génération perverse qui abandonnera sa foi, après avoir abandonné sa nationalité. Nous avons donc une double mission à remplir qui est de sauvegarder ces deux dépôts sacrés que Dieu a mis au cœur de l'homme : la foi et l'amour de la patrie.

L'Eglise est cette forteresse inexpugnable qui sauvegardera la foi ; les institutions religieuses sont les remparts puissants qui sauvegarderont notre nationalité en sauvegardant notre langue ; d'ailleurs l'un ne va pas sans l'autre, qui dit Canadien dit catholique. Celui qui renie sa patrie peut aussi renier son Dieu.

Nous continuerons donc de toutes nos forces à conserver à notre peuple et sa foi et sa langue ; par là nous aurons accompli notre double mission de prêtre et de patriote.

Messieurs, en terminant, je cède à un besoin du cœur, en vous offrant mes sincères félicitations et mes remerciements pour cette marque d'attention que vous avez bien voulu accorder à vos frères absents ; ils sont absents de corps, mais ils sont présents de cœur. Oh ! oui. Merci pour cette marque de sympathie. En ce jour où les enfants de la grande famille canadienne se sont réunis pour chômer leur belle fête nationale, en ce jour où tous les cœurs surabondent de joie, vous n'avez pas oublié ceux de nos frères que les circonstances ont forcé de quitter le sol natal et en portant la santé à laquelle je viens d'avoir l'honneur de répondre, n'avez-vous pas semblé dire : suspendons pour un moment nos chants d'allégresse et nos concerts joyeux et prêtons l'oreille aux accents de tristesse que font entendre en ce moment nos frères de l'exil. Oui, messieurs, pendant que nous sommes dans la joie, il est par delà de la frontière des milliers de Canadiens dont le cœur est gros de soupirs et les yeux remplis de larmes au souvenir de leur patrie. Toujours, le Canadien reste attaché à son pays, à son village, à son foyer ; toujours les souvenirs font battre son cœur, mais aujourd'hui plus que jamais, ces souvenirs se sont ravivés dans son esprit lorsque le bruit de la grande, de la belle, de la sublime fête que vous célébrez avec tant de pompe est venu frapper ses oreilles. Oh ! qu'il eut été consolant pour tous nos chers compatriotes de pouvoir assister à cette fête de famille. Mais ils ont dû ajouter ce sacrifice à tant d'autres qu'ils ont à faire. Plai-

gnez-les, messieurs, mais ne les méprisez pas, car ils sont restés dignes de nous, et d'ailleurs quel crime auraient-ils donc commis pour mériter notre mépris ; serait-ce parcequ'ils auraient été contraints de quitter leur pays. Ah ! si cela était un crime, j'en connais un autre plus grand qu'on ne peut leur reprocher..... Mais j'oubliais que je n'ai pas mission à parler sur ce sujet. Je termine par une réflexion : l'enfant qui pleure au souvenir d'une mère qu'il a toujours aimée et qu'il respecte, cet enfant est resté digne de sa famille et de sa mère.

DISCOURS DE M. J. B. ROUILLARD,
Inspecteur général des mines, au Congrès National, le 27 Juin 1884.

Monsieur le Président, Messieurs,

Je voudrais posséder l'éloquence d'un Chapleau, d'un Laurier ou d'un Loranger pour combattre avec plus d'efficacité la proposition qui vient de nous être faite : " d'admettre dans notre société nationale, toutes personnes parlant la langue française, fussent-elles catholiques ou non."

Me rappelant que nos pères isolés et laissés à eux-mêmes, ne connaissaient pas leur nombre et ne mesuraient pas leur force avant le combat, je m'efforcerai malgré ma faiblesse, de suivre leur exemple glorieux.

Ils déployaient fièrement leur drapeau ; voici le nôtre : " Nous sommes catholiques et canadiens-français," et l'on ne saurait jamais être autre chose.

Le matérialisme, voilà l'ennemi : qu'il se présente sous la forme du germanisme nous donnant dans la musique des sons discordants, dans la sculpture des formes grossières, dans la peinture des tons sales, et dans la littératures des immondices que l'on nous présente sous le titre de " naturalisme ". Que ce soit Voltaire à Saint-Souci ou Krupp à Sédan, c'est toujours la même école qui se présente comme antagoniste à la charité chrétienne, à la religion catholique; ce sont les races teutonnes contre les races latines.

Enfin, c'est la négation de l'idéal, négation qui exclut le spirituel. Partant de là, l'on devient égoïste et lorsque l'on est égoïste l'on a cessé d'être canadien-français, conséquence fatale d'avoir cessé d'être catholique.

Je le dis avec conviction, M. le Président, et ce, après avoir vécu seize longues années aux Etats-Unis, dans les plaines de l'Ouest et sur les plus hautes montagnes de ce continent, je ne sache pas que j'aie fait connaissance d'un seul canadien qui parlât mieux le français pour s'être fait protestant, ou qui fût meilleur citoyen pour avoir cessé d'être catholique ; mais j'ai vu le contraire, celui qui anglifiait son nom cessait de parler français, et celui qui apostasiait cessait généralement d'être honnête homme.

Ceci a une très-grande importance au point de vue de la raison politique, notre raison d'état à nous, si nous voulons compter pour quelque chose dans la famille des nations.

Depuis quand les protestants ont-ils fait notre force ou celle de la France ? Dans quelles circonstance nous ont-ils aidé ? Quelles sont les villes qu'ils ont bâties ? Où sont les colonies qu'ils ont établies ? Quels sont les Aborigènes qu'ils ont convertis ? Quelles sont les gloires qu'ils nous apportent ? Enfin qu'ont-ils fait pour la civilisation ? Ont-ils jamais créé quelque chose ? Non ; ils n'ont fait que démolir.

Ils ne vivent pas comme nous, ils ne savent pas, ne veulent pas savoir mourir comme nous ; ils ne gagneraient rien à nous joindre et nous y perdrions beaucoup. D'abord, nous perdrions le respect mutuel, nous perdrions toute confiance

et conséquemment notre unité d'action.

Qui voudrait discuter des intérêts individuels, même en présence de membres de sociétés anti-catholiques, nos ennemis naturels, qui ne sauraient manquer de communiquer à leurs frères maçonniques, la substance de nos délibérations puisqu'ils sont tenus de s'entr'aider avant tout et que tout intérêt est subordonné à celui de leurs loges ? Autant vaudrait qu'une armée en bataille permit aux plus effrontés de ses ennemis d'entrer dans ses lignes et de prendre connaissance des points faibles.

Ce serait admettre dans notre société nationale le germe des plus grandes discordes, la divergence d'opinions religieuses. C'est notre unité religieuse qui nous a permis de lutter avec succès contre les différents éléments qui nous entouraient et voulaient nous absorber.

Et l'on voudrait que nous admettions parmi nous, les apostats, ces apostats pusillanimes, ces déserteurs au moment du danger ?

Laissons ces misérables suivre leur plus misérable carrière ; mais que jamais un Canadien-français catholique ne se souille en acceptant pour confrères de pareils lâches.

Qui sème le vent, récolte la tempête.

Qui plante des ronces, recueille des épines.

Ce serait de vouloir faire l'un et l'autre que d'adopter la proposition qui est devant le fauteuil.

Déjà nous nous plaignons de n'avoir pas notre part du patronage public, nous constatons que notre influence politique devrait être plus grande, et nous regrettons le grand nombre des enfants du sol qui sont forcés par la rigueur des temps à s'expatrier.

Qu'avons-nous fait pour porter remède à cet état de chose ? Rien qui vaille pourtant, nous connaissons la maladie et nous devrions en connaître le remède.

Ce qui nous empêche d'avoir notre part dans le patronage public, d'avoir l'influence qui commande, c'est notre manque de cohésion ; nos adversaires qui sont devenus nos ennemis, se sont groupés en organisations occultes, de là leur unité d'action, de là leur force.

Comment répondre à ces attaques ? Rencontrer ce danger ? Comment vaincre et triompher ?

Il nous faut faire ce que faisaient nos pères au jour du danger, au jour du combat : serrer les rangs ; répondre à l'agression des loges par une organisation catholique et française ; devenir de fait ce que trop souvent nous ne sommes que de nom ; seconder énergiquement les efforts de notre clergé qui ne nous a jamais trompés, lui ; nous montrer fidèles à nous-mêmes, fidèles à notre nationalité en chaque occasion.

Nous sommes d'accord sur un point, c'est qu'il nous faut nous rallier, qu'il est désirable de réunir en une seule société les différentes organisations St-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis.

On a exprimé l'opinion que la somme d'une piastre *per capita* serait trop élevée. Non ; car je crois que si l'on démontrait à nos nationaux la nécessité de souscrire cette somme ou dix fois cette somme, il n'y aurait aucune hésitation à la payer. Quand les Canadiens-français ont-ils hésité à payer de leur bourse et de leur dévouement ?

Ce n'était certes pas sur les Plaines d'Abraham, ni à Carillon, ni à Chateauguay, ni encore sur les échafauds de "37 et 38" et cette race courageuse, intègre et dévouée n'a pas cessé d'exister ; elle a démontré tout récemment encore sa vitalité : car quelle est la nation qui a envoyé la fleur de sa jeunesse au-delà des mers pour défendre un pauvre vieillard abandonné, pour soutenir un

pouvoir qui paraissait s'effondrer ? Et quels étaient ces jeunes gens qui laissaient des foyers paisibles, des parents aimés, leur patrie enfin, suivis des acclamations des populations ?

C'étaient des Zouaves-Canadiens, qui allaient offrir le suprême sacrifice, leur vie, sur les champs de bataille les mieux disciplinés de l'Europe, eux, les enfants chéris du Canada, sachant qu'ils ne pouvaient gagner que l'honneur et *trois sous par jour.*

Ne voyons-nous pas encore comme le voyaient nos pères dans le passé, nos prêtres luttant vaillamment et prouvant par leurs actes qu'ils sont réellement les plus vigoureux comme les plus sincères des républicains? Ils nous ont dit : Liberté ! Egalité ! Fraternité !

Liberté de faire autant de bien que l'on peut. Egalité devant le Ciel et Fraternité, toujours et partout.

Lorsque l'on voit de tels dévouements, l'on sait que la race n'a pas dégénéré et l'on demeure convaincu que notre véritable étendard est l'image de notre clocher couronné de sa croix rayonnante supportant le coq gaulois.

DISCOURS DE M. AMYOT, M. P.

J'ai l'honneur de proposer la santé des nobles fils de Guttenberg, de la quatrième puissance de l'Etat.

Qui, demain, redira au monde entier les glorieuses réjouissances de ce soir, le faste et la munificence de cette immense démonstration de notre nationalité ? qui proclamera la vitalité, la puissance, et je le dis sans crainte d'errer, l'influence toujours croissante et l'immortalité de la race française sur ce continent ? qui, sinon la presse.

Dans cette ère de progrès, d'électricité, de vapeur, à cette époque où le génie de l'homme, guidé par Dieu, pénètre abondamment et avec une rapidité vertigineuse dans les secrets inépuisables et admirables de la nature créée pour lui, que ferions-nous sans la presse ? Quel retard dans le développement de toutes les sciences qui rapprochent l'homme de son Créateur ! Il faut à notre siècle ce véhicule rapide de la pensée, cette grande artère intellectuelle de la société humaine, qui tient constamment en rapport les peuples entr'eux, et les fait bénéficier du génie de chacun. Tout cela sert, en fin de compte, à la glorification de Dieu et au bonheur de l'humanité.

La presse a bien des titres à notre admiration et à notre support. Elle est l'historien fidèle des événements de chaque jour. C'est elle qui forme et guide l'opinion, rappelle le passé, enregistre le présent, prévoit l'avenir : tel est son mode d'action.

Elle fait plus que cela encore ; elle est le boulevard de la liberté des peuples. Avec elle, il n'y a plus de tyrannie possible ; par elle la Bastille serait tombée sans entraîner la tête d'un roi. Rappeler aux gouvernants et aux gouvernés leurs droits et leurs devoirs, faire prévaloir la morale et la justice, imposer le respect à l'ordre établi, rendre chacun responsable de ses actes à une opinion publique vigilante : tel est aussi l'un des rôles de la presse. Et je suis heureux de dire qu'en notre cher Canada, notre presse s'acquitte noblement de cette tâche.

Comme toutes les grandes institutions destinées à protéger la société, notre presse est née dans l'amertume. Ceux de nos ancêtres, qui, les premiers, se vouèrent à cette profession si noble d'instruire et de défendre chaque jour leurs compatriotes, eurent à subir la persécution. On crut pouvoir les bâillonner en les jetant au cachot. On ne fit que redoubler leur ardeur, ajouter à l'auréole de leur gloire, à la puissance de leur prestige, à l'efficacité de leur

dévouement. Comme l'a dit un penseur : " la justice outragée règne dans tous les cœurs. " Née au milieu des combats et des épreuves, notre presse a grandi. Elle est aujourd'hui l'émule de celle des autres nations, l'un de nos titres au respect du monde entier. Et elle peut se flatter d'avoir fourni les plus pures de nos gloires nationales, les plus belles figures de notre histoire. Qui donc à conçu l'idée de cette société Saint-Jean-Baptiste qui nous permet, au sein de cette grande et hospitalière cité de Montréal, de nous rassembler, compter nos forces, de préparer la lutte de l'avenir avec une nouvelle ardeur, sinon un membre de la presse, le regretté Ludger Duvernay ! Il avait compris lui, ce grand patriote, qu'au peuple français en Amérique était réservé un grand rôle s'il savait se masser autour du drapeau, s'encourager à demeurer fidèle à l'autel et à la patrie.

Et, encore aujourd'hui, à qui devons-nous le brillant succès de cette fête nationale ? A qui en devons-nous le résultat durable et pratique, sinon à la presse ? Toutes les belles et grandes idées développées, ce soir, tous les projets patriotiques émis, toutes les espérances à réaliser pour l'honneur et la puissance de notre race, tout cela demeurerait lettre morte si la presse n'était pas là pour l'enregistrer, le propager, l'éterniser. Honneur à la presse française qui a toujours lutté avec tant d'héroïsme pour nos droits et nos libertés! Honneur aussi à la presse anglaise qui nous rend l'estime que nous avons pour elle ! Honneur à la presse des Etats-Unis et à celle de l'Angleterre qui acclame cette démonstration ! Honneur enfin à la presse de la vieille France qui ne dédaigne plus le Canada-français et nous donne avec orgueil le nom de frères d'Amérique !

Prenons donc un toast chaleureux à la santé de la presse du Canada, en y associant celle des Etats et celle de l'Europe anglaise et française.

LE CINQUANTENAIRE.

CANTATE

(Lue par l'auteur au Congrès National, séance du 28 juin.)

Français du Canada, que votre voix s'apprête
A chanter ce beau jour :
Nous venons aujourd'hui de cette belle fête
Acclamer le retour.

L'aube nait et déjà la vaste multitude,
Serrée en rangs épais,
Défile respirant la douce quiétude,
Le bonheur et la paix.

Vous qui du ciel voyez cette masse profonde,
Ancêtres vénérés,
Dites : ces rejetons d'une race féconde,
Sont-ils dégénérés ?

Voyez leur front altier, leur figure sereine,
Voyez ces étendards
Flotter au gré des vents sur cette vague humaine
Où plongent vos regards !

Dans l'espace éthéré, flottent les pâles ombres
De ces hommes de fer, morts aux champs de l'honneur :
Ils viennent, du futur perçant les voiles sombres
Découvrir à leurs fils une ère de bonheur.

Ils viennent apporter à la grande revue
Les touchants souvenirs d'un passé glorieux,
Quand la sainte espérance expose à notre vue
A côté du présent l'avenir radieux.

Nous regardons, ravis, le présent qui s'efface,
L'avenir qui s'avance et le passé qui fuit,
Ces mobiles jalons que le Temps dans l'espace
Transforme en s'éloignant sur la route qu'il suit.

Ces trois termes fatals, le Canadien les aime :
Il fut, il est encore, il veut être toujours
Digne de ses aïeux et digne de lui-même,
Fidèle au Canada, son pays, ses amours.

Sur un nuage d'or, dans la voûte azurée,
Le génie immortel du Canada français
Chante et fait retentir de sa voix assurée
Les ais du firmament. Ecoutons ses couplets :

Je suis soldat, voyageur, censitaire,
Hardi marin, paisible laboureur,
Coureur de bois, défricheur, mandataire
Homme d'état, artiste, découvreur.
Est-il besoin que je me sacrifie ?
Sans hésiter j'affronte le trépas,
La nation que je personnifie
Est du sang des héros ; elle ne mourra pas.

Pour conserver ma multiple existence,
Il m'a fallu guerroyer constamment,
Abandonné, sans la moindre assistance
Contre Albion j'ai lutté vaillamment.
A Sainte-Foy, pour la France, ma mère,
Je triomphai dans un suprême effort.
On me vendit ! Ma douleur fut amère,
Mais, en dépit de tous, je suis devenu fort.

Sous le drapeau de la vieille Angleterre
J'ai par deux fois chassé l'envahisseur.
Bravant l'orgueil d'un pouvoir arbitraire,
J'ai dû, plus tard, combattre l'oppresseur.

On a pendu de sublimes rebelles,
Nobles martyrs dont l'œuvre restera.
Le coq gaulois a retrouvé ses ailes,
Je suis libre et jamais l'on ne m'asservira.

De mon bras musculaire,
Je frappe rudement
Le chêne séculaire
Qui s'abat lourdement.
Sur l'élément perfide,
Domptant les flots rétifs,
Je saute le rapide
Sans toucher aux récifs.

On me voit au portage,
A l'usine, au moulin,
Au chantier, sur la *cage*,
Ou fouillant le ravin.
Du flanc de la montagne
J'extrais l'or précieux,
Durs travaux qu'accompagne
Toujours mon chant joyeux.

De mon bras musculaire
Je frappe rudement,
Le chêne séculaire
Qui s'abat lourdement.
Sur l'élément perfide,
Domptant les flots rétifs,
Je saute le rapide
Sans toucher aux récifs.

Apôtre, allant porter la semence féconde,
Chasseur, s'aventurant dans la forêt profonde,
Nocher, sillonnant les cours d'eau,
Le Canadien Français poursuit ses destinées :
Il est des nations, sur ses pas entraînées,
Le guide et le porte-flambeau.

On l'a vu traverser, dans ses courses lointaines,
Les fleuves, les grands lacs, les vallons et les plaines,
Escalader le pic géant
Marcher du Groënland au golfe du Mexique,
Des rivages fleuris que baigne l'Atlantique
Jusqu'aux bords du Grand Océan.

C'est lui qui, le premier, parcourut l'Amérique.
Sur tout le continent ; la légende historique
Redit les noms de nos trappeurs.
Civilisation, tu nous dois tes conquêtes :
En marchant, tu nous dis : Francs Canadiens, vous êtes
Mes pionniers et mes sapeurs !

RÉMI TREMBLAY.

DISCOURS DE M. BEAUGRAND

M. le Président, Messieurs,

Il y a cinquante ans, lorsque les fils de la Liberté célébraient la fondation de la société St. Jean-Baptiste par un banquet, dans le jardin de M. McDonald, on avait, comme ce soir, prononcé des discours et on avait placé les quatre toasts suivants sur la liste officielle des santés :

Au peuple, source de toute autorité légitime !

Au gouvernement des Etats-Unis !

A Ls. J. Papineau, notre chef vénéré !

A Lafayette !

Le héros des Deux-Mondes venait de mourir, le 20 mai 1834, après avoir doté la France du gouvernement responsable et constitutionnel. C'était un testament politique digne de Lafayette, du compagnon de Washington.

Au Canada, les idées de liberté avaient progressé devant l'oligarchie qui nous opprimait, devant le gouvernement personnel qui nous tyrannisait. Nos compatriotes avaient compris que, dans les temps de crise, c'est au peuple qu'il appartient de se prononcer.

Et suivant en cela l'exemple que nous avaient donné nos voisins les Américains, en 1776, ils avaient inscrit sur la liste d'honneur cette santé qui est le programme naturel de notre organisation politique :

Au peuple, source de toute autorité légitime !

La guerre de l'indépendance américaine était alors une épopée presque contemporaine.

Les Etats-Unis, sous le souffle tout-puissant des libertés politiques et individuelles, sous l'égide de leurs institutions républicaines, avaient grandi et prospéré comme jamais dans l'histoire du monde on avait vu un peuple grandir et prospérer.

L'exemple de nos voisins avait réveillé chez nous l'amour de cette liberté sainte qui est le prélude du progrès et de la civilisation.

Washington avait fait succéder aux guerres de la révolution la prospérité de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de l'industrie.

Au lieu de ceindre une couronne qu'il aurait pu obtenir, le père de son pays, "*the father of this country*," comme disent d'une manière si touchante nos amis de là bas, le père de son pays avait mis l'épée au fourreau et à l'ombre des grands ormes de Mount Vernon, dans la satisfaction du devoir accompli, il voyait ses citoyens récolter les fruits de la semence sainte et prolifique qu'il avait jetée dans les plaines fécondes du patriotisme et de la liberté.

Les Etats-Unis avaient obtenu leur liberté en 1776 ; les Canadiens voulaient obtenir leurs droits en 1837.

La France, par l'épée de Lafayette, avait produit Yorktown.

La France avait envoyé Rochambeau, de Grasse, Vergennes, de Noailles, D'Abbeville et leur compagnons pour aider les efforts de Washington et des héros de l'Indépendance américaine. La France, en un mot, toujours chevaleresque, avait voulu associer son nom à l'une des pages d'histoire les plus glorieuses des temps modernes.

Au Canada, Papineau luttait depuis de longues années. Ses compagnons enthousiastes avaient devant eux l'exemple des Américains.

Un jour, le peuple poussé à bout se révolta à St. Denis, à St. Charles, à St. Eustache et nos pères furent vaincus par le nombre : mais l'Angleterre comprit et ne voulut pas répéter la faute de 1776. Elle nous accorda les institutions libres qui nous régissent aujourd'hui.

Ce que Lafayette avait fait aux Etats-Unis, Papineau l'avait obtenu au Canada.

Et quel est celui qui, aujourd'hui,

ne soit fier de se réclamer des hommes de 1837 ?

Quel est le Canadien-français qui renierait la mémoire de Papineau, de Chénier, de Lorimier, de Cardinal, de Duquette, de Hindelang et des patriotes morts sur l'échafaud ou dans la mêlée pour nous obtenir nos libertés populaires ?

Leur sang a fécondé le sol et nous sommes aujourd'hui un des peuples les plus libres de la terre.

La France avait donné Lafayette aux Etats-Unis.

La France nous a donné Papineau pour délivrer le Canada.

C'est le rôle que cette sainte et glorieuse nation, notre mère, a toujours joué dans l'histoire du monde.

A vous, compatriotes des Etats-Unis qui êtes venus vous unir à nous pour célébrer la fête nationale, je n'ai pas besoin de chanter la gloire de la civilisation américaine.

Vous êtes témoins tous les jours des progrès immenses que cette vaillante nation fait dans l'industrie, dans les arts, dans l'éducation populaire.

Eclose au souffle tout-puissant de la liberté, la nation américaine a compris que la seule, la vraie civilisation populaire ne pouvait être produite que par l'éducation des masses.

Aussi la cause de l'instruction du peuple est-elle considérée comme sacrée aux Etats-Unis, et les gouvernements des différents Etats ne croient jamais trop faire pour elle.

Puissions-nous nous inspirer de cet exemple ; puissions-nous comprendre comme les Américains, qu'un citoyen instruit est la condition suprême de la prospérité d'un gouvernement libre et fort.

Maintenant, Messieurs, nous avons bu aux Etats-Unis, à nos frères, à nos amis de là-bas.

Nous avons bu à la mémoire de Washington, de Lafayette, de Papineau.

Soyons certains d'une chose, c'est que l'histoire inscrira à son livre d'or les dates glorieuses de 1776 et 1837.

Ce sont deux dates qui marquent des époques sacrées dans l'histoire du progrès, de la civilisation et de l'humanité.

DISCOURS DE M. TASSÉ, M. P.

prononcé au banquet.

M. le Président, Messieurs,

Le coq gaulois va bientôt chanter, nous a-t-on dit, pour nous rappeler que les plus belles choses ont leur fin. Pardon, il vient de chanter dans des bouches éloquentes comme jamais peut-être il n'a fait retentir nos rives canadiennes. Je ne saurais imiter ses mâles accents, trop heureux si je puis en continuer l'écho même affaibli.

On m'a confié un double toast : Un seul eût suffi pour vider toutes vos coupes : tous deux sauront faire vibrer vos cœurs avec un enthousiasme qui ne sera pas surpassé.

Je me souviens que lorsque Isaac mourant fût appelé à faire un choix entre ses fils, il se trouva dans un cruel embarras. Esaû était bien son favori, mais Rébecca tenait Jacob en prédilection, et comme toujours, ce que femme veut, Dieu le veut. Ce trait montre que si Josephte et Jean-Baptiste ne sont pas toujours d'accord, ils peuvent invoquer des précédents vieux comme les siècles.

Ce même embarras, je le ressentirais si j'étais appelé à choisir entre les Canadiens des Etats-Unis et les Acadiens—que l'on a eu l'heureuse idée d'unir, d'accoupler dans ce toast patriotique. Comment pourrais-je exprimer une préférence ? Les Acadiens et les Canadiens émigrés ne sont-ils pas les mêmes pousses de ce grand arbre français qui a jeté des rameaux sur tout le continent ? Ne sont-ils pas la chair de

notre chair, le sang de notre sang? N'adorent-ils pas le même Dieu aux mêmes autels, ne parlent-ils pas la même langue, n'arborent-ils pas les mêmes drapeaux? Si nous pouvions avoir un faible pour les Canadiens émigrés, c'est que de tout temps le retour de l'enfant prodigue a été accueilli d'autant plus joyeusement qu'il était inespéré.

Saluons d'abord les Acadiens. Les saluer, c'est évoquer près de trois siècles de gloires, de vertus et d'héroïsme. Les saluer, c'est faire briller l'auréole du martyr sur le front d'un peuple longtemps courbé mais jamais dompté. Les saluer, c'est entonner le chant d'allégresse, l'hosannah de la reconnaissance, après les notes plaintives de tout un peuple qui commença la vie dans les larmes et dans le sang.

Pendant très longtemps nation de pêcheurs, les Acadiens ont couru toutes les mers, bravé toutes les tempêtes, et s'ils n'ont pas succombé, c'est qu'au plus fort de la tourmente, ils n'ont jamais manqué d'invoquer la *Maris stella* des marins, leurs frères de Normandie. C'est là l'étoile providentielle qui les a éclairés, qui les a sauvés, quand tout était orages et ténèbres autour d'eux. Cette étoile les a guidés vers leurs destinées aussi sûrement que les mages autrefois ou que le peuple d'Israël à la recherche de la terre promise.

Non, on ne pourrait séparer les Acadiens des Canadiens émigrés. Ils furent les premiers et les plus malheureux de tous nos exilés. On les a arrachés violemment de leurs champs de Grand-Pré comme autrefois les enfants de Sion, des rives du Jourdain. C'est par milliers qu'ils ont été jetés sur les plages américaines, d'où beaucoup ne sont jamais revenus.

Pour raconter leurs malheurs, il faudrait la lyre d'or de Longfellow, qui s'est immortalisé en les immortalisant. Quelle plus touchante image du peuple acadien que cette Evangéline, arrachée de son amant par un maître implacable, s'épuisant à le chercher de village en village, de désert en désert, demandant son nom à tous les échos, le rencontrant sans pouvoir le voir, et mourant comme sœur de charité dans un hôpital de Philadelphie, entre les bras de celui qu'elle n'avait jamais voulu oublier.

Oui, on la croyait bien morte cette race, on croyait avoir mis le dernier clou à son cercueil. Suivant toutes les prévisions humaines, elle ne devait jamais relever la tête, mais elle doit au Dieu qui a ressuscité Lazare d'être sortie triomphante du tombeau.

Cette résurrection peut étonner le libre-penseur mais non pas le croyant. —Les peuples qui prient ne meurent pas.—On peut les proscrire, effacer leurs noms de la géographie, ordonner leurs funérailles, mais ils vivent jusque dans la mort. Ils portent en eux la vie qui ne s'éteint pas, la lumière d'éternelle clarté.

Non-seulement les Acadiens ont repris leur place au soleil, mais ils grandissent, prospèrent, se développent étonnamment. Ils étaient 8000 après leur proscription, ils sont aujourd'hui plus de cent mille. C'est aussi par milliers qu'on les compte dans cette province, dans le Maine et jusqu'à la Louisiane. Ils sont devenus une puissance; ils peuvent regarder sans frémir le lion britannique. Celui-là même qui répondra au toast des Acadiens, l'honorable M. Landry, personnifie mieux que personne leurs triomphes, leurs espérances pour l'avenir.

Acadiens! vous êtes les sentinelles avancées de notre race; bien plus, vous êtes les éclaireurs de la civilisation chrétienne sur les côtes de l'Atlantique. L'Océan qui bat vos rivages pourra vous jeter ses lames les plus courroucées, mais ja-

mais il ne pourra éteindre le phare resplendissant de lumière que vous y avez élevé. Continuez ce noble rôle, et la patrie sera fière de vous dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé.

Et que n'aurais-je pas à dire des Canadiens émigrés? Ce que je ne dirai pas, M. Ferdinand Gagnon, un patriote éprouvé, le vrai chef des Canadiens émigrés, ne manquera pas de vous l'apprendre dans ce langage brillant que nous lui envions.

Ce toast est beaucoup le nôtre. Car qui de nous n'a pas un peu émigré aux Etats-Unis? Qui de nous n'a pas un peu connu les douleurs inénarrables de l'exil? Qui de nous ne compte là-bas une partie de lui-même, des parents, des amis, qui bien des fois pleurent au souvenir de la patrie absente? Duvernay alla chercher la liberté aux Etats-Unis après avoir donné à ses compatriotes une arme invincible, l'arme du salut, dans l'établissement de la Société St. Jean-Baptiste. Cartier dût prendre aussi la route de l'exil, après avoir chanté "O Canada! mon pays! mes amours!" avec des accents que cinquante années n'ont pu affaiblir.

Canadiens des Etats-Unis, voilà quelques-uns de vos prédécesseurs. Vous pouvez en être fiers. Marchez sur leurs traces et nous regretterons moins de vous avoir perdus. Portez la tête haute et fière, car si les enfants de la grande république peuvent respirer à pleins poumons l'air de la liberté, ils le doivent à des Français. Si l'aigle américain peut prendre son vol altier du golfe du Mexique à l'Alaska, des côtes du Maine aux bords du Pacifique, c'est que Lafayette et Rochambeau lui en ont donné le droit à la journée mémorable de Yorktown. De fait, il n'est peut-être pas une étoile de la grande constellation américaine qui ne vous doive de son éclat et de sa splendeur. Marquette, LaSalle, Joliette, Nicolet, les découvreurs du Mississipi et du Missouri; Lamothe Cadillac, le fondateur du Détroit; Pierre Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois; Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee: Vital Guérin, fondateur de St. Paul; Dubuque qui a donné son nom à la capitale de l'Iowa; Michel Ménard, fondateur de Galveston, capitale du Texas; Beaubien, l'un des pionniers de Chicago, la reine de l'Ouest; Bougy, sénateur du Missouri, et tant d'autres, sont des gloires à la fois françaises et américaines.

Il y a aujourd'hui environ 300,000 Canadiens-français aux Etats-Unis. On les dit plus nombreux encore; ils le seront toujours trop. La plupart ont réussi à conserver leur individualité. Ils doivent être faits d'un métal exceptionnel, car je ne connais pas de race que l'on n'ait pas réussi à fondre dans la grande fournaise américaine. C'est que partout où ils ont planté leur tente, que ce soit à l'ombre des usines fumeuses de la Nouvelle-Angleterre ou dans les vastes prairies du Nord-Ouest, ils ont emporté un morceau de cette croix que Jacques-Cartier planta sur le vieux roc de Qnébec et que Maisonneuve éleva à son tour sur les hauteurs du Mont-Royal.

Lorsque Napoléon se trouva enfermé sur le rocher de Ste. Hélène, son génie dévorant creusa bien des problèmes, caressa bien des rêves. L'un de ces rêves était de gagner l'Amérique et de fonder, dans l'Etat de New-York, un vaste établissement formé, disait-il, d'hommes très forts en tous genres, afin de former le noyau d'un rassemblement nouveau, d'une patrie nouvelle. Ces fidèles d'une cause déchue devaient tendre la main aux frères établis sur l'autre rive du St. Laurent et s'appuyer sur eux. Ce rêve ne fut pas réalisé et n'aurait pu l'être par l'homme qui vendit la Louisiane pour de

l'or. Mais les événements ont voulu qu'une patrie nouvelle fût fondée par les Canadiens non-seulement dans l'Etat de New-York, mais dans presque tous les vastes territoires de l'Union américaine. S'il est vrai que la même haine contre l'Angleterre a longtemps rempli nos cœurs, l'heure des ressentiments est passée, et nous pouvons aujourd'hui la remercier de nous avoir rendu la liberté que les Normands, nos pères, lui avaient donnée les premiers.

Je ne sais ce que l'avenir nous réserve. Mais que l'orage gronde, que la foudre éclate, que le tocsin d'alarme retentisse de clocher en clocher, et partout surgiront des défenseurs. N'ayons crainte. Le passé garantit l'avenir.

Hier, nous avons passé en revue l'armée nationale. Elle a défilé à travers notre grande ville, au bruit de nos fanfares, à l'ombre des vieilles gloires, qui, placées partout, plus encore que sur nos arcs de triomphe, ont salué notre passage. Et cette armée se composait des descendants des mêmes hommes qui ne désespérèrent jamais du salut de la patrie, tant qu'ils eurent une goutte de sang dans les veines—des mêmes hommes qui tracèrent à la pointe de leurs vaillantes épées les glorieuses journées de la Monongahela, d'Oswego, de Carillon et de Châteauguay. Elle comptait aussi dans ses rangs ces mêmes vaillants zouaves qui ont montré au monde étonné, à un siècle sceptique, que la race des croisés n'est pas éteinte et que nous sommes les dignes fils du grand saint Louis qui, hier encore, semblait commander ses preux chevaliers au cri de : " Dieu le veut ! "

Oui, nous n'aurons qu'à jeter le cri d'alarme pour voir se lever partout des boucliers. Dans la guerre fratricide du Nord et du Sud, des milliers de Canadiens ont payé de leur sang le droit d'être citoyens américains. S'ils ont pu se battre pour une cause étrangère, que ne feraient-ils pas si jamais nos institutions, notre langue et nos lois étaient menacées ? J'aperçois sur les murs de cette salle une forteresse qui doit bien être celle de Québec, et dans le lointain, une voile qui doit être celle que l'on attendait de France aux jours néfastes de 1759. Cette voile, hélas ! n'était pas celle de la France, elle annonçait de nouveaux renforts à l'ennemi. C'est alors que Lévis engagea cette dernière et terrible bataille des Plaines d'Abraham. Il n'avait guère plus autour de lui que des enfants et des vieillards, la fleur de nos soldats ayant été mutilée dans des combats sans cesse renouvelés. Or, parmi ces héros improvisés, se trouvaient plusieurs centaines d'hommes venus du fond des bois de l'Acadie pour combattre à nos côtés le dernier et suprême combat. Et ces Acadiens se battirent comme des héros, et ceux qui tombèrent, tombèrent glorieusement la face contre l'ennemi, ensevelis dans le vieux drapeau de la France.

Le pacte de la sainte alliance n'a jamais été brisé et ne sera jamais invoqué en vain. L'Acadie nous avait donné ses soldats, nous lui avons envoyé des prêtres, des religieuses, des hommes de profession, des négociants, qui ont contribué à son relèvement religieux, politique et matériel. Aux Canadiens des Etats-Unis, nous avons aussi loyalement tendu la main, leur offrant les mêmes gages d'une union indissoluble. Survienne donc une nouvelle lutte où le sort de la patrie soit en jeu, où les droits acquis soient foulés aux pieds, où l'on nous refuse la liberté garantie par un traité solennel, la Société St. Jean-Baptiste n'aura plus qu'à sonner la trompette sacrée pour voir accourir sous ses drapeaux des légions de soldats de la race de ces fiers Gaulois qui ne craignaient qu'une chose, c'est que le ciel ne tombât sur leurs têtes. (Ap.)

DISCOURS DE M. FERD. GAGNON

M. le Président,
Compatriotes,

Si jamais les paroles du Roi-Prophète redisant la tristesse d'Israël en exil ont pu s'appliquer convenablement à vos frères des Etats-Unis, c'est bien dans cette circonstance.

Revoir la patrie en ces jours de fête, venir féliciter la grande association Saint Jean Baptiste à son cinquantième anniversaire, contempler le Canada français, agenouillé devant ses pontifes et demandant à l'arbitre des nations de le protéger dans l'avenir comme dans le passé; voir le patriotisme et la fraternité animer tous les cœurs; admirer ce que l'active énergie et le dévouement des comités et des citoyens ont produit de si beau, de si touchant, et de si éloquent : certes, messieurs, la tentation était magnétique pour la masse de vos compatriotes émigrés.

Oui, vos frères des Etats-Unis redisent aujourd'hui avec tristesse comme Israël en pleurs : "*Illic sedimus et flevimus cùm recordaremur Sion.*" Assis sur des rives étrangères, nous versons des larmes au souvenir de notre pays, au jour de la grande fête Saint Jean-Baptiste. Mais contrairement aux juifs exilés, vos frères n'ont pas suspendu leurs harpes aux saules du rivage. Même en étant attristés, le devoir, qui leur a conseillé de s'abstenir de ces fêtes, leur donne un courage nouveau, un nouvel élan de patriotisme, et croyez bien, messieurs, qu'aux Etats-Unis comme à Montréal, il y a un demi-siècle, des voix vibrantes répètent à tous les échos, le refrain si enthousiaste que chantait le grand patriote de 1834: "O Canada! mon pays, mes amours!"

Et pendant que nous célébrons, dans des solennités sans exemple les noces d'or de la société mère, plus de cent sociétés, héritières des grandes traditions de dévouement de l'association de 1834, célèbrent aux Etats-Unis, dans des fêtes de charité au profit d'écoles françaises, la mémoire du grand patriote Ludger Duvernay et de l'illustre voyageur Gabriel Franchère, qui, sur le sol américain, implanta le premier l'idée bienfaisante de son ami de Montréal.

Après le discours si éloquent, mais par trop élogieux de M. Tassé, cet ami si constant des Canadiens des Etats-Unis, je n'entreprendrai pas de vous faire l'historique des grandes œuvres de vos frères émigrés. Je ne ferai qu'esquisser à grands traits le tableau de leurs devoirs et de leurs espérances.

Si autrefois un compatriote, dont les lettres canadiennes pleurent la perte, si M. Gérin Lajoie a pu avec raison chanter les tristesses du "Canadien Errant," ces modulations plaintives, ces regrets amers ne doivent plus être le chant national des Canadiens émigrés.

Nous ne sommes pas des exilés, des bannis, mais nous sommes devenus les représentants de l'idée française au sein des populations anglo-saxonnes et allemandes des Etats-Unis.

Si naguère, un Canadien, à l'imagination et au patriotisme ardents, a pu entretenir l'espoir que le Canada serait reconquis pacifiquement par la France, pourquoi ne rêverions-nous pas, Canadiens, de reprendre possession de toute la Nouvelle-France d'autrefois par l'invasion pacifique de nos bonnes mœurs, qui sont la source de notre féconde expansion?

Nous ne sommes plus des Canadiens errants, frères du pays; mais, comme le voltigeur de 1812, chanté par un de nos poètes, nous sommes, au sein d'un pays anglais allemand, les soldats d'avant-garde de la France, et comme ce Voltigeur, nous

pouvons redire : Non, non, mon poste, je ne te quitte pas.

Le patriotisme demande des œuvres de vie, et c'est pour la création ou la prospérité de ces œuvres que vos frères émigrés se sont abstenus de répondre par leur présence à votre invitation.

Ils se sont abstenus par dévouement à la cause nationale, afin de verser dans le tronc des œuvres religieuses et canadiennes de leurs localités une partie de la somme d'argent que le voyage aurait coûtée ; ils se sont abstenus, afin de prouver, par leur absence, aux cultivateurs de cette province qu'ils ont tort de s'en laisser imposer par les embaucheurs et les faux mirages, la situation financière de la plupart des émigrés étant si peu enviable qu'ils n'auraient pu défrayer les dépenses du voyage sans se mettre à la gêne.

Cette abstention est une leçon de haute portée et la preuve d'un patriotisme non équivoque.

Si nous voulons que nos enfants célèbrent à l'étranger la mémoire des héros français et canadiens ; si nous avons à cœur de perpétuer aux Etats-Unis le culte de la France et du Canada français, il nous faut conserver ces deux éléments fondamentaux de notre nationalité, le signe de la croix que l'Eglise a tracé sur notre front et le noble idiome français que la France notre mère a placé sur nos lèvres, comme pour être partout un passe-port attestant notre noble origine.

C'est à cette œuvre de conservation de notre foi et de notre langue que nous travaillons ardument depuis 1874.

Nous rappelant les jours difficiles de l'époque de la fondation de la glorieuse société de Montréal, et voyant ce que son fondateur a pu accomplir avec son énergie et son patriotisme, nous avons organisé notre lutte contre l'assimilation en créant des sociétés Saint-Jean-Baptiste. Comme Ludger Duvernay, nous avons inscrit sur nos drapeaux ce guidon de l'espérance : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Et le ciel qui se plaît à bénir les peuples courageux, nous a donné assistance et protection.

Depuis 1874, plus de trente paroisses canadiennes ont été organisées aux Etats-Unis. Celles qui étaient fondées il y a dix ans se sont fortifiées, et l'école française s'est aussi élevée à côté de l'église.

En nous voyant grandir au sein des difficultés, le fanatisme et le préjugé se sont émus, et l'on a voulu traîner dans le mépris le nom et l'honneur canadiens.

Nous avons ressenti l'injure, frères du pays, pour vous comme pour nous, et nous avons prouvé aux hommes impartiaux que le Canadien-français peut être pauvre, travailler à l'étranger, sans être pour cela un paria, et que toujours, aux Etats-Unis comme au Canada, les Canadiens ont à cœur de suivre l'exemple du parrain de leur pays, du grand roi François, qui pouvait se consoler de la perte d'une bataille pourvu que l'honneur français fut sauvé !

L'honneur national ! Sauvegardons-le par tous les moyens. Pour le sauvegarder, il faut en connaître la valeur, et malheureusement, Canadiens des deux pays, nous négligeons trop l'étude de notre glorieuse histoire.

En ce jour solennel de l'affirmation du principe national, quand nous célébrons la mémoire de tous nos grands hommes, il est un nom qui vient se poser sur nos lèvres, un nom glorieux entre tous, parce qu'il fut celui d'un grand Canadien, d'un patriote, d'un citoyen intègre, d'un travailleur infatigable. Ce nom, messieurs, est le symbole de la fierté nationale, de la confiance en nos forces ; j'ai nommé notre illustre patriote, François Xavier Garneau.

Ludger Duvernay fut un homme d'action, un lutteur. Aujourd'hui nous célébrons le cinquantenaire de la féconde idée qu'il implanta dans le cœur des patriotes de l'époque, idée qui a grandi et qui a groupé les forces disséminées de la race canadienne-française sous son glorieux étendard.

Garneau, contemporain de Duvernay, a élevé le monument de notre histoire, il a écrit notre livre héraldique, afin que la Saint Jean-Baptiste eût sa raison d'être pour glorifier nos ancêtres et suivre leurs glorieux exemples.

Eh bien, messieurs, faisons en sorte, dans nos institutions scolaires, de faire étudier davantage l'histoire canadienne à nos enfants.

Les peuples fiers de leur passé, forts de leur patriotisme, sont ceux qui resteront debout.

Et pour que la nationalité canadienne-française résiste à l'action occulte, mais fort dangereuse des intérêts hétérogènes qui se livrent bataille en Amérique, il faut que les Canadiens soient fidèles à leur passé, il faut qu'ils connaissent l'histoire de leur pays.

Quand, sur les tombeaux de nos pères,
La brise du soir, en passant,
De leurs vertus calmes et fières
Cueille le parfum odorant,
Elle répand, comme un dictame,
Les souvenirs dn temps ancien,
Et chante, elle aussi, dans notre âme :
Qu'il fait bon d'être Canadien !

Pour sauvegarder notre honneur national parfois outragé aux Etats-Unis, nous prenons rang dans la grande armée civique de la République, nous devenons citoyens américains.

Avec le droit de suffrage, notre influence grandit, et nous pouvons imposer plus sûrement silence aux insulteurs. Tout en devenant loyaux citoyens de la République, nous restons Français-Canadiens de langue et de religion.

Et les natifs n'ont pas à s'émouvoir de notre attachement à nos traditions françaises, car s'ils se glorifient de leur origine anglo-saxonne, nous avons le droit, et l'histoire de notre race aux Etats-Unis nous en fait un devoir, de nous glorifier d'être enfants de la France.

C'est ce qui fait que, pour un, messieurs, tout en étant honoré de me dire citoyen américain, je puis, en présence de l'honorable représentant des Etats-Unis, que je salue avec respect, au nom de mes compatriotes, me glorifier de mon origine française et affirmer en cette circonstance que nous sommes loyaux, mais Français.

La Providence a traité les nations avec respect et dignité, elle a assigné à chacune sa mission propre.

" Dans ce plan visible, réunies intellectuellement par la vérité que leur distribue d'une même voix et d'une même langue le Verbe Divin, comme du même ciel elles reçoivent l'air et la lumière réunies en haut ; elles demeurent libres de s'allier sans être obligées de se confondre.

" Elles restent distinctes pour s'évertuer, dans le travail de la civilisation auquel doit concourir la diversité des génies, pour se secourir dans leurs besoins, pour se défendre contre leurs défaillances, pour rompre, par la diversité des mœurs et des intérêts, ces courants de mort que l'erreur et le despotisme font parfois passer sur le genre humain."

Cette mission des peuples, nos pères l'ont comprise, ils n'ont pas voulu se confondre avec les autres peuples.

A une époque de notre existence nationale, nos ancêtres n'étaient qu'une poignée luttant pour l'idée française contre trois millions d'Anglo-saxons ; ils étaient isolés, abandonnés ; ils trouvèrent leur force dans leur foi religieuse et, sous les bras de la croix, ils conservèrent le culte de la France. Et aujourd'hui,

en ce grand jour de fête, les cœurs de près de deux millions de leurs descendants battent à l'unisson pour célébrer leur gloire, leur héroïsme et leurs vertus.

Messieurs, vos frères des Etats-Unis cherchent, par tous les moyens, à perpétuer au sein des villes américaines ce culte de nos traditions. Ceux qui sont originaires de la province de Québec restent français, en dépit de tous les entraînements, mais en sera-t-il ainsi de nos enfants et de nos petits enfants?

Le problème est difficile à résoudre dans l'affirmative. Pour parvenir à ce noble but, il nous faut des écoles françaises, et des relations plus intimes avec les patriotes de la province de Québec.

Envoyez-nous des religieuses pour prendre soin de nos écoles, des prêtres pour nos paroisses et venez souvent nous visiter. Vous qui désirez la conservation de la nationalité à l'étranger, venez souvent mettre votre main fraternelle sur nos poitrines, afin de constater si nos cœurs battent toujours chauds et ardents pour l'honneur français.

Et surtout donnez-nous, frères du pays, l'exemple de l'union. Ne nous scandalisez pas par vos divisions. Si vous saviez comme ces divisions aperçues de loin, paraissent mesquines, sans à propos, vous cesseriez ces luttes qui vous amoindrissent et dont d'autres nationalités font leur profit.

Hélas! nous, aussi, vivant aux Etats-Unis, nous sommes victimes des discordes et des luttes fraternelles, donnez-nous l'exemple de la concorde et de l'union.

C'est le besoin de cette union qui a donné naissance à cette glorieuse société Saint Jean-Baptiste de Montréal; c'est la même pensée que je vois gravée sur les armes de la grande ville de Montréal, si prospère et si hospitalière: In Concordia salus; l'Union, la concorde, c'est le salut.

Soyons donc unis, tous ensemble, dans une même pensée, dans une même idée. Que dans le monument national qui sera le couronnement commémoratif de ces fêtes magnifiques, chaque pierre porte le nom d'un patriote, et que l'union soit le ciment indestructible de ce panthéon que nous devons à la mémoire de nos grands hommes.

Oui, Canadiens des deux pays, unissons-nous et pratiquons les antiques vertus de nos pères, si nous voulons que leur souvenir ne précède pas le nôtre dans le gouffre de l'oubli. Sachons être fidèles à nous-mêmes et notre nationalité survivra. Et comme l'a si bien dit une femme de mon pays:

Dieu veuille nous donner, comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement et la noble folie du sacrifice, afin que la nationalité canadienne-française vive à jamais respectée des peuples et glorifiée par ses enfants.

DISCOURS DU DR. GÉDÉON ARCHAMBAULT,

De Woonsocket, R. I., au Congrès National. Séance du 27 Juin a. m., à Montréal.

M. le Président et Messieurs:

Revoir son pays que l'on a quitté depuis quinze ans; le revoir surtout dans sa vaste et glorieuse métropole; en ce moment où les yeux de deux millions de compatriotes sont fixés sur elle, au moment où elle convie à son hospitalité, à ses fêtes, toute une race, que les vicissitudes du sort ont pu éparpiller sur l'immense continent d'Amérique, mais ont laissée fidèle à l'amour de la patrie; rencontrer à chaque pas des frères qui nous donnent des poignées de main à briser les os, tant leur cœur entier passe dans cette étreinte; voir flotter libre dans le vent le drapeau

que l'on aime et qui nous protége ; contempler cette superbe procession de milliers et de milliers de patriotes accourus des quatres points cardinaux à l'appel de leur mère, ce déploiement de pompes éblouissantes, cette solennelle et gigantesque affirmation d'une nationalité qui entend se faire de brillants destins, quel est, messieurs, l'homme que tout cela laisserait indifférent?

L'émigré Canadien qui remet le pied sur le sol natal, pendant cette enivrante semaine que nous traversons, ne saurait échapper à la naturelle émotion, au sentiment de joie, qu'éprouve toujours l'absent lorsqu'il revoit son foyer et tout ce qui lui fut cher. Je subis depuis trois jours la loi commune et mon plaisir serait sans mélange, n'était la responsabilité que j'ai acceptée et la promesse que j'accomplis en ce moment. Invité, en effet, à prendre part au congrès national que le bureau de direction de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal a eu l'excellente idée de convoquer, je n'oublie pas que je me suis chargé d'un devoir et d'un devoir ardu, en acceptant de porter la parole devant un auditoire aussi distingué et de traiter une question aussi épineuse que celle des meilleurs intérêts de mes compatriotes des Etats-Unis. Mon embarras serait extrême, à moi qui n'ai l'habitude, ni de la parole, ni de l'étude des questions sociales, si je ne savais que vous laissez aux hommes de bonne volonté la plus grande latitude dans l'exposition de leurs vues et si je ne comptais d'une manière absolue sur le pardon que mon inexpérience sollicite de votre bienveillance.

La pensée éminemment chrétienne et patriotique qui a présidé à la convocation de ce congrès, à savoir l'affermissement de la nationalité française sur le sol du Canada par un sage développement de ses intérêts religieux et moraux, nationaux et sociaux, littéraires et artisques ; cette pensée, dis-je, embrasse par le fait même le soin des intérêts Canadiens aux Etats-Unis. Car, à tort ou à raison, on croit généralement au Canada que les frères émigrés ne sont que prêtés à la puissance voisine et doivent revenir un jour fournir leur appoint dans la lutte contre l'absorption britannique. Est-ce un simple voyage d'affaires que nous y faisons, ou bien est ce l'exil perpétuel? J'ai mon idée là dessus que j'exposerai plus tard ; mais il n'en est pas moins vrai que le gros million d'ici a songé comme il le devait au petit million de là bas, et nous a réservé tout un jour dans les délibérations de son congrès. Vous allez donc, messieurs, vous occuper de nos intérêts sous le triple rapport religieux, matériel et intellectuel. Je vous remercie de votre sollicitude, au nom des co-exilés que je représente ici. La conclusion de vos travaux, les décisions que vous prendrez à notre sujet devant découler de la connaissance que vous aurez de nous et de tout ce qui nous concerne, il importe que l'on vous saisisse d'autant de renseignements que possible et que vous soyez mis au fait des vues diverses entretenues par des intéressés sur leur situation.

Je vous dirai donc ce qu'étaient les Canadiens des Etats-Unis, il y a une vingtaine d'années, les progrès qu'ils ont accomplis depuis et ce qu'il leur reste à faire pour devenir ce qu'ils devraient être.

Messieurs, la première condition d'une investigation honnête et fructueuse, c'est la sincérité. Il serait aussi dangereux que puéril de fermer les yeux sur les plaies de la société Canadienne-française dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre qu'injuste de ne pas reconnaître ses bons côtés. Ce n'est pas moi qui voudrai rien vous cacher de ce qui est à ma connaissance. Je ne suis ni pessimiste ni optimiste ; ma profession m'a mis

en contact avec toutes les classes et j'ai pu me former une idée que je crois exacte de la situation de mes compatriotes. Je vous dirai franchement toute ma pensée.

Notre position n'est pas brillante, messieurs ; elle est environnée de dangers très grands. Il faut l'habiter pour cesser de croire que la terre américaine est un El Dorado, que le miel et le lait coulent devant nos portes et que nous sommes tout autant de bienheureux n'ayant qu'à se laisser vivre.

Il y a vingt ans, la population Canadienne-française de l'Est, moindre de moitié qu'aujourd'hui, était dispersée un peu partout, sans point de ralliement, sans cohésion intime. Elle ignorait son nombre, elle ignorait sa force, elle ignorait ses ressources, surtout elle ignorait ses intérêts bien entendus. Son extrême ambition était de faire quelques économies. Elle ne se doutait pas qu'elle comptât pour quelque chose dans la république, elle était loin de supposer qu'elle pût s'affirmer un jour comme race reconnue, distincte, elle se croyait plutôt destinée à être absorbée, engouffrée, à jamais perdue dans la vaste agglomération des races qui s'y chiffrent par millions.

Et comment, auraient-ils pu oser jusque là, ces Canadiens partis de chez eux un à un, pauvres, n'ayant pas de métier pour la plupart, impropres aux travaux spéciaux et venus là comme hommes de peine ! Ils s'engageaient dans les fermes, dans les briqueteries, dans les fabriques ; ils étaient au plus bas échelon social. Qui pourrait bien surgir pour les élever ? Ils ne demandaient même pas cela, et acceptaient comme un terme d'emprisonnement, comme un passage humble et dur, leur séjour chez les Américains. Mais peu à peu quelques uns des leurs s'élevèrent jusqu'au petit commerce ; des artisans ouvrirent boutique à leur compte ; quelques hommes de profession arrivèrent, puis le prêtre ; on eut la petite chapelle, qui rappelait la vieille église du Canada. On se groupa, on se connut, on se compta, on eut espoir. On se mit à travailler en commun pour conjurer les dangers dont notre nationalité était entourée. Un journal fut fondé ; le rayon d'espoir fut plus vif. Une première Société St. Jean-Baptiste fut formée ; c'était le réveil, la coalition des éléments, l'union des forces, la mise en commun des bonnes volontés et des espérances, l'étude de la voie à suivre, le travail encouragé, la lumière d'en haut réjouissant le travailleur obscur et navré ; c'était l'émancipation. Réunis par les liens solides de la langue et du sang comme par la communauté de la foi religieuse, les membres de la famille canadienne apprirent en peu de temps à se connaître, à s'aimer, à se donner mutuellement du courage, on se vit de plus prés et plus souvent, ce qui créa l'émulation ; l'amour propre aidant, on fit mieux ses devoirs, on s'édifia les uns les autres. Dès lors les Canadiens existaient socialement. Ils n'étaient plus ces groupes isolés, ces poignées d'êtres se parquant contre la société, vivant à l'écart dans la grande fourmilière. Le Canada français se trouvait soudain à revivre sur la terre égyptienne.

On parlait beaucoup trop l'anglais jusque là dans la famille. L'habitude née de la nécessité de le parler dans la fabrique, en affaires, s'était transplantée dans la maison. Les enfants avaient appris jeunes cette langue ; peut-être la savaient-ils même mieux que celle de leurs pères. Il était tout naturel qu'on se servit chez soi du langage qu'on était forcé d'employer toute la semaine au dehors. Maintenant on se verra plus souvent entre compatriotes, on se rencontrera à l'église, aux réunions des sociétés, et il sera si doux de s'entretenir des choses du pays ! Je puis le dire en

toute certitude et avec orgueil, les Canadiens parlent beaucoup plus rarement l'anglais entre eux. Je souhaite que tous accueillent et suivent consciencieusement les conseils patriotiques que notre distingué écrivain, M. Alphonse Lusignan, leur donne sous ce rapport dans son article : *Parlons Français*, que publie le numéro de gala du Journal du Dimanche et reproduit par le *Travailleur*.

On ne cherche plus guère à changer son nom, soit en le traduisant, soit en l'estropiant pour lui donner une tournure anglaise. Les exemples de cette aliénation mentale deviendront de plus en plus rares.

La création des sociétés nationales, des congrégations canadiennes et d'une presse à nous n'a pas produit seulement les résultats que je viens de signaler, lesquels ne suffiraient pas à donner la mesure des qualités de notre race. Elle a réchauffé le patriotisme qui nous a saisis par les racines du cœur et nous a traînés aux pieds de la patrie en 1874, en 1880 et aujourd'hui encore ; partout et chaque fois que la patrie a célébré ses nobles anniversaires ou donné ses brillantes fêtes françaises... Vous avez, sans doute, ressenti autant de plaisir à nous voir que nous en avons eu à vous montrer le grand nombre de nos frères absents qui n'ont pu résister à votre invitation et sont venus consoler leur mère en lui donnant en spectacle leur amour ardent pour elle et leur fidélité à garder ses enseignements. Sachant qu'elle ne rougirait pas de nous, parce que nous n'avons pas démérité sciemment ; nous sommes ici pour lui dire combien nous l'adorons et pour lui demander les paroles qui donnent le courage.

Je vous le déclare hautement, messieurs, je ne crois pas que l'on puisse trouver dans tout le territoire américain, un seul Canadien-français qui ne voulût être au milieu de nous durant cette semaine de joies ineffaçables.

Il y a chez nous des Canadiens qui ont le triste goût de singer les modes et les façons d'agir des Américains ; ce sont des engoués, mais ce ne sont pas des traîtres, des renégats. Le nom de la patrie réveille toujours en eux les meilleurs souvenirs, ils ont son amour et son respect gravés au fond de l'être. S'il est là bas ou ici, aux Etats-Unis comme au Canada, parmi les Canadiens-français, un homme qui renie son pays, qui ait honte d'en tirer son origine, qui rougisse de notre histoire, le malheureux ! il faut lui pardonner comme on pardonne à l'exception qui confirme la règle. Il y a des monstres dans tous les ordres, dans tous les règnes de la nature ; leur vue fait seulement resplendir d'avantage le beau normal.

Les Canadiens émigrés ont depuis quelques années inscrit sur leur programme : Naturalisation. Voilà une chose qui est bonne en soi. Sans elle, pas de droits politiques ; on ne fait partie de l'Etat que pour en supporter les charges. Elle portera d'excellents fruits, mais à la condition seulement que l'on soit en état d'exercer d'une manière intelligente les droits qu'elle confère, car son utilité est subsidiaire à l'éducation des masses. Accorder le suffrage à l'ignorance, c'est mettre sur le marché des milliers de consciences. L'insignifiance n'est-elle pas préférable à la vénalité ! Je soumets le cas à votre réflexion.

Je suis persuade que 175 votants Canadiens sur 200 ne connaissent absolument rien à la politique américaine. Dans les questions municipales, par exemple, je ne saurais en dire autant. Là, la naturalisation nous a été utile. Les intérêts en jeu sont plus près de nous. La levée des impôts, les embellissements urbains, tous les détails du gouvernement civique les touchant de près

sont à leur portée. Aussi s'y passionnent-ils parfois et réussissent-ils à envoyer à la municipalité quelqu'un des leurs. C'est ainsi que quelques Canadiens sont devenus des "aldermen."

J'aborde la grande question, la question vitale pour les Canadiens des Etats-Unis; vous m'avez déjà compris, messieurs, je veux parler de leur éducation? Sous ce rapport, nos compatriotes sont bourrés de bonnes intentions. Nier que quelque chose se soit fait au sein de nos populations dans le sens de la diffusion de l'instruction, serait méconnaître la vérité et commettre une injustice. La nécessité d'instruire les masses, de créer des écoles françaises est dans toutes les bouches et de toutes les circonstances. Mais sous ce beau zèle, messieurs, règne une funeste apathie. Réveillé deux fois l'an par la musique du 24 juin et par les applaudissements des conventions, le Canadien se retourne et se rendort. Quelle est donc la voix puissante, le coup de tonnerre qui le tirera d'une façon définitive de cet engourdissement? C'est là la grande et unique question, le point noir qui effraie le regard de quiconque interroge notre avenir.

Vivant au milieu d'un peuple dont une des principales préoccupations est de répandre l'instruction, qui ne recule devant aucun sacrifice de temps, de travail et d'argent pour acquérir le savoir et le mettre à la portée des plus pauvres, comment pouvons-nous espérer atteindre jamais son niveau si nous continuons à croupir dans notre indifférence pour les choses de l'esprit. Le pouvoir, la richesse sont désormais à la science; or pourrons-nous, si nous nous enmuraillons systématiquement dans l'ignorance, viser jamais à leur possession?

En dehors des sociétés et des congrès, quelques prêtres et quelques hommes du monde élèvent parfois la voix, mais on a toujours le tort de ne pas joindre aux paroles l'action. Tout se dit, peu se fait. Bulles de savon sitôt crevées que lancées! Statu quo alarmant! On trouvera bien dans la plupart des centres canadiens, des écoles françaises, mais elles ne sont pas à la hauteur de nos besoins, la moitié des enfants vont aux écoles américaines. On trouvera bien parmi nous quelques prêtres qui ont fait l'acquisition de certains commencements de bibliothèque; mais est-ce avec cela que l'on fait des hommes? Des hommes qui puissent entretenir le combat de la vie contre le peuple le plus généralement instruit du monde?

A propos de bibliothèque, permettez-moi une remarque, laquelle s'adresse aux Canadiens du Canada comme à ceux des Etats-Unis. On semble n'avoir pas encore compris qu'il n'y a de progrès durable et véritable de l'instruction que si on met à la disposition de la jeunesse la bibliothèque. Oui, chez nous comme au Canada, on enverra bien les enfants à l'école jusqu'à l'âge de douze, treize ou quatorze ans, mais ce qu'on appelle leur éducation une fois terminée, qu'advient-il de ces enfants? Ils ne prennent plus jamais un livre, un journal, une plume. A 20 ou 25 ans, ils ont perdu tout leur savoir; ils sont incapables d'écrire et même de lire. Quelle différence à notre désavantage entre eux et la jeunesse américaine que l'on trouve partout un livre ou un journal à la main! Ce goût de la lecture a été entretenu chez celle-ci, après la classe, par la bibliothèque publique ou la bibliothèque paternelle. Chaque village a la sienne et des mieux choisies, des plus complètes; on y pénètre gratuitement; on emporte le livre à domicile pour l'étudier à loisir. S'il y a sur les rayons des livres de littérature légère, on y voit en grand nombre des ouvrages solides, sérieux, écrits pour les intelligences robustes.

On ne fait pas que s'amuser avec eux, on s'instruit, on tient tête au progrès, on parvient souvent à le devancer. C'est en leur compagnie, à leur contact, que des milliers d'inventeurs ont senti fermenter en eux le génie et ont servi l'humanité par leurs ingénieuses découvertes, tout en faisant leur propre fortune et la gloire du pays.

Des écoles françaises et des bibliothèques, des bibliothèques françaises et des écoles, voilà donc ce qu'il faut donner avant tout aux Canadiens des Etats-Unis pour améliorer leur sort et augmenter leur importance. Mais comment y parvenir? Ah! voilà! Permettez-moi de vous dévoiler toute ma pensée là-dessus.

Nos sociétés nationales qui ont été d'un si grand secours à notre avancement sont presque stationnaires. Elles sont en général de simples associations de bienveillance, d'assurance mutuelle; leurs membres pour la plupart mettent leur suprême ambition à faire des démonstrations de patriotisme, à parader le 24 juin. Leur force numérique, leur influence les rendent souvent très prétentieuses; ayant confiance de leur force, se sentant les aînées, elles sont devenues jalouses des fondations nouvelles. De là une extrême difficulté pour les particuliers de prendre l'initiative de quelque mouvement général. Les Sociétés St. Jean-Baptiste se réservent cette initiative, et comme les corps publics sont généralement lents à agir, rien ne se peut faire sans leur haute approbation. Voyant leur apathie pour la cause de l'éducation, on a fondé dans certains centres des sociétés dites littéraires; or, celles-ci n'ont pu se développer ou se maintenir, à cause des sociétés St. Jean-Baptiste, lesquelles croyant à des tentatives dirigées contre leur prestige et leur existence, ont refusé leur concours et par là empêché un bien de se produire. Il faut donc s'efforcer de faire comprendre aux chefs de ces sociétés qu'ils doivent viser plus haut.

En second lieu, ne pas laisser la cause de l'éducation entre les mains d'un seul homme, du curé de la paroisse. Supposez à un curé tout le dévouement possible, il est évident qu'après avoir pourvu aux besoins spirituels d'une congrégation souvent fort nombreuse, il ne lui reste pas assez de temps à consacrer à la direction efficace de nos écoles. Il faut remettre ce fardeau, cette responsabilité à une commission scolaire choisie parmi les Canadiens les plus instruits et les plus influents. Que l'on nomme des commissaires; ces messieurs débattront entre eux les moyens de fonder et de soutenir des écoles françaises; le curé sera nécessairement membre de la commission et tous, prêtre et laïques, travailleront de concert à notre émancipation sociale. Après l'école viendra, à son heure, la bibliothèque, puis la société littéraire, et, comme conséquence nécessaire, les œuvres d'amélioration matérielle. Je le répète, il faut absolument que nous comptions sur nous-mêmes, être disposés à payer de notre personne et de notre bourse. Nous aurons des sacrifices à faire, puisque les municipalités ne nous accordent aucune subvention.

Mais si nous reculons devant ces nécessités qui s'imposent aux hommes de cœur, comment sortirons-nous jamais de notre infériorité vis-à-vis des Américains? Comment échapperons-nous aux périls qui nous menacent comme nationalité? Il faut avoir vu grandir nos jeunes Canadiens dans les écoles américaines pour comprendre combien mes appréhensions sont fondées. Vous verrez ces jeunes gens parler l'anglais entre eux; toujours vous les rencontrerez avec un journal anglais à la main; s'ils lisent chez, eux, ce sont toujours, bien entendu, des productions américaines. Elle s'américanise, cette jeunesse française, malgré

elle, presque sans s'en apercevoir ; elle n'apprend à aimer et estimer que ce qui est américain ; tout ce que la France et le Canada ont fait de glorieux et d'excellent elle n'en sait rien, ou si peu et si mal, l'ayant puisé aux sources américaines ou anglaises, que mieux vaudrait que ces épopées, ces hauts faits, ces œuvres surhumaines lui fussent lettre close. Comment veut-on que ces jeunes hommes, ceux mêmes qui auront reçu une éducation plus relevée dans nos "high-schools," puissent plus tard venir avec autorité prêcher à leurs compatriotes, soit dans le journal, soit à la tribune, combien il importe de conserver leur belle langue, lorsqu'eux-mêmes ne pourront s'exprimer convenablement en français ! Ne sait-on pas que la meilleure prédication, c'est celle de l'exemple ?

Donc, je le dis de nouveau, l'école française avant tout. Elle coûte cher, répondra-t-on. Je dis non. Il n'est pas de somme d'argent qui vaille l'instruction et la conservation de sa langue. Dans tous les cas, je crois mes compatriotes en état de faire face à cette dépense, du moins, si j'en juge par leurs folles dépenses.

Oui, le luxe est peut-être le plus terrible ennemi de la race française en Amérique, le luxe au moyen duquel elle croit se hausser dans l'opinion publique des riches Américains et qui ne sert qu'à les faire mépriser davantage. Vous savez, messieurs, ce que le luxe dans l'habillement et dans l'équipage fait de ravages dans notre cher Canada. Vous n'ignorez pas, non plus, qu'un grand nombre émigrent en carrosse. Eh ! bien, ces victimes de l'extravagance sont encore les mêmes après avoir traversé la frontière.

Je ne prétends pas dire que tous mes compatriotes sont atteints de la maladie du luxe, il y a des exceptions, mais c'est, comme au Canada, la plaie générale et la plus cuisante. Un certain nombre amassent quelque argent, mais un bon nombre vont le dépenser en essayant de s'établir définitivement au Canada. Ceci m'amène à vous parler du rapatriement.

Messieurs, quoiqu'on en pense en certains quartiers, quelle que soit sur ce sujet l'opinion de quelques-uns de mes meilleurs amis et celle du gouvernement de Québec, étant ici pour dire la vérité sans fard et sans faiblesse, je vous le déclare hautement, le rapatriement est une utopie. Essayer de nous rapatrier, c'est tenter de remplir le tonneau des Danaïdes avec des paniers percés. Cela ne peut réussir, cela ne se fera jamais. J'en jette le défi à toutes les sociétés, à tous les gouvernements. Vous n'avez pas à donner au Canadien émigré ce qui le retiendrait ici. Quand il a vécu quatre ou cinq ans à l'étranger, il a la nostalgie de son pays natal, il y revient, il voudrait y rester, mais il y étouffe et quelque chose qui est plus fort que lui le repousse vers les Etats-Unis. Sur dix, retenez bien ces chiffres, sur dix émigrés qui se rapatrient, huit nous reviennent, et souvent sans le sou. Et pourquoi cela ? Le Canadien est naturellement léger et vaniteux ; rendu au pays, il a voulu faire croire à ses connaissances qu'il a de l'argent, et il s'est jeté dans des dépenses qui l'ont épuisé en moins de deux ans. Force lui est alors de reprendre le chemin de l'exil. Cette fois, c'est généralement pour toujours. Ce n'est pas lui-même qu'il accusera de légèreté, de dissipation, d'imprévoyance, c'est son pays, messieurs, qu'il traitera d'arriéré, d'endormi, sans se rappeler que d'autres réussissent où lui a végété et qu'il ne dépendrait souvent que de sa conduite de se créer au milieu de vous une position respectable. Quand même il ne retournerait pas aux Etats-Unis, quand même il s'attacherait définitivement sur le sol de la patrie, ses enfants, eux, nés dans les villes américaines, élevés dans cette

atmosphère qui donne le vertige, ne resteront pas au Canada. C'est le plus grand obstacle au rapatriement durable ; le travail des champs ne conviendra plus aux jeunes gens qui auront connu les séductions de la vie des villes. Comment aimer cette paisible existence des campagnes, quand ils auront goûté aux plaisirs des grands centres ! Elle leur parait fade, monotone, ils s'ennuyent et désertent à la première occasion la ferme paternelle ; ils n'ont pas le bon esprit de songer qu'ils s'en vont chercher la servitude, la dépendance pour eux et pour ceux qui viendront après.

Mon opinion est donc que le rapatriment des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ne se fera jamais sur une échelle suffisante et d'une manière durable. Quand dix familles laissent la province de Québec pour aller passer quatre ou cinq ans dans les manufactures afin de dégrever leurs terres, vous pouvez dire qu'il y en a huit, je suis bien tenté de dire neuf, qui sont à tout jamais perdues pour le Canada et ce surtout à cause des habitudes que prennent les enfants dans les centres américains. A vous donc de chercher à enrayer l'émigration. Le train de vie qu'on mène là-bas est navrant. Et pour me servir des expressions d'un journal américain : "quelles froides et sinistres prisons que ces fabriques de coton de la Nouvelle-Angleterre ! Et puis cette régularité rigide comme celle du moine, mais sans les consolations du cloître, cette discipline plus inflexible que celle du soldat en campagne, mais sans les émotions de la gloire et du patriotisme, quels boulets ne sont-ils pas aux pieds des habitants de ces cachots au seuil desquels il faut laisser toute espérance." Le père qui y entre n'entraîne pas que lui seul, il entraîne sa descendance, il n'étiole pas que sa vie, il flétrit celle des siens pendant plusieurs générations. S'il ne se crétinise pas, c'est peut-être qu'il y est entré tard, mais il n'en est pas de même de ses enfants. Or, je vous le demande, quelle race pouvons-nous voir sortir d'un homme et d'une femme qui se sont enmuraillés dans les manufactures à l'âge de dix ou douze ans et dont les enfants auront le même sort. Messieurs, si ce n'est pas le crétinisme à la troisième génération, c'est le dépérissement physique et moral, c'est la perte irréparable de cette supériorité intellectuelle et physique que le ciel a donnée à notre sang pour en faire un meilleur usage. Il me semble que les enfants de la province de Québec, province dont les terrains incultes sont immenses, auraient d'autres destins en réserve que celui d'enrichir les Américains par un travail ardu et pénible. Que nos compatriotes ne se laissent pas éblouir par une table un peu plus riche et de habits un peu plus fins ! Que ne se hâtent-ils d'amasser dans les manufactures, puisqu'il leur faut y aller, un petit pécule qui leur permette d'aller se fixer sur de bonnes terres ! Et puisqu'ils ne veulent ou ne peuvent plus revenir au pays, que ne se dirigent-ils vers l'ouest, à l'instar des Anglais et des Allemands ! Là les enfants grandissent musculeux et non efféminés, dans le grand air des prairies que la fumée des fabriques n'a pas encore empuanté !

Ils apprennent à connaître la valeur d'un sou. Ils fréquentent des écoles à eux, et quand ils ont grandi, ils vont puiser le savoir dont ils ont besoin dans les bibliothèques, dans les cabinets de lecture également à eux. Là encore, les enfants et les hommes ne s'engouent pas ridiculement de tout ce qui est américain. L'Allemand de l'Ouest parle chez lui l'allemand et ne sacrifie pas à la langue anglaise.

J'ai dit déjà que sous ce dernier rapport les nôtres ont fait un progrès sensible, ils parlent entre eux l'an-

glais bien moins souvent qu'il y a quinze ans, mais cela n'empêche pas que bien souvent, si l'un d'eux prospère, il cherche à se mêler davantage aux Américains et s'occupe moins de ses compatriotes. On dirait qu'il se croit pétri d'un meilleur limon. Pourtant un peu d'orgueil serait ici bien placé, car les Américains de la Nouvelle-Angleterre les regardent du haut de leur grandeur. C'est à Boston qu'on nous a insolemment appelés les Chinois de l'Est. Il est bien vrai que notre attitude énergique a refoulé cette injure dans la gorge des malotrus, mais nous avons subi tout de même l'humiliation. S'ils ne sont les puritains aux mœurs sévères et à l'honnêteté inflexible, ils ont conservé toute la morgue de leurs ancêtres vis-à-vis des étrangers.

Le programme du congrès mentionne en premier lieu les intérêts religieux des Canadiens-français qui résident en dehors de la province de Québec. On m'excusera de n'en parler qu'en dernier lieu et encore pour n'en dire qu'un mot. Si je lui donne la dernière place et la plus petite, c'est que de toutes les choses que nous avons apportées avec nous du Canada à l'étranger, et que nous conservons jalousement, c'est celle qui est le moins en danger. Nous avons des églises partout, jusque dans les petits centres. Tous les Canadiens-français des Etats-Unis sont franchement catholiques. Il y a quinze à vingt ans, il leur fallait pour faire leur religion se mêler aux Irlandais ; aussi un grand nombre ne la professait pas, non par perte de foi, mais par simple indifférence et surtout par manque de sympathie pour ceux au côté de qui il leur aurait fallu prier.

Je vous ai, messieurs, exposé notre situation en toute franchise et au meilleur de ma connaissance. Si j'ai fait erreur, n'accusez que mon patriotisme, lui seul m'aura peut-être fait voir certains côtés de notre position et assombrir quelques-unes des parties du tableau que j'ai tracé. Je vous ai signalé les quelques progrès que nous avons réalisés, mais plus particulièrement les maux que nous avons à combattre et les réformes à tenter. Je vous ai fait voir que l'idée du rapatriement sur une large échelle était une illusion. Or, les probabilités étant que nous et nos enfants continuerons à vivre sur la terre étrangère, il importe que nous cherchions à améliorer notre sort et à rester dignes de la race à laquelle nous appartenons. Pour y arriver, il faut que tous les Canadiens marquants des Etats américains unissent leurs efforts pour éviter l'absorption, la seule chose en fin de compte que nous ayons à redouter, nous y échapperons par deux forces également considérables : par la religion qui, en réchauffant notre patriotisme, nous éclairera sur nos devoirs, et par l'instruction qui, en nous ensignant nos droits, nous rendra à la conscience de notre importance et à la connaissance de nos véritables intérêts. Quant à la religion, je l'ai dit, son assistance est aussi vivace sur nous que sur vous ; ce en quoi nous sommes en arrière de vous, c'est l'instruction française. Donc, concentrons tous nos efforts vers des écoles françaises. Donnons-nous cela et je garantis la vitalité et le respect à notre race. Pour avoir des écoles française et à leur suite des bibliothèques, des cabinets de lecture français qui consolident l'œuvre de l'instituteur, il faut que chaque centre compte sur sa propre initiative. Créons des conseils de paroisse intelligents et bien intentionnés, qui connaissent bien et les ressources et les besoins de leur propre centre. Avec eux nous aurons l'école et nous la maintiendrons.

Et puis, l'épiscopat canadien viendra encore à notre secours, il nous donnera des prêtres dévoués, des

curés patriotes, dont l'incontestable influence sur les masses rendra des services inappréciables à la cause canadienne.

Etant plus instruit, le Canadien apprendra à connaître ses défauts et à s'en corriger ; il combattra la passion du luxe qui le ronge et l'imprévoyance qui le tue. Son horizon s'élargira, ses ambitions légitimes se purifieront, il sentira mieux sa valeur ; il songera plus intelligemment à l'avenir des siens, il comprendra qu'il n'a pas été créé et mis au monde uniquement pour servir, l'esprit d'entreprise se développera chez lui, il arrivera au succès comme les autres races et il fera honneur au nom de ses pères.

Ayant pris goût à la lecture, il encouragera une presse sérieuse et bien inspirée, laquelle, à son tour, le tiendra au courant du mouvement intellectuel et industriel du reste du monde entier. Le journal qui pénètre, chaque jour, chaque semaine, dans la famille y portera la bonne semence et notre petit peuple grandira dans la confiance en lui-même et dans l'estime des autres. On cessera de parler anglais entre Canadiens, on aura honte de mutiler son nom, on ne s'engouera plus pour les coutumes américaines, on se pressera autour du drapeau français en sachant qu'il protége l'éclosion et le développement d'une nationalité française dans l'Amérique des Yankees.

Donc, messieurs, notre salut, je l'attends du livre.

En attendant, ne nous reprochez pas trop notre indifférence en matière d'instruction ; si nous sommes apathiques à la lecture et aux luttes de l'esprit, c'est que nous sommes partis tels du Canada.

Venez plutôt à notre secours par vos bons conseils. Pensez plus souvent à nous. Rappelez-vous que nous n'avons pas été gâtés par vos louanges. Jusqu'à ces dernières années, nous avons subi plus de duretés que d'aménités de la part des écrivains et des orateurs du Canada. Occupez-vous plus souvent de nos destinées, adressez-nous plus de paroles d'encouragement, cela nous cause tant de joie ! Nous éprouvons le même plaisir à voir vos témoignages de sympathie que vous en ressentez vous-mêmes quand la vieille et noble France dit un bon mot de la nouvelle, couronne nos poëtes, signale nos hommes publics à l'attention du monde, renoue des relations d'affaires avec ses enfants oubliés, mais non oublieux ; et s'intéresse enfin au fruit de ses entrailles.

Nous avons des défauts, soit ! mais ces défauts, messieurs, ne sont-ils pas les vôtres ! Croyez-moi, nous n'en avons ni inventé ni acquis depuis le départ. Seulement, nous sommes plus malheureux que vous. Il vous reste le sol de la patrie, que nous voudrions, nous, pouvoir emporter aux semelles de nos bottes quand nous nous éloignons du village natal, peut-être pour ne plus le revoir jamais. Vous voyez notre bonne volonté ; aidez-nous donc de la plus douce des manières en nous enveloppant de vos sympathies. Quand vous vous demanderez quel est l'avenir qui nous attend dans notre pays d'adoption, dites-vous qu'il sera ce que vous nous aiderez à le faire, et que si la patrie nous suit des yeux et nous encourage, nous ne pourrons jamais cesser d'être des patriotes et que nous resterons des Canadiens dignes de leurs pères. Convainquez-vous que nous sommes des hommes de cœur et que, de tous les sentiments dont nous nous énorgueillissons, le plus universel et le plus ardent est l'amour de la patrie canadienne. (Longs applaudissements.)

DISCOURS DE M. D. C. LÉVESQUE

Monseigneur, M. le Président,

Messieurs,

Il fallait à la grande démonstration de ce jour un digne couronnement ; il fallait aussi, à la bénédiction de la pierre angulaire du monument national que nous voulons élever, un digne prélude.

Le digne couronnement de notre grande démonstration, c'est la bénédiction de cette pierre, et le digne prélude que requérait cette bénédiction, c'est la démonstration à laquelle nous venons de prendre part.

I

Elle a été belle, magnifique, grandiose, admirable, au-dessus de toute description, cette immense procession, dont les innombrables phalanges rivalisaient entre elles de richesse, de splendeur, de goût, d'allégresse et d'enthousiasme. Nous avons donné aux étrangers qui nous contemplaient un splendide, un incomparable spectacle. C'était à leur faire regretter, j'en suis sûr, de n'être pas Canadiens-français.

Mais pour nous, cette procession avait quelque chose de plus que ses flots d'harmonie, quelque chose de plus que l'art de ses décorations, quelque chose de plus que l'ordre et la majesté de sa marche, quelque chose de plus que toutes ces splendeurs extérieures, qui parlaient si éloquemment à tous les regards. Elle avait un autre langage que nos cœurs seuls pouvaient comprendre, le plus noble et le plus sublime de tous les langages, le langage du plus pur et du plus ardent patriotisme.

Et d'abord, cette procession a fait défiler devant nous toute l'histoire du passé avec ses périls, ses travaux, ses combats, son progrès et ses victoires : elle nous a rappelé les magnanimes fondateurs de notre pays, ces héroïques colons du premier âge, nos hardis découvreurs, nos braves guerriers, nos généreux missionnaires ; elle nous a fait assister à la résurrection de tous les souvenirs qui nous sont chers et glorieux.

De plus, la procession nous a fait contempler le Canada actuel, avec tous les éléments de sa puissante vitalité, avec tous les principes de sa vigueur et de sa force, avec tous les caractères de sa grandeur. Elle nous a fait affirmer notre respect pour les traditions de nos pères, notre inébranlable attachement à notre sainte religion, l'étroite union qui règne entre nous, notre ardent amour de la patrie, et par-dessus tout, notre empressement et notre zèle à l'honorer et à la faire honorer.

Enfin, messieurs, en voyant cette innombrable multitude d'hommes, l'élite du peuple canadien-français, s'avancer avec tant de noblesse et de dignité célestes, mus par les généreux sentiments du même patriotisme, couronnés de toutes les gloires du passé, appuyés sur tous les avantages du présent, pleins de vie, de force et de courage, patronisés par la bannière de ses patrons célestes, quel est celui d'entre nous qui n'a pas senti grandir et se fortifier dans son cœur les plus brillantes et les plus fermes espérances de progrès et de prospérité pour l'avenir ?

Vous avez vu le Canada du passé, le Canada du présent, le Canada de l'avenir.

Voilà, messieurs, le riche et l'éloquent langage que cette démonstration a fait entendre à tous les cœurs canadiens-français.

II

Les rangs de notre procession vont maintenant se disperser ; chacun de nous retournera bientôt à son foyer ; qu'allez-vous faire de tous ces glorieux souvenirs que vous avez rappelés, de toutes ces puissantes affirmations que vous avez fait entendre, de toutes ces magnifiques espérances que vous avez formées ? Les laisserez-vous se perdre comme des objets inutiles et sans valeur ? Les laisserez-vous se dissiper aux quatre vents du ciel comme la poussière que vous avez soulevée sur votre passage ?

Je sais que vous les remporterez et les garderez fidèlement dans vos cœurs, mais je ne suis pas moins certain que vous ambitionnez en leur faveur un lien qui les rattache et les unisse, une forme qui leur donne un corps sensible, une base qui les affermisse, un couronnement qui les mette en évidence, une voix qui les publie sans relâche, un mémorial qui les transmette aux générations futures, en un mot un monument qui les symbolise, les conserve, les développe et les perfectionne. Or, ce lieu, cette forme, cette base, ce couronnement, cette voix, ce mémorial, nous les trouvons dans ce monument que nous voulons ériger, dans ce monument dont notre patriotisme et notre religion représentés, celui-ci par notre auguste pontife, celui-là par vous tous ici présents, viennent de consacrer la pierre angulaire, dans un accord parfait et admirable.

Oui, messieurs, ce monument national sera le gardien fidèle de nos traditions et de nos souvenirs, le temple où seront chantées les louanges et les gloires de la patrie, l'arsenal qui nous fournira les armes nécessaires à sa défense, le sanctuaire où se conservera toujours ardent et lumineux le feu

sacré de notre patriotisme. Ce sera le cœur de notre vie nationale, le centre de nos affections, le témoignage de notre union, le principe de notre action, le foyer où nous aimerons à nous rencontrer, la bannière de notre ralliement, le phare lumineux qui nous guidera dans nos entreprises, le boulevard inexpugnable de notre langue, de nos institutions, de nos lois et, dans une certaine mesure, de notre religion elle-même.

Il fallait à la base de ce monument les bénédictions les plus riches et les plus solennelles de l'Eglise. Sans cela, le titre de monument national ne lui conviendrait nullement. En effet, pour nous, Canadiens-français, la religion n'est pas seulement un devoir ce n'est pas seulement un des principaux éléments de notre force ; nos pères et les fondateurs de notre pays l'ont tellement identifiée avec notre nationalité qu'elle n'en est pas plus séparable que notre âme l'est de notre corps. Ce serait un sacrilège, contre lequel protesteraient toutes les générations passées, que de confier à un monument tout profane la garde des souvenirs du patriotisme si chrétien qu'elles nous ont laissés ; des milliers de voix s'élèveraient de toutes parts, pour déclarer vaines et trompeuses toutes les espérances que nous tenterons d'affirmer sur une base que n'aurait pas consacrée la religion ; ce serait un mensonge, contre lequel s'élèveraient tous les Canadiens-Français, que d'aller leur parler d'un monument national vis-à-vis duquel l'Eglise se serait montrée indifférente. Oui, messieurs, sans cette bénédiction, nous construirions sur le sable mouvant, sans autre perspective que de préparer des ruines.

Canadiens-français, mes compatriotes, je vous félicite de ne pas imiter ces architectes insensés de nos jours, qui s'efforcent d'enlever aux assises des nations européennes la fermeté et la solidité qu'elles trouvaient dans leur union avec l'Eglise ; nous savons ce que valent les édifices qu'ils élèvent, pour les avoir vus, maintes fois dans ce siècle, crouler sous les coups des orages et des tempêtes de la révolution. Cette bénédiction, c'est la garantie du succès de notre entreprise, c'est la garantie de sa durée, de sa grandeur et de sa gloire .....

.....

Tant que des mains barbares et impies, il n'y en aura jamais de telles parmi nous, ne viendront pas ébranler cette pierre que la parole sainte de notre premier pasteur a confirmée, notre monument national, ou plutôt notre nationalité elle-même dont il n'est que le symbole, sera inébranlable comme le roc qui supporte l'Eglise elle-même.

Mais si l'on veut que ce monument soit vraiment national, il y a une seconde condition à remplir. Il faut que tous les Canadiens-français concourent à son érection. Il faut que, tous, vous veniez frapper sur cette pierre pour y déposer religieusement vos souvenirs de famille, vos affirmations patriotiques, vos espérances nationales, et aussi cette généreuse contribution qui nous permettra de placer sur cette base d'autres pierres qui parleront de vous, car les pierres ont leur langage, à vos fils et à vos petits-fils de la génération présente et des générations futures.

Oui, messieurs, je ne vous le cacherai pas : en commencant cette grande entreprise, nous disposons de ressources pécuniaires immenses. En ce moment, toutes les banques se disputent l'honneur et l'avantage de nous fournir des fonds. Je vois que vous vous demandez quelle est la base de notre spéculation. Je vais vous le dire. Nous avons escompté votre patriotisme.... Puisque vous approuvez si fort cette transaction, il ne faudra pas oublier l'échéance ! Il me souvient subitement d'un fait de nos saints livres. L'arche d'alliance était, comme vous le savez, le monument religieux et national des Juifs. Or, lorsque Moïse en entreprit l'érection dans le désert, il dut comme nous faire appel à la générosité de tout le peuple. Les hommes, les femmes et les enfants se montrèrent si empressés de répondre à cet appel qu'il fallut publier, quelques jours après, qu'on ne savait plus que faire de tant de dons et qu'on était dans la nécessité de les refuser. Je voudrais que nous nous trouvions bientôt dans la même nécessité, afin qu'on ne pût pas accuser les Canadiens-français d'avoir moins de patriotisme que les Juifs.

Il me reste en terminant à remplir un pénible devoir : il s'agit de vous demander un vote de censure, de la plus sévère censure, et ce qu'il y a de plus regrettable, contre notre président général, l'honorable T J J Loranger, et quelques autres citoyens, très recommandables d'ailleurs, qui se sont laissés pervertir par le funeste exemple qu'il leur a donné. Imaginez que ces honorables messieurs ont eu, je ne sais de quels termes me servir pour qualifier leur conduite, disons la présomption et l'audace de souscrire chacun la somme de cinq cents piastres pour l'érection de notre monument national. Vous comprenez que si cet exemple n'était pas flétri tout de suite comme il le mérite et s'il allait devenir contagieux, ce que nous ne redoutons pas plus qu'il ne faut, il y aurait à peine 200 familles qui pourraient se glorifier du monument que nous allons élever. Comme nous voulons

vous donner à tous l'avantage d'affirmer votre patriotisme en cette circonstance, nous n'avons accepté ces scandaleuses contributions qu'à la condition qu'elles seront payables en 5 ans, afin de pouvoir refuser les derniers paiements si la générosité populaire se montre telle qu'elle doit l'être.

Notre langue, nos institutions et nos lois.

DISCOURS DE M. LE RECORDER DE MONTIGNY, CHEVALIER DE PIE IX,

Au Congrès National, le 26 juin 1884.

Messieurs,

D'après le programme qui m'a été transmis, une demi-heure est accordée à chacun des conférenciers pour traiter les différents sujets y contenus ; ce qui veut dire d'être court.

Il faut avouer que je n'ai pas de temps à perdre pour parcourir, en une demi-heure, le vaste champ que comporte le sujet : "*Notre langue, nos institutions et nos lois.*"

J'ai fait un peu comme l'abeille qui butine sur chaque fleur pour en extraire le suc et en apporter l'essence à la ruche où des amis comme moi travaillent à composer des rayons de miel. Peut-être les essaims qui s'en nourriront iront-ils former d'autres colonies et chanter au loin nos gloires nationales.

La langue que nous parlons et que parlaient les fondateurs de la colonie, nos pères, c'est la langue française, proclamée la plus belle des langues vivantes.

Si je ne faisais qu'énoncer cette proposition, je ne serais pas satisfait, et vous ne le seriez pas non plus, vous, mes compatriotes. Car, tous, nous sommes du même avis : c'est le cri du cœur, c'est l'exclamation d'un fils qui proclame que tout ce qui appartient à sa mère est sans égal.

Vous voulez que je le prouve, pour nous permettre d'en parler avec plus d'énergie. C'est un hommage que nous nous sentons obligés de rendre à notre patrie et à notre mère-patrie, la France, dont chacune des gloires nous enorgueillit, si nombreuses qu'elles soient.

Or, vous le savez, le langage est un des plus précieux apanages d'une nation, puisqu'il est l'un des éléments constitutifs de sa nationalité. D'ailleurs, le langage n'est-il pas l'expression de la pensée ? le vêtement des idées ? N'est-il pas la forme des sentiments auxquels il prête des ailes pour pénétrer dans les âmes ?

Et d'abord, notre langue est digne du plus grand respect par son antiquité : les linguistes la rattachent à l'Arya primitif de l'Asie Centrale, parlé il y a 5,000 ans, et qui est considéré comme ayant un caractère saillant et pour ainsi dire en relief. Le latin populaire [illegible] a donné naissance à notre vieux fr[illegible] découlait de la langue aryaque.

Déjà, au treizième siècle, son idiôme se dégageait des formes latines pour prendre son vrai caractère. Le français devenait la langue de la législation ; c'était celle des *Assises* ou lois du royaume de Jérusalem. Villehardoin, l'historien de la quatrième croisade ; Joinville, le biographe de St Louis, l'avaient déjà écrite, et nous lisons encore leurs histoires.

Un Vénitien, traduisant en français une chronique de son pays en 1275, s'excusait de le faire en disant que le langage français "court parmi le monde et est plus délectable à ouïr que tout autre." Dix ans plus tôt, Brunetto Latini, le maître de Dante, écrivait en français son *Trésor* parce que, disait-il [illegible] a parlure de France est plus commune [illegible] es gens." A cette époque, le génie [illegible] versait à tous les pays voisins comme un flo[illegible] grande poésie.

Déjà, avant la guerre des Albigeois, on entendait les virils accents des troubadours Bernard de Ventadour et Bertraud de Born, et les mille canzones des auteurs de jeux partis.

Au nord de la Loire, les Trouvères composaient les *Chansons de geste*, véritables épopées qui étaient traduites par l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne.

Qu'on me permette de citer un échantillon de poésie de Rutebeuf, qui a vécu entre 1250 et 1300 :

Que sont mi ami devenu,
Que j'avoie si près tenu,
Et si amé ?

Je cuit qu'il son trop cler semé ;
Il ne furent pas bien semé
Si sont failli.

Itel ami m'ont mal bailli,
C'oncques tant com Diex m'assailli,
En maint costé.

N'en vi un seul en mon osté :
Je cuit li vens les a osté.
L'amor est morte :

Se sont ami que vens emporte,
Et il ventait devant ma porte,
S'es emporta.

Nous pouvons l'affirmer, au douzième siècle, la domination intellectuelle de l'Europe appartenait incontestablement à la France.

Voilà donc pour son antiquité. Or, si la valeur d'un langage se mesure sur l'antiquité de ses services, nous pouvons dire que la langue française compte un grand nombre de quartiers de noblesse.

Mais, s'il est vrai que la langue est l'expression de l'idée, nous n'hésitons pas à dire qu'elle devait être belle en France, puisqu'elle était inspirée des idées les plus chevaleresques et les plus religieuses.

Passionné pour la gloire, sensible aux beaux sentiments, esclave de l'honneur, amant de la charité, accessible à tout ce qu'il y a de grand, de noble, il fallait à ce peuple franc un langage propre à rendre toutes les belles aspirations qui débordaient de son cœur généreux.

Quel langage devait avoir Pierre l'Ermite racontant à la France les calamités de la Terre-Sainte et faisant frémir toute l'Europe au cri de "Diex li veult."

Et ces croisés du St-Sépulcre, avec quel accent demandaient-ils la croix pour aller combattre pour Dieu et Notre-Dame.

Et ces chatelaines regardant leur seigneur s'éloigner du Donjon, quelles expressions de foi ne devaient elles pas employer au jour de la séparation.

Et les chevaliers qui entouraient Jeanne d'Arc devaient avoir d'énergiques expressions pour traduire leur admirable dévouement.

Entendez Blanche de Castille dire à Louis : " Mon fils, Dieu sait combien vous m'êtes cher ; cependant, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel." Et le Béarnais : "Enfants, si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire."

Quel éloquent soupir devait pousser Mde Louise de France pour désarmer le ciel par ses prières. Et ces saintes religieuses dans les cloîtres, priant pour le salut de la France, et ces missionnaires évangélisant l'univers ! *Gesta Dei per francos !*

Répétons-le, Messieurs ! ce peuple aux idées si élevées, à l'âme si ardente, à la conviction si profonde, si admirateur du bien, si enthousiasmé du beau, si ardent à la recherche du vrai, devait avoir un langage divinement inspiré.

Aussi les chefs-d'œuvres abondent-ils, et pendant le siècle des Troubadours, et dans celui des Trouvères, et dans celui des Chroniqueurs et dans le XV siècle, siècle de l'imprimerie, et dans le siècle de François Ier, le père des lettres, et dans le siècle de Louis XIV. La liste des grands écrivains, en tous genres, contient d'innombrables noms dont la mention seule prendrait plus que la demi-heure qui m'est assignée. Mais, partout, on distingue au premier rang les écrivains chrétiens.

C'est par le côté chrétien, dit M. de Sacy, dans la préface de ses *Lettres de saint François de Sales à des gens du monde*, que nos littératures modernes ont été originales et peuvent l'être encore ; sans cela, nous sommes aussitôt inférieurs aux anciens. Nous n'aurons jamais un Homère, un Sophocle, un Platon, un Virgile à leur opposer victorieusement. En histoire, éloquence, poésie, philosophie, tout ce que pouvait faire la pure raison, les anciens l'ont fait.... ; mais leur idéal terrestre avait un brillant, un éclat que l'idéal chrétien, placé bien plus haut, a terni pour toujours. Seule, la religion peut nous rendre au centuple l'avantage que nous avons perdu.

Mais nous avons encore d'autres raisons, nous, pour aimer la langue française.

C'est en français que les rois de France chargeaient nos grands découvreurs "d'aller ès pays d'Amérique pour trouver contrées à civiliser et à convertir au christianisme."

Eh quoi ! disait François 1er, je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam, qui lègue ce vaste héritage aux rois d'Espagne et de Portugal.

C'est en français que Jacques-Cartier prenait possession du pays de Canada au nom de Dieu et du Roy de France.

C'est la langue française que parlaient nos missionnaires qui ont prêché l'Evangile aux peuplades indiennes. Ils parlaient français, Champlain, Maisonneuve, Montcalm, Lévis, Vaudreuil, Iberville, tous nos grands gouverneurs, nos grands évêques, nos guerriers, nos braves.

C'est en parlant cet idiôme qu'ils ont fait notre nationalité et qu'ils l'ont pour toujours implantée dans le sol.

Et quand le sort des batailles fit succomber nos héros écrasés par le nombre, c'est en français, et fièrement, messieurs, qu'ils proposèrent les articles de la capitulation.

C'est en parlant français que nos hommes politiques ont revendiqué nos droits en face de l'Angleterre. Et c'est bien le roi d'Angleterre qui dit, en français, pour sanctionner une loi : *le Roi le veut, soit fait comme il est désiré*, ou encore : *le Roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut.*

Et la devise des armes d'Angleterre n'est-elle pas : " *Honni soit qui mal y pense* !" Et le motto qui indique à l'autorité

anglaise son devoir, n'est-il pas : *Dieu et mon droit* ?

Le français est la langue officielle, celle que connaissent tous les savants. C'est le langage de la science et de la philosophie.

Et puis enfin, c'est cette langue qui a exprimé les joies de la famille lors de notre naissance ; c'est celle qui s'est fait entendre autour de notre berceau ; c'est elle que nous avons bégayée dès notre âge le plus tendre ; c'est le babil français qui a donné vie à nos jeux d'enfants, à nos plaisirs de jeunesse. C'est en français que nous avons prié, et que nous ont été expliqués les grands mystères de notre religion.

Nous devons donc, nous Canadiens, à notre mère-patrie, qui a jeté sur le monde un si vif éclat et qui a fait tant de conquêtes dans le champ des idées, de conserver cette langue, dont la racine se perd dans la nuit des temps, et qui nous a été transmise, ornée des riches traditions des siècles de grandeur, de chevalerie et de foi.

Nous le devons à nos ancêtres qui ont tant fait de sacrifices pour nous la léguer.

Nous le devons à nos mères, qui nous ont transmis sous cette forme leurs sentiments, leur amour, leur foi,

Appliquons nous à lui rendre cette beauté qu'elle avait quand elle était inspirée par les grandes idées, et nous la transmettrons à nos enfants comme un talisman pour conserver les principes que nous sommes fiers de posséder et qui sont essentiels au bonheur des peuples.

II

Maintenant, Messieurs, passons à nos institutions ! Et d'abord, que devons-nous entendre par institutions ? Ce sont les éléments constitutifs de la constitution sociale, religieuse et politique. Aussi les institutions sont-elles religieuses, constitutionnelles, représentatives, parlementaires, légales, industrielles, agricoles, militaires, etc. Ce sont les branches de l'arbre national, ce sont les pièces de l'édifice ; les unes en forment la base, les autres en ornent le sommet.

Parmi nos institutions, il en est qui sont anciennes et qui nous viennent de nos pères, lesquels les avaient recueillies de leurs grands pères. Les autres sont modernes et sont nées des exigences sociales ou sont dues au changement d'état.

Mais qu'elles soient antiques ou adolescentes, toutes, pour être dignes de respect, doivent avoir pour bâse la religion qui est la pierre fondamentale sur laquelle repose tout édifice solide.

Or, la seule religion impérissable, c'est la religion du Christ, vous le savez bien.

" Là où ce droit primordial manque, il n'y a plus de droit. Vainement, les autres fondements purement politiques des constitutions seront de la plus grande perfection et le fruit de la plus extrême habileté ; cela servira de peu, parceque c'est secondaire, et que si la pierre angulaire est enlevée, il faut que l'édifice croûle."

Témoins ces débris dispersé à travers les siècles.

" Le mal et le bien arrivent parmi les nations selon que le Christ est écouté ou ne l'est pas; et le devoir de tous, surtout de ceux qui ont autorite sur elles, consiste à user de leur influence pour les lui ramener.

" Cette vérité ressort de l'histoire des peuples qui tous ont une liaison nécessaire pour agir de concert à la preuve de ce fait, soit en prospérant sous son influence, soit en punissant ceux qui l'oublient, soit en écroulant sous le poids des contraventions aux lois prescrites par le Christ." (Inst. Cath.)

Cette vérité peut se voir d'un coup d'œil en parcourant avec Bossuet les Epoques, la suite de la Religion et les Empires.

"La méthode historique, dit M. Auzias, ancien bâtonnier du Barreau de Paris, c'est-à-dire la modeste philosophie des résultats et de l'expérience, ne laissera pas que de jeter des lumières sur les causes et les remèdes des prodigieux ébranlements qui remuent le monde depuis un siècle.

Sans nul doute, il y a là un immense sujet d'étonnement, car que de conditions en apparence pour garantir au contraire l'ordre et la stabilité ! Non-seulement, les sciences dans toutes leurs branches sont en progrès sur le passé ; non seulement les hommes sont aussi désireux que jamais de tout ce que peut leur assurer l'exercice des plus hautes facultés de l'âme ; mais encore du 18e siècle à aujourd'hui, combien d'hommes de génie ont mis la main à l'œuvre pour tirer de ces éléments perfectionnés un édifice à l'épreuve de nouvelles commotions.

Il y a eu de grands hommes d'état, d'illustres guerriers, d'habiles politiques, ayant toute connaissance des hommes et des affaires, assistés d'assemblées formées de toutes les notabilités de la nation et rien n'y a fait : Pourquoi !....

Qu'est-ce donc qui y manquait ?

Ce qui y manquait....c'est tout simplement un *lieu commun*, dit et répété partout et en tout temps, même dans les siècles payens, à l'aide de l'observation des faits et des lueurs restantes de la primitive révélation :

C'est que la religion et la justice ne sont pas seulement une spéculation doctrinale

de l'âme, un moyen de moralisation, de progrès et de perfectionnement, mais qu'elles sont aussi l'assise fondamentale de la constitution sociale et politique des nations, ou, en d'autres termes, le *premier élément du droit constitutionnel*, et, qu'ébranler cette assise première, c'est tout ébranler."

Et, ce n'est pas étonnant, quand on sait que la religion du Christ est toute de charité et que son principal commandement, ou plutôt son commandement, est de s'aimer les uns les autres ; lorsque l'on sait qu'elle sert à *relier* les enfants d'une même famille, comme les membres d'un même corps.

"Nous vivons sous l'empire de Dieu, s'écrie Bossuet, nous vivons en société... De l'obligation d'aimer Dieu et le prochai. naissent la charité fraternelle, la justice en tout et pour tous : pour la famille, le Christ a fait du mariage un sacrement, proscrit le divorce...., il a rendu les enfants soumis. Dans l'État, il fait un devoir de religion de l'obéissance, et réciproquement il enseigne aux princes que le glaive leur est donné contre les méchants, et que leur autorité doit être le soulagement du fardeau des autres."

Grâce en soit rendue, et bénissons le ciel d'être nés dans un pays dont la naissance a été entourée de faveurs qui le désignaient d'avance à une sublime mission. Il est né à une époque où le christianisme était la loi de la France, dont la loi et la constitution se résumaient en cette antique devise : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Sans doute, il y avait encore dans les mœurs un reste de barbarie, qui ne pouvait disparaître qu'après un travail long et pénible, mais une idée religieuse faisait remuer les masses et on se faisait tuer pour un principe.

Les fondateurs de notre colonie étaient de cette France qui au cri de "Dieu le veut", s'était ruée à la défense du Saint Sépulcre.

François 1er, qui envoya Jacques-Cartier en Amérique, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, était le gendre et le successeur de Louis XII qui, après la bataille d'Aignadel, où il cria : "Que ceux qui ont peur se mettent à couvert derrière moi," se jeta à genoux sur le champ de bataille pour remercier de sa victoire le Dieu des armées.

C'est à ces Rois que l'Evêque en les sacrant chevaliers, disait : "Dieu Saint, Père Toutpuissant, Dieu éternel qui seul ordonne toutes choses et les dispose comme il convient, c'est pour que la justice ait ici leur appui, c'est pour que la fureur des maudits aient un frein, c'est pour ces deux causes seulement que, par une disposition salutaire, vous avez permis aux hommes l'usage de l'épée. C'est pour la protection du peuple que vous avez voulu l'institution de la Chevalerie. A un enfant, à David, vous avez autrefois donné la victoire sur Goliath, et lui avez donné le triomphe sur toutes les nations barbares qui n'invoquaient pas votre nom. Eh bien ! voici votre serviteur, qui a courbé tout récemment son front sous le joug de la condition militaire : envoyez-lui du haut du ciel les forces et la vaillance, dont il a besoin pour la défense de la justice et de la vérité."

Aussi, ces rois se glorifiaient-ils du titre de *rois très chrétiens et de fils aînés de l'Eglise.*

Et le motif principal qui fit prendre à ces rois chrétiens la résolution d'établir en Canada une colonie, ne peut être problématique, dit l'abbé Faillon, après qu'eux mêmes l'ont exposé, dans leurs lettres royales de commission, aux navigateurs qu'ils envoyèrent dans ces contrées.

C'est donc sous le souffle fécond du christianisme qu'a été fondé notre Canada, et que les anciennes institutions, qui ont survécu à la cession, se sont si fortement imprégnées des parfums du seul condiment préservatif des institutions.

C'est à quoi s'est appliqué notre clergé qui a présidé aux débuts de la Nouvelle France. Toutes les institutions civiles et religieuses ont ce cachet de distinction, et c'est par ce moyen que la religion catholique s'est implantée dans le sol où elle pousse de si profondes racines. Et, aujourd'hui, nos institutions répondent à tous nos besoins sociaux, politiques ou religieux.

Elles répandent leurs rameaux au loin. Nos missionnaires, nos religieuses sont rendus aux extrémités de l'Amérique pour y prêcher l'Evangile du Christ, œuvre éminemment civilisatrice et nationale, en même temps que religieuse. Partout où les Canadiens s'en vont, ils trainent avec eux ce caractère distinctif de la nation qui édifie l'étranger. Et vous les voyez aujourd'hui revenir le cœur plein de cet amour que leur a conservé leur foi.

Il n'en a pas été de même de nos institutions politiques. Des événements providentiels nous ont sauvés des idées malsaines du 18e siècle, en nous arrachant des bras de la France. Ce fut un déchirement que cette séparation de la France que nous aimons tant. Elle a été bien cruelle au cœur, mais, quand la raison eut pris son empire, on s'est aperçu que la providence, dans ses décrets impénétrables, continuait par là ses faveurs signalées envers cette nouvelle France qui, sur ce sol, devait jouer

en Europe le rôle de la mère. Notre pauvre mère Patrie s'était jetée tête baissée dans l'impiété la plus révoltante. Il fallait, pour en préserver le Canada, séparer le fils d'avec la mère. Il fallut et il faut en bénir la providence, qui exige de nous que les sentiments du cœur se soumettent à la raison. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : " *Si quelqu'un aime son père, ou sa mère, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa maison plus que moi, il n'est pas digne de moi !*"

C'est grâce à cette séparation nous avons changé d'institutions politiques, et quelques années de luttes et de gymnastique intellectuelle nous ont valu de prendre nos destinées en main. Nous avons adopté une constitution qui est empruntée au principe chrétien. Elle consacre au suprême degré le respect à l'autorité, dont le représentant est assisté du conseil de la nation. Un roi de la Grande Bretagne ne peut pas faire mal, en ce qu'il constitue une monarchie représentative.

Le monarque ne peut que gagner à voir réunies autour de lui les lumières et les forces vives de la nation dans la personne de ses représentants. Pour le meilleur exercice de l'autorité souveraine, n'importe-t-il pas qu'il connaisse aussi exactement que possible les hommes et les choses, les aspirations, les besoins et les intérêts du peuple, les abus à réprimer et les progrès à promouvoir ? Et comment les connaîtra-t-il mieux que par la voix autorisée de ceux qui représentent l'agriculture, l'industrie, le commerce, la richesse, la science, les institutions et les grands corps de la patrie commune ? Leur concours n'est-il pas éminemment utile pour la répartition équitable des impôts, pour la direction à donner aux travaux publics, pour tous les détails du gouvernement ?

Telles étaient, au fond, les monarchies chrétiennes, au moyen âge, avec leurs états généraux où le clergé, la noblesse et le tiers état étaient convoqués pour régler les affaires intérieures du royaume. On a très bien dit qu'en Europe la liberté est ancienne et le despotisme nouveau.

L'Angleterre est restée avec sa vieille constitution, créée, remarquez-le bien, par des rois chrétiens, et très chrétiens, qui la calquèrent sur la constitution de l'Eglise toujours si jalouse de la liberté de ses enfants et toujours attentive à combattre les passions qui cherchent à l'entraver.

" L'Eglise chrétienne," dit M. Guizot, "a puissamment contribué au caractère et au développement de la civilisation moderne. Ce fut un immense avantage que la présence d'une influence morale, d'une force qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux au milieu de ce déluge, la force matérielle qui vint fondre à cette époque de la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle."

Aussi, dit Mgr Laflèche, dans ses excellentes *considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, sommes-nous heureux de pouvoir dire ici que ces institutions et la forme du gouvernement qui ont fait la force, la grandeur et la gloire de l'Angleterre, sont un legs de l'un de ses plus grands rois, le pieux et fervent catholique Alfred-le-Grand. Cet homme de génie avait compris et admiré la beauté et la force de la constitution de l'Eglise catholique. Il essaya de l'appliquer au gouvernement de la nation que la divine Providence l'avait chargé de gouverner. C'est là l'origine et le modèle de la constitution anglaise.

Il y a beaucoup d'abus sous ce régime populaire, mais ils peuvent être promptement réprimés, si le peuple le veut.

Il a le gouvernement qu'il mérite ; et s'il oublie ses devoirs au point de donner ses suffrages à ceux qui n'ont pas d'idées saines, c'est lui qui en souffre.

Et, à tout prendre, la constitution telle que nous l'avons, où les différents pouvoirs sont séparés et équilibrés l'un par l'autre, est à peu près ce qui convient le mieux à nos mœurs et à nos besoins.

Nos institutions municipales, politiques, judiciaires, religieuses, quoique toutes susceptibles de perfectionnement, offrent en définitive la plus grande somme de liberté et sont les plus propres à nos besoins industriels, sociaux, politiques et religieux.

Nous devons donc nous efforcer, chacun de nous, dans la mesure de nos forces, à les conserver, les perfectionner et les rendre encore plus en harmonie avec la fin pour laquelle nous sommes en société.

La plupart ont le cachet d'une antiquité reculée, plusieurs ont été témoins de nos gigantesques luttes, et un grand nombre ont été conquises par des sacrifices énormes. Le peuple les aime, parce qu'elles lui sont familières et qu'il en reçoit des bienfaits et la liberté de faire tout ce qui est bien.

" Il importe, il est vrai, et il importe beaucoup, dit M. Auzias, que les gouvernements ne résistent pas obstinément à consentir aux modifications que le temps et des mœurs nouvelles demandent pour les institutions de second ordre. Mais il faut prendre garde que ces modifications ne con-

trarient pas ce qui est réellement substantiel ; autrement il n'y a ni génie, ni homme d'Etat au monde qui ne perde à cela son temps et ses peines ; l'œuvre sera forcément une feuille qu'emporte le vent. La raison, le simple bon sens nous en avertissent, ainsi que nos saintes lettres : *Nisi Dominus ædificaverit.... Nisi Dominus custodierit.*"

III

Entrons maintenant, messieurs, dans le sanctuaire des lois, pour apprécier cet ensemble de règles auxquelles doivent être soumis les actes des citoyens dans leurs rapports entr'eux.

Nous n'aurons à nous occuper ici des lois naturelles et des lois de la religion, que pour en proclamer la supériorité et reconnaître que les lois politiques et civiles n'ont droit à ce titre et ne sont dignes de respect, que si elles sont conformes à la loi gravée dans le cœur de tout homme venant en ce monde ou aux prescriptions de l'Eglise.

Ces lois d'un ordre supérieur existaient dans notre pays, comme partout ailleurs, avec leur cachet divin ou leur autorité infaillible, et nous ne pourrions y porter une main sacrilège, sans nous exposer à bâtir sur le sable.

Les lois de la nature et de la religion, par leur origine, par leur caractère général, par leur immutabilité restent le fondement de toute législation. Dieu veut être le maître, et il a toujours menacé des plus terribles châtiments les sociétés qui prétendaient se soustraire à son empire.

La société civile n'est pas indépendante de Dieu dans sa constitution ; elle ne se suffit pas sans lui, et ne peut tendre à sa fin en faisant abstraction de toute religion.

Ainsi, quant à ces lois, elles existent dans les cœurs, et nous n'avons qu'à demander qu'elles soient toujours respectées, surtout en droit public, [illegible] de nos jours le principal terrain [illegible] la lutte, et auquel presque toutes les questions se rattachent en quelque manière. Voilà pourquoi, messieurs, la théologie ne doit pas être étrangère dans les questions sociales, voilà pourquoi le prêtre n'est pas un intrus dans la politique.

Quant à nos lois civiles, si l'on prend les grands traits de notre législation, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître un air de distinction qui s'accorde avec nos mœurs et avec notre religion. Il ne peut en être autrement quand on songe que les monuments qui en forment les assises ont été taillés à une époque où la société reposait sur les principes chrétiens.

Il est un fait incontestable, dit M. Matter, "*De l'influence des mœurs sur les lois,*" c'est que, dans tous les temps, les bonnes mœurs inspirent et conservent les bonnes lois, réforment les mauvaises et les épurent, font prospérer les institutions et les empires. Dans tous les temps aussi, les mauvaises mœurs altèrent les bonnes lois, corrompent les meilleures institutions et mènent à leur ruine les peuples les plus célèbres."

Or la source de notre droit civil est le vieux droit Romain que l'on définit dans les Institutes de Justinien, la *science du juste et de l'injuste.* Cette raison écrite, comme l'appellent les jurisconsultes, s'était enrichie de la sagesse des prudents et de l'expérience des siècles. Il avait pris naissance dans un temps où le peuple romain avait poussé au suprême degré les vertus humaines, et c'est de ce peuple que Bossuet a pu dire : "De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain.

De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais."

Ce droit, d'abord païen et ensuite christianisé par les Empereurs chrétiens a été modifié par les coutumes pour le faire plier aux mœurs françaises. Ces coutumes qui avaient pris naissance vers le commencement de la troisième race, furent rédigées par écrit de l'autorité de nos Rois, et du consentement des trois Etats des provinces. Les ordonnances royales, forment aussi partie de cette législation.

Sans doute que ces coutumes d'un autre âge, et touchant à la barbarie, n'étaient pas en tout acceptables, pas plus que toutes les dispositions du droit romain, mais la coutume de Paris, qui nous a été assignée comme notre code, était empreinte d'une sagesse remarquable.

Aussi, avait-elle puisé ses inspirations dans les temps héroïques de la France et dans l'époque de cette chevalerie primitive qui était la forme chrétienne de la condition militaire. "La chevalerie, aux yeux de l'Eglise, dit M. Léon Gauthier, n'a jamais été, elle n'est encore, elle ne sera jamais que la *Force armée au service de la Vérité désarmée.*"

Le chevalier, tel que le comprend, tel que le veut, tel que le fait l'Eglise, doit se tenir en armes à la porte de ce palais souvent menacé d'où la Papauté distribue la vérité aux hommes ; il doit l'épée au poing, se tenir, terrible et fier, derrière ce trône des

Souverains Pontifes dont l'indépendance est nécessaire au monde. On doit le voir, à la porte de nos conciles, montant la garde, pour assurer la liberté de ces assemblées où l'on agite pacifiquement les plus grands problèmes, les plus sociaux, les plus vivants. C'est lui, c'est encore lui qui est fait pour protéger virilement ces milliers de temples du vrai Dieu, ces fonts baptismaux d'où sortent les générations chrétiennes ; cet autel où se renouvelle l'immortel sacrifice qui leur sert à la fois d'expiation et de modèle, et cette chaire enfin d'où l'on dénonce toutes les erreurs, où l'on attaque tous les vices, où l'on proclame toutes les vérités, où l'on enseigne toutes les vertus. C'est lui, c'est encore lui qui est le protecteur né de tous les ordres religieux, et qui leur doit dire : Evangélisez, instruisez, baptisez, convertissez, expiez. Je suis là pour vous défendre. Allez."

Eh bien ! c'est sous la garde de cette chevalerie qu'une partie de nos lois a pris naissance et que l'autre partie s'est adoucie et s'est façonnée.

Sans doute, ce travail a été douloureux et long. A son début, l'Eglise trouva l'idée du droit public altérée, comme tout le reste. Les passions régnaient en maîtresses, et il fallait les apaiser et les faire servir au triomphe des principes du christianisme. C'était un torrent impétueux et dévastateur qui avait brisé toutes ses digues, qui avait fait chanceler les institutions les plus bienfaisantes, et qu'il fallait réprimer pour l'employer à l'édification de l'Arche sainte, salut des nations submergées.

Mais la justice distributive trouva un fondement solide et une sanction efficace, par suite de la double loi fondamentale des devoirs envers Dieu et envers les hommes, désormais inculquée dans la conscience du Souverain et des magistrats, ses délégués.

"Hors de l'enseignement chrétien, dit M. Auzias, nous pouvons ressentir le désir d'être juste ; c'est ce qui fait l'honnête homme ; mais tout notre sens et nos plus fortes résolutions ne peuvent garantir soit le discernement entre ce qui est juste ou ne l'est pas, soit la pratique de la justice dans l'exécution. Toutes les philosophies purement humaines ont montré là leur radicale impuissance."

Et c'est pour cela que, même pour le droit romain, œuvre humaine, il a fallu que l'Eglise y apportât sa sanction et ses modifications divines pour en faire un phare digne d'une nation chrétienne.

Aussi, voyez comme tous nos grands législateurs se sont éclairés à ce soleil jamais éteint. Entendez Charlemagne intituler son premier capitulaire : *Regnante Domino Jesu Christo in perpetuum ; ego Carolus gratia Dei*.... etc.

Dans un autre capitulaire, il dit qu'il a moins confiance dans toute sa force militaire que dans le secours que Dieu peut lui donner par les mérites de ses saints. (Capit. 4, chap. 3 ton 1.)

St Louis, dont le triomphe était dans l'exercice de la justice, et dont le premier article du testament est : " Cher fils, premièrement, aime Dieu de toute ton âme ; car sans cela, nul ne peut rien valoir;" Charles IV, qui fut "sévère justicier en gardant le droit à son chacun" ; Jean II qui disait : " Quand la bonne foi serait bannie du reste de la terre, elle devrait toujours se trouver dans le cœur et dans la bouche des rois " ; Charles V, qui disait : " Savez-vous pourquoi je suis heureux ? Parce que j'ai le pouvoir de faire du bien " ; Louis XII qui ordonnait " qu'on suive la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'opportunité pourrait arracher du monarque " ; François Ier qui "estimait plus sa parole donnée librement que l'empire de l'univers" ; Henri IV qui voulait " qu'il n'y ait pas de paysans en France qui ne mette tous les dimanches sa poule au pot" ; enfin, tous les rois de France qui se glorifiaient du titre de " rois très chrétiens et de fils aînés de l'Eglise ", commençaient leurs ordonnances en se déclarant les serviteurs de Dieu et les Défenseurs des Eglises.

Le point fondamental de notre droit public et politique ou constitutionnel, a été, depuis Clovis, ce divin oracle : " Par moi, règnent les rois, par moi, les législateurs décrètent de justes lois."

Si l'on interroge maintenant les grands jurisconsultes français, on verra qu'ils dénient au législateur ce que la Religion déclare substantiellement contraire à la loi de Dieu.

" Domat, dans son *Traité des lois*, dit " L'amour de Dieu, auquel l'homme doit s'élever de toutes ses forces, de son esprit ou de son cœur, voilà *la première loi qui est le principe et le fondement de toutes les autres*... Il y en a une seconde qui commande l'amour du prochain... là sont la source et le *fondement de toutes les lois civiles*."

Le droit civil, dit M. Troplong, a été meilleur sous l'époque chrétienne que dans les âges antérieurs les plus brillants. Le christianisme explique la supériorité de nos institutions civiles sur les créations du même ordre du génie païen.

Nos lois, nos anciennes lois civiles, qui forment non-seulement la base, mais la charpente de notre législation, ont donc été dictées par l'idée qu'elles ne doivent ten-

dre qu'à assurer l'exécution des lois de l'Eglise, interprète infaillible de la volonté divine.

Si nous passons aux lois criminelles anglaises qui nous ont été léguées : il ne faut pas oublier qu'elles sont sorties des siècles où l'Angleterre suivait les prescriptions de l'Eglise et dans un temps où les Rois ont commencé à se proclamer les "défenseurs de la foi."

D'ailleurs, Messieurs, l'Angleterre, dans sa législation, est restée sous l'influence du Christianisme ; et avant de commencer à remplir leurs sublimes fonctions de législateurs les parlements implorent les lumières d'en Haut.

Il n'y a, en définitive, que pour la confection des lois de notre province qu'on ne sente pas le besoin de s'incliner et de demander le secours de l'Eprit Saint.

Ce n'est pas étonnant si l'on fait quelquefois fausse route.

Et si les gouvernements se culbutent avec autant de rapidité, ce n'est pas toujours en se soumettant à cette loi, guide de tout législateur : "Aimer Dieu et le prochain."

IV

Maintenant, Messieurs, quel est notre devoir ?

Il en est qui prétendent que le plus sacré des devoirs pour nous, Canadiens-français, c'est de maintenir la paix, et que le "grand intérêt sacré du moment, c'est la paix."

Les Anges, disent-ils, n'ont-ils pas annoncé la venue du Christ en chantant : "Paix aux hommes de bonne volonté ! !" "Et nos compatriotes ne sont-ils pas, en très grande majorité, des hommes de bonne volonté ?"

L'Ecriture Sainte, répètent-ils, n'a-t-elle pas décrit le règne de Dieu sur la terre : "Une nation ne lèvera plus le glaive contre une autre nation, et les peuples ne marcheront plus au combat les uns contre les autres. Ils forgeront leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles."

Quel beau règne, messieurs, que celui-là ! ! ! Aussi, le demande-t-on tous les jours au Seigneur : "Que votre règne arrive." Et s'il est arrivé, nous devons retrancher du Pater cette insultante invocation à Notre Père qui pourra bien nous répondre : "Vous avez la paix et laissez-moi en paix."

Cette nouvelle devra nous réjouir, certes ! Mais il faut bien s'assurer si elle n'est pas controuvée. Il y a quelque temps qu'on le répète et l'on continue partout le combat ; "la terre médite constamment de nouvelles révoltes contre Dieu ; en Europe guerre sociale, guerre internationale."

Le règne de Dieu n'est donc pas arrivé. A moins que notre cher Canada ne soit exempt de ces misères et qu'il n'ait été défendu au Vautour de venir sur nos parages. Je voudrais, tout de même, voir dans les promesses faites à Abraham, l'article qui interdit notre pays aux exploits de cette Bête universelle.

Elle aura, sans doute, forcé la consigne, car dans toute l'histoire, elle a évidemment laissé des traces de son passage.

Aussi nos vaillants ancêtres étaient loin d'avoir forgé leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles. Ils avaient les socs et les faucilles, mais leurs mousquets n'étaient pas loin.

Et ces mandements de nos grands Evêques contre l'ivrognerie, contre le luxe, contre toutes les mauvaises passions n'annonçaient certes pas que le règne du Christ était arrivé. Et leurs foudres contre les sociétés secrètes, n'indiquent pas qu'ils aient forgé leurs lances en faucilles, non.

A moins qu'on n'attribue leurs anathèmes à ce qu'ils étaient nés querelleurs et que Leurs Grandeurs "ne résistaient pas assez à ce penchant de leur nature."

Chose singulière, c'est que les Papes eux-mêmes osent "troubler la paix sociale par ce que les pacifiques appellent "de vaines querelles, par de mesquines dissensions, par des tempêtes dans un verre d'eau." Du haut du Vatican, Pie IX a lancé l'anathème contre les erreurs du Syllabus, et Léon XIII décrète l'Encyclique *Humanum Genus* contre les sociétés secrètes. Et Leurs Prédécesseurs ont représenté comme de "mauvais catholiques, tous ceux qui ne pensent pas comme eux."

Chose singulière, Messieurs, ces guerres continuelles étaient prévues.

Les prophètes les avaient annoncées, et le Dieu des armées a fait souvent surgir parmi son peuple des guerriers fameux qui aimaient la paix, mais auxquels Dieu inspirait le génie et l'ardeur des combats.

Et l'Homme-Dieu, celui que les Anges ont annoncé en chantant : "Paix aux hommes de bonne volonté," a bien dit que son règne n'est pas de ce monde. Et c'était si peu son règne qu'il a toujours été en guerre. Et les saints, c'étaient de braves gens qui aimaient la paix, et qui, cependant, ont toujours été en guerre ; et contre qui ? contre ceux qui ne pensaient pas comme eux. Interrogez Saint Jean-Baptiste, notre grand Patron, dont la fête nous réunit ici. Certes, j'en suis certain, il aimait la paix, les bosquets fleuris, le murmure des ruisseaux, les caresses du zéphir, l'odeur des

prés, le frémissement de la feuillée, mais il a fait la guerre ; et si bien qu'on l'a fait mourir comme celui qui vint après lui. Messieurs, nos ancêtres aimaient aussi la paix, la tranquillité, mais leur devoir les a appelés à faire la guerre, et Dieu sait s'ils se sont battus, pour transmettre à leurs descendants leur foi, leur religion, leur langue.

Nos hommes d'état, nos lutteurs politiques, nos écrivains catholiques, ils aimaient la paix aussi, si l'on en juge par leur patriotisme, leurs nobles sentiments, leur tendre amour pour leur famille et leurs amis. Mais ils ont combattu pour revendiquer nos droits, conserver notre patrimoine intact, sauver nos institutions, protéger notre foi.

Nous aussi, mesdames et messieurs, nous aimons la paix. Nous aimons l'harmonie entre les membres de la société, comme dans les éléments de la création qui, dans un sublime concert, rendent hommage à leur créateur. Nous aimons à entendre vibrer l'airain qui invite l'ouvrier le matin à reprendre son travail, et qui tinte le soir l'hymne d'amour et d'espérance, l'*Ave Maria*. Nous aimons le nid du rossignol caché sous l'herbe de la prairie et la mère des petits roucoulant sur la branche de l'orme voisin, ses amours et l'expression si gracieuse de ses tendres sentiments ; nous aimons l'abeille qui butine sur les corolles humides et rapporte le miel au gateau transparent. Nous aimons surtout les femmes canadiennes à leur foyer, souriant à leurs enfants, encourageant leur mari, se dévouant pour les devoirs de la douce et sainte amitié.

Mais, Messieurs, nous voyons aussi tous ces êtres si doux, si industrieux, si pacifiques, s'arracher des délices de la paix pour garder intacts les objets qui leur ont été confiés. Et ils n'en sont que plus admirables.

Approchez-vous d'un nid d'oiseau et vous verrez la gardienne de ce trésor vous attaquer bravement ; mettez la main sur la ruche et, au risque de leur vie, les soldats disciplinés de ce royaume vous feront payer cher votre imprudente attaque.

Et nos canadiennes, messieurs, quelle est la fille qui, pour défendre sa foi, ne prendrait pas les armes comme Mlle de Verchères ? Quelle est la mère de nos enfants qui, pour sauvegarder leurs mœurs, ne pousserait pas à la bataille son mari, et ne dirait pas en apprenant son glorieux trépas, à son fils aîné, comme la générale Pimodan : "Toi aussi, tu mourras pour le Pape."

Non, messieurs, ce cri de "paix" à tout prix et comme premier devoir n'est pas un cri sorti de la vaillante poitrine de nos aïeux. Il ne peut être poussé que par ceux qui sont las de guerre, ou inspiré par un ennemi qui veut pénétrer furtivement dans la citadelle de nos croyances.

Dans un pays comme le nôtre, où la religion a fait germer tant de grandes et belles œuvres à l'ombre desquelles vit une population croyante, l'ennemi ne nous attaque pas en rase campagne. Il dissimule, il se glisse même à l'ombre des clochers de nos églises, ou des dômes de nos monuments. Il cherche à détruire pièce par pièce nos soldats, notre artillerie, nos forteresses. N'en doutez pas, messieurs, la guerre que nous avons à soutenir, c'est encore celle de l'astucieux Iroquois qui, avec agilité, ruse et souplesse, se glisse à l'ombre des érables de nos forêts pour poignarder ou enlever nos sentinelles les plus avancées.

Ne combattons pas isolément, mais serrons nos rangs qui deviendront infranchissables à ce sauvage assaillant. Même au sein de la paix, soyons vigilants comme l'équipage en un jour de calme.

Je suis loin de croire que c'est mépriser mon pays, que de prétendre qu'il a des ennemis. Les attaques auxquelles sont soumises ses institutions sont la note de sa valeur. Il serait regrettable qu'elles fussent du goût de l'ennemi de notre Dieu.

D'ailleurs le calme plat m'effraie; c'est la brise qui gonfle la voile du navire en marche vers sa destinée ; c'est le vent qui pousse vers le port ; c'est la tempête qui éprouve le vaisseau et qui aguerrit les marins ; c'est la lutte qui fera de nous de bons soldats. Il ne faut pas l'oublier, le chrétien est né soldat, et "la vie de l'homme sur la terre, c'est un combat, un état de milice et de lutte." C'est pour cela que nous avons les sacrements, c'est pour cela que nous avons des Pontifes, c'est pour cela que nos mères nous ont appris à prier. Et pourquoi donc tous ces arsenaux que l'Eglise renferme ? Pourquoi ces foudres toujours en réserve contre l'erreur, dans cette citadelle de Pierre ?—Pourquoi ces milices de vierges répandues sur le vaste champ de bataille, encourageant au combat, pansant les plaies des blessés, priant pour le succès des armes ? Pourquoi ces escadrons de missionnaires lancés à la poursuite de l'idolâtrie ? Pourquoi ces collèges, ces couvents, sinon autant d'écoles militaires où l'on apprend à se battre pour le triomphe des principes qui seuls peuvent faire la gloire et le bonheur de notre patrie ?

Notre devoir est tout tracé, messieurs, c'est de suivre l'exemple de ceux dont nous avons chanté avec enthousiasme *les combats et la gloire, les saints, nos illustres aïeux.*"

Ils sont restés ici, messieurs, ils sont tombés les armes à la main, soit sur le

champ de Mars, soit dans l'arène politique, soit dans la carrière du journalisme, soit sur le théâtre de la littérature. Nous foulons leurs cendres, et ce n'est certes pas en Canada qu'on pourrait déposer les armes sans honte.

Que chacun dans sa sphère travaille à faire triompher le Christ, dans nos lois et nos institutions. Toutes tiennent par un certain côté à un ordre supérieur ; toutes sont des crénaux d'où l'on peut imposer silence à l'ennemi, mais par où il peut s'introduire dans la forteresse de l'héritage sacré de nos pères.

Travaillons tous à conserver le cachet sacré de nos vieilles lois, à corriger les éléments délétères qui ont pu s'y introduire, et à prémunir de toute inoculation malsaine les lois que l'avenir nous réserve.

Messieurs, laissez-moi vous le dire, nous ne prions pas assez pour ceux sur qui pèse le fardeau de faire les lois ou de les interpréter.

Quand la patrie sera matériellement menacée, nous et nos fils courrons aux frontières, tandis que nos femmes et nos filles se mettront en prière pour demander le succès de nos armes.

Mais les parlements, mais les tribunaux sont les usines où se prépare le ciment destiné à unir, pour ne former qu'un tout harmonieux, les éléments divers de la nationalité. C'est aussi un champ de bataille où se joue l'avenir de notre pays, le sort de nos enfants.

Ne soyons pas orgueilleux ; reconnaissons notre impuissance. Et comme le fier Sicambre des plaines de Tolbiac, implorons le Dieu de Clotilde qui a fait la France la fille aînée de l'Eglise, et qui veut que nous soyons dignes de son passé. Haut les cœurs ! Avançons au combat, race de croisés, au cri de " *Dieu le veut* ! "

La lettre qui suit n'a pas été lue au Congrès, par le fait qu'elle est arrivée à son adresse après l'expiration des fêtes de la grande semaine nationale. Nos lecteurs n'en aimeront pas moins à entendre cet écho lointain du petit-fils de la plus marquante de nos plus glorieuses gloires militaires.

PARIS, CE 21 JUIN 1884.

MONSIEUR,

Je ne saurais vous dire assez combien j'ai été touché et reconnaissant de l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser au nom de la société St. Jean-Baptiste.

Retrouver, vivant encore, le souvenir de mon grand père, m'a profondément ému, et je vous demande instamment de transmettre aux membres de votre société l'expression de ma gratitude. Si mon âge et ma santé ne me retenaient à Paris, croyez bien que j'aurais tenu à grand honneur de me trouver au milieu de vous. Mais si je ne peux, hélas ! de ma personne, franchir les mers, ne doutez pas que ma santé ne soit plus active et que, de cœur, je prenne part aux fêtes du 24 juin ; ce cœur reste fidèle aux traditions de ma famille et tout ce qui intéresse et touche la noble race canadienne le fait battre vivement dans ma poitrine.

Je ne veux pas terminer ma lettre sans vous renouveler l'expression de ma reconnaissance pour votre souvenir et sans vous demander d'agréer, vous et tous vos collègues, monsieur, l'assurance des sentiments de mon profond et héréditaire attachement.

MARQUIS DE MONTCALM.

DESCRIPTION DES FÊTES NATIONALES.

PREMIER JOUR

Les fêtes du cinquantenaire de la société St Jean-Baptiste avaient amené, dans Montréal, un nombre très-considérable de nos compatriotes, venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

La pluie que nous eûmes, le mardi 24 juin, désappointa le public. Mais, malgré le mauvais temps, les rues avoisinant l'église Notre-Dame étaient, de bonne heure, remplies de braves Canadiens-Français qui désiraient assister à la grande cérémonie religieuse.

LA MESSE

La société avait eu l'heureuse idée d'annoncer qu'en cas de mauvais temps, la messe serait dite à l'église Notre-Dame, au lieu de l'être sur le terrain de l'exposition.

L'église était déjà à moitié remplie, quand M. le curé Sentenne vint annoncer au nom de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal que la messe serait dite sur le terrain de l'exposition, à 11½ heures.

La foule se dirigea alors avec empressement vers le lieu désigné, soit en chars, soit en voitures, soit encore à pied.

Vers 1½ heures, il y avait de 5 à 6,000 personnes sur le terrain de l'exposition.

L'on y remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Robitaille, Son Honneur le maire Beaudry, M. le juge Loranger, président de la société St Jean-Baptiste, les honorables MM. Chapleau, Trudel, Thibaudeau, Lacoste, Beaubien, Chauveau. MM. J. Royal, M.P., J. Tassé, M P, J. Robillard, M P P, J. C. Coursol, M P, M Chauveau, président de la société St Jean-Baptiste de Québec, et un grand nombre d'autres citoyens marquants, ainsi qu'un nombre considérable de messieurs du clergé.

Ce fut Sa Grandeur Mgr Fabre qui officia, assisté de MM. les abbés Tranchemontagne et Leclerc.

La partie musicale fut exécutée par un chœur de 450 voix sous la direction de M. l'abbé Durocher et avec le concours de l'Harmonie de Montréal.

Après la messe, M. l'abbé Rouleau, curé de la Pointe St Charles, prononça le magnifique sermon que nos lecteurs ont pu lire dès les premières pages de cette brocure.

Le soir de ce grand jour, il y eût grande illumination, et feux d'artifice.

Ce soir là aussi, à huit heures précises, se fit à la salle Académique du Gésu, l'ouverture solennelle du grand Congrès National.

DEUXIÈME JOUR.

LA PROCESSION.

La grande procession nationale avait été fixée au 25 juin.

Le départ devait avoir lieu à 8 heures précises. Déjà, depuis cinq heures du matin une foule de gens avides de voir, s'étaient réunis autour du champ de Mars; mais pour des causes incontrôlables le signal du départ ne fut donné qu'à 9.30 heures, et suivit le parcours indiqué ci-après.

LE PARCOURS.

La procession organisa ses rangs sur le Champs de Mars, cet immense

terrain bordé d'arbres et sis entre l'Hôtel-de-ville et le Palais de Justice d'un côté, la rue Craig de l'autre. C'est du Champ de Mars qu'elle partit, et elle suivit le défilé exposé ci-après.

La procession laissa le Champ de Mars, se dirigea par la rue Craig jusqu'à la rue St. Laurent,

Remonta la rue St. Laurent jusqu'à la rue Ste. Catherine,

Tourna vers l'est sur la rue Ste. Catherine qu'elle suivit jusqu'à la Place Papineau,

Fit le tour du marché Papineau et revint en se repliant sur elle-même sur la rue Ste. Catherine. (Pour permettre à ceux marchant dans les rangs, de voir eux aussi, toute la procession) ;

Remonta la rue Ste Catherine vers l'ouest, jusqu'à la rue de l'Hôtel Windsor,

Prit la rue du Windsor et la descendit vers le sud jusqu'à la rue St. Antoine,

Remonta la rue St. Antoine, vers l'ouest, jusqu'à la rue des Seigneurs,

Descendit dans la direction du sud de la rue des Seigneurs jusqu'à la rue Notre-Dame Ouest (ancienne rue St. Joseph).

Descendit cette rue Notre-Dame-Ouest, ci-devant St. Joseph, jusqu'à la rue McGill,

Inclina vers le nord jusqu'au Carré Victoria,

Prit la rue St. Jacques qu'elle suivit jusqu'a la Place d'Armes (en face de la grande église Notre-Dame),

Traversa cette Place jusqu'à la rue Notre-Dame,

Reprit la rue Notre-Dame qu'elle descendit jusqu'à la rue Lacroix,

Descendit la rue Lacroix jusqu'à la rue Craig au Carré Viger,

Remonta la rue Craig du Carré Viger jusqu'au Champ de Mars,

Et se dispersa au champ de Mars.

Rien de plus grandiose, rien de plus imposant, si ce n'est la messe nationale de la veille, que cette Procession dont ceux de nos lecteurs, qui n'ont pas assisté à la fête, pourront à peine se faire une idée.

Voici quel fut

L'ORDRE DU DEFILE

PAROISSE SAINTE-CUNÉGONDE.

Bannière, musique de St-Hyacinthe, 25 musiciens. Char allégorique : 1ers occupants du sol ou les sauvages (vingt) en costume de guerre.

Sociétés invitées :

En corps : Ogdensburg, Lebanon, Caughnewaga.

Délégations de Haverhill, Clairmont, Van Hoven, Minneapolis St-Jean-Bte, St-Paul, Minneapolis.

Les membres de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Les Commerçants, les Industriels, au nombre de 400 membres.

Les citoyens de Ste Cunégonde. Le comité exécutif de la section, M. A. Branchaud, président.

SECTION D'HOCHELAGA.

Bannières, corps de musique, char allégorique : " Le Roi François Ier envoyant Jacques Cartier à la découverte de nouvelles terres.

Délégations d'Essex, Amhertsburg, Pointe aux Roches, Paincourt, Pointe aux Trembles, Longue Pointe, Cohoes, Champlain, Détroit, Whitehall, Bay City, Saginaw, Berthier.

Le corps de pompiers d'Hochelaga.

Les citoyens d'Hochelaga ; le comité exécutif de la section et M. R. Préfontaine, président.

SECTION SAINT-CHARLES.

Bannière, corps de musique, char allégorique : Grande Hermine.

Sociétés invités :

En corps ; Millebury, Nashua, Lewiston.

Délégations d'Indian Orchard, Pittsfield, Biddeford.

Les citoyens de St-Charles. Le comité exécutif de la section et M. le Dr Leblanc, président.

SECTION SAINT-HENRI.

Bannière, corps de musique, char allégorique : Première maison.

Sociétés invitées :

En corps : Lachine.

Délégations de Rochester, N Y., Chicopee Falls, Putnam, Chicoutimi.

Les citoyens de St-Henri. Comité exécutif de la section et le président, M. le Dr Lanctot.

SECTION NOTRE-DAME DE TOUTES GRACES.

Bannières, corps de musique, char allégorique.

Sociétés invitées.

Les citoyens de Notre-Dame de Toutes Grâces. Le comité exécutif de la section et M. Descarries, président.

SAINTE-BRIGIDE.

Bannières, Corps de musique, char allégorique : Champlain. Sociétés invitées :

En corps : Glens Falls, Lynn, Burlington, St-Jean.

Délégations : Burlington, Montpellier, Willimantie, Lawrence, Rutland.

Les citoyens de Ste Brigide, le comité exécutif de la section et M. A. Chabot, président.

SAINT VINCENT DE PAUL.

Drapeaux, Porte drapeaux, musique : " Union Musicale." Char allégorique : (M de Maisonneuve) traîné par six chevaux avec palefreniers en costumes, escorté par l'état-major du 65e bataillon de Beauharnois.

Les ouvriers de St. Vincent de Paul, le club de balle Ste-Marie, la Congrégation des hommes, avec drapeaux. Sociétés invitées :

En corps : Prescott, Valleyfield, New-York, Worcester, Hull, Boucherville, Muskigoo.

Les paroissiens, M. le Montcalm et ses officiers tous en costumes, au nombre de vingt-neuf.

Délégation, Troy, Brooklyn, Southbridge, Woonsocket, St. Zotique, Rimouski, Calumet, Baltic, South Bend.

Les invités. Les officiers de la section et M. J. U. Emond, président.

COTEAU SAINT-LOUIS.

Bannières, corps de musique, char allégorique : Dollard. Sociétés invitées :

En corps : Vergennes, Cornwall, Neché.

Délégations : Salem, Rochester, Danielsonville, Charlesbourg, Spenning.

Les paroissiens, les officiers du comité exécutif de la section, M. J. Leduc président.

COTE SAINT-PAUL.

Bannières, musique de Central Falls, char allégorique : (les anciens missionnaires,) Sociétés invitées :

En corps : Hudson, Concord, Central Falls.

Les paroissiens, les Officiers du comité exécutif de la section et M. le Dr Aubry, président de cette section.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

Bannières, musique, char allégorique : Nos découvreurs. Sociétés invitées :

En corps : Boston, Meriden, Ste-Marie de Monnoir, Manchester.

Délégation : Albany, D. Syracuse, Ware, Boston, Champlain, Salaberry.

Les paroissiens, le comité de la section, et M. Champagne, président.

SAINT-JOSEPH.

Bannière, musique, les paroissiens, la nouvelle société St-Vincent-Martyr, le char allégorique de Salaberry et son état-major, le club des Voltigeurs, les Mouleurs. Sociétés invitées:

En corps : Westborough, South Bend, Oswego, Lowell, Prescott, Mégantic.

Délégations : Lowell, Holyooke, Wenoosky, Chicago, St-Joseph de la Beauce.

Le chœur des Montagnards, le comité de la section et M. I. A. Beauvais, président.

SAINT-JACQUES.

Bannière, musique de Fall River, char allégorique : Char Industriel.

Sociétés invitées :

En corps : St. Laurent, Sherbrooke, Québec, Ottawa, Sorel.

Délégation, Westboylston, Swanton, Concordia, St. Sauveur, St. Césaire, Ancienne Lorette.

Les Peintres, les Ferblantiers, les Ouvriers en Fer, les Tailleurs de Pierre, les Briquetiers, les Menuisiers, les Meubliers, les Cordonniers, les Typographes, les officiers de la Croix, la Congrégation des Jeunes Gens, le Comité de Régie et M. G. Boivin, président.

NOTRE-DAME.

Bannière, char allégorique : Duvernay. Corps de musique de Plattsburgh, Association St. Jean-Baptiste de Plattsburgh, section des Selliers, section des Bouchers, Association St. Jean-Baptiste de Longueuil, Association St. Jean-Baptiste de Richmond, Société Littéraire de Laprairie, Union des Commis-Marchands, Cercle Artistique Franco Canadien, le Club Canadien, Corps de Musique de Trois-Rivières, Association St. Jean-Baptiste des Trois-Rivières.

Délégations : de South Adams, de Manteno, de Portland, Pembina et de Shédiac, et les Chevaliers de St. Jean, Oscoda, Mich.

Les citoyens, les Médecins, les Notaires, le Barreau et le Comité Général.

SACRÉ-CŒUR.

Bannière, musique "l'Harmonie," les boulangers. L'Union St. Joseph ; la congrégation des jeunes gens, la société St. Vincent-de-Paul. La musique de St. Hyacinthe. Le club de raquettes, les trappeurs, ceux des Trois-Rivières et de Beauharnois.

Sociétés invitées :

En corps : St. Hyacinthe, Chambly, St. André Avelin.

Délégations : Fall-River, Samcook, Bourbonnais, Grove, Manville, St. Thomas de Pierreville, Granby.

Le char allégorique du petit St. Jean-Baptiste, traîné par six chevaux blancs.

PRÉSIDENT, CITOYENS INVITÉS.

A la suite de toutes ces sections venaient les invités de l'association St. Jean-Baptiste.

Lieutenant-Gouverneur, Dignitaires Ecclésiastiques, Ministres, Sénateurs, la Magistrature, Députés, etc.

Les anciens officiers de la société et les officiers actuels.

Le Président de l'association St. Jean-Baptiste. Le roi St. Louis et sa suite formant la cavalcade.

CAVALCADE

Composition et ordre de marche de la cavalcade historique du 24 juin, 1884, représentant St-Louis, Roi de France, prenant l'oriflamme à Saint-Denis, VIIe Croisade.

La Cavalcade se forma le matin, 25 juin, sur le terrain de l'Exposition et elle descendit en ville pour prendre la suite de la procession St. Jean-Baptiste.

Le Cortège se composait comme suit :

1. 6 Pages à pied distribuant programmes et Médailles Commémoratives.

2. Le Corps de Musique de la Cité, sous l'habile direction de M. Ernest Lavigne.

Puis venaient ensuite :

X X X X 4 trompettes, M. Clément, chef de trompette, MM. Rochon, Perrault, Couillard, assistants.

O Grand Connétable, chef de cortège et instructeur de Cavalcade, M. Des Georges.

X X 2 Pages, Chevaliers : MM. Laurier, Cadoue.
Armes de France, M. L. Beauchamp.

O O O O 20 chevaliers :
O O MM. Bergeron, Brunette,
O O Bayard, Barré Bourdeau,
O O Comte, Couillard, Cuvil-
O O lier, Claude, Contant,
O O Courville, Dorion, Dor-
O O val, Deguire, Dubois, De-
O O rome, Deschamps, Du-
O O buc, Desmarteau.

O Grand Prévost d'Anjou, M. N. Versailles, président de la Cavalcade.
Armes d'Anjou, M. Monette

O O O O 20 Chevaliers :
O O MM. Desnoyers, Dupré,
O O Foisy, Girard, Giroux,
O O Gohier, Hogue, Gougeon,
O O Gariépy, Deguire, Hébert,
O O Leroux, Leclerc, Lebrun,
O O Larose, Labrèche, Le-
O O brecent, Leroux, La-
O O france, Leroux.

O Grand Prévost d'Artois, M. Telmos, Vice-Président de la Cavalcade.
Armes d'Artois, M. Globenski.

O O O O 20 Chevaliers :
O O MM. Leblanc, Lapointe,
O O Meunier, Maurice, Au-
O O bertin, Lorange, Leclaire,
O O Dagenais, J. Maurice,
O O Perrault, Major, Poite-
O O vin, Parent, Perras, Pa-
O O quette, Perrault, Poitras,
O O Quevillon, Quintal, Roy.

O Grand Prévost de Normandie, M. St. Germain.
Armes de Normandie.

O O O O 20 Chevaliers : MM. St.
O O Maurice, Roy, Tessier,
O O Richard, Trudeau, Saint-
O O Pierre, Versailles, Per-
O O rault, Roussin, Richard,
O O Delorme, Pellet, Valliè-
O O res, Vincent, Leroux,
O O Tessier, Leroux, Lagarde,
O O Deslauriers, Quevillon.

O Chevaliers et Maison du Roi :
O O MM. Grenier, Brosseau,
O O O Cap. Giroux, Maurice,
Beaudry, Joubert, D.
O O O O Laurent, Cusson, O.
Rolland, Roy, Bour-
O O O O goin, G. Demers, Mer-
O O O O cier, DeLorimier, Amiot,
Carrière, Racine, Beau-
O O caux, Lenbé.

Oriflamme de St. Denis, portée par M. Marcel Beullac (Page).

O O Chevaliers, MM. Giguère, Foisy.

O Hérault d'armes du Roi, M. Maillot.

Le Roi, M. H. Boisseau. Costume : — Cotte de mailles en or, genouillères et brassards, tunique en satin blanc, semée de fleurs de lys d'or, grand collier d'ordre en pierreries, manteau velours de soie bleu, fleurdelysé et doublé d'hermine, couronne d'or avec pierres précieuses.

O O 2 Pages, MM. Hurtubise, Masson.

Ducs d'Anjou, et de Normandie :
MM. F. Lallemand, M. N. Bourassa.

O O O O Chevaliers : MM. Demers, Dufort, Marchand, Chevalier.

LE MONUMENT NATIONAL.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE.

Immédiatement après la procession eut lieu la pose de la première pierre du monument national. Sa Grandeur Mgr Fabre présida elle même à la cérémonie.

Les orateurs dont les noms suivent adressèrent la parole : le Révérend M. Lévesque, MM. L. O. David, A. E. Poirier, l'hon. M. Beaubien ; M.

Rhéaume, président de la société St. Jean-Baptiste de Québec, M. Benjamin Sulte, M. L. Allard, l'hon. M. Mercier, l'hon M. Lacoste et quelques autres.

Les recettes furent nombreuses. Il était près de sept heures quand cette partie du programme de la journée se termina.

MERCREDI SOIR.—25 Juin.

Le soir, sur le Terrain de l'Exposition, au même endroit où la foule, le jour précédent, avait assisté à la messe, eurent lieu les carrousels et les tournois dont voici le programme, qui fut répété le lendemain, dans l'après-midi.

PROGRAMME

Des Carrousels et Tournois, Mercredi, à 8 heures, p. m., et Jeudi, à 3 heures, p. m.

CARROUSEL.

1o. Défilé général, autour de la piste, de tous les cavaliers.

2o. Formation des quadrilles. Les 32 cavaliers se formaient en quadrilles, 4 pelotons de 8, et commençaient les figures indiquées, se groupant et se divisant selon les règles avec des allures diverses, au pas, au trot et au galop.

3o. Intermède de quinze minutes pendant lequel la musique joua un des meilleurs morceaux de son répertoire.

TOURNOI.

1o. *Le jeu de bague.*—Les baguiers, au nombre de 3, étant établis en face des tribunes, les cavaliers partaient au galop de leurs chevaux et armés de lances sans lannière, cherchaient à détacher successivement les 3 bagues ; on faisait recommencer l'épreuve aux vainqueurs pour arriver à n'en laisser qu'un seul.

2o. *La quintaine.*—La quintaine est une sorte de mannequin grossier que l'on dispose au haut d'un poteau, où il tourne sur un pivot en telle sorte que le cavalier qui, avec la lance, n'adresse pas au milieu de la poitrine, mais aux extrémités, le fait tourner. Or, comme le mannequin tient dans chacune de ses 2 mains un bâton, il en frappe celui qui a mal porté son coup.

3o. *Le Béourd.*—Béourder c'est se battre pour rire, et le béourd c'est l'escrime à cheval. On s'apparie deux par deux, on se jette l'un sur l'autre, on fait tourner les destriers, sur eux-mêmes : on les lance, on les arrête court et l'on brise joyeusement sa lance contre l'écu de son adversaire.

4o. *Investiture et création de chevaliers.*—Avec le cérémonial antique et dans lequel les consécrateurs se partagèrent la besogne : l'un chaussait les éperons au récipiendaire, l'autre lui remettait ses insignes qu'un page apportait sur un coussin de velours, un autre seigneur donnait la paumée. Le roi recevait son serment de feauté et tirant son épée, il en frappait l'épaule du nouvel addouble, en lui disant : au nom de Dieu, de la Ste. Vierge et de Monseigneur de St. Denys, je te fais chevalier ; un page amenait au nouveau chevalier le beau cheval fougueux sur lequel il s'élançait au bruit des acclamations et de fanfares guerrières.

5o. *Distribution des diplômes de chevalerie par le roi St. Louis et sa cour.*—Chaque membre de la cavalcade reçut un diplôme de chevalerie spécialement gravé au burin pour la circonstance.

6o. *Grand défilé final au pas autour de la piste, par tous les membres de la cavalcade au son de la musique.*—St. Louis, précédé de son cortége de Seigneurs, barons et ducs, et entouré de pages, suivit la procession sous un dais fleurdelysé.

7o. *L'Apothéose.*—Après quelques minutes d'intervalle les chevaliers se rangèrent auprès de l'estrade sur

laquelle était le trône de St. Louis, trône resplendissant de lumière et éclairé avec des feux de Bengale.

L'exécution du programme fut couronnée par le

GOD SAVE THE QUEEN.

LE TROISIÈME JOUR.

Procession en bateaux—Exercices du Carrousel—Courses—Feu d'artifice—Banquet

Le troisième jour de notre festival s'est passé brillant et plus joyeux encore si c'est possible que ses devanciers. Toute la journée, nos principales rues furent encombrées d'une foule remuante, la gaité sur les lèvres et le cœur rempli d'une joie patriotique à la vue du succès éclatant qui couronnait les efforts de ceux qui eurent l'intrépidité d'organiser de pareilles démonstrations.

Le programme était varié et chaque article qu'il contenait renfermait tout un monde d'amusements aussi nombreux que d'un caractère tout nouveau. Il était huit heures, et déjà, la foule commençait à envahir les abords des quais.

Jamais notre port n'avait présenté un aspect aussi riant. Quoique peu nombreux, tout ce qu'il y avait de navires était pavoisé de drapeaux et d'oriflammes aux mille couleurs.

Les neuf bateaux à vapeur que la compagnie du Richelieu avait bien voulu mettre presque gratis à la disposition du comité d'organisation étaient surtout magnifiques.

Le "Canada," que la section St. Jacques avait spécialement loué et orné à des frais considérables était transformé en un palais somptueux, séjour enchanteur tel qu'on en trouve dans les contes des mille et une nuits. Tous les murs du bateau étaient couverts de petites pancartes d'un pied carré de dimension, richement peintes de couleurs différentes et portant toute une devise, une parole mémorable, une allusion à un fait historique, ou bien encore l'expression de tout ce que la foi, le patriotisme le plus ardent et le souvenir de la France pouvaient inspirer.

Ces pancartes étaient suspendues aux parois du vaisseau par un ruban auquel étaient attachés des bouquets de fleurs aux parfums les plus suaves.

A dix heures précises, le signal du départ fut donné par une bombe ; puis, au son des fanfares et aux cris des milliers de spectateurs qui couvraient les quais, le "Canada" quittait son quai. Quelques secondes après, le beau "Trois-Rivières" le suivait, puis le "Montréal," le "Laprairie," le "Terrebonne," le "Chambly," le "South Eastern," le "Berthier," le "Filgate et les yachts "Georgian," "St. Francis," "Calumet," "N. A. Smith," "Nautilus," "Vandine," "Swan," "Hanlan," Pèlerin" et "St Louis."

On porte à 8 ou 10 mille le nombre d'excursionnistes qui ont pris part à la procession.

Les vapeurs descendirent le fleuve par le chenal du Nord jusqu'à Varennes et remontèrent par le chenal du sud. Ils furent salués à leur passage par des canonnades et des fusillades organisées par les habitants de la Longue Pointe, de la Pointe aux Trembles, de Varennes et de Boucherville. Les sifflets des vapeurs répondaient aux saluts du peuple qui agitait ses drapeaux sur les deux rives.

La plupart des maisons étaient pavoisées de drapeaux et de bânderoles de toutes les couleurs.

Nous pouvions facilement voir du milieu du fleuve, où nous passions, les groupes nombreux de villageois en habit de fête venir se grouper tous ensemble au pied de l'église paroissiale pour nous faire au passage l'honneur de leurs acclamations.

Le "W C Francis" s'est arrêté pendant la procession pour prendre à

sen bord, M. Primeau, curé de Boucherville, qui montait à Montréal pour assister au congrès.

Il a été accompagné au bateau par 100 hommes armés de fusils qui ont salué son départ par une salve de mousqueterie.

La gaîté la plus franche et l'ordre le plus parfait n'ont cessé de régner à bord de tous ces navires ; sur plusieurs il y avait des corps de musique, ce qui n'a pas peu contribué à égayer tous les cœurs.

C'est surtout à bord du "Canada" que les amusements ont été les plus variés. Les principaux invités à bord du "Canada" étaient Sa Grandeur Mgr Fabre, Hon. T J J Loranger, président de la St-Jean-Baptiste ; J B Resther, vice-président, J R Thibaudeau, vice-président ; E Lareau, secrétaire ; T Gauthier, trésorier ; le maire Beaudry, F Benoît, Dr G W Mount, J Perrault, Dr Leclerc, L Allard: J M Fortier, C A Valée, L O David, L Tourville, Dr Rottot, D Duvernay, G W Stephens, J J Curran, C. R., J McShane, M H Gault, M. P., C O Perrault, Vice Consul de France, L O Taillon, M. P. P., C J Coursol, M. P., Sir A A Dorion, Juges Mathieu, Jetté, Loranger, Rainville, Papineau, Baby, Desnoyers, Dugas, Recorder De Montigny, C A Geoffrion, Col Ouimet, Major Hughes, Hon J AChapleau, L A Sénécal, capt. Labelle, H. Boisseau [roi] etc.

M. G Boivin dont tous reconnaissent le zèle extraordinaire et infatigable conçut l'idée, dans le but de faire des recettes à la société St Jean-Baptiste qui en a tant besoin, et dans le but aussi de laisser à chacun des excursionnistes un souvenir de la promenade, de faire vendre à l'enchère toutes ces pancartes dont nous avons parlé plus haut. Toutes se sont bien vendues.

Le "Berthier" avait été mis à la disposition exclusive des journalistes. Dix minutes avant le départ des bateaux, un convoi spécial nous amenait les membres de l'association de la presse de l'Etat de New-York, au nombre de 90 et accompagnés par la plupart des membres de leurs familles. On eut bientôt fait connaissance.

Peu après le départ du bateau, M. J Tassé, de la *Minerve*, président de l'association de la presse de la province de Québec, souhaita la bienvenue aux confrères de New-York.

M. Berry, président de l'association des journalistes de New-York, répondit d'une manière fort éloquente au discours de son confrère, et tout le voyage se passa on ne peut plus joyeux.

"Le yacht" Nautilus" avait à son bord les honorables MM. R. Thibaudeau et Chapleau, M. J. Grenier et quelques autres personnages.

Il était 2.15 hrs p. m. quand la procession se termina.

LE SOIR—FEU D'ARTIFICE.

Tout le public n'a pu assister au banquet ; aussi pendant que les uns dînaient et buvaient à la santé du pays, les autres, par milliers, ceux-là, contemplaient avec admiration le magnifique feu d'artifice donné sur le terrain de l'exposition.

Il y avait là plusieurs corps de musique qui ont exécuté les plus beaux morceaux. Il était près de dix heures, quand on quitta le terrain.

LE BANQUET.

Rien de plus beau, de plus grandiose que la réunion brillante de convives qui étaient venus prendre part au grand banquet national donné, le soir du troisième jour, dans la grande et belle salle à manger de l'hôtel Windsor. De l'aveu de tous, jamais réunion aussi nombreuse, aussi joyeuse n'a eu lieu à Montréal.

Les murs étincelants de lumière,

étaient pavoisés de drapeaux et ornés de décorations variées.

La musique du 65e, toujours douce et suave, mettait le dernier éclat à ce spectacle déjà si beau par le charme de sa belle harmonie.

A la table d'honneur il y avait l'hon. T. J. J. Loranger, président de la société St. Jean-Baptiste; il y avait à sa droite Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, Sir Hector Langevin, le Rév. M. Sentenne, curé de Notre-Dame, le Rév. M. C. A. Dauray, le Rév. M. Gaboury, M. J. K. Ward, président de la société St. George, M. D. Barry, président de la société St. Patrice, M. W. W. O'Gilvie, président de la société St. André, M. Scwab, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. C. J. Coursol, M. J. A. Ouimet, M. J. G. H. Bergeron, M. P., M. J. Amyot, M. L. H. Fréchette, M. J. A. N. Provencher, M. Louis Allard, M. J. B. Resther, l'hon. R. Thibaudeau, M. Edmond Lareau, M. F. Benoit, M. P. H. Roy et M. Wm. Rhéaume.

A sa gauche étaient Son Honneur le maire J. E. Beaudry, les honorables J. A. Chapleau, Wilfrid Laurier, juge Baby, M. C. O. Perrault, vice-consul de France, M. Stearnes, consul général des Etats-Unis, les honorables juges Sicotte et Routhier, M. Jos. Tassé, l'hon. Jos. Royal, M. Ferdinand Royal, M. P. A. Landry, les honorables L. O. Taillon, J. Wurtele, G. Ouimet, Frs Langelier, H. Mercier, MM. T. S. Brown, D. Duvernay, J. I. Tarte, P. C. Casgrain, baron de Vérez, et quelques autres.

Les autres tables étaient toutes entourées de convives parmi lesquels nous avons remarqué l'élite de notre société canadienne. Nous avons remarqué aussi avec plaisir la présence, là, de plusieurs de nos principaux concitoyens anglais.

QUATRIÈME JOUR.

AMUSEMENTS A L'ISLE STE-HÉLÈNE.

Le programme pour le quatrième jour annonçait entre autres choses un grand pique-nique qui devait commencer à dix heures précises, à l'Isle Ste-Hélène.

Le pique-nique a eu lieu et tout ce qu'on nous avait promis a été de point en point exactement exécuté. Seulement au lieu de commencer à dix heures tel qu'annoncé, il était près de midi lorsqu'on fit l'ouverture du programme.

Mais nous avons eu le pique-nique dans tout ce qu'il pouvait avoir de plus intéressant; voici, du reste, le compte-rendu des jeux qui se sont faits là et qui ont extraordinairement amusé les douze à quinze mille personnes qui ont visité l'Isle, ce jour-là.

D'abord eut lieu le concours de tir à la flèche entre cinq des plus habiles tireurs sauvages de Caughnawaga.

Ces enfants de la forêt, tous en costume de guerre, étaient : Mois Ta-hen-te-ta, Sack Sarie Tieres, Sawa-Tis Otu-tua-teka, Ennias taserarim et Mathias Satecka-ri-mis.

On ouvrit le concours par un tir à trente pieds.

Les juges étaient MM. le Dr Mount, P. Chauveau, Dr Beausoleil, J. Gauthier et J. Poupart.

Après plusieurs reprises où les fameux tireurs déployèrent une adresse qui étonna tout le monde, Ennias ta Serrarim fut unanimement déclaré le vainqueur et reçut en prix une magnifique médaille d'or.

Eut lieu en second lieu le tir à cinquante pieds; les différents tireurs y déployèrent autant d'adresse que dans le premier et cette fois la palme resta à Mois ta hen te ta.

Enfin le concours se termina par le tir à la pomme placée sur le bout d'un pieu à vingt-cinq pieds des tireurs. Sack Sarie Tieres la frappa

trois fois et fut proclamé le vainqueur au milieu des applaudissements de la foule.

LA DANSE.

Fiers des trophées qu'ils venaient de remporter, les cinq indiens se rendirent ensuite au milieu du rond où ils se trouvaient et exécutèrent au chant de l'un d'eux la danse au maïs ; cette danse dura bien cinq minutes et amusa beaucoup les spectateurs.

Après la danse du maïs eut lieu la danse de guerre qui ne fut pas moins bruyante et amusante que l'autre.

LES COURSES A PIED.

Les sauvages firent encore les frais de détails importants de ces amusements. D'abord on ouvrit une marche forcée, mais les deux qui y prirent part avaient à peine fait cinquante pas, qu'ils prirent le pas de course ; on dut recommencer trois fois la marche, mais chaque fois sans meilleur résultat ; il fallut donc l'abandonner.

Ensuite eut lieu une course de deux cents verges et Sack Sarie fut proclamé le vainqueur.

COURSES EN CANOT D'ÉCORCE.

Immédiatement après les courses à pied eurent lieu les courses en canot d'écorce. Ceci a été de tous les amusements, de beaucoup le plus intéressant.

Trois canots d'écorce, longs de dix-huit pieds chacun, étaient là tous légers et prêts à fendre l'eau dessous l'aviron des quatorze sauvages vigoureux qui les montaient.

Les trois coursiers avaient chacun leur nom. C'était d'abord le "Caughnawaga" à gauche, "l'Etoile Blanche" dans le milieu et le "Renard Rouge" à droite.

Au signal donné, les quarante-deux avirons attaquèrent l'eau tous ensemble et déjà les frêles esquifs étaient loin du bord. Après une course de deux milles, le canot "l'Etoile Blanche" revint le premier, puis un arpent plus loin le "Renard Rouge" et enfin, à plusieurs arpents, le "Caughnawaga." Cette course a été tout à fait intéressante.

NATATION.

Le concours de natation termina les amusements ; y prirent part :

MM. M. F. Gilbert, Z. Vézeau, L. Chaussé, J. Lemieux, T. Pagnuelo, H. Nolet et J. Talbert.

Le signal étant donné, les nageurs se lancèrent comme un seul homme dans le fleuve en s'efforçant à qui mieux mieux de dépasser son voisin pour arriver le premier au but.

Après avoir franchi une distance de quatre cents verges, M. H. Nolet arriva le premier, et M. Z. Vézeau le second.

Ces deux jeunes gens sont de très habiles nageurs.

Il était près de quatre heures quand ces amusements se terminèrent.

Le public fut alors invité à se rendre autour de l'estrade où furent prononcés plusieurs discours, et entre autres celui de M. C. Thibault, reproduit au cours de cette brochure.

CINQUIÈME JOUR.

Ce dernier jour de nos fêtes de la St-Jean-Baptiste a été signalé par la dernière séance et la clôture solennelle du Congrès national, dont nous avons déjà rendu compte au cours de cette brochure.

INDEX

DES

DISCOURS PRONONCÉS ET DES LETTRES LUES

AUX

NOCES D'OR DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

M. l'Abbé Rouleau, Sermon de la messe nationale 3
L'honorable M. Chauveau, discours d'ouverture du Congrès 8
Sa Grandeur Mgr Fabre, (Analyse) 12
M. Claudio Jannet, Lettre 13
— Paul Dalloz, " 14
— Lucien Brnn, " 14
— le comte de Faucoult, Lettre 14
— Xavier Marmier " 15
— A De Mun, " 15
Sa Grandeur Mgr Laflèche, (analyse) 15
L'hon. M. Trudel 17
L'hon. Juge Routhier, (au Congrès) 21
L'hon. M. Royal 24
L'hon. M. Mercier, (Analyse) 27
L'hon. M. Robitaille, lieutenant-gonverneur, (au Banquet) 28
M. L. H. Fréchette, (au Banquet) 29
— C. O. Perrault, " 29
Sir H. L. Langevin, " 31
L'hon. T. J. J. Loranger, " 33
L'hon. M. Chapleau, " 34
L'hon. M. Ouimet, " 38
L'hon. M. Routhier, " 42
M. l'abbé Collin, S. S., (au Congrès) 45
L'hon. M. Loranger, " 52
M. l'abbé Baüer, " 64
— Pascal Poirier, " 68
— Aubry, " 73
— l'abbé Levesque, (Analyse) 74
— W. Archambault, (au Congrès) 75
— le curé Labelle, (Analyse) 78
— J. A. Bernier 78
— Charles Thibaut, (Isle Ste. Helène) 82
— G. A. Po[illegible]n, (Les Deux Frances, Poésie) ..... 101 et 102
— le Baron de Vérez 107
— L. O. David, (Monument National) 109
— A. E. Poirier, " " 110
— l'abbé d'Aurey, (au Banquet) 112
— G. B. Rouillard, (au Congrès) 116
— Amyot, M. P., (au Banquet) 118
— Rémi Tremblay, (le Cinquantenaire) 119
— Beaugrand, (au Banquet) ..... 1[illegible]
— Tassé, M. P., " 123
— Ferd. Gagnon, " 127
— Dr. Gédéon Archambault, (au Banquet) 130
— D. C. Lévesque, Ptre., (au Monument National) 140
— M. le Recorder DeMontigny, (au Congrès) 142
— Le Marquis de Montcalm, Lettre 151
— Description des fêtes nationales 152

LUES

.... 3
.... 8
.... 12
.... 13
.... 14
.... 14
.... 14
.... 15
.... 15
.... 15
.... 17
.... 21
.... 24
.... 27
.... 28
.... 29
.... 29
.... 31
.... 33
.... 34
.... 38
.... 42
.... 45
.... 52
.... 64
.... 68
.... 73
.... 74
.... 75
.... 78
.... 78
.... 82
01 et 102
.... 107
.... 109
.... 110
.... 112
.... 116
.... 118
.... 119
.... 122
.... 123
.... 127
.... 130
.... 140
.... 142
.... 151
.... 152

OLIVIER DUFRESNE

MARCHAND DE

CHARBON

BUREAU ET ENTREPOT :

No. 394 Rue CRAIG

ENTRE LA RUE BONSECOURS ET LE CHAMP-DE-MARS

MONTREAL.

J. BTE. ARIAL

526 RUE SUSSEX, OTTAWA

Peintre, Décorateur de Maisons et d'Enseignes

TAPISSIER, VITRIER et DOREUR

M. J. Bte. Arial remercie tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour. Il profite de l'occasion pour leur annoncer qu'il est toujours prêt à exécuter les ouvrages du plus haut goût en peinture, etc.

DECORATIONS, DADOS et IMITATIONS, BLANCHISSAGE, VITRAGE, etc.

Spécialité pour **LA POSE DES PAPIERS EN DECORATION.**

Des CENTAINES de COULEURS

Prêtes à être employées.

PEINTURES, VERNIS, HUILES, VITRES, MASTIC, etc., toujours en vente.

Les travaux sont exécutés promptement, avec garanties, sous le plus court délai, et à des prix qui défient la compétition.

LANGEVIN & MONDAY

Marchands - Tailleurs

MARCHANDISES SÈCHES

HARDES-FAITES, etc

En Gros et en Détail

1484 Rue NOTRE-DAME

3me porte de la Rue Bonsecours, en montant

MONTREAL.

NARCISSE GALIPEAU

Entrepreneur-Menuisier

No. 539½ RUE CRAIG

MONTREAL.

Travaux surveillés personnellement. Prix modérés.

RESIDENCE, 108 RUE MONTCALM.

J. B. CHEVALIER

Médecin-Vétérinaire

Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.

BUREAU ET INFIRMERIE :

384 RUE CRAIG

MONTREAL.

LA SANTE, C'EST LA FORTUNE !

M. A. RACICOT

Inventeur, Propriétaire et Manufacturier de

REMEDES PATENTES

220 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Par l'usage de ces remèdes vous guérissez indistinctement toutes les maladies aiguës et chroniques, telles que : Bronchites, Dyspepsie, Maladies du Foie, Constipation, Consomption, Rhumatismes, Névralgie, Migraine, Pituite, Mal d'Yeux, d'Oreilles, de Gorge, Ulcères de toutes sortes, Cancers, Chancres, Tumeurs, Teigne, Rifle, Mal de Reins, Epilepsie, Paralysie, Mal de Matrice, Ecrouelles, Jaunisse, Maladies Secrètes, Boutons dans la figure et sur tout le corps, Panaris, Tours-d'Ongles, Faiblesse, Assoupissement, Crachement de Sang, Asthme, Toux, Fièvres Bilieuses, Typhus, Maladies de Peau, Maladies de Nerfs, en un mot toutes les maladies dont est frappée l'humanité souffrante.

Son **Destructeur du Cholera** est infaillible.

OUVERT : De 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir ; le Samedi soir jusqu'à 10 heures en hiver, et 11 heures en été. On n'ouvre pas le Dimanche.

GRAND VATEL

MONTREAL.

Ce Restaurant de première classe, situé au

NO. 50 Rue St-Jacques

Voisin de la Banque Ville-Marie,
est tenu par notre estimable compatriote

JOSEPH RIENDEAU

qui tient la Maison la plus recommandable de cette ville. Situé sur l'une des rues des plus fréquentés par les hommes d'affaires de cette ville.

L'intérieur de la bâtisse est magnifique, les appartements sont richement meublés et les visiteurs sont traités avec aisance et politesse.

Depuis longtemps le GRAND VATEL, qui a été à différentes époques patronisé par les plus hauts personnages en passage en cette ville, possède, comme par le passé un chef de cuisine de haute réputation.

Le menu est toujours préparé avec soin et on y trouve les primeurs de la saison, et le tout pour des

PRIX RAISONNABLES.

E. BOUCHER

146 Bonsecours Market

First Door West End.

Commission Merchant, Importer and Dealer in **Pears, Apples, Oranges, Lemons, Pine Apples, Bananas, Peaches, Grapes, Cocoa Nuts, Dates, Apricots, Tamarinds.**

146 Marché Bonsecours

Première Stalle à l'Ouest.

Importateur et Marchand de **Poires, Pommes, Oranges, Citrons, Annanas, Bannanes, Pêches, Raisins, Noix de Coco, Dattes, Abricots, Tamarins.**

☞ Une visite est sollicitée des Marchands, Fruitiers et Restaurateurs. Le plus beau choix de **Fruits** et **Légumes** à des conditions faciles.

C. P. R.

GRAND PACIFIC HOTEL

1424 RUE NOTRE-DAME

—ET—

30 Rue Barrack

EN FACE DU DÉPOT, MONTRÉAL.

☞ Choix de Liqueurs, Vins et Cigares. Repas à toute heure. Service prompt et à des prix raisonnables.

LOUIS A. LAPOINTE,
Propriétaire.

ALLEZ CHEZ

RONAYNE FRERES

Où vous trouverez les meilleures et les plus belles

CHAUSSURES

DE MONTREAL

AU PLUS BAS PRIX

2034 & 2036 Rue Notre-Dame

Carré Chabollez, MONTREAL.

LOUIS P. DUBUC

224½ Rue des Allemands

MONTREAL.

M. L. P. DUBUC remercie tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour. Il profite de l'occasion pour leur annoncer qu'il est toujours prêt à exécuter les ouvrages du plus haut goût en peinture, etc.

Ses dernières entreprises dans Montréal lui assure un véritable succès dans les travaux qu'on voudra lui confier.

Décorations, Imitations et Vitrage.

SPÉCIALITÉ :

POSE DES PAPIERS EN DECORATION

PAROISSIAL DE MONTREAL

HUILES POUR LAMPES, VIN DE MESSE ET DE TABLE

CHEMINS de CROIX, CHASUBLERIES, DAIS, INSIGNES, etc.

C. B. LANCTOT

1664 RUE NOTRE-DAME

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Orfèvreries, Ornements, Says, Mérinos, Vêtements Ecclésiastiques,

FLEURS, LUSTRES, CANDELABRES, ENCENS, CIERGES, CHANDELLES ET AUTRES OUVRAGES POUR EGLISES OU COUVENTS

Ateliers speciaux pour fabrication de Statues, Chemins de Croix, Vitreaux, Drapeaux, Bannieres, Colliers, etc.

Le crédit de cette maison est établi dans toute l'étendue du Dominion et partout où elle prend une fois, ell est sûre de gagner du terrain, par la confiance qu'elle inspire, par la valeur de ses produits et l'honnêteté comme la facilité de ses procédés en affaires.

O. J. BERTRAND,

PEINTRE

Décorateur de Maisons et d'Enseignes

TAPISSIER, VITRIER ET DOREUR

80 et 82 RUE INSPECTEUR.

MONTREAL.

Ordres exécutés promptement et à bas prix.

Les entrepreneurs ou propriétaires de maisons voudront se rappeler que M. Alf. Bertrand continuera de donner la plus entière satisfaction.

FRS. & D. A. LAPOINTE,

Architectes et Evaluateurs,

Architectures Religieuses ainsi que pour édifices publics ou privés.

No. 35 Rue St-Jacques

Bâtisse de *L'Etendard*, MONTREAL.

MM. FRS. & D. A. LAPOINTE viennent d'obtenir le contrat pour les nouvelles bâtisses et réparations des bâtiments de l'Exposition.

N. E. HAMILTON & CIE.,

No. 1895

Rue NOTRE-DAME, Montréal.

LE GRAND ROI DU COTON

DE LA RUE NOTRE-DAME OUEST!

(*Ci-devant St Joseph.*)

LE DEPARTEMENT DES TAILLEURS

Est sous l'habile direction de M. H. F. ROUSSEAU.

LES MODES!

Sont sous la direction d'une MODISTE DE PARIS, laquelle a à sa disposition l'étalage le plus vaste et le plus complet, composé des articles les plus variés en fait de

CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS, etc.,

TOUS CHOISIS PAR ELLE-MEME.

BONS MARCHES

Les propriétaires de ce vaste établissement désirent faire savoir à tous ceux qui cherchent une bonne affaire, que leurs intentions est de conserver le soubassement, pour les marchandises endommagées ou provenant de banqueroutes, et qu'ils ont chargés leur acheteur de se procurer dans ces lignes spéciales tout ce qui peut être offert dans le cours de l'année. Ainsi ils offrent constamment une bonne chance à tous.

Les départements sont toujours dans un ordre parfait, et les employés ne perdent jamais un instant pour satisfaire les pratiques.

TOUJOURS DES AVANTAGES! QU'ON SE LE DISENT!

DAOUST & FRERE

Epiciers et Marchands de Vins, Liqueurs

ET D'ARTICLES DU PLUS BEAU CHOIX

952 RUE STE-CATHERINE, COIN ST-JUSTIN

SPÉCIALITÉS:

Beurre de première qualité, ainsi que Miel, Thé, Café, Sucre, etc., à bas prix.

ARCAND FRÈRES

MARCHANDS DE

NOUVEAUTES

MAGASIN A UN SEUL PRIX!

Ce magasin, de l'avis des connaisseurs, l'un des plus beaux de la rue St. Laurent, attire la foule chaque jour par ses magnifiques vitrines, remplies de ce qu'il y a de mieux sur le marché.

L'Etablissement est considérable et de la plus haute nouveauté.

Tout ce qu'il y a de mieux dans le commerce et de plus recommandable

SE TROUVE A CETTE MAISON ET A BAS PRIX!

Venez en foule encourager le Magasin Arcand Frères

111, St-Laurent, coin Lagauchetière

MONTREAL.

J. A. ARCAND. W. ARCAND, TAILLEUR. J. Z. ARCAND.

Restaurant Victoria

TENU PAR

MAGLOIRE DUMONT

580 et 582

Rue STE-CATHERINE

MONTREAL.

Premier Choix de Liqueurs, Vins et Cigares

SALLE DE BILLARDS—REPAS A TOUTE HEURE.

La Cuisine est de première classe et sous la direction d'un cuisinier français expérimenté. Les pensionnaires sont servis à des prix modérés.

J. B. LAMONTAGNE

PLATRIER

145 rue des Allemands

MONTREAL.

Ordres exécutés promptement et à des prix raisonnables.

ETABLIE EN 1382.

NARCISSE BEAUDRY

Fabricant de Bijoux

HORLOGER ET OPTICIEN

No. 1580, RUE NOTRE-DAME

(Coin de la rue St. Vincent)

MONTREAL

Toujours en mains: le plus joli assortiment de Bijoux, Montres, Joncs de Mariage, etc., de première classe,

A DES PRIX MODÉRÉS.

GOLDIE & McCULLOCH

"GALT SAFE WORKS"

MANUFACTURIERS DE

COFFRES-FORTS et PORTES de VOUTES

A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS

ONT OBTENU

Un PREMIER PRIX, un DIPLOME et TROIS MEDAILLES à MONTREAL et à TORONTO

MEDAILLE EN ARGENT DE 1er PRIX A ST-JEAN, N.B.

ENTREPOTS A MONTREAL:

319 Rue St-Jacques

ALFRED BENN, Agent Général.

LE SYNDICAT CANADIEN.

DUPUIS, DUPUIS & CIE.

605, Rue Ste-Catherine, 605

COIN DE LA RUE AMHERST, (A LA BOULE D'OR)

Est la Maison par excellence pour les

Marchandises Sèches, Modes et Nouveautés

Tout le monde y est également bien servi.

Leur système d'un seul et bas prix leur a attiré une clientèle qui est toujours heureuse de les encourager.

Cette Maison qui est la seule à Montréal composée de neuf associés, est une garantie que les pratiques seront servies avec attention.

L'avantage qu'ils ont d'acheter directement des Manufactures (car un des associés est spécialement chargé de faire les achats), les met en position de vendre bon marché.

UNE SPÉCIALITÉ :

TAPIS BRUXELLES, IMPERIAL ET TAPESTRY

Prelarts Anglais, Américains et Canadiens.

Ceux qui ont occasion de venir à la ville pour faire leurs achats sont respectueusement invités à leur faire visite, et ils sont certains d'avoir satisfaction.

Les paquets sont portés aux Vapeurs ou au Dépôt des Chemins de Fer sans charge extra.

DENTISTE !

Le Dr. VALOIS se charge de réparer tout Dentier n'importe de quelle manière il est cassé, de le remettre aussi bon qu'un neuf. Les Dents extraites par un nouveau procédé, sans douleur, pour 50 cents, ce qui est préférable au Gaz, au Chloroforme, etc., et sans aucun danger quelconque.

Plombage de Dent en Argent, 75 cents ; en Ciment, 50 cents ; en Or, de $1.00 en montant.

Je fais un Dentier complet de première qualité pour $10. Je ne charge rien pour extraire les Dents lorsque je fais les Dentiers.

Venez me faire une visite et examiner mon ouvrage qui est garanti.

Dr. M. F. E. VALOIS

DENTISTE

770 Rue Ste-Catherine Est

Près de la Chapelle Notre-Dame de Lourdes

MONTREAL.

N. B.—Toujours en mains la **Célèbre Poudre à Dent VENNOR**, qui sera expédiée à n'importe quelle adresse sur réception de 25 cents en argent ou en timbre de poste.—*On demande des Agents.*

ALBERT DESCHAMBAULT

Marchand de Meubles

566 à 572

Rue Ste-Catherine

Tient le plus beau et le plus vaste Magasin de Meubles de la Rue Ste-Catherine Est.

Le meilleur assortiment toujours en mains, à des prix incroyables.

Une visite est sollicitée, surtout pour visiter les

SETTS DE CHAMBRE EN NOYER NOIR

AVEC DESSUS EN MARBRE.

E. BELLAVANCE,

Ferblantier, Plombier Sanitaire, Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz, à Vapeur, à Eau chaude, et Poseur de Cloches, Réparations exécutées avec soin

959 ET 961 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

CALORIFERE A EAU CHAUDE AMELIORE de E. BELLAVANCE.

Le plus économique, le plus facile à régulariser et le meilleur marché, très avantageux pour Eglises, Maisons d'éducation Presbytères, Résidences, etc., etc.

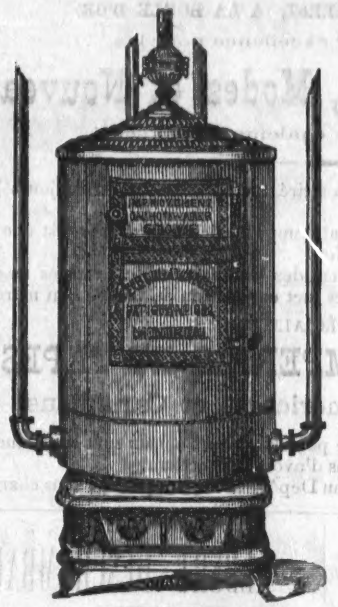

EXTERIEUR.

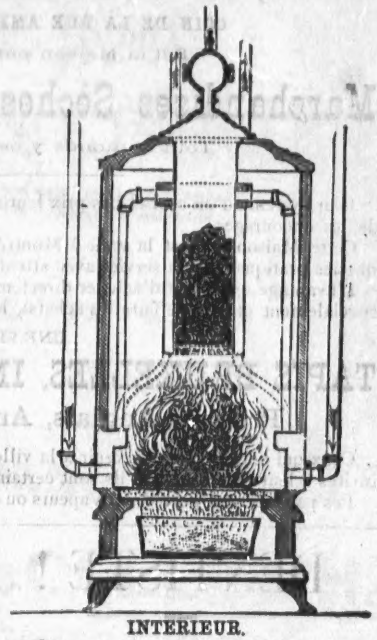

INTERIEUR.

M. BELLAVANCE n'a pas voulu annoncer cette fournaise avant de s'être assuré de son parfait fonctionnement et d'avoir des certificats.

Breveté le 16 Janvier 1882.

MANIERE DE SE SERVIR DES CALORIFERES A EAU CHAUDE.

Emplir la fournaise et les serpentins d'eau.

Ouvrir les petits robinets et enlever l'air dans tous les serpentins, commençant par la partie la plus basse en montant jusqu'au dernier.

Ne jamais faire de feu si la fournaise n'est pas pleine d'eau.

Tous les ans mettre de la nouvelle eau.

Ne pas se servir d'eau de puits qui est trop dure et encrasse les tuyaux, mais de l'eau de rivière ou de pluie pour toute espèce d'appareil de chauffage à eau chaude.

Si vous avez des serpentins dans lesquels la circulatirn est lente, fermez les valves aux trois quarts de ceux qui sont les plus proches du Calorifère. Une fois le mécanisme compris on trouvera que ce mode de chauffage est celui qui exige le moins de travail.

M. BELLAVANCE, qui est un ouvrier pratique, posssède des certificats des principales Maisons d'éducation.

CERTIFICATS.

STE-CUNÉGONDE, 22 Avril 1884.

M. EDOUARD BELLAVANCE a posé dans le Presbytère de cette paroisse un appareil de chauffage à eau chaude consistant en une fournaise cylindrique se tenant debout sur pieds. Cette fournaise est d'une grande simplicité et bien conditionnée pour donner beaucoup de chaleur, tout en consumant peu de charbon. Son foyer est moins étendu que dans les autres fournaises et le charbon, retenu de tous côtés par ses parois, brûle mieux, quand il faut un feu ardent, puis une fois la maison tempérée, le braisier se conserve toute une nuit, ou toute une journée, sans s'éteindre.

Cette fournaise est économique, car je n'ai brûlé que 7½ tonnes de charbon pendant l'hiver, tout en chauffant nuit et jour, mon logement a 42 x 40 pidds et est à 3 étages.

Autre avantage, cette fournaise n'a pas besoin d'être brassée ni nettoyée.

A. SEGUIN, Prêtre, Curé.

MONTRÉAL, 28 Avril 1884.

M. EDOUARD BELLAVANCE a posé dans la Sacristie de la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes une de ses fournaises patentées à eau chaude.

La sacristie a 30 pieds de largeur, 40 pieds de profondeur, elle a 3 étages. la fournaise a donné pleine satisfaction outre qu'elle est très économique.

H. R. LEMOIR, Prêtre.

643/14c

574

LA

MACHINE A COUDRE

La plus Parfaite sur le Marché.

LE "NOUVEAU WILLIAM"

LE "NOUVEAU WILLIAM"

Le grand accord du succès merveilleux de cette machine est dans le simple fait qu'elle donne pleine et entière satisfaction à tous les acheteurs. Le public amateur est respectueusement invité de venir la voir et l'essayer au magasin de

C. MARTEL

543 Rue Ste-Catherine, 543

C. J. Glass,

1850 & 1852 Rue Notre-Dame

Coin de la Rue McGill

VIS-A-VIS McGARVEY & FILS, MONTREAL.

CI-DEVANT DE CHICAGO

Vient d'introduire en cette ville un commerce de

Hardes-Faites

CHEMISES, COLS, CRAVATES, ETC.

A DES PRIX INCROYABLES !

Les lecteurs de ce livre sont surtout priés de ne pas oublier que c'est la Maison par excellence pour acheter n'importe quels

Habillements à Bon Marché !

Rien de mieux que de se rendre compte par soi-même et d'acheter n'importe quels valeurs à moitié prix.

VENEZ, VOYEZ, JUGEZ !

LUCIEN BENOIT

A Transporté ses Ateliers de

Sculpture, Dorure,

PEINTURES, ETC.

AUX

Nos 190 et 200 Rue JACQUES-CARTIER

En arrière de la Banque d'Epargne

MONTREAL.

M. L. BENOIT, déjà avantageusement connu de plusieurs membres du clergé, continuera d'exécuter toute espèce d'ouvrage, tel que **Sculpture, Dorure, Peinture, Autels, Chaires, Chemins de Croix, Desseins, Plans,** et autres objets servant surtout au décor d'Eglises et au besoin du culte.

MATHIEU FRERES

Négociants de Vins

Vin de Messe avec Approbation

—87—

RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

AGENTS SPÉCIAUX POUR

W. & A. GILBEY

Londres, Angleterre

VINS et SPIRITUEUX

52
Dame
Gill
MONTREAL.

RERES
Vins
pprobation
CQUES
X POUR
ILBEY
terre
TUEUX